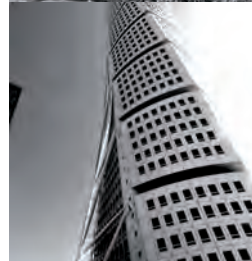


Croissance verte et territoires



Séminaires Ihedate 2011

Croissance verte

La question du développement soutenable pose un dilemme. Face à l'enjeu écologique, faut-il infléchir le modèle de croissance ou bien rechercher un modèle alternatif ? À cet égard, la notion de croissance verte est ambiguë : s'agit-il d'un processus qui devrait conduire les modèles économiques et sociaux actuels vers une transformation radicale de paradigme ou bien s'agit-il d'un processus d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets ?

Cette ambiguïté a plané tout au long de l'année 2011, que l'Ihedeat a consacrée à la croissance verte.

Le « verdissement » peut correspondre au souci des acteurs économiques de maîtriser les coûts et de diminuer les consommations intermédiaires. La croissance verte s'inscrit dans la recherche constante de productivité qui constitue l'un des moteurs de l'industrie. L'évolution des politiques publiques, de la demande des consommateurs et de la pression civique, ouvre aussi de nouveaux marchés pour les acteurs économiques : énergies nouvelles, transports écologiquement efficaces, isolation des bâtiments, recyclage des déchets et des matériaux, traitement de l'eau, de l'air et des sols. Enfin, pour certains territoires, la croissance verte peut constituer une stratégie de développement de moyen/long terme qui articule une image de marque et des spécialisations économiques sur des marchés nouveaux.

Cette tonalité a dominé pendant le voyage d'études au Danemark et en Suède, lors du séminaire de Bruxelles et au cours du déplacement à Nantes - capitale européenne verte 2013. Pour Copenhague et Malmö, la croissance verte s'inscrit clairement au cœur d'une stratégie de redéveloppement économique qui articule attractivité mondiale (l'union de deux régions autour d'un détroit franchi par un spectaculaire pont-tunnel), stratégie offensive de conquête du marché des énergies nouvelles et vitrine des nouvelles technologies de gestion écologique urbaine. À l'échelle de l'Union européenne, la stratégie Europe 2020 entend reprendre le flambeau de

la croissance là où la stratégie de Lisbonne l'avait laissé : faute d'être numéro 1 dans l'économie de la connaissance, l'Europe devrait être leader en matière de développement durable au sens large ; l'économie verte fait partie de cette image de marque d'une Europe vertueuse à la recherche de relais de croissance et de nouveaux emplois. Pour les acteurs nantais, le label obtenu de capitale européenne verte en 2013 est une forme de récompense pour des avancées réelles en matière de gestion urbaine, mais s'inscrit surtout en continuité d'une politique constante de construction d'une image internationale qui agence culture, tourisme, urbanisme et environnement.

Pour autant, cette acception de la croissance verte devient discutable, si l'on considère qu'elle ne suffira pas à assurer les objectifs de diminution des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Les mobilités électriques par exemple ne sont écologiques qu'en raison du mode de production de l'électricité. Avec une électricité produite par des centrales thermiques, les véhicules électriques au final consomment du pétrole ou du charbon ; avec une électricité nucléaire, les véhicules électriques sont certes moins émetteurs, mais obligent à augmenter la production dans un parc déjà aux limites de ses capacités et viennent alimenter la controverse sur les déchets et le risque nucléaire. La baisse des émissions en Europe est en partie due à la désindustrialisation et se trouve plus que compensée par un accroissement des émissions dans les pays émergents ou les pays en voie de développement, etc. C'est pourquoi, pour certains, il est urgent de « changer de modèle », parce que la croissance verte ne fait que perpétuer le modèle actuel et que celui-ci, quel que soit son degré de verdissement, n'est pas durable. C'est le sens des expérimentations conduites dans certains territoires comme la Ruhr ou le Nord-Pas-de-Calais où la stratégie de redéveloppement s'accompagne d'une réflexion de fond sur le modèle à suivre. S'agit-il d'aller vers une économie fondée sur la seule satisfaction des besoins,

intégrant d'autres indicateurs de bien-être que la seule valeur ajoutée ? S'agit-il de valoriser les économies de proximité ? S'agit-il de sortir, peu à peu, d'un bien-être fondé sur la seule consommation pour valoriser d'autres formes d'échanges ? S'agit-il d'orienter les territoires et leurs habitants vers une « sobriété heureuse » ? La question est moins celle des gisements de croissance que des ressorts d'un bien-être durable.

Les deux options présentent leurs avantages et leurs risques. L'option « croissance verte », tout en maintenant le modèle dominant, offre néanmoins une perspective de production de richesses de nature à maintenir (pour combien de temps ?) les dispositifs territoriaux et nationaux de solidarité et de redistribution. À l'inverse, la bifurcation et le changement de modèle supposent de trouver des modalités entièrement inédites de solidarité et de financement des systèmes de santé, de retraite et d'éducation.

D'où ceci que les territoires conduisent des stratégies souvent ambivalentes, où l'on cherche les gisements de croissance, l'image de marque, l'attractivité et la compétitivité, tout en valorisant la proximité, l'autonomie, la sobriété. Les deux lignes sont-elles, à terme, compatibles ? On sait qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens. Sans doute faudra-t-il, tôt ou tard (et sans doute plus tôt qu'on ne le croit) prendre ce risque.

Philippe
Estèbe



| | |
|--|-----|
| Croissance verte, Philippe Estèbe..... | 3 |
| Territoires et production | 7 |
| Sociétés européennes en devenir | 9 |
| La production de l'espace et sa représentation | 29 |
| L'économie en mutation | 51 |
| Qui gouverne les territoires ? | 71 |
| Où va l'Europe ? | 93 |
| Des villes vertes ?..... | 109 |
| Quelles politiques régionales ? | 129 |
| De l'agriculture à l'agronomie | 147 |
| L'Øresund, voyage d'étude | 163 |
| Les auditeurs 2011 | 195 |
| Les intervenants 2011 | 196 |

Territoires et production

« Production » ? « industrie » ? Tel sera le fil rouge des séminaires. Où produit-on ? D'emblée, Philippe Estèbe remarque que le regard porté sur les villes est celui de la consommation et, au mieux, de la production culturelle. Industrie et manufactures en semblent absentes : n'est-ce pas autour des stratégies urbaines en matière de production que se noue la question de la division sociale du travail ?

« Plus on partage, plus il y en a »

Economie de la connaissance : une formidable rhétorique s'est développée en Europe (Stratégie de Lisbonne adoptée par le Conseil européen de mars 2000), que Pierre Veltz se fait fort de décaper. « L'économie des idées a longtemps été bridée par l'économie des choses, c'est-à-dire la rareté ». C'est cette notion de rareté qui distingue les deux économies : gérer les choses, c'est gérer des ressources, donc de la rareté. Dans l'économie des idées, au contraire, plus on partage, moins on détruit... Fluides, liquides, difficiles à enfermer, les idées procèdent par pollinisation, et la connaissance, qui était « encapsulée », se libère de plus en plus. Cette économie-là ne connaît pas de frontières, avec pour effet un basculement du monde, une augmentation spectaculaire du capital humain (en 1980, soixante-dix millions de personnes avaient un niveau post-bac, aujourd'hui, elles sont trois cents millions), en particulier chez les filles.

Émergent de nouveaux secteurs industriels : l'un, autour de l'internet, est peu créateur d'emplois ; l'autre, autour de la biologie, de la santé et de l'alimentation, ne produit aucune industrie en Europe, même si la recherche fondamentale y est importante. Le modèle qui valait pour l'innovation dans les systèmes matures (sidérurgie, automobile) ou pour les grands projets (aéronautique, nucléaire, ferroviaire) ne fonctionne pas pour les biotechnologies ou l'informatique, qui ont besoin d'innovation ouverte et de systèmes poreux.

Résultat ? Les dix plus grandes régions urbaines du monde représentent seulement 6 % de la population mondiale, mais 40 % du PIB mondial et 70 % de la production technologique. Dans ce monde en archipel, la mobilité est aussi essentielle que l'effacement des frontières, d'où la nécessité de créer des « hubs » où les nouveaux producteurs se rassemblent autour d'équipements structurants. L'industrie de la connaissance, aux USA, relève à 70 % de scientifiques non-américains. L'Europe, elle, est à la croisée des chemins. La France en particulier peine à s'organiser, hésitant entre investissements massifs et saupoudrage, avec un empilement de structures (grandes écoles, universités, centres de recherche publics et privés) aussi inextricable que celui des collectivités... La situation pourrait changer très vite, avec les pôles de compétitivité et la réforme universitaire, avec l'établissement d'une continuité entre monde industriel et recherche fondamentale.

Convergence et compétitivité

Quant à l'aménagement des territoires, dans cette histoire, c'est Emmanuel Berthier, Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, qui en dessine la vocation : « assurer le bonheur de toute la population, assurer le maximum de cohésion économique, territoriale, sociale ». En privilégiant tantôt la compétitivité, tantôt la convergence des territoires qui vont le moins bien. L'époque serait à la compétitivité.



Sociétés européennes en devenir

Jean Viard, sociologue, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF/Sciences Po

Yves Contassot, directeur du développement durable à la Banque de France, conseiller de Paris

Ce séminaire d'introduction au cycle de l'lhedate vise à explorer certains des facteurs et processus à l'œuvre qui rendent compte de l'évolution des sociétés européennes. Le séminaire propose donc un tour d'horizon assez large, avec un fil rouge : les comportements et les pratiques des individus et leur rapport aux différents collectifs. Ce choix de partir des individus n'est pas seulement méthodologique, il part aussi du constat empirique que les individus par leurs trajectoires et leurs itinéraires font et défont les territoires, à l'intérieur des périmètres nationaux et, de plus en plus, à l'échelle transnationale. En filigrane donc, cette idée force que le territoire n'est pas, n'est plus, un donné ; le territoire est, et sera sans doute toujours plus construit. Ce sont les ressorts de cette construction que l'on cherche à cerner dans ce séminaire.

Notre espace et notre temps sont au cœur de ce premier séminaire : temps de la vie, temps du travail, représentations de la continuité et de ses ruptures. Longue vie et travail court pour Jean Viard, guerre des places et des chances pour François Dubet, tensions du côté du religieux pour Danièle Hervieu-Léger et Patrick Banon, désordre des âges de la vie pour Pierre-Henri Tavoillot, ou même révolutions dans les modes de consommation pour Philippe Moati : tous invitent à réfléchir sur les modèles que l'on peut dégager de la réalité brouillonne, immédiate, effervescente de nos sociétés, et partant, sur les orientations mais aussi les outils qu'il est de la responsabilité de tous d'imaginer dans l'espace des territoires – le monde, le pays, la nation, l'État, la région, la commune, peut-être même... la maison – afin de les partager au mieux. Naître et mourir : entre-temps, il se passe des choses bien étonnantes comme travailler, apprendre, voyager, manger, dormir, croire, parler... Exercer sa liberté et son intelligence, parfois, jusque dans les déterminismes du présent.



Notre rapport au temps : vie longue et travail court

Jean Viard, sociologue, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF/Sciences Po

A-t-on véritablement pris la mesure de toutes les conséquences de ce double phénomène : allongement de la durée de la vie et diminution du temps de travail ? Cette transformation fondamentale affecte tous les registres de l'existence : rapport à l'éducation, au travail et aux loisirs ; relations affectives ; relations entre les générations ; rapport au territoire ; rapport aux institutions. Cette grande transformation questionne aussi la question des inégalités : comment occuper son temps, quelles frontières entre temps libre et temps contraint ?

Notre société aimerait-elle les mauvaises nouvelles, elle qui se range parmi les plus pessimistes au monde, comme si elle se portait mal ? Ou comme s'il existait un décalage entre la réalité et sa représentation ? Ou encore une opposition irréductible entre bonheur privé et malheur public ? Les étudiants, en France, sont 36 % à être confiants en l'avenir ; au Danemark, ils sont 60 %.

C'est que les changements sont allés et vont toujours bon train : l'espérance de vie s'est accrue au XXe siècle de 40 % : En quatre générations, vingt-cinq années de vie ont été gagnées, ce qui avait demandé un millénaire auparavant. En Europe, la richesse collective a été multipliée par dix. Et pourtant, le sentiment de stress est permanent. C'est que nous voyons mieux le nombre de choses que nous ne ferons pas, les opportunités ratées, les occasions perdues. La culture de la vitesse a densifié l'occupation du temps, le modèle de la mobilité s'est substitué au modèle sédentaire. L'ordre des étapes de la vie n'est plus le même : nous connaissons une société d'ordre, nous sommes dans une société d'irrégularité. Parmi les indicateurs de mutation : 54 % des enfants naissent hors mariage.

Civilisation du temps rare

En dépit de l'allongement du temps de la vie, notre civilisation est celle du temps rare : chacun est convaincu de manquer de temps, alors que le temps de travail a diminué et le temps de la vie augmenté. Nous vivons, en moyenne, sept cent mille heures ; nos enfants en vivront huit cent mille. Notre temps de sommeil a baissé de deux heures, et le gain en espérance de vie équivaut à trois heures quotidiennes : nos journées, d'une certaine manière, durent vingt-neuf heures. Dans notre modèle social, nous dormons environ deux cent mille heures. Nous en travaillons environ soixante-trois mille, à raison de quarante-deux années à trente-cinq heures la semaine – soit 10 % de notre vie. Les études ? Trente-mille heures. Il nous reste donc quatre cent mille heures pour faire autre chose. Dans le champ des valeurs, ces chiffres signifient que le temps libre s'est mis à structurer nos normes. Avant 1914, on avait deux cent mille heures de sommeil, deux cent mille heures de travail : il restait cent mille heures pour tout le reste. Les grands vecteurs d'innovation ont été la télévision et les vacances. Les milliers d'heures passées devant la télévision, c'est sur le cimetière qu'elles ont été gagnées. Mais l'effort est caché : on ne voit jamais les techniciens à la télévision, ni les femmes de ménage dans les hôtels. À travers cette vie longue et ce travail court, nous sommes saisis par la vitesse et la discontinuité.

En même temps, 1 500 000 femmes élèvent seules leurs enfants. Les familles des « quartiers » sont à 25 % monoparentales. Femmes seules et familles nombreuses représentent 43 % de cette population : exactement le taux de chômage de ces « quartiers ». Doit-on dire que le haut protège le bas ? Les femmes trop diplômées ne se marient pas. En Italie ou en Allemagne, 25 % des femmes-cadres mariées n'auront jamais d'enfant...

Notre temps, c'est aussi la mobilité, devenue une culture : en 1950, nos déplacements étaient en moyenne de cinq kilomètres par jour ; aujourd'hui, quarante-cinq. Sans compter les kilomètres virtuels : en trois minutes, à la télévision ou sur internet, on fait le tour du monde.

Mettre en récit

Ce sont ces changements qu'il faut mettre en récit, puisque jamais les changements n'ont été aussi rapides. Tous les dix ans, le nombre de brevets scientifiques est multiplié par deux. Tous les neuf ans, un département entier est perdu pour l'agriculture : que fait-on pour protéger les terres agricoles ? Dans ces bouleversements, les Français sont tout de même 76 % à se dire heureux, quand bien même ils estiment la société catastrophique. C'est un espace paradoxal que le nôtre, où le politique s'avère incapable de créer le récit de l'aventure collective.

Dans ce contexte, réussir, c'est savoir se déplacer, saisir les opportunités : « une vie réussie est une vie romanesque », dit Pascal Bruckner. Au cœur des processus de vie ne résident plus la croyance, ou l'industrie, mais les modes de vie. On va là où la vie est agréable : 50 % des Français vivent à côté de la ville de 1950. Ils veulent un jardin, un barbecue, des liens sociaux souples. Du coup, tout le monde glisse vers le sud. Et si l'est de la France n'a jamais été identifié comme sud, on remarque pourtant qu'il est le sud de l'Allemagne. Ces glissements ont aussi produit les « quartiers » : les habitants y restent parce qu'ils ne peuvent pas en partir.

Les liens sociaux sont entrés dans la sphère du privé. Dans cette société du lien social souple, les rituels entrent en concurrence, avec des frottements qu'il faut réguler. Ce n'est sans doute pas vrai pour tout le monde, et différentes cultures coexistent dans les mêmes lieux, à voir comme des archipels. Alors, qu'est-ce qui fait « cité », quand on sait que 50 % des Français ont un jardin et 25 % une résidence secondaire, que 61 % d'entre eux ne travaillent pas dans la commune où ils votent ? La question du travail s'invite dans la réponse : ce n'est plus le travail qui structure le champ social. Dans le temps libre, l'individu est devenu acteur, il définit son programme et décide pour lui-même, ce qui entre en contradiction avec un ordre productif archaïque. Le travail reste fondateur d'identité, mais le temps libre tout autant.

Être un et divers

Le temps libre pourtant ne structure pas le temps du politique. Notre modèle social a été réalisé par nos parents, où la hiérarchie, y compris dans le déploiement de la liberté, était essentielle. Mais nous avons, au cœur de notre système de représentations et dans la course aux innovations techniques et aux libertés, associé individu, mobilité et liberté. Des enjeux nouveaux émergent alors : la capacité de prédation de ce modèle sur la nature et sur la vie collective, la sacralisation de cette nature, le problème de l'identité. L'extérieur – les bandits, les prostituées, tous ceux que l'on peut rejeter hors de notre espace – n'existe plus : notre territoire est petit, fragile, habité, nous invitant à répondre à la question « comment être un et divers ? ». D'une certaine manière, Gagarine a fermé le monde qu'avait ouvert Christophe Colomb.



Éléments de débat

Le fondateur des bourses du travail affirmait que la révolution aurait eu lieu quand existeraient la retraite et la sécurité sociale : la révolution, sans être celle du Grand soir, a eu lieu, mais on est face à un bonheur privé opposé à un pessimisme collectif. D'où viennent cette incapacité à mettre le changement en récit et la contradiction entre travail et vie personnelle ?

Nous sortons d'un cycle politique de trente ans, les anciens colonisés se sont invités, la crise affecte tous les pays développés. Il faudrait cesser de dire « avec moi, ça ira mieux ». Dans un monde qui cherche sa régulation, le modèle du récit collectif n'est plus celui de la démocratie. Dans la mondialisation, les cultures nationales sont marquées par des spécialisations différentes : l'Allemagne par les objets et les machines, la Grande-Bretagne par la finance. Mais la France ? Quelle est l'incarnation française dans la culture mondialisée ? Elle doit, à un moment, s'incarner, dans les droits de l'homme, l'alimentation, la santé... Quelque chose qui soit identifié comme français par tous les autres. L'identité française, c'est sa langue, l'amour des libertés et les Lumières, la révolution française, la laïcité : comment la politique et les produits incarnent-ils ces piliers ? La crise du récit mène à un modèle régressif, à un discours du retour aux origines – alors que ce qui fonde la république, ce n'est pas la question « d'où viens-tu ? », mais la question « où vas-tu ? ».



Modèles de justice et représentations de la vie sociale

François Dubet, professeur à l'Université Victor Segalen (Bordeaux 2), chercheur au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis – EHESS)



Il existe une pluralité de modèles de justice au sein d'une même société, qui peuvent se succéder dans le temps ou bien être en conflit. Ces différents modèles de justice ne sont pas simplement d'ordre technique : ils induisent et mobilisent des représentations de la vie sociale, partagées ou antagonistes et fondent une diversité d'acteurs pertinents et de types de mobilisation, par exemple : le syndicalisme organisé, les coordinations, les appels à la résistance ou à la désobéissance.

En vingt ans, la représentation des injustices sociales a totalement changé. Les « enfants d'ouvriers » sont devenus les « enfants des milieux défavorisés ». Nous sommes passés d'un modèle de justice à un autre. Jusqu'à la Révolution française, le monde était simple : les gens étaient ontologiquement inégaux. Mais à partir des révolutions démocratiques, nous sommes tous devenus fondamentalement égaux : les femmes, les jeunes, les étrangers. La rhétorique raciste, ou sexiste, est devenue étrange. Pourtant, nous occupons des positions sociales inégales. Au XIXe siècle est née une tension nouvelle : ce siècle a été dévasté par les inégalités parce que tous étaient fondamentalement égaux. L'égalité répond à deux grands scénarios : l'égalité des places, qui tend à réduire les inégalités en resserrant les inégalités des places sociales, modèle de la gauche et des syndicats, et l'égalité des chances, qui énonce le juste comme les chances pour chacun d'atteindre des positions inégales. On disait : « tu seras ouvrier, mais tu vivras mieux que ton père ». Si les deux modèles sont justes, ils ne produisent pas les mêmes effets, et s'interroger sur leur validité est une nécessité.

Deux modèles

Le premier modèle conçoit la société en termes de classes sociales, comme système auquel chacun contribue, où le progrès social consiste à assumer la redistribution. La redistribution resserre l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres. Au XXe siècle, la question sociale a été centrale : les inégalités ont été réduites, grâce à la gauche, grâce à la croissance. Les biens gratuits réduisent les inégalités : c'est vrai. Mais le modèle repose sur un voile d'ignorance. On a d'un côté les forces de progrès, et de l'autre la réaction et l'argent. De ce point de vue, De Gaulle et le parti communiste avaient la même pensée. C'est là-dessus qu'est fondé l'appareil et l'outil statistiques. Les politiques scolaires, jusque dans les années soixante, visaient à réduire les inégalités d'accès à l'école et au savoir ; jusqu'en 1970, les femmes étaient des êtres humains auxquels on assurait une position dans la famille ; la grande réforme a été celle du divorce par consentement. De 1900 à 1960, malgré un très fort taux d'immigration, ne se posait aucun « problème des immigrés ».

Ce modèle est remis en cause, s'épuise et reçoit de nombreuses critiques. Il repose sur un volant d'exclusions, sur un stock de personnes bien traitées, du moment qu'elles restent hors jeu (les jeunes, les handicapés...). L'État-providence a cristallisé les positions sociales, créé des avantages acquis discutables, transformant la France en pays de castes. La société vit dans la dépendance de l'État, plus utile à chacun que ses propres voisins. Le modèle est aveugle à d'autres inégalités : celles qui concernent les femmes ou les immigrés, qui ne sont pas vus¹ ; ou les élèves, avec l'accentuation de l'amplitude des

¹ cf Maurice Halbwachs, *Lettres des États-Unis*

inégalités scolaires. En 2009 le débat a porté sur l'admission d'enfants défavorisés dans les grandes écoles, alors que cent cinquante mille enfants ne savent pas lire en quittant l'école...

Le second modèle prône l'égalité des chances, et repose sur une fiction statistique : la France compte 50 % de femmes, 15 % de personnes « issues des minorités », 30 % d'enfants d'ouvriers... La justice serait donc que les conseils d'administration comptent 50 % de femmes, etc. Dans cette fiction, chacun serait débarrassé du poids de sa naissance, et l'on aurait, même à Polytechnique, 50 % de femmes, etc. Ce qui compte, c'est que chacun ait les mêmes chances. Ce modèle s'est imposé comme une évidence, c'est cette dramaturgie que rejoue le sport. Sauf que dans le sport, on recommence le match. Les inégalités ne sont plus vues de la même façon : elles sont perçues comme discriminations. Les femmes sont discriminées, les immigrés sont discriminés, les obèses sont discriminés : on court, mais avec un handicap. Une autre conception se place sous d'autres projecteurs : on entre dans la société de la responsabilité personnelle, dans ce que les Américains appellent la « société active », qui valorise la confiance et pose une nouvelle équation : quand la société est bonne, l'économie va bien. Ce modèle implique évidemment d'autres politiques sociales : l'élitisme républicain cède la place à l'égalité des chances. La république vous donnait une place, mais à partir de 1960, vous prenez le départ dans une compétition. À chaque tour, certains tombent et sont « ramassés ». Dans ce modèle, il y a justice quand les enfants du peuple entrent à l'École normale supérieure.

Comment arbitrer ?

Là où l'égalité des chances domine, les inégalités sociales augmentent (aux États-Unis, le différentiel est de 1 à 7, ce qui ne choque personne). Le modèle des chances s'impose dans une société de rareté. Les gens doivent se définir négativement, par leur handicap : « je suis victime... ». Avec des conséquences problématiques. Les victimes entrent en concurrence : ce sont les gamins de banlieue antisémites parce que les Juifs les « empêchent d'être victimes ». Ou alors, l'identité stigmatisante est transformée en identité fière. Ce qui crée une obligation de s'identifier : les droits accordés aux homosexuels m'obligent à me définir comme homosexuel. Une ethnie discriminée est créée sur laquelle travailler, avec obligation d'assignation. C'est une autre conception de la justice sociale : le modèle est cruel, il implique, pour faire triompher des vainqueurs, qu'il y ait des vaincus, ces derniers devant jouir de la responsabilité de leur défaite. C'est une forme de darwinisme social.

Évaluer les modèles

Le premier modèle était un peu niais et aveugle, le second est dur et cruel. Comment sortir de là ? Prendre à chaque modèle ce qu'il a de bon ne serait pas très sérieux. L'action politique suppose des priorités. Peu de femmes et d'enfants de pauvres fréquentent Polytechnique. Quel est le vrai scandale ? Ce n'est pas le nombre de pauvres à Polytechnique, c'est l'inégalité des places entre Polytechnique et un CFA.

Du point de vue épidémiologique, les effets des inégalités sur la santé ont été étudiés par Wilkinson². La santé est meilleure dans un pays modeste où les gens sont égaux : c'est le « paradoxe écologique ». On sait aussi que l'égalité, c'est moins de violence. Par contre, quand les inégalités se creusent, la solidarité se ferme. Aux USA, les quartiers riches constituent leur propre commune. La discrimination positive a, de son côté, été efficace en créant une classe moyenne noire, efficacité qui a son revers : privé de ses élites, le monde noir s'est effondré. Si, dans nos « quartiers », on sort de l'école les trois

² cf Les déterminants sociaux de la santé : les faits - Michael Marmot, Richard G. Wilkinson
<http://filz.fr/pprvsr>

meilleurs du CM2, c'est très bien pour eux ; mais pour le quartier ? Les inégalités hommes/femmes ont été réduites, mais c'est pour voir se creuser les inégalités entre femmes. Plus on réduit l'inégalité entre les places, plus on laisse de liberté à l'égalité des chances, le contraire n'étant pas vrai.

Le modèle de l'égalité des chances, en fait personne n'y croit vraiment. Personne ne dira à son fils : attention, ce n'est pas ton tour. Les élites, alors, se réaristocratisent, ce qui est très clair dans les pratiques scolaires. Si les grandes écoles s'ouvrent largement, la formation se fera aux USA.

Sans doute conviendrait-il de renouveler la pensée de l'égalité des places, sans pour autant revenir à un républicanisme invraisemblable. Le Canada, qui a la même économie que nous, a un taux de criminalité plus faible, des inégalités scolaires moins marquées. Le sentiment de discrimination y existe, mais les discriminés se sentent surtout pauvres et exploités.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Est-ce qu'on a le choix ?

La vraie difficulté, c'est que les États sont entrés en concurrence. On a créé un monstre, la « société libérale ». Lors d'entretiens avec des noirs, ce qui est dit, c'est que le scandale ne réside pas dans le fait qu'il n'y ait pas de députés noirs à l'Assemblée, mais qu'ils soient tous ouvriers du bâtiment et mal payés.

On se fait croire qu'on n'a pas le choix, et il s'est créé un discours symétrique inverse, le discours « alter ». Mais l'espace d'action existe, avec de la générosité et une volonté politique. On peut créer un système scolaire correct, un système de santé correct. Aucune logique du capitalisme ne nous oblige à avoir des quartiers ignobles. Qu'un tiers des enfants sortent mal formés du système scolaire, on ne peut en imputer la faute à Bill Gates ! En France, il est étonnant de voir à quel point les élites se présentent à travers leur carrière scolaire, tandis que les Allemands se présentent à travers leur carrière professionnelle. Notre problème n'est pas celui de la nature des élites, mais celui d'un système scolaire entièrement commandé, symboliquement, par le modèle « grandes écoles ».

L'argent semble tout commander...

L'argent et le sexe, c'est très intéressant ! Balzac et Molière ne parlent que de ça ! L'argent, c'est bien, l'individualisme, aussi. La bonne société, c'est celle qui permet à chacun de construire sa vie. Et il ne faut pas confondre argent et finances. La réalisation de soi suppose des conditions sociales. Mais en France, on ressasse, on ressasse...

////////////////////////////////////



Le pèlerin et le converti

Deux figures contemporaines de la croyance

Danièle Hervieu-Léger, directrice d'études de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

L'affaiblissement des Églises s'accompagne-t-elle d'un affaiblissement des croyances ? C'est loin d'être le cas, si l'on en juge par l'engouement suscité par les grands événements religieux, les pèlerinages, mais aussi les progrès de nouvelles églises. Cependant, l'adhésion religieuse devient plus individuelle. Deux nouvelles figures apparaissent sur la scène religieuse : le pèlerin et le converti. Le pèlerin, c'est celui qui choisit son parcours, module sa participation, selon un cheminement parfois très chaotique. Il privilégie une pratique hors du quotidien. Le converti, c'est l'individu moderne qui choisit sa religion au lieu d'en hériter, qui se la réapproprie dans le désir d'être authentique. Ces deux figures peuvent aussi être considérées comme emblématiques d'attitudes individuelles, bien au-delà du champ religieux.

On imagine que les sociologues travaillent sur le réel social, alors qu'ils travaillent sur le réel sociologique. Ils élaborent des médiations, des concepts. Faire de la sociologie, c'est tout d'abord fabriquer des outils de pensée, qui permettent d'articuler les données et leur interprétation. Le sociologue construit une image du réel, il ne prouve jamais rien. Il tire un fil pour mettre de l'ordre dans le réel, il pourrait tout aussi bien tirer un autre fil. Une figure de description, c'est ce fil qui permet de nouer observation et interprétation.

Deux figures contemporaines

Pour rendre intelligible la scène religieuse contemporaine, deux figures de description : le pèlerin et le converti. Le pèlerin, dans toutes les traditions, c'est un individu qui circule, qui bouge, qui choisit de s'engager dans un chemin. Aujourd'hui, alors que la pratique religieuse est en déclin, la pratique du pèlerinage augmente, portée par tous ceux qui circulent à travers une spiritualité de hauts lieux et de temps forts. La figure du converti est plus frappante encore. On peut en prendre la mesure à l'échelle planétaire. Les États-Unis ont une grande tradition de conversionnisme, et connaissent une poussée de ce qu'on appelle le « pentecôtisme », des mouvements qui en appellent à un changement de la conscience des individus. Les pays d'Islam sont eux-mêmes fortement touchés, à travers le réendossement d'une identité religieuse, phénomène que l'on observe également du côté du judaïsme. Il s'agit bien d'une vague planétaire et diversifiée. En terrain catholique français, les conversions ont augmenté de 12 à 13 %. Le phénomène est à prendre avec précaution, même si c'est une tendance lourde. Le converti, c'est celui qui choisit sa religion, il est lié à la tendance à l'individualisme et à la mobilité du croire, qu'il s'agisse d'un changement de religion, du passage de aucune religion à une religion, ou du réendossement d'une religion à l'âge adulte.

Sécularisation ?

Une première grande question se pose : cette vague de conversions est-elle un démenti à la théorie de la sécularisation ? Le religieux est réputé être de moins en moins déterminant, or les conversions obligent à penser le processus de sécularisation. Les sciences sociales, la philosophie, depuis les Lumières, disent que l'émergence de la modernité est liée au déclin de l'institution religieuse. Le déclin des religions serait lié

à la montée de la rationalité scientifique et technique, qui gouvernerait les sociétés en désenchantant le monde, à travers la décomposition des grandes mythologies. Max Weber parle de « démagification » : quand éclate le tonnerre, ce n'est pas un signe divin, c'est un phénomène électrique.

Deuxième point : toutes les théories sociologiques disent que la modernité entraîne la perte du religieux et affirme l'autonomie du sujet. Nous nous pensons comme des individus doués de raison, capables de construire nous-mêmes des « évaluations fortes » (Charles Taylor³) avec d'autres sujets autonomes. La perte du religieux se joue au moment où la souveraineté monte du corps souverain du peuple, ne descend pas du ciel. L'individu peut choisir sa religion, sans intervention d'une prescription. La religion devient matière à option, la loi hétéronome tombée du ciel est discréditée. La conséquence en est la différenciation des institutions. Le religieux n'est plus l'enveloppe unique de l'ensemble des activités humaines, qui acquièrent leur propre registre et entre lesquelles circule l'individu. Ce qui a fondé la sécularisation, c'est le refoulement de la religion hors de la sphère publique. Dans les sociétés les plus modernes, le caractère privé de la religion est assumé. Entre-t-on dans un processus inverse ? Une première hypothèse serait que nous ne sommes jamais sortis du religieux. Une seconde que nous allons vers un retour du religieux. Les deux hypothèses ont connu une certaine vogue. Si les théories de la sécularisation ont pu fonctionner, c'est qu'on avait des batteries d'enquêtes montrant que de moins en moins de gens pratiquaient, du moins en Europe. Aux États-Unis, l'histoire de la culture politique impose le libre choix religieux, ce qui explique l'immense difficulté à se comprendre, entre France et États-Unis, sur le terme « séparation » : en France, la séparation protège la République, aux États-Unis elle protège les communautés religieuses.

Retour de la spiritualité, déclin des institutions

À partir des années 70, les questions de spiritualité ont fait un retour en force dans les sociétés développées. C'est un débat philosophique, celui du rapport de la transcendance à la position citoyenne. Ce retour au religieux, pourtant, ne profite aucunement aux institutions religieuses, dont l'autorité ne cesse de baisser. La France, par exemple, compte 7 % de pratiquants réguliers, et 5 % seulement déclarent tenir compte des prescriptions du Vatican en matière sexuelle. Le regard sur le phénomène doit donc se renouveler. Beaucoup de conversions ne signifie pas que la transformation du converti est gagnée. Les nouveaux phénomènes révèlent des intérêts spirituels non régulés par l'institution religieuse, ils dénotent la défaillance des systèmes institutionnels de transmission intergénérationnelle. Les conversions se font avant tout par essaimage, par internet, les livres, les salons, des vecteurs d'information qui ne sont pas les canaux habituels. Ce qui n'est pas un scoop de la modernité : les Pères de l'église ne disaient pas autre chose. La nouveauté, c'est l'existence d'un monde sans aspérités, où il ne se passe rien : dans une enquête, en 2003, sur la transmission des valeurs, portant sur la politesse, le respect, les valeurs religieuses, seuls 4 % des personnes interrogées mettaient en tête les valeurs religieuses, répondant « mon enfant choisira le moment venu », « on ne peut pas prescrire ». L'idée même de transmission était invalidée. On note même l'importance inattendue de phénomènes de transmission à l'envers : c'est le jeune musulman accusant sa grand-mère d'être une mauvaise musulmane, c'est la re-judaïsation de certaines familles. Voilà des révélateurs de la désorganisation des appartenances. Le religieux n'est plus institutionnellement régulé, ce qui pose d'énormes problèmes à la laïcité à la française, qui suppose liberté de conscience et séparation.

³ cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Taylor_%28philosophe%29v

Se représenter la continuité

Quelle confiance a l'État dans les institutions religieuses pour réguler le religieux ? Le consistoire ou le conseil du culte musulman permettent à la laïcité de s'exercer. Mais c'est l'institutionnel religieux qui est lui-même dérégulé. Les catholiques, les juifs, les musulmans sont bien là, mais sous la forme de petites minorités qui ne se sentent plus tenues par les institutions. C'est l'aporie du phénomène religieux moderne. Cette émancipation ne signifie pas la fin des attentes portant sur la représentation de la continuité. Ce qui, en effet, constitue la force du religieux, c'est sa capacité à représenter la continuité, surtout dans les périodes d'incertitudes sociales. Sauf à construire la figure de l'ennemi, le politique ne peut répondre à la question : « pourquoi faut-il mourir ? ».

La figure du converti nous apprend que la religiosité consiste à opter personnellement pour une lignée croyante. Se convertir, c'est dire : « je me reconnais dans cette famille », et non : « je crois en Dieu ». Le jour où le converti dit se reconnaître dans la famille d'Abraham, il transforme un sentiment spirituel vague, pose un « nous » et un acte individuel. La conversion moderne conjugue l'autonomie individuelle et la reconnaissance de soi dans une lignée et la continuité.

La variété de ces processus tisse un réseau mondial, mouvement de tisser qui réunit mobilité, fluidité et appartenance.

Qu'en est-il alors de l'identification à une communauté ? Les deux processus ne sont pas contradictoires. Il faut que l'adhésion soit affiliée à une lignée. Quand le converti dit « je crois », il a besoin d'une reconnaissance qui lui permette de dire aussi « j'appartiens à la famille ». Les parcours individuels cherchent une reconnaissance dans un lien fort entre conversion, narration de sa propre histoire, et manière de se rapporter à la communauté.

Qu'est-ce qu'une identité ?

L'identité religieuse est un marquage communautaire et d'adhésion à des valeurs. C'est aussi une culture, des connaissances, des coutumes, des rites. C'est, enfin, une manière de vibrer, une émotion, le sentiment de former un « nous ». Entre communauté, éthique, émotion et culture jouent des tensions deux à deux : la communauté fixe la frontière, tandis que l'éthique a vocation à l'universalité. La culture se sédimente dans la longue durée, tandis que l'émotion se gère dans l'instant. La culture seule est un patrimoine froid, l'émotion seule est instable. La régulation religieuse est ce qui gère les tensions entre les quatre pôles. Par excellence, ce rôle est endossé par la liturgie. Sans régulation, si un pôle réussit à satelliser les autres, chacun des pôles peut devenir principe organisateur de l'identité, rendant possible l'établissement d'une cartographie des conversions. Les récits de conversion, nombreux, sont très monotones, mais lus à travers le jeu des tensions entre les pôles, il devient possible de les classer : communauté et émotion, on a la conversion familiale ; éthique et émotion, c'est la communauté de Thésée ; communauté et culture, ce sont les conversions patrimoniales (par exemple pour partager une langue) ; culture et éthique, ce sont les conversions axiologiques passant par la découverte des textes (par exemple les chrétiens sans église) ; émotion et culture, c'est la conversion esthétique ; communauté et éthique, ce sont les conversions militantes.

À partir de la position individualisée, il est possible de repérer la distribution d'identités religieuses qui cohabiteraient difficilement.



Éléments de débat

Ce schéma du jeu de tensions entre quatre pôles peut-il être récupéré pour lire les identités politiques ? Des identités nationales ?

Ce schéma suppose une définition de la religion, s'appuie sur une approche par la lignée croyante, fait appel à la légitimité d'une continuité. La croyance s'atteste par la tradition – mais les sectes peuvent s'inventer des traditions, des discours de légitimation. Le propre du religieux, c'est de faire appel à la mémoire. Perdre des repères, c'est devoir s'inventer tous les jours les raisons de vivre ensemble : les nations se sont créées sur un mode religieux. Comme une religion séculaire.





Quelle place pour les religions dans les sociétés contemporaines ?

Patrick Banon, écrivain

Nous ne vivons pas un choc des civilisations ni une agonie des religions ni même une concurrence entre les systèmes de pensée religieux. Nous assistons au contraire à une mondialisation du religieux et à une convergence des préoccupations liées à la condition humaine. Nous assistons ainsi, inévitablement, à une mutation du concept de laïcité qui, en s'émancipant de ses origines anticléricales et antireligieuses, revêt les habits d'une neutralité pluraliste. Ces transformations ne se font pas sans heurts, entre les personnes, les institutions et les sociétés nationales. Ce sont donc de nouvelles formes de l'échange et de la cohabitation qui restent à inventer.

Et si la clef de lecture de la place des religions dans nos sociétés était le statut des femmes ? S'il est vrai que les religions sont nées de la sacralisation de la terre, des règles de vie qui en sont issues et de la répartition des rôles entre hommes et femmes, contrôler la vie, c'est contrôler la terre, et c'est construire le rapport à l'autre, à l'étranger.

Avec la mondialisation, la libre circulation des individus, la coexistence de quatre mille formes de croyances, la terre a été désacralisée, impliquant un autre regard sur l'étranger, un autre rôle dévolu aux femmes. Cette histoire ne va pas sans frictions ni questions. Peut-on, par la construction d'édifices religieux, sacraliser une partie de l'espace public ? Friction entre temps collectif et temps religieux. Frictions quant à l'apparence physique, à travers le port du voile, de la barbe, de dreadlocks... Zones de friction quant à l'alimentation : toutes les religions ont des interdits alimentaires susceptibles de séparer les croyants des non-croyants – un vrai problème pour la restauration collective. Zone de friction dans les coutumes et les traditions : le mariage forcé relève-t-il de la vie privée ?

Frictions dans l'espace public

Ces questions très concrètes se posent dans l'espace public, mais aussi dans les entreprises et tous les espaces partagés, invitant à créer des règles de gestion de la cohabitation des religions. Quelques orientations préalables pourraient aider à prendre des décisions. Ne pas entrer dans le débat religieux : personne ne veut discriminer ; ne pas donner de droits qui seraient préjudiciables à la personne : avoir peur pour l'autre plutôt que peur de l'autre ; ne pas renvoyer une personne à sa culture d'origine.

La responsabilité d'une démocratie est de protéger les individus, y compris contre eux-mêmes. Pourtant, aux USA il est permis aux fidèles de consommer de la drogue pendant les messes. Pourtant, les Sikhs sont autorisés à ne pas porter le casque à moto ou sur un chantier. Il ne s'agit pas là de conflit des civilisations, mais de tentatives d'ajustement qui sont de la responsabilité des hommes. De la coexistence des religions surgissent d'innombrables conflits, portant sur la nourriture servie dans les cantines scolaires ou les restaurants collectifs, sur la manière de s'habiller des jeunes filles dans les quartiers, sur l'usage des portes électriques le samedi, sur les carrés confessionnels dans les cimetières... La laïcité française, encore nouvelle dans l'histoire, devrait permettre au droit, et non aux religions, de protéger les individus.

Notre rapport à l'espace : lieux et liens

Jean Viard

La transformation du rapport au temps agit aussi sur le rapport aux lieux : la mobilité et la multi-inscription territoriale deviennent une donnée. Entre ubiquité, hédonisme territorial et inscriptions dans des réseaux, où en sommes-nous de notre rapport à l'espace ?

Avec les religions, le rapport au temps est essentiel et se construit selon des modèles soumis aux variations. On peut revitaliser des modèles anciens, changer d'allégeance, passer d'un modèle à un autre dans les différentes sphères de l'existence – le travail, la famille, le choix politique : la société est devenue zappeuse. Zappeuse aussi quant à ses espaces ?

L'exode rural, c'est fini : le mouvement des campagnes vers les villes a cessé en 2000, même si l'exode paysan continue (un million d'emplois perdus en vingt-cinq ans). La société réorganise son espace, glisse vers le littoral, s'interroge sur la construction de métropoles, avec l'originalité, pour la France, d'un pouvoir donné aux surfaces et non aux villes, contrairement aux autres pays européens. La France n'a pas pensé ses villes, sortes de nuages qui ne font pas cité. Des régions attirent, d'autres non. La Provence, la Côte d'Azur, le Languedoc, le littoral atlantique, attirent fortement. L'est se vide, le nord table... sur le nord, c'est-à-dire Bruxelles, pour son développement.

Le tourisme, l'imaginaire et le désir

Les territoires se construisent aussi dans l'imaginaire. Les territoires bougent, ainsi que les usages qui en sont faits, avec des codes culturels construits sur le modèle des vacances, des territoires plongés dans les jeux du désir, aménagés, en fait, par les modes de vie. Les polarisations s'effectuent autour des grandes régions touristiques : par exemple Strasbourg, ville historique, enclave monumentalisée dans l'est ; ou Lyon, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO alors qu'auparavant, c'était une ville à traverser. Ou encore Aix-en-Provence, qui avec sa culture patrimoniale cannibalise Marseille, et Montpellier, dont les trois quarts de la population sont exogènes. Le tourisme devient le vecteur de la mise en désir, le marqueur qui attire les élites et les entreprises. Ces territoires ne sont pas seulement monumentalisés, mais aussi « artialisés », exprimés par les peintres et les artistes qui leur construisent un imaginaire. La question alors est : comment mettre en art les lieux ? C'est une réflexion importante pour les villes de l'est. Et c'est un mouvement qui a beaucoup plus aménagé le territoire que la DATAR. Le désir de campagne a été construit à travers festivals, parcs régionaux, renaissance des cultures régionales. Pourtant, la ville aussi regagne en désir, avec le vélo, le tramway et le low-cost. Culture et désir varient d'un espace à l'autre : le modèle breton n'est pas le modèle méridional. Toute la façade atlantique, dans la concurrence entre régions, a mené un énorme travail sur le thème de « la France authentique ». Le nord a élaboré une stratégie visant à devenir la destination de ceux qui sont encore plus au nord. Mais le tourisme exige beaucoup de travail, pour éliminer les pauvres des plages et des centres-villes, construire des parcs qui attirent les foules, etc.

La ville est partout

Outil indispensable du développement des territoires : le logement, outil culturel intégré. Chacun rentre dans le monde quand il rentre chez lui, où se développent le lien au virtuel, le lien au social souple, au social familial. Les quartiers délaissés, construits sur un modèle

fonctionnaliste, ne marchent pas. Ne marche pas non plus le sort des vieux : en Italie, contrairement à la France, on n'a pas travaillé sur le critère de la distance entre mère et fille, un lien qui fonctionnait bien dans le tissu villageois, mais qui échoue dans les barres de HLM. On se trouve là devant la question des vieux, de leur solitude et de leur coût. Ces questions interrogent à plusieurs titres. Les urbanistes s'acharnent sur l'étalement urbain : mais c'est ce que les gens veulent ! Un endroit intime, au grand air. Au cœur de ce processus se trouve la mobilité, dans la journée ou la semaine. Plus la ville est grande, plus on part longtemps. Mais aussi : plus la ville est grande, plus elle investit dans le culturel... et plus les nouvelles générations ne partent plus. Paris, dont 54 % des habitants vivent seuls, est une ville d'étudiants, de veuves et de célibataires. Au périurbain d'accueillir les familles. Pour comprendre la ville, il faut comprendre qu'elle s'est généralisée, qu'elle est partout, parfois dense, parfois diffuse. Les agriculteurs sont à une heure d'une ville, et les Français les plus mobiles sont les femmes d'agriculteurs, qui vont en ville chercher des revenus financiers. En même temps, on constate l'ouverture vers la mer et les fleuves, vers l'aquatique. Marseille aujourd'hui se littoralise, l'intérieur se perd. Le modèle opposant rural et urbain ne sert plus qu'aux élus, pour se faire élire, dans un modèle social construit sur la ruralité. La révolution française a partagé les terres et les sols, mis fin aux forêts, enraciné la République dans les campagnes, avec pour symbole la gerbe de blé et pour effet de bloquer la montée d'une classe ouvrière. Après la guerre de 1914-1918, on disait encore que le paysan français avait battu l'ouvrier allemand. Le soldat, l' élu local, le chef de famille : c'était notre modèle – c'est aussi celui du front national, ancré dans la construction d'un mythe : « nous sommes tous des fils de paysans ». Cette république enracinée dans le sol donne des communes, pas des villes.

La nature est dans la ville

Cette France de 1870 explose en 1930, quand on a autant d'urbains que de ruraux, et mène aux « chemises vertes » et à « *la terre ne ment pas* ». Le gaullisme se débarrassera de ce modèle, en faisant passer le nombre d'agriculteurs de trois millions à trois cent mille. Pourtant, l'agriculture est un champ majeur pour l'avenir de nos sociétés : la perspective de neuf milliards d'hommes pose la question alimentaire, les énergies renouvelables relèvent du monde agricole... On a fait entrer la nature dans la ville. L'écologie politique demande que l'on regarde les cartes, et de lire le territoire dans la transversalité de la question de la nature, en concurrence avec le tourisme.

Ce rapport à la nature détermine une façon d'habiter qui va distribuer les emplois : en termes d'emploi, 40 % des personnes s'occupent du corps des autres (45 % dans les pays scandinaves), 10 % travaillent le sol, 17 % fabriquent des objets, 33 % font de la logistique. Et si l'on reconnaît le travail des femmes, on arrive largement aux 45 % de travailleuses parmi les travailleurs. La question, en France, n'est donc pas de « revenir comme avant » : il ne peut y avoir de retour en arrière. Mais personne non plus ne dit ce que la France doit faire dans la mondialisation...

////////////////////////////////////

Éléments de débat

S'il n'y a plus de paysans, qui produit l'alimentation ?

On doit sacrifier la terre agricole, indépendamment des paysans, à qui appartiennent 50 % du sol. Mais ce n'est pas eux qui reprendront l'agriculture. L'agriculteur ne tire que partiellement ses revenus de l'agriculture ; il peut exporter des savoir-faire. La question foncière est centrale. Le foncier et l'alimentation, qui écrasent les milieux populaires, seront déterminants pour l'élévation des revenus.

Le pouvoir est à la surface, pas aux populations...

65 % des actifs ne travaillent pas où ils votent. Notre démocratie est celle du sommeil, ce qui est terrible pour le développement économique, pour les plus pauvres et les plus fragiles. Les élus sont des gestionnaires de la nuit. Les populations désormais sont des flux, pas des stocks, et ces flux doivent être porteurs d'un projet politique. Il ne suffit pas de former les enfants, il faut construire la population, à travers le logement, les élites sociales, les relations mères-filles, etc. Le décalage politique est total : la carte démocratique est basée sur une géographie morte.

////////////////////////////////////

Les âges de la vie

Pierre-Henri Tavoillot, professeur de Philosophie (Paris IV)

À côté des tensions entre générations et des projections démographiques et économiques sur le vieillissement des sociétés, il est utile de prendre le temps d'une réflexion philosophique sur les âges de la vie, leur signification dans notre expérience, et la façon dont ils s'articulent.

Les retraités affluent sur le littoral, les plus jeunes sortent de moins en moins des villes : les plus vieux furent jeunes, les jeunes un jour seront vieux ! La France a été traversée de grands débats sociaux portant sur l'exténuation de la « police des âges ». Les âges sont des étapes, gérées par l'État à travers les politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la vieillesse – avec pour support central l'adulte. Dans cette grande fragmentation, on oublie que ce sont les mêmes personnes qui passent par toutes les étapes.

Brouillage des âges de la vie

Les âges de la vie se sont brouillés. Quand on est parent, on désire que les enfants soient en avance, qu'ils sortent donc de l'enfance de plus en plus tôt, mais aussi qu'ils soient adultes de plus en plus tard. Dans la vie professionnelle, on rencontre les catégories professionnelles de « junior » et « senior » : il est donc toujours trop tôt ou toujours trop tard pour travailler. Dans la vie publique, on devient majeur, en 1974, à dix-huit ans, alors qu'on n'est pas adulte ; et on prend sa retraite à soixante ans, quand on n'est pas encore vieux. Les catégories qui semblaient rythmer la vie sont bouleversées.

Plusieurs scénarios sont envisageables :



- Premier scénario : la disparition des âges de la vie, catégorie dont on pourrait se passer pour être femme fatale à sept ans ou teen-ager à quatre-vingt - l'âge rêvé comme meilleure part de tous les âges de la vie, en évitant le pire. Il existe des outils techniques permettant de donner réalité à ce scénario : ne jamais faire son âge. Il suffit d'ouvrir un magazine. Ce serait une mutation anthropologique.
- Deuxième scénario : nous vivons la lutte des âges, avec des conflits de générations. Les indices en sont la dette laissée aux générations futures, perçue comme maltraitance à enfants, et l'existence de la génération bénie de 68, qui aurait tout eu en mangeant le pain de deux générations. Cette lutte des âges annoncerait des conflits, ce dont témoigne, en raison de la dépendance, l'arbitrage fait en faveur des vieux contre les jeunes.

Ces deux scénarios sont plausibles, mais ne suffisent pas à expliquer la totalité de notre société. Ils s'accordent sur un point : la crise inédite de l'âge adulte, qui serait le troisième scénario, avec une reconfiguration des âges sur laquelle asseoir une politique.

Qu'est-ce qu'un adulte ?

Quelle définition donner de l'adulte ? En 1896, Léon Bourgeois disait : « *Un adulte, c'est un père de famille, un soldat, un citoyen* ». Où l'on voit que les femmes ne sont pas adultes. L'âge adulte, c'est l'âge viril... La plus grande révolution de notre société, c'est que les femmes soient devenues des adultes comme les autres : il est certain que bénéficier de 100 % d'adultes d'un seul coup en modifie la définition. De nouveaux âges de la vie sont apparus : l'adolescence, interminable, qui grignote en amont l'âge adulte. Et puis l'âge de la retraite, où on est âgé sans être vieux, où l'on peut voyager, suivre des conférences, mener une nouvelle vie. Entre adolescence interminable et retraite, ce serait l'âge adulte, où il faut tout faire : travailler, s'occuper des enfants et des parents, être performant... On pourrait dire qu'un adulte, c'est quelqu'un qui n'a jamais le temps.

L'anthropologie culturelle nous enseigne que traditionnellement, on doit faire ce que l'on a toujours fait : la société est structurée par son passé, et dans cette perspective, un individu n'a qu'à vieillir, c'est là le but de sa vie. Par contre, nos sociétés sont structurées par l'avenir : vieillir n'a alors aucun sens, tout le sens est accaparé par l'enfance et la jeunesse. L'adulte est déjà un vieux, un mort, d'emblée dépassé : seule la jeunesse porte l'avenir. On dit régulièrement qu'en Afrique, les vieux sont respectés. Mais qui irait vieillir en Afrique ?

Cette crise des âges désigne-t-elle une disparition ou une reconfiguration ? Les seuils n'ont pas disparu, contrairement aux rites de passage. Le seuil essentiel reste le même, celui de l'autonomie affective et financière, mais moins rigide, réversible. Freud définissait l'adulte comme étant celui qui est capable d'aimer et de travailler. Avant, entrer dans un âge de la vie, c'était comme d'endosser un uniforme, tandis que maintenant on entre dans l'âge adulte sans l'être totalement, avec des manques, avec des chemins à parcourir ; c'est un horizon qui s'éloigne au fur et à mesure qu'on en approche, qui suscite le désir de l'être toujours et la déception de ne l'être jamais. Quand on demande aux gens « quand êtes-vous devenu adulte ? », la réponse vient toujours sous forme d'une histoire, du récit d'une expérience, ce qui tendrait à prouver que les âges seraient des chapitres d'une vie, qu'ils résideraient dans l'individu, pas dans la société.

Quels caractères sont communs à toute définition de l'âge adulte ? L'expérience par rapport au monde, la responsabilité par rapport aux autres, l'autonomie pour soi-même. Pain béni pour le philosophe ! L'expérimentation constitue la jeunesse, et a besoin de s'armer. On expérimente les jobs, les liaisons, les limites. L'adulte serait celui qui a suffisamment expérimenté pour faire face à ce qui est nouveau. À un moment, même si c'est par l'échec, on y bascule. La responsabilité, s'il s'agit d'être responsable de ses actes, même un enfant y arrive. On doit entendre la responsabilité autrement : responsable

« pour ». L'âge adulte, c'est compter pour les autres, les enfants, les étudiants, les collègues de travail. Avec l'autonomie, autrement appelée authenticité, on se demande comment s'élargir quand on a cessé de grandir. Elle désigne le premier jour du reste de la vie.

Quelles sont les personnes les plus admirées ? Jacques Chirac, Yannick Noah, sœur Emmanuelle... Que des vieux, qui sont hors compétition. Joseph Schumpeter le disait déjà : il faut du hors marché pour que le marché marche.

Pour une politique des âges

Quid alors d'une politique des âges de la vie ? Peut-on se passer de considérations existentielles ? Le but de cette politique, c'est le devoir d'une société de produire et protéger des adultes. La politique de l'enfance, très consensuelle, se focalise sur la protection de l'enfance, et produit des législations parfois terrifiantes : pique-nique collectif impossible à cause de la rupture de la chaîne du froid, par exemple. Protéger l'enfance, c'est aussi l'empêcher de grandir. Toute éducation suppose des risques : ne faudrait-il pas inventer un droit au risque opposable ? Pour la politique de la dépendance et de la vieillesse, on raisonne en termes financiers et de structures. On meurt seul. 70 % des Français meurent à l'hôpital, mais ils sont 100 % à vouloir mourir chez eux. Quels dispositifs envisager ? Plus d'établissements spécialisés, plus de maisons de retraite, ou d'autres dispositifs qui ne couperaient pas les gens de leur histoire ? Une politique des âges, du berceau au tombeau, ferait un formidable programme politique.

//

Éléments de débat

Revoir la segmentation des âges, c'est remettre en cause notre schéma de pensée sur le temps à consacrer au travail et sur les ressources à consacrer à sa vie.

Globalement, le schéma est le suivant : trente ans de formation, trente ans de travail, trente ans de retraite. On pourrait imaginer la formation tout au long de la vie, l'activité tout au long de la vie, la retraite tout au long de la vie. Prendre des années de retraite tout au long de la vie, pour souffler : la Suède l'a expérimenté. C'est aussi un moyen de changer le regard sur le travail.

//



Commerce et consommation

Philippe Moatti, professeur à l'Université Paris-Diderot, directeur de recherche au Credoc

Le modèle de l'hypermarché a-t-il vécu ? La notion de proximité a-t-elle trouvé un sens nouveau ? Les nouvelles générations consomment-elles plus « éthique » et moins « jetable » ? Comment les opérateurs de la distribution et du commerce abordent-ils ces transformations ? Quelles en sont les conséquences sur l'organisation commerciale ? Et sur les territoires ?

Vivre, que l'on soit jeune ou vieux, c'est aussi consommer, et le commerce n'est sans doute pas un sujet aussi trivial qu'il paraît ! « Révolution commerciale » : le commerce connaît des transformations importantes. Les grands magasins – les Trois Quartiers en 1931, le Bon Marché en 1852⁴ – avaient en d'autres temps sorti le commerce de la boutique. Les années 30 avaient vu l'émergence en France des magasins populaires (Uniprix, Prisunic, Monoprix...), les années 60 celle de la grande distribution⁵, cette dernière révolution commerciale étant dictée par le fordisme, la production en masse de biens de consommation et l'heure de gloire de la « société moderne ». La classe moyenne invente de nouveaux modes de vie, veut faire ses courses autrement, accède au confort matériel. Le déploiement spatial des grandes surfaces se fait conformément au zonage des espaces : le commerce se concentre.

Le produit comme solution

Aujourd'hui, pour les mêmes raisons, un nouvel épisode met les hypermarchés en porte-à-faux. Post-fordisme, poids des actifs immatériels, économie de l'immatériel poussent au développement de relations de service. On vend des produits, mais surtout des solutions, ce qui est aux antipodes de la grande distribution, dont le métier est plus fondé sur la puissance que sur la compétence, et dont le défi est de devenir post-fordienne. Ces évolutions s'appuient toujours sur une technologie-clef : hier l'automobile, aujourd'hui les technologies de l'information, qui vont bien au-delà du commerce électronique. Le passage d'une société de classes à une société de personnes a poussé loin le processus d'individualisation d'une classe moyenne hétérogène, fragmentée, qui voit le triomphe de l'individu, dont le niveau de vie augmente au fil de petits accroissements du pouvoir d'achat (de 1960 à 2010, la consommation par habitant a été multipliée par trois). Les besoins de base sont couverts, la consommation a de nouvelles fonctions, elle se tertiarise. Les ressorts de l'acte d'achat se déplacent : on achète pour des motifs plus immatériels.

Nouvelles valeurs et commerce de précision

Le consommateur fait valoir de nouvelles valeurs :

- l'individualisme : chacun veut un produit qui lui ressemble, demande de la variété, veut montrer sa volonté de puissance où une relation dominant-dominé est mal vécue : c'est le « client-roi », reconnu comme individu.
- l'hédonisme : les grandes idéologies reculent, l'individu se construit dans un monde turbulent, a besoin de vivre dans l'instant, rejette la contrainte. Le terme de « plaisir » revient sans cesse.

⁴ Avec la pertinence qu'autorise la littérature, le grand magasin d'Émile Zola s'appelle « Au Bonheur des dames » (1883).

⁵ On pourra consulter le rapport d'information de la commission de la production et des échanges sur l'évolution de la distribution, <http://www.assemblee-nationale.fr/legislatures/11/pdf/rap-info/i2072-1.pdf>

- la rassurance : elle peut passer par la consommation, avec l'engouement pour les thèmes de la proximité, de la tradition. Le petit commerçant - le « gentil arabe » ou le « gentil chinois » - est sympathique.

- la reliance : l'individu reste un animal social. Le retour du collectif s'effectue sous la forme du collectif choisi, à géométrie variable. Les marques vont savoir exploiter cette demande de communauté.

- la défiance, exacerbée en France, à l'encontre des institutions, de la grande distribution. Les consommateurs sont toujours sur leurs gardes. Mais c'est fatigant de vivre dans la défiance.

Cette révolution commerciale a connu deux temps : à la fin des années 80, premier temps, où le secteur est bien maîtrisé par les acteurs qui le dominent. Un deuxième temps, hypothétique, adresse quelques signaux d'une orientation vers un commerce de précision.

Le secteur pense encore « produit », mais pourrait partir du client pour aller au produit, ce qui exige une bonne connaissance des clients. Les technologies sont utiles (codes-barres, cartes de fidélité...) et alimentent des bases de données qui fournissent de l'information. La distribution comprend l'hétérogénéité des clients, qui sont des personnes et non des porte-monnaie, comprend le poids de la dimension symbolique. L'hypermarché s'adresse à tous, mais on voit apparaître des enseignes qui jouent la segmentation et la différenciation en identifiant une cible et en construisant un concept commercial susceptible d'atteindre cette cible. Dans le secteur alimentaire sont apparus plusieurs concepts : le hard-discount (qui met en avant le prix mais atteint ses limites), le commerce engagé, l'alimentation « bien-être », la praticité, la vente directe et les circuits courts, l'exotisme, l'ethnique, l'alimentation-plaisir – concepts qui mettent à mal l'hypermarché. Le commerce s'engage dans une politique de marques, à travers le look du magasin, l'idée du « fun-shopping », le marketing relationnel.

Dans un second temps apparaît un modèle serviciel. On achète un produit parce qu'on le pense utile, en anticipant sur les effets utiles de ce produit désirable. On achète pour le plaisir d'acheter, pour le « fun » ou pour la satisfaction de réaliser de bonnes affaires. Un produit va contribuer à résoudre un problème : pourquoi alors ne pas anticiper, parler directement des effets utiles. À la limite, on peut oublier le produit pour proposer une solution. Du coup, la relation avec le client s'élargit. Il faut, en tout premier lieu, informer. Je ne sais rien de la pomme que j'achète, encore moins de l'imprimante : Casino répond en indiquant l'indice carbone du produit, Leroy merlin en affichant un niveau de rapport qualité-prix. Il faut aussi aider le consommateur à extraire les effets utiles, former le client : on a l'exemple de l'i-phone personnalisé. Il faut assister le client : n'importe quelle tablette de chocolat présente le numéro de téléphone du service « consommateurs » à même de lui fournir des recettes, Leroy Merlin propose une carte d'assistance. Enfin, il faut garantir l'effet utile : Ikea garantit vingt-cinq ans quelques meubles.

Ces impératifs peuvent aller loin : pour assurer la continuité du service, Wilkinson propose un abonnement aux lames de rasoir, vendant plus un service qu'un produit. Aux États-Unis, Amazone vend, sur abonnement, de l'alimentaire. Pour vendre une solution à un problème, sont nécessaires le diagnostic, l'intégration de produits et de biens, l'installation ou l'assemblage, la production de la solution, l'organisation de la remontée d'information et éventuellement la correction. Tout ceci existe : Lapeyre, Ikea, Leroy Merlin sont dans cette logique, de même que Nestlé avec Nespresso, Michelin avec One Way, EDF avec l'offre Bleu ciel... Tout change : la relation au client, ce que l'on vend, le magasin... C'est toute la géographie du commerce qui peut en être bouleversée.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

N'est-on pas face à un idéal d'asservissement du client, faisant abstraction de la réalité ? On a sous les yeux l'exemple des banques, qui en dépit de tous leurs efforts, n'ont jamais réussi à redresser une image négative. Les consommateurs ne sont pas dupes de l'optimisation de la rentabilité.

Les entreprises ont besoin de gagner de l'argent, et les consommateurs évoluent. Les choses se feront par compromis. Pour trouver de la croissance, en l'assurant sur la qualité plus que sur la quantité, le modèle serviciel est une des solutions. il conduira probablement à modifier le droit de la consommation.

////////////////////////////////////

////////////////////////////////////

« Dans le facteur temps, il faut repérer l'instantanéité : être partout en même temps. Avec l'abolition des distances, on est passé des priorités à l'urgence : une limite a été touchée, nous redécouvrons le temps. Le long terme est oublié, même dans la sphère politique. Le phénomène d'accélération rend difficile de parler du moyen et du long termes. Mais attention, la société civile n'est pas seulement manipulable... »

« L'essentiel serait de dépasser l'opposition entre individuel et collectif, pour calmer le jeu, éviter tensions et affrontements. On doit recréer un imaginaire collectif où le « je » trouve sa place, où l'on puisse dire aussi que l'autre est indispensable. Le vrai enjeu, c'est de construire un nouveau modèle, que la société elle-même le construise correctement. »

« Nous ne savons pas ce que nous construisons : nous sommes au début de quelque chose qui commence. Deux grands cycles se sont achevés : la domination de l'occident, le communisme. L'Europe ? Mais quelle est la culture nationale de l'Europe ? On a cru que c'était la France qui s'agrandissait, et on se retrouve avec une culture de protection par l'État national... »

« La question n'est pas de conquérir des places supplémentaires, ni de grandir, mais de passer à l'âge adulte, de passer de l'extensif à l'intensif. »

////////////////////////////////////

La production de l'espace et sa représentation

Frédéric Gilli, chercheur à Sciences Po, directeur associé de l'agence Campana Eleb Sablic

Emmanuel Berthier, délégué à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Les modes d'occupation de l'espace et la répartition des activités ont changé. L'armature urbaine, qui proposait une représentation rassurante de la hiérarchie des villes et des campagnes est très largement bouleversée par les mobilités et les nomadismes en tous genres. Les territoires sont toujours plus poreux, toujours plus traversés de flux, toujours plus interdépendants. Ce séminaire propose deux approches de la production des territoires : une lecture des tendances récentes : transformations du rapport de l'économie à l'espace, transformation du rapport des populations à l'espace, territorialisation des enjeux de développement durable ; une lecture plus prospective, nourrie de la démarche conduite par la DATAR « territoires 2040 » qui mettra en discussion les « scénarios » d'évolution pour certains systèmes territoriaux.

Fascination de l'atlas... et des jeux de cartes ! Du plan de quartier à la mappemonde, l'espace est-il autre chose que sa représentation, ses contours, ses couleurs, ses hachures, les flèches qui le traversent et les points qui se posent ? Des lieux, des mouvements, des échelles, des traces, des recompositions qu'il s'agit de saisir : entre art et science, les cartes sont le territoire, son histoire, son devenir. Les cartes auront accompagné les deux journées de ce séminaire consacré à la production de l'espace.

L'avantage métropolitain ?

Ludovic Halbert, chercheur CNRS à l'Université Paris-Est – Latts

Comment caractériser le « moment métropolitain » que nous semblons vivre aujourd'hui ? S'agit-il d'un nouveau terme pour parler des grandes villes et de leur poids dans les économies et les sociétés ? Ou bien s'agit-il d'un phénomène entièrement nouveau, lié à la fois à la mondialisation, aux transformations du système productif et aux stratégies de localisation des entreprises et des ménages ? Ce phénomène est-il durable ? Quels en sont les avantages et les limites ?

Premier espace sollicité : la métropole, sans statut administratif, mais présente partout. Vit-on un moment métropolitain nouveau ? Le processus de métropolisation est-il différent du processus d'urbanisation ? En 2007, 50 % de la population mondiale est urbaine : il s'agit d'une dynamique générale de grande amplitude. On voit apparaître les mégapoles (plus de huit millions d'habitants). Ce qui caractérise la métropole, ce sont les espaces urbains de grande taille, c'est une économie d'agglomération, c'est un lieu où s'inscrivent des circulations de grande portée.

La métropole attire, exporte, échange : les gens, les capitaux, les biens, la culture. Elle concentre les richesses et les ressources. Mais la taille ne suffit pas à caractériser une métropole, toutes les mégapoles ne sont pas des métropoles : Kinshasa, mégapole s'il en est, n'est pas métropolisée. À l'inverse, Philadelphie, sans être une mégapole, est une métropole. Le seuil reste variable, selon les régions : en Asie, une métropole aura de cinq à huit millions d'habitants, en Amérique trois millions, en Europe un million.



Définir la métropole

Si la définition de la métropole réside dans la capacité à capter des flux, concentrer des richesses et entretenir des relations de longue portée, rien de bien nouveau : la Rome antique a organisé des circulations de grande portée, de même que les villes hanséatiques, au cœur de l'économie-monde ; ou Londres, métropole dans le Commonwealth. Par contre, l'intensité du processus est inédite, l'ensemble des territoires est concerné par une hypermobilité qui affecte la société de manière fondamentale.

Les grands facteurs et mécanismes du processus de métropolisation sont perceptibles dans le titre d'un ouvrage de Jean Ollivro : « *L'Homme à toutes vitesses. De la lenteur homogène à la rapidité différenciée* »⁶. Premier facteur, l'évolution technique des manières de se déplacer : à chaque accélération, les villes les plus importantes sont renforcées. Deuxième facteur, les évolutions politiques : les régulations redéfinies par les États renforcent les facilités de circulation des biens, des capitaux, des idées, mais aussi des personnes. Troisième facteur : les organisations, qui ont réalisé une révolution culturelle et se projettent, qu'elles relèvent de l'industrie ou du secteur associatif, à grande échelle, avec des diasporas d'émigration ou des diasporas scientifiques. Hommes et activités se concentrent selon un mécanisme décrit par la nouvelle géographie économique⁷ : les coûts de la mobilité sont déterminants. Cette économie d'agglomération contribue à la métropolisation.

Reste à savoir si ces processus affectent tous les territoires, y compris les territoires ruraux. À l'échelle mondiale, les richesses se concentrent dans un réseau – l'archipel métropolitain – de métropoles connectées entre elles, en Asie, en Amérique, en Europe. Elles étaient trois dans les années trente, elles sont plus d'une quarantaine aujourd'hui, grands centres de commandement et grands centres financiers, auxquelles on peut ajouter des villes comme Bangalore, qui, sans être un centre financier assure la circulation des capitaux et des activités. Les métropoles globales réorganisent le monde en profondeur. Non que les États ne comptent pas, mais les pratiques concernées sont liées aux métropoles, pas aux États.

Les territoires nationaux sont affectés : l'ensemble du système urbain français voit ses dynamiques amplifiées, avec une concentration des hommes et des activités dans les régions métropolitaines : la région parisienne, mais aussi Lyon, Aix-Marseille, Lille, qui commencent à se métropoliser, de même que certains centres urbains des échanges européens ou de la rive méditerranéenne. Grenoble, par exemple, est bien intégrée dans les circulations mondiales. Dans les régions urbaines, on constate des recompositions spatiales majeures. La ville monocentrique est dépassée par la mise en place de régions métropolitaines étendues. Par exemple, Paris : où s'arrête la région métropolitaine ?

Les effets métropolitains

Ces phénomènes s'accompagnent d'une modification des formes urbaines, avec l'étalement urbain, l'extension urbaine dans son aire fonctionnelle, le renforcement des polarités. La zone dense est toujours prisée par les ménages et les activités... quand ils en ont les moyens.

Au-delà des importantes ressources mobilisées, les infrastructures donnent aux métropoles l'avantage d'être bien placées pour aller chercher ailleurs des ressources. Cet avantage économique peut d'ailleurs poser problème : les points de PIB supplémentaires ne garantissent pas une amélioration homogène du niveau de vie. Un moteur de croissance économique n'est pas obligatoirement un moteur de développement économique.

En matière de bilan social, la métropole peut donc accroître les inégalités, favorisant les

⁶ Presses universitaires de Rennes, 2000,

⁷ cf Paul Krugman - http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Krugman

plus favorisés, mais dans une société reposant sur des classes pauvres de plus en plus nombreuses, avec une extrême richesse et une extrême pauvreté. Ce bilan social est le plus souvent lisible dans sa forme spatiale, avec au centre les « bobos », en banlieues les classes moyennes, et en périphérie les populations les plus modestes. C'est dans les métropoles que se réinvente le contrat social, la manière de vivre ensemble. C'est là que se mènent les luttes sociales, avec des tensions fortes et des difficultés à déboucher sur des formes de démocratie représentative. La mise en place de gouvernements métropolitains ne va pas de soi : l'État n'y tient pas, les collectivités territoriales ne veulent pas se diluer, et les individus sont attachés à leur collectivité de base.

Le processus de métropolisation va-t-il durer ? Les marges de manœuvre existent, et les collectivités savent mobiliser les ressources que l'on ne trouve pas ailleurs. Pour autant, il serait discutable de penser que les métropoles seraient tentées d'une sécession d'avec les territoires nationaux. On assistera plutôt à une interconnexion des territoires métropolitains.

Mondialisation et territoires : vers un monde lisse ou un monde rugueux ?

Frédéric Gilli

Que produit la mondialisation dans les territoires et comment pouvons-nous nous en représenter les impacts ? Certains considèrent que la mondialisation produit un monde lisse, où tous les territoires se valent et se ressemblent, dès lors qu'ils sont connectés. D'autres au contraire insistent sur les aspérités et les grumeaux : métropoles, grands hubs mondiaux, attracteurs touristiques. Entre uniformisation et spécificité, comment les territoires européens s'inscrivent-ils dans la mondialisation ? Comment sont-ils impactés par le tournant de la croissance verte ?



Le monde serait-il devenu plat ? Chacun est localisé dans un espace physique, celui où il vit, celui où il travaille, avec des réseaux et des systèmes technologiques. Mais en étant à portée d'un clic de souris, le monde devient plat, la géographie disparaît. Ou est-il devenu hérissé, avec des endroits vides d'activité, et d'autres qui les concentrent ? Plat, rond, hérissé, en réseau : question de représentation et d'échelle.

Affaire de représentations et d'échelles

Le même monde, par exemple celui de la croissance démographique, prend différentes figures susceptibles d'induire des discours différents, des analyses différentes.

Contextualiser les représentations

La contextualisation des représentations est fondamentale dans l'établissement des politiques publiques : toutes les zones urbaines sensibles (ZUS) ne s'intègrent pas de la même manière dans leur contexte historique et géographique, appelant la mise en œuvre d'outils qui ne seront pas tous semblables. Les territoires de Grigny, Clichy-sous-Bois, Nanterre et du 10^e arrondissement de Paris ne se sont pas constitués selon les mêmes schémas, les politiques à mettre en œuvre exigent des analyses qui vont au-delà

de la seule définition des ZUS. Contre l'image d'une région parisienne monocentrique, la carte peut faire valoir une région au polycentrisme hiérarchisé : un centre dominant, mais d'autres centres de vie qui eux-mêmes polarisent les territoires autour d'eux. Si ce qui fait la métropole, c'est la diversité – logements, bureaux, cinémas, universités... - comment identifier les zones qui font la puissance de la métropole ? Selon les critères adoptés, les géographies diffèrent, et si on superpose les critères, la carte devient illisible. Dès lors, quelles analyses complémentaires faut-il sélectionner, et pour quelles décisions ? Quels indicateurs sont les bons ? Si l'on veut, par exemple, comprendre la productivité d'un territoire, quel critère de richesse faut-il retenir ? La valeur ajoutée par habitant ? La contribution du taux d'activité au PIB ? Faut-il sortir de la population considérée les inactifs et les chômeurs ? Faut-il tenir compte des redistributions et de la circulation invisible des richesses ? La surproductivité de l'Île-de-France est aussi le résultat de la formation dispensée dans les régions... Et si la région concentre les richesses produites, elle n'en développe pas pour autant l'emploi. Quant à l'économie résidentielle, elle est nettement inférieure à ce qu'elle devrait être : les habitants vont consommer ailleurs. On peut avancer que le PIB de l'Île-de-France est fictif, en raison de la concentration de sièges sociaux. Paris importe la valeur ajoutée en rapatriant les profits des multinationales : cette valeur ajoutée, où a-t-elle été produite ? Un « PIB » départemental a-t-il un sens ? Il est devenu impossible de se représenter de manière fiable les lieux où se créent les richesses. Dans une société sédentaire, on a des territoires et des « gouvernements ». Dans une société de mobilité, on a encore des lieux, mais quelle est la gouvernance ?

L'expertise mise en débat

Le système de décision se heurte au problème de l'expertise, qui autrefois n'était pas contrariée, mais se voit aujourd'hui mise en débat généralisé, avec des offres différentes dessinant des solutions différentes. Les structures sont incertaines : aujourd'hui Paris est une des grandes capitales économiques, mais ces dernières, dans vingt ans, auront bougé. Les sièges sociaux pourront se localiser ailleurs, et Paris pourrait échouer dans ses relations à la Chine et à l'Inde... Les systèmes d'organisation des métropoles sont indécis : aucune métropole n'a vécu plus de cinq cents ans.

Dans ces réorganisations, les activités elles-mêmes vont changer, sans que l'on puisse en préciser les limites, les échelles, la temporalité. La construction d'un territoire « mutable » pouvant changer de fonctions demande une logique des fonctions élargie, de passer d'une logique séquentielle à une séquence processuelle. Pour multiplier les usages finaux, il faudra ouvrir l'espace des contraintes, ouvrir la discussion dès la définition de la stratégie – ce qu'aucune institution ne permet aujourd'hui. Les modes d'organisation politique sont-ils à réinventer ?



Éléments de débat

Comment se donner les moyens d'actualiser nos systèmes politiques ? Le maillage républicain fonctionnait sur le modèle de la sédentarité. Devrons-nous nous habituer à différencier des gouvernements selon l'échelle ? Nous installer dans l'instabilité ? Ce qui renvoie à un modèle politique qui n'est pas le nôtre. Le paradoxe des territoires fluides, c'est qu'ils sont de plus en plus différenciés.

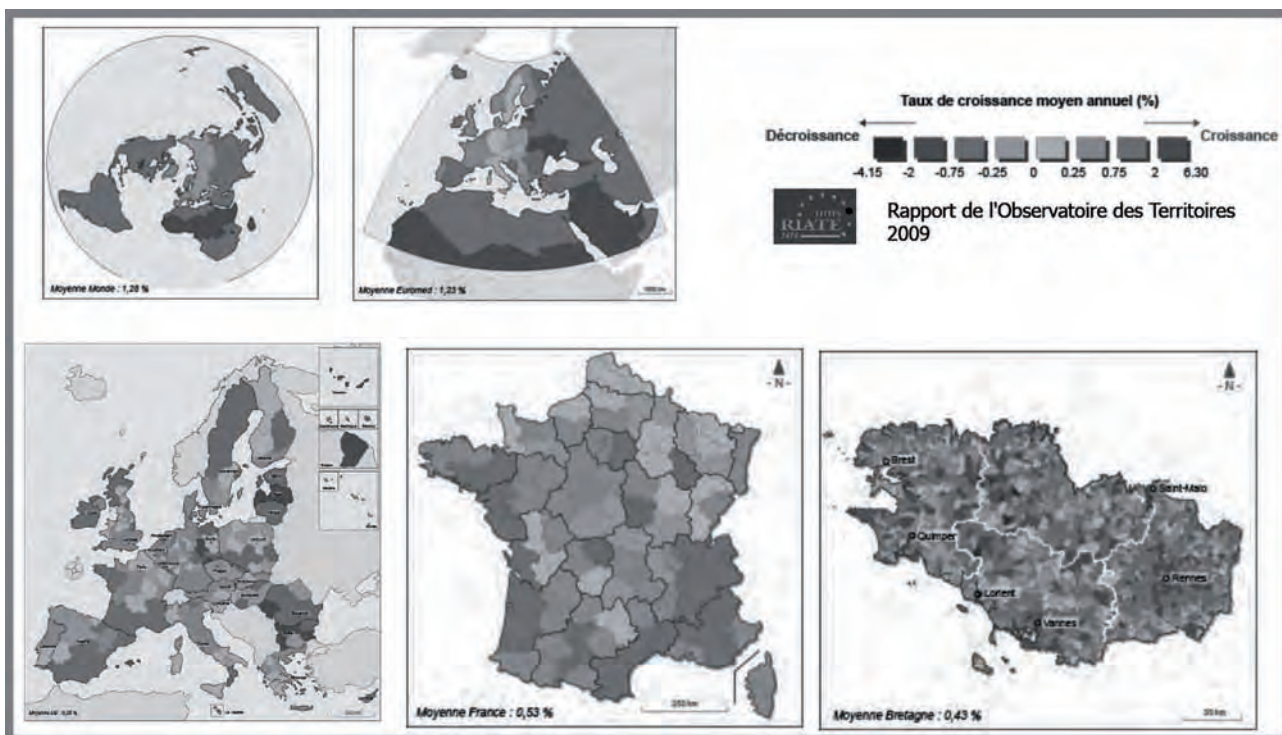
Les « pôles métropolitains » ne sont en effet pas institutionnellement équipés. Mais la concurrence n'est pas le seul moteur, la complémentarité joue aussi. Les emplois de production s'essouffent, mais la tertiarisation n'est pas exclusive : l'industrie, à travers les fonctions de distribution, de recyclage, de conception, de gestion, se maintient. Certaines métropoles verraient bien la mise en place de « coalitions de croissance » rassemblant élus et élites économiques : un régime urbain élitiste ? Mais qui peut laisser place aux mobilisations collectives et inclure la société civile au sens large.

Dans ce contexte, la réforme fiscale a-t-elle un sens ?

La question est de savoir sur quoi taxer les entreprises : sur la valeur ajoutée, les mètres carrés, le nombre de salariés ? À qui doivent revenir les taxes ? À la commune, à l'agglomération ? Nous sommes à l'orée d'une refonte du système de taxation jusqu'à présent lié à l'organisation des territoires. On voit que la solidarité financière entre territoires a des limites, et qu'il est difficile, pour une collectivité, de faire porter les investissements sur une autre localité. Les formes légales et juridiques font défaut, les formes d'action aussi.



La nécessité de contextualiser : l'importance des échelles





Démographie et environnement : vote vert et vie au vert

Hervé le Bras, directeur d'études à l'EHESS

Ceux qui votent vert ne vivent généralement pas au vert ; et ceux qui « vivent au vert » ne sont pas aujourd'hui les plus fervents partisans de l'écologie politique. Comment l'analyse démographique nous permet-elle d'éclairer ces contradictions ? Quelles en sont les tendances prévisibles ? Quelles hypothèses ces observations suggèrent-elles pour les politiques publiques ?

Métropole, ville-mère : et la terre-mère, appelée aussi campagne ou zone rurale, qu'en est-il ? Qui vit au vert ? Vivre au vert et voter vert : quel recouvrement ou quel divorce ? Un passage par la démographie des espaces de vie et le cycle de vie des ménages dans l'espace s'impose.

Premier indicateur : la fécondité. La Mayenne a 2,23 enfants par femme, le Limousin 1,77. Le nord et le nord-ouest sont plus féconds que le sud-ouest, différence observée depuis 1921. Si l'on regarde à une échelle plus fine, mais en lissant la carte, la fécondité des 36 600 communes, il apparaît que les centres des villes sont moins féconds, ce qui est vrai dans l'ouest, mais aussi dans le sud, ce qui est en rapport avec le cycle de vie. La population jeune, de 20 à 24 ans, est au centre des villes : donc, les autres sont ailleurs. La population de 60 à 74 ans dessine la figure inverse : dans les grandes agglomérations, la proportion de personnes âgées est faible. Entre les deux, la population de 30 à 49 ans, quand se construisent les familles, a quitté le centre des villes. Un parcours se dessine, qui tient à la demande d'espace. Ce n'est pas aux mœurs que tient la fécondité, mais à l'anticipation des familles qui s'éloignent pour disposer d'un espace plus vaste, montrant par là une rationalité dans la manière dont se constituent les familles : la fécondité française n'est pas un hasard. D'une certaine manière, le baby-boom d'après-guerre n'est pas achevé. Le modèle de la famille avec deux enfants a perduré, de manière étonnante, avec une tendance au repli sur la famille, sur la citadelle familiale – ce qui est un signe de méfiance à l'encontre de la société.

Un retournement a eu lieu autour de l'année 2000. Entre 1999 et 2006, les communes dont la population a le plus augmenté sont les communes rurales. Ce mouvement n'avait pas été anticipé. Les gens sont demandeurs d'espace, mais aussi d'isolement : on ne veut plus voir le voisin.

Vote vert, vote des villes

L'étagement des âges de la vie dans l'espace se double d'un étagement des catégories sociales. Le XIX^e siècle avait établi la mixité sociale dans les immeubles et dans les villes. Maintenant, dans le centre des villes résident les cadres et les professions libérales. Les professions intermédiaires sont un peu à côté de l'agglomération, les employés un peu plus loin, les ouvriers encore plus. Les ouvriers sont devenus périphériques. Pour de nombreuses raisons, les entreprises ont décentralisé leurs ateliers. Dans le nord, les ouvriers ont été dispersés, dans le sud, c'est plutôt les artisans et les commerçants. Ouvriers, artisans et commerçants sont les catégories les plus fréquentes dans le monde rural, avec une attitude paradoxale à l'égard de la nature : ils votent beaucoup moins écologiste. En 1995, le vote pour Dominique Voynet était un vote des villes et des périphéries urbaines, de même que le vote pour Noël Mamère en 2002. À comparer les votes en faveur des écologistes et les votes pour le CPNT (Chasse, pêche, nature, traditions), on voit clairement que le vote écologiste concerne les villes. On a là un divorce problématique, qui mériterait réflexion.



Éléments de débat

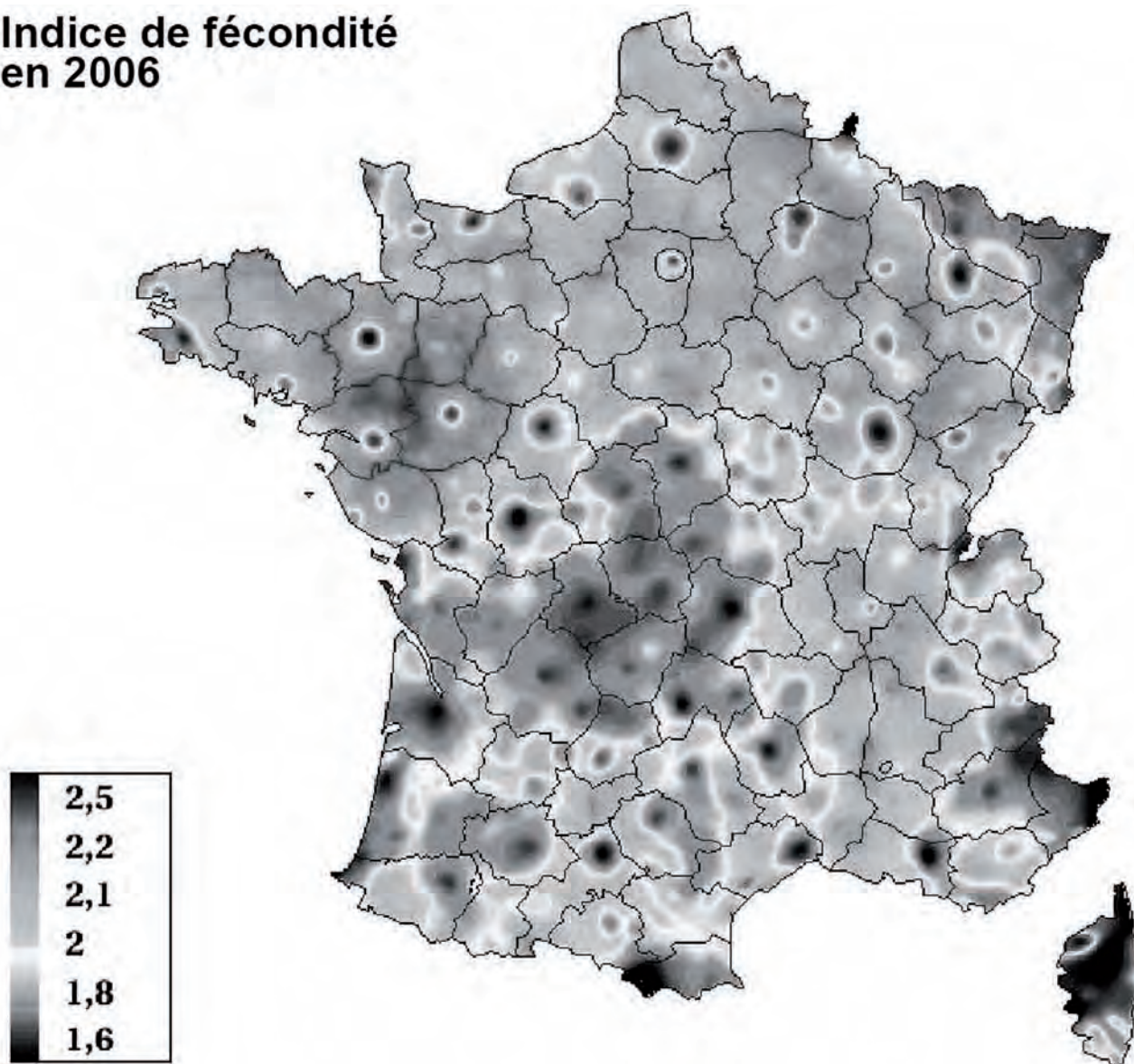
Territoires et cycles de vie : parle-t-on de stocks ou de flux ? Que gère-t-on ? Du point de vue des stratégies politiques, ce n'est pas la même chose. On peut avoir des territoires, par exemple les zones urbaines sensibles, qui soient des lieux d'accueil de personnes à un moment de leur trajectoire, mais qui n'y restent pas : comment intégrer les biographies ?

La question est centrale. On a des flux et des stocks. Dans le sud-ouest, on a en effet un « stock » de personnes âgées, tandis que les 40-49 ans sont dans un flux. Mais le système statistique français n'est pas adapté au besoin de saisir ces phénomènes.

On sait tout de même que les migrations ne sont pas liées à l'emploi : le plus fort taux de migrations affecte le sud-ouest, là où justement on trouve le moins d'emplois. La variable de l'âge reste la plus discriminante.



Indice de fécondité en 2006





Dynamique des territoires français et développement durable : enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Odile Bovar, conseillère responsable de l'Observatoire des territoires, Datar

Les dynamiques territoriales françaises sont influencées par le rôle croissant des interdépendances entre territoires. La prise en compte de nouveaux éléments d'analyse dans une perspective synthétique, mêlant logiques économiques, sociales et environnementales, comme l'affirmation des enjeux d'échelle européenne enrichit également la compréhension des transformations en cours.

Les cartes mettent en récit et en images les grandes mutations mondiales comme les événements plus menus qui affectent les territoires. Elles permettent aussi d'évaluer, de l'intérieur, les enjeux du présent des territoires, et les relations qu'ils entretiennent : c'est ce que propose l'Observatoire des territoires de la Datar⁸, qui note un rééquilibrage des régions en faveur du Sud et de l'Ouest, une production très concentrée sur quelques régions, des disparités de PIB réduites par les systèmes redistributifs, mais aussi la persistance d'inégalités à des échelles plus fines.

La France compte pour 16 % dans le PIB européen, avec l'Île-de-France en tête de classement, devant la Lombardie. Rhône-Alpes, deuxième région française, est septième européenne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, troisième, est quinzième européenne. Ces trois régions, si on y ajoute le Nord-Pas-de-Calais, représentent 50 % du PIB national. Sur le plan démographique, la France se distingue : l'accroissement de sa population résulte d'un taux de fécondité important, tandis que cet accroissement, dans les autres pays européens, est essentiellement dû à l'immigration (la population européenne est passée de 400 millions d'habitants en 1960 à 500 millions en 2008). C'est de ces deux dynamiques que résulte le PIB par habitant.

Production, démographie : la lecture de la dynamique des territoires passe aussi par une analyse des migrations : le solde migratoire est négatif dans toutes les régions du nord, mais en région parisienne, le solde, bien que négatif, montre que la région reste attractive pour les jeunes. Le croisement des données montre que les régions dont la population croît sont aussi celles qui disposent de la meilleure dynamique d'activité. Lire en même temps PIB, emploi et taux d'activité permet d'avoir une idée du positionnement des régions et de leur capacité à mobiliser la main d'œuvre. Certaines régions, avant la crise, ont pu produire de l'emploi, mais sur des activités à moindre valeur ajoutée. Les premiers effets de la crise apparaissent paradoxaux : en Champagne-Ardenne, dans le Limousin, le niveau d'emploi baisse sans que le taux de chômage soit impacté. Ce sont le plus souvent les régions le plus en recul qui ont été affectées par la crise. Quelles régions vont persister dans la crise, quelles régions vont rebondir ? Répondre à cette question est tempérée par l'ampleur du système de redistribution, qui resserre les écarts entre régions.

La question du développement durable

Envisager les territoires sous l'angle du développement durable demande à prendre quelque distance par rapport au seul PIB. La compétitivité n'est pas le seul critère, on peut lui adjoindre le « bien-être ». Le potentiel humain et la capacité à développer de l'emploi stratégique ne sont pas seulement des éléments de contexte. Les facteurs de durabilité

⁸ <http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/>

sont aussi bien les capacités d'adaptation que les modes de production, la lutte contre le changement climatique, les modes de transport ou la préservation des ressources naturelles. Les cartes représentant les prélèvements en eau montrent des déséquilibres structurels ; le changement climatique apparaît sur les cartes représentant, depuis cent ans, le niveau des inondations ; les populations exposées au bruit routier au-delà de 63 dB représentent 1,3 million de personnes ; les accès aux services, aux collèges, aux hôpitaux, aux supermarchés sont inégaux ; certains départements sont plus impactés que d'autres par le vieillissement... Les politiques publiques doivent tenir compte de l'ensemble de ces facteurs, et en particulier veiller à la formation : les jeunes de vingt à vingt-quatre ans n'ayant pas terminé de formation initiale sont au nombre de cinq cent mille, représentant 13,7 % de leur classe d'âge (les jeunes diplômés représentent, eux, 35 % de la classe d'âge vingt-quatre – trente-cinq ans).



Éléments de débat

Les territoires vus comme des perdants d'un point de vue peuvent être regardés comme vivant dans le bien-être d'un autre point de vue...

Le PIB par habitant ne montre pas grand-chose. Il est souhaitable de proposer une vision de l'hétérogénéité des modèles de développement, et que chaque territoire puisse choisir le levier sur lequel travailler.

Il existe une diversité de modèles de développement : on a tendance à effectuer un classement. N'est-ce pas un ravage absolu ? Pourquoi classer les territoires en fonction des centres, des métropoles ? N'aurait-on pas intérêt à mettre en valeur les différents systèmes territoriaux, leurs points forts et leurs points faibles du point de vue du développement durable ?





Prospective, méthode, échelles et représentations

Stéphane Cordobès, conseiller responsable de la prospective, de la veille, des études, des publications, Datar

Karine Hurel, chargée de mission intelligence spatiale et prospective, Datar

L'exercice engagé par la DATAR en 2009, intitulé « Territoires 2040 » s'inscrit dans l'histoire de la prospective territoriale, tout en marquant plusieurs inflexions. La première inflexion réside dans une volonté de changer les représentations de l'espace hexagonal en raisonnant plutôt « systèmes » et « fonctions » que catégories spatiales traditionnelles (urbain, rural, etc.). La deuxième inflexion porte sur l'usage des scénarios : Territoire 2040 ne propose pas trois scénarios (le noir, le rose et le gris), mais suggère des stratégies pour les différents systèmes territoriaux en fonction de futurs possibles. L'exercice de prospective est donc renouvelé : plutôt qu'une lecture unitaire du territoire, on propose des logiques d'articulation des différents systèmes ; plutôt qu'un scénario souhaitable, on propose des scénarios plausibles et jouables, portant sur la robustesse des territoires et leur capacité à réagir à ce qui est, par définition, imprévisible.

Les systèmes économiques territoriaux sont interdépendants, et l'un des enjeux de la prospective est de construire des représentations nouvelles des territoires, de repérer les liens entre les territoires et les fonctions, que le regard prospectif permet de remettre « à plat » : il s'agit de voir comment les systèmes se déforment, jouent les uns avec les autres.

La pratique prospective a une histoire déjà longue : c'est dans les années cinquante, dans une France en reconstruction, qu'elle s'investit dans l'aménagement du territoire, sous l'autorité de Gaston Berger, grand commis de l'État, industriel et philosophe. Partant de l'idée qu'il faut avoir vue sur le futur, il pose trois postulats :

- un postulat constructiviste – que fait-on du futur ? – qui est une affirmation de liberté et de construction possible ;
- le postulat que le futur est pluriel, et que l'on peut penser les futurs possibles ;
- le postulat que les futurs sont incertains, ce qui justifie la prospective.

La Grande-Bretagne, de ce point de vue, est en avance sur la France, et annonce un mode de réflexion nécessairement interdisciplinaire, porté par les décideurs et les penseurs.

La prospective en son histoire

Créée en 1963, la DATAR se saisit de cette nouvelle discipline, et établit, en 1970 une carte du scénario de l'inacceptable, un scénario-repoussoir à visée collective destiné à faire peur (cf Jean-François Gravier et le Désert français⁹). Puis, jusque dans les années quatre-vingt dix, la prospective est minorée, jusqu'à l'exercice du Livre blanc du bassin parisien¹⁰, qui suit une autre logique, celle d'un scénario incitatif où l'on doit travailler et penser collectivement, en mobilisant la notion de débat public. En 1993 apparaît une nouvelle logique, celle de la recomposition des territoires selon trois types de systèmes urbains : le système urbain métropolitain, le système à polarisation multiple, le système urbain en milieu rural. Avec la décentralisation, les territoires se développent, et c'est dans les

9 http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois_Gravier

10 <http://www.senat.fr/rap/r02-241/r02-24116.html>, et http://www.google.fr/url?sa=t&source=web&cd=3&ved=0CCYQFjAC&url=http%3A%2F%2Fgilli.ensae.net%2Fppt%2FBP.ppt&rct=j&q=Livre%20blanc%20du%20bassin%20parisien%20&ei=XB7ATcPXAYWyhAeonrW1BQ&usq=AFQjCNEBfmv81vDyV6w8qnZFow8oA0PwQ&sig2=mmLB3MBgoCF_FNUJPM-T-A&cad=rja

« La prospective est une démarche globale, interdisciplinaire qui a pour mission de rendre compte de la situation passée et présente, de formuler les questions clés du devenir, de repérer et de dessiner les futurs possibles, de les confronter avec les buts que s'assignent ceux à qui elle s'adresse et avec les contraintes existantes de suggérer les procédures et les actions appropriées pour transformer celles-ci en projets collectifs, pour permettre aux décideurs de choisir en connaissance de cause »

collectivités territoriales que s'élabore la prospective, avec quelques exercices qui font date : ceux qui concernent le Pays basque et le Limousin. Cette appropriation par les territoires transforme les méthodes et pousse à l'émergence d'une véritable ingénierie. En 1999, *France 2020, Mettre les territoires en mouvement*, propose le scénario du polycentrisme maillé, qui propose une armature urbaine équilibrée : ce sera la dernière tentative pour déboucher sur une vision globale du territoire national¹¹. Avec *Territoires 2030*, en 2009, l'approche est plus modeste : les territoires sont considérés comme des centres de ressources appelant à des exercices de prospective thématiques.

De la prospective à la stratégie

Territoires 2040 se traduit par un travail sur les systèmes spatiaux, consistant à imaginer des évolutions des territoires et des solutions alternatives, à évaluer ce qu'il convient de mettre en œuvre. Plus de deux cents personnes, élus, universitaires, experts, sont attachés à ce travail de production d'analyses et de scénarios. Dans une deuxième phase, qui reste à affiner, il faudra passer de la prospective à la stratégie. C'est là qu'il faudra discuter avec les acteurs territoriaux et mener la concertation publique, c'est-à-dire associer toutes les parties prenantes et qu'elles disent comment s'approprier les scénarios. La réflexion stratégique proprement dite sera menée en 2012, avec une visée opérationnelle, puisqu'en 2014 seront proposés de nouveaux financements européens. La démarche s'appuie sur trois présupposés : les territoires seront opérateurs de changement et auront un rôle essentiel ; les représentations sont des concepts opératoires ; les images sont les supports pour mieux expliquer et faire comprendre, elles sont des modes de pensée et de diffusion.

Comment se représente-t-on les territoires en France ? L'opposition est nette entre l'Assemblée et le Sénat, entre une représentation du monde rural écrasé par les villes et une représentation des espaces ruraux dynamiques, innovants, etc. Les cartes montrent pourtant une croissance de la population rurale (+ 4 %), et une croissance encore plus forte de la population urbaine. Les territoires sont dépassés par l'urbanisation et les mobilités. La montée en puissance des réseaux est un paradoxe au cœur de l'aménagement. Il n'est qu'à regarder la carte des pôles de compétitivité : la logique de proximité y est mise à mal. La question qui se pose est alors celle de l'aménagement des territoires en réseaux, à travers l'invention d'un nouveau concept : le système spatial, une configuration dont les lieux, les acteurs, les structures sont en relation dans une même logique fonctionnelle.

Sept systèmes possibles

Avec l'approche en système, on combine (ou on mélange comme on voudra) du géographique et du fonctionnel, du social, de l'économie et de l'environnement.

Par exemple, on distingue deux approches du fait métropolitain :

- Les grands systèmes métropolitains dans leur dimension d'ouverture et de capacité à développer des relations de longue portée ;
- Les très grandes villes dans leur capacité à construire les compromis entre les groupes sociaux (répartition des richesses, droits sociaux, activité et condition de travail) et à construire les compromis entre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

On propose deux approches nouvelles d'espaces classiques :

- plutôt que de « villes moyennes » on préfère parler de villes intermédiaire, parce qu'on désigne non pas la taille mais la fonction « d'intermédiation » entre des fonctions métropolitaines et des espaces ruraux ; dès lors on s'interroge sur le devenir de ces fonctions d'intermédiation qui ne seront plus nécessairement accrochées à la

¹¹ <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article42&revue=1>

présence des services de l'Etat.

- plutôt que de parler d'espaces ruraux, on parle de « systèmes à faible densité », parce que le rural est incertain (quand on est dans le massif pyrénéen désert, est-on dans le « rural » ? et quand on est dans la Beauce agricole industrielle, est-on dans le « rural » ? La question est celle de la capacité des acteurs de ces territoires à faible densité de construire les liens internes et externes qui leur permettent d'occuper des places spécifiques dans des réseaux territoriaux plus vastes.

Enfin, on propose trois approches plus fonctionnelles, en ce sens qu'elles traversent différents types d'espaces :

- Les systèmes industriels et leur mode d'inscription dans l'espace local, européen et mondial ;
- Les systèmes de portes et de flux et leur capacité à « capter », distribuer et faire circuler les personnes, les biens, l'information, les capitaux, les services ;
- Les systèmes d'économie présentielle/résidentielle et leur capacité à générer de l'activité, à faire circuler le revenu, à irriguer différents territoires.



Éléments de débat

Peut-on faire de la prospective au fil de l'eau ? Est-ce qu'on ne sort pas d'une logique volontariste ? Quels sont les modèles souhaitables et souhaités ?

Il faut différencier la manière de poser les problèmes et la manière d'y répondre. Il est vrai que si un scénario apparaît souhaitable, on va se focaliser sur lui. Mais les enjeux ne sont pas les mêmes selon les scénarios ou les échelles. Ce qui est en jeu dans cette approche, c'est de ne pas choisir un scénario a priori, de ne pas s'attacher à un seul scénario territorial.

Pourquoi les cartes s'arrêtent-elles toujours aux frontières ?

Simplement pour des raisons statistiques : les données font défaut, et les sources diverses ne recouvrent pas les mêmes périmètres.

Que fait-on du « produit intérieur doux » du Québec ?

Les groupes de travail de Territoires 2040 auront à définir les indicateurs pertinents. La mise en place de nouveaux indicateurs peut être l'occasion de passer commande de nouvelles statistiques.

Comment les territoires vont-ils être associés à ces démarches ?

Au sein des groupes de travail, les acteurs territoriaux nourrissent la réflexion, proposent des complémentarités.



Prospective des systèmes productifs

Gilles Le Blanc, professeur d'économie à l'École nationale supérieure des mines de Paris et directeur au CERNA (Centre d'économie industrielle de l'École des mines de Paris)



Le regard prospectif sur les systèmes productifs et particulièrement les systèmes industriels oscille entre le fatalisme (ils sont condamnés du fait des coûts de production, du manque d'innovation et d'un maillage trop lâche) et l'hyperl volontarisme (la France a un avenir industriel, voyez nos multinationales et voyez nos pôles de compétitivité). Une prospective réaliste passe par une appréciation plus nuancée de l'appareil productif, de ses enjeux de localisation et de sa capacité à se transformer, particulièrement face aux différentes dimensions de la croissance verte.

Pour envisager les futurs possibles de l'industrie, il faut tenir compte de ce qui est absent du débat : la dimension géographique. La question est peu explorée, elle est présente dans les politiques publiques, les discours, les pratiques des chercheurs, mais le croisement entre politique industrielle et géographie est absent. Elle est traitée à travers deux représentations : le discours des « 3d » - désindustrialisation, délocalisation, déclin, et celles d'entreprises dont la taille déborde les territoires et se situent en dehors de l'action publique. On trouve des études de cas, sur les bassins industriels, sur les entreprises, sur des secteurs. On trouve aussi des études historiques, par exemple sur ce qui s'est passé à Toulouse dans l'après-guerre. On trouve enfin des approches agrégées, concernant un territoire entier.

Il faut en priorité définir l'objet dont on parle. La vision de l'industrie est encore déterminée par l'industrie manufacturière, alors qu'on doit avoir une approche plus large incluant d'autres secteurs, comme l'énergie, l'agro-alimentaire, mais aussi le logiciel, le cinéma, le tourisme... La difficulté est de disposer de statistiques : les classifications sont héritées des années 1946-1947 et sont conformes au découpage d'origine, avec ses branches, « biens de consommation », « biens d'équipement », « industrie automobile » et « biens intermédiaires », qui recouvrent presque la moitié de l'industrie actuelle, presque invisible.

Le fait industriel

Le fait industriel apparaît tout d'abord à travers deux vecteurs : l'emploi et la valeur ajoutée. En 2009, l'industrie représente en France 12 % de la valeur ajoutée, et est en recul permanent depuis 1975, où elle représentait 25 % de la valeur ajoutée (elle n'a jamais dépassé 27,5 %). L'industrie n'a jamais été dominante : en 1900, l'agriculture représentait 80 % de la valeur ajoutée, aujourd'hui ce sont les services. Chiffres que l'on peut interpréter de deux manières : soit on produit moins, soient les prix évoluent de manière différente. Le poids de l'industrie est relativement stable depuis 1980, et s'alourdit en même temps que le PIB. On produit aujourd'hui deux fois plus de biens qu'il y a vingt-cinq ans. L'emploi industriel représente de 13 à 14 % de l'emploi total. Mais le système productif investit beaucoup, et les entreprises industrielles représentent 80 % du total de la recherche et développement des entreprises. Les fonctions du monde industriel se modifient selon le comportement des acteurs : on externalise de plus en plus de nombreuses fonctions, la comptabilité, les finances, la recherche et développement, la formation. La gamme des externalisations est très large. Avec, pour conséquence, que les emplois associés à ces fonctions sortent du périmètre industriel. En vingt ans, une partie de la valeur ajoutée est captée par le secteur des services marchands aux entreprises.

L'image courante veut que l'industrie soit le monde des ouvriers, des OS. Mais aujourd'hui, le nombre d'ouvriers sans qualification est inférieur à celui des cadres (13,5 % contre 16 %). Par contre, la non-qualification pèse lourd (40 %) dans les services marchands aux entreprises, où l'investissement est puissant. Soutenir l'investissement dans l'industrie uniquement, c'est rater la moitié du paysage.

On manque de représentations des acteurs du monde industriel. L'industrie, est-ce l'usine ? Mais aujourd'hui l'industrie n'a plus de caractère de concentration extrême : trois sites industriels seulement comptent plus de dix mille personnes (Airbus, PSA et Michelin, qui ont entre dix et douze mille salariés).

On voit donc qu'il faut radicalement changer les représentations sur l'industrie, qui n'est plus ni les ouvriers, ni les usines, ni l'investissement.

Tissu industriel ou territoire industriel ?

Peut-on parler de polarisations géographiques et sectorielles ? On constate un décalage entre emploi et valeur ajoutée : leurs intensités ne sont pas alignées. En Allemagne, l'industrie représente 20 % de l'emploi, mais 25 % de la valeur ajoutée, avec des productions innovantes et des produits de marques. Les localisations géographiques peuvent être liées à des secteurs, mais aussi au caractère innovant de l'industrie : on est dans le relatif local, qui ouvre sur la question : que sont le tissu industriel ou un territoire industriel ?

L'industrie française est peu spécialisée, avec trente-neuf secteurs industriels actifs. Peu de régions ont des spécialisations marquées. L'Allemagne, l'Italie, le Japon, sont très présents dans certains secteurs, absents dans d'autres : leur indice de spécialisation est élevé. Les images de l'industrie dans chaque pays sont très différentes.

En France, avec cet héritage du passé, peut-on dire ce que sera l'avenir ? Quelles dynamiques vont émerger ? Il va falloir comprendre sur quoi repose l'organisation des flux, dont il faut comprendre les ressorts. Il va aussi falloir travailler sur les nouvelles demandes, standardiser les produits pour bénéficier d'économies d'échelle, automatiser, mettre en place une logique d'abaissement des coûts. La logique industrielle, c'est de banaliser les biens de luxe innovants. Le tourisme, les loisirs, les services à la personne sont aujourd'hui des biens de luxe. C'est à l'industrie de proposer ces services à tous et cette proposition inclut la croissance verte.

Dessiner des scénarios

Quels scénarios dessiner ? Ils sont au nombre de quatre, chacun tirant un fil particulier, de manière cohérente : un scénario de « reconstruction cohérente verte », un scénario « effervescent », un scénario des « citadelles » et un scénario « d'alter industrialisation ». Premier scénario : c'est celui d'une recomposition autour d'une demande environnementale, de santé, centrée sur le vieillissement de la population. C'est une logique de croissance classique, mais sans réponse automatique : les réponses pourront être multiples, indépendantes les unes des autres, sans normes préalables, et à tester – quitte à prendre des risques. Il s'agira d'expérimenter, de valider, de labelliser, à l'échelle d'un territoire qui partagera des démarches communes.

Dans le deuxième scénario, on prend à rebours la formule de « l'entreprise sans usine » : « salarié sans entreprise », en considérant que les formes d'entreprises pour un débouché sont temporaires. L'organisation pourra se centrer sur les compétences des salariés, autour de l'idée de réseau et d'entrepreneuriat. Les enjeux de ce scénario sont contrastés : l'investissement efficace est facteur de succès, mais aussi facteur de mobilité accrue. Tout cela sera à animer localement, et pose la question des relations de travail.

Le troisième scénario se joue dans la continuité des tendances actuelles, avec un risque de disparition des acteurs petits et moyens, et une forte concentration sur un territoire. L'enjeu est de rester attractif, mondialement. Le problème pour les autres territoires est

celui de l'accès aux ressources industrielles.

Le dernier scénario est en rupture avec la logique de réduction géographique des espaces. D'autres acteurs émergent : les coopératives, les associations, avec une économie locale mettant en œuvre la solidarité, la qualité de la vie. Encore faut-il que ces acteurs soient viables.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Quelle est la légitimité de l'action publique dans le domaine industriel ?

Un des enjeux, c'est l'emploi. L'industrie détruit des emplois, elle a toujours détruit des emplois, et cet aspect quantitatif est difficile à saisir. Mais le salaire moyen dans l'industrie est plus élevé que dans les autres secteurs. Pour un emploi détruit, il faut en créer un et demi dans les services à la personne.

////////////////////////////////////

Indices de spécialisation productive 1995-2005

| Pays | Indice de spécialisation | | Variation |
|-------------|--------------------------|------|-----------|
| | 2005 | 1995 | |
| Japon | 1,57 | 1,31 | +20% |
| Italie | 1,65 | 1,44 | +15% |
| Allemagne | 1,66 | 1,30 | +27% |
| Royaume-Uni | 1,12 | 1,41 | -21% |
| Espagne | 1,18 | 1,13 | +5% |
| France | 0,91 | 0,93 | -2% |
| Etats-Unis | 0,97 | 0,94 | +3% |

Source : OCDE Structural Analysis (STAN) databases

2040 : quels scénarios pour l'espace rural ?

Philippe Perrier-Cornet, directeur de recherche à l'INRA

L'espace rural connaît une troisième grande transformation, après la révolution verte et la perte de population : il se repeuple, les économies rurales sont à nouveau en voie de diversification et l'interpellation environnementale le concerne à la fois comme espace productif et comme réservoir de ressources et de biens communs. Face à ces tendances lourdes, quelles sont les figures possibles, et souhaitables de l'évolution des espaces ruraux ?

Comprendre les mutations des espaces ruraux, élaborer des scénarios, en tirer des enseignements stratégiques : telle a été la démarche du groupe de travail sur les espaces ruraux et les nouvelles ruralités.

Les espaces ruraux connaissent, depuis trente ans, de profondes transformations : la relation entre ville et campagne a changé, passant d'une logique de flux productifs à une logique de flux de consommation. On est passé d'un espace monofonctionnel à un espace multifonctionnel, avec des conflits d'usage. On a vu l'émergence du périurbain, où vit désormais une majorité de la population, et qui ne vit qu'en interaction avec la ville.

Trois figures de la campagne en tensions

| | | |
|--|--|--|
| Campagne ressource | Campagne cadre de vie | Campagne nature |
| Le rural productif | Le rural résidentiel et récréatif | Les espaces ruraux comme espaces naturels |
| L'espace support d'activités économique | L'espace consommé L'économie résidentielle | L'espace réservé : conservation, préservation, prévention |

Le rural, la campagne, la nature

Trois figures de la campagne jouent en tension : la campagne-ressource, la campagne-cadre de vie, la campagne-nature. Elles sont en tension, avec des articulations entre elles. La production agricole est devenue une figure historique. La campagne-paysage rassemble le rural récréatif et le rural résidentiel, avec les emplois liés à la population et une économie résidentielle. La campagne-nature recouvre la figure du rural comme espace naturel, objectif, comme écosystème assurant la préservation des ressources. Les activités économiques relèvent de ces trois figures, dans les domaines des biens

privés, des biens mixtes privés-publics, des biens publics, avec parfois des conflits, mais aussi des complémentarités, entre biens privés et biens publics.

Mutations

L'agricole ne fait plus le rural : moins de 10 % des emplois ruraux sont agricoles, pour à peu près le même territoire. L'espace agricole ne s'est pas enrichi. En même temps, le rural reste plus ouvrier et industriel qu'on ne le pense, avec une main d'œuvre spécifique bénéficiant de la déconcentration des emplois industriels urbains.

On est passé de l'exode rural à l'exode urbain. L'exode rural existe toujours, mais est peu intense : 4 000 000 de personnes sont passées de la ville à l'espace rural, et seulement 1 800 000 du rural à la ville. Ce déséquilibre place l'économie résidentielle au cœur du monde rural. On est aussi passé des espèces aux espaces : alors que l'on protégeait les lieux et les espèces, on est passé à l'intégration. Alors que le rural s'organisait autour de l'agriculture, aujourd'hui les bassins de vie ruraux sont en grande majorité résidentiels ou touristiques. Un quart seulement de ces mille sept cents bassins sont des bassins industriels agro-alimentaires.

Prospective : facteurs d'incertitude et de rupture

Dans l'élaboration de scénarios prospectifs, il a fallu intégrer les hypothèses sur le devenir de la PAC et sur la possible délocalisation de l'industrie agro-alimentaire, se demander si les systèmes productifs locaux étaient redéployables. Quel coût social et écologique représente le désir de campagne ? Quel coût en infrastructures dispersées sur tout le territoire ? C'est un objet de controverse, qui pose aussi la question du droit de propriété et impose de tenir compte de ce que feront les villes. Quelle place tiendront la campagne et la nature dans les discours politiques ? Quelle perception en aura la société ?

Trois scénarios ont été construits, comme des histoires à raconter, sans être normatif.

- La campagne résidentielle généralisée : c'est le scénario des classes moyennes, où les ménages aménagent le territoire, dans la continuité des comportements passés. À terme, c'est le cadre de vie qui organise le rural. Ce scénario est subordonné à la poursuite des mobilités résidentielles et suppose que les classes moyennes continuent d'exister et ne sont pas précarisées. Il a besoin, également, d'un contexte international paisible. Conséquences de ce scénario : les campagnes sont de plus en plus peuplées et l'espace périurbain s'étend ; les tensions entre producteurs et résidents s'exacerbent, avec des pouvoirs locaux se rangeant du côté des résidents ; l'agriculture connaît des bouleversements profonds, avec des menaces fortes sur l'agriculture intensive, à délocaliser vers d'autres espaces ruraux. Dans cette hypothèse, les agglomérations restent ce qu'elles sont, la périurbanisation se généralise, et les campagnes peu fréquentées deviennent marginales. Quelle stratégie alors développer ? Quelle durabilité pourrait la caractériser ?
- Le scénario des aménageurs : les villes durables et le rural agroalimentaire. Le contexte global suppose le maintien du rôle de l'État, de l'Europe et d'une gouvernance centrale, avec une préoccupation environnementale forte dans la société. Les acteurs principaux sont les grandes agglomérations et les producteurs ruraux. La priorité devient la réhabilitation des banlieues, les transports en commun. Les grandes agglomérations doivent avoir les moyens d'être innovantes, pour que la ville s'étende comme ville, intégrant et densifiant la première périurbanisation. Ce recentrage sur les villes relève d'une politique nationale, donne une bonne marge de manœuvre aux activités productives dans le monde rural, accentue le contraste entre ville et campagne, opère une segmentation fonctionnelle des espaces. Tout ceci exige des agriculteurs qu'ils intègrent les préoccupations environnementales,

se mettent à une culture de précision certifiée éloignée de l'agriculture paysanne. L'agricole reprend la main, la campagne devient un cadre de vie secondaire. L'histoire, sur les mêmes bases, peut aussi conduire à l'affaiblissement des agriculteurs au profit de nouveaux acteurs marchands.

- Les campagnes industrielles et concurrentielles : c'est le scénario des « pays », du rural d'initiative locale, de la crise des grands ensembles et des grandes firmes. Les réseaux de PME sont prééminents, sur un mode alternatif efficace lié à des pouvoirs locaux forts. Les ruraux vivent et travaillent au pays, l'emploi rural progresse et donne lieu à des territoires plus ou moins spécialisés organisés en mosaïque. Les disparités régionales sont accentuées, avec des régions qui gagnent et d'autres qui perdent.

Et les campagnes délaissées ?

Pour l'équité et la cohésion sociale, les territoires ne suivront pas les mêmes trajectoires dans les trois scénarios. Dans le premier, les banlieues, devenues des ghettos, seront en crise. Dans le deuxième, la crise affectera la deuxième couronne de périurbanisation. Dans le troisième, ce sont les territoires inorganisés qui seront en crise. Dans tous les cas, de 20 à 25 % des espaces ruraux seront délaissés. Dans la tension entre désir de nature et dégradation environnementale, comment rendre le développement rural durable ? En ce qui concerne la ville, quelle place donnera-t-elle à la nature ? Les éco-quartiers sont-ils durables ? Le développement rural, aujourd'hui, s'appuie sur des conceptions assez peu claires, celles du développement agricole élargi, celle d'une spécificité des espaces ruraux comme composante du développement régional.



Éléments de débat

Quel scénario préférer ? Lequel est probable ?

Les trois projets sont porteurs d'agricultures différentes. Il ne sera pas possible de tout faire en même temps, ni de procéder par le mélange des scénarios. Le premier scénario a la préférence des Français, et il faudrait arrêter de stigmatiser cette préférence, qui est un fait. Il pose la question de la durabilité. Le deuxième scénario demande une gouvernance forte, et il est assez coûteux : des priorités devront être précisées. Le troisième scénario, apparemment improbable, est pourtant celui qui a marché en Italie...

Qu'en est-il du foncier, dans ces scénarios ?

Il est toujours possible de jouer sur la valeur du foncier. Mais ce qui est certain, c'est que les deux millions de Français qui ont fui la ville ne vont pas y revenir. Sans compter que l'installation d'étrangers dans les campagnes françaises n'est pas si rare : on peut imaginer, au niveau européen, une France bien placée pour accueillir des populations étrangères.



Prospective des systèmes résidentiels

Magali Talandier, maître de conférence à l'université Joseph Fourier de Grenoble UMR-Pacte

La notion d'économie résidentielle est devenue d'usage courant. On tend à l'opposer à l'économie productive, soit comme un palliatif (les territoires élaborent des stratégies de développement résidentiel faute d'opportunités productives), soit comme un risque (trop de développement résidentiel risque de tuer les systèmes productifs). Et si un regard prospectif permettait de sortir par le haut de ce système d'opposition entre productif et résidentiel ?



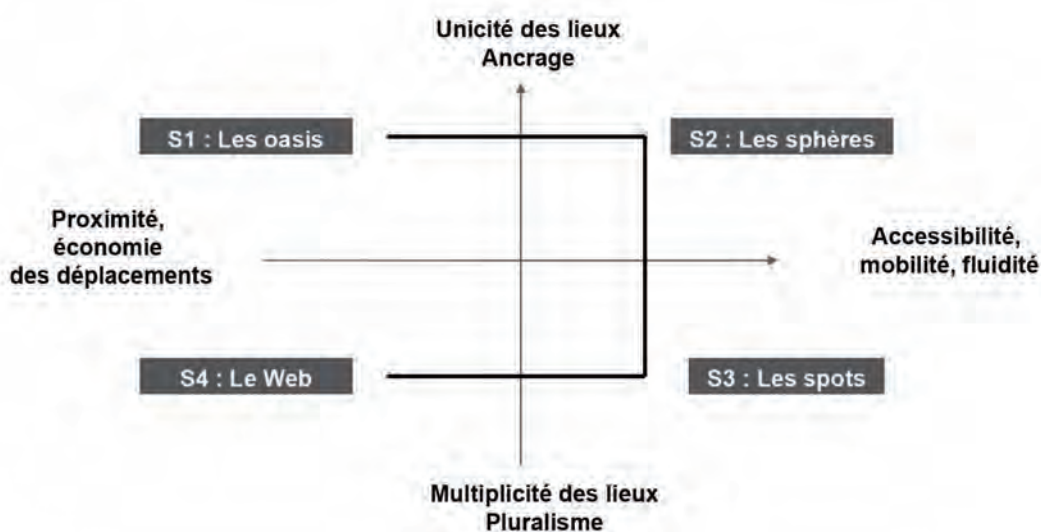
Que sont les territoires résidentiels et touristiques ? Des territoires ruraux ? Des espaces ruraux marginalisés, habités par une population aisée et des retraités ? Le processus de développement territorialisé est variable dans le temps, et demande une définition de l'économie résidentielle. Loin d'être opposées, économies productive et résidentielle sont interdépendantes. L'économie résidentielle n'est pas affaire de croyance : c'est un des moteurs du développement, qui a besoin d'une approche normative. L'enjeu majeur, c'est la métropolisation, l'accroissement des richesses des métropoles, le passage de la croissance au développement, qui ne va pas de soi.

La valeur ajoutée des entreprises revient, pour 22 %, aux territoires où ces entreprises sont implantées : la plus grande partie des richesses circule et irrigue l'ensemble des autres territoires, qui, pour avoir de la richesse, ont deux solutions : la créer ou la capter, à travers la redistribution publique et la mobilité des individus. Les mobilités se sont complexifiées, au point qu'un individu relève de plusieurs territoires. Les lieux de production et les lieux de consommation sont déconnectés, phénomène en augmentation depuis vingt ou trente ans.

Le cadre conceptuel est assez simple : l'économie locale recouvre deux secteurs, celui qui fait entrer des richesses (les revenus de base), et celui qui la fait circuler (le commerce, les services...). Le premier moteur, en France, des territoires, est le résidentiel : en moyenne 40 % des revenus du territoire (sans jamais tomber sous 20 %), alors que les revenus de la production représentent 25 %, de même que ceux de la redistribution.

Quatre scénarios compatibles

Qu'en sera-t-il en 2040 ? Comment vont évoluer les rapports spatio-fonctionnels ? Quatre scénarios peuvent être envisagés.



- Le scénario des oasis : on se déplace peu, la mobilité est une mobilité contrainte, l'ancrage dans le territoire est fort. C'est un scénario de villes denses. L'économie résidentielle disparaît et les flux de revenus sont faibles. La question sécuritaire est au premier plan : il va falloir protéger les agglomérations, installer des péages urbains, mettre en œuvre une gestion très planifiée. Ce scénario est apparu en même temps que la menace du changement climatique.
- Le scénario des sphères : l'ancrage dans des lieux s'accompagne de fortes mobilités et de juxtapositions fonctionnelles, avec des territoires dédiés à la résidence et marqués par les CSP, par l'âge des habitants : on a des sphères de vie, les individus circulent d'une sphère à l'autre. L'économie résidentielle se renforce, avec des spécialisations et des zones dédiées. L'enjeu, ici, est le sort des exclus et la gestion de l'arrière-pensée. Des formes de régulation devront limiter la concurrence entre gouvernements urbains : la coopération entre territoires est indispensable, avec une gestion forte des mobilités.
- Le scénario des spots : c'est le scénario de mise en réseaux de « hauts-lieux », celui des grandes métropoles où l'on peut tout faire. L'économie résidentielle devient moindre et est réservée à une élite. Il s'agit ici, dans une gouvernance faible, de poser l'enjeu de la citoyenneté.
- Le scénario du web : je ne bouge pas, mais je suis partout. Le concept même d'économie résidentielle devient obsolète. Les déplacements sont faibles, les biens et services sont hors sol, le territoire perd toute vocation fonctionnelle. Ce qui est en jeu, c'est la gestion des friches de l'ancien modèle, le rôle des opérateurs privés, la recréation de territoires.

Ces scénarios sont compatibles entre eux, on peut très bien en imaginer des mixtes. Ils interrogent tous la question de la plasticité des territoires.



Débat : enseignements et enjeux de la prospective

Des questions...

- Dans l'ensemble de ces scénarios, il est beaucoup question de métropolisation et de futurs possibles. Mais a-t-on pris en considération les limites de ressources et les crises récentes ?
- On voit « où » il est possible d'aller, on voit moins « comment » : ce développement industriel, économique, politique, est-il compatible avec la régulation européenne ? Qu'en est-il de la démocratie ?
- Comment se réalisera la synthèse de toutes ces propositions ? L'implication des décideurs et des acteurs est essentielle : comment vont-ils s'appropriier ces scénarios ? Quel débat sera organisé ?
- « Le monde fini commence » : est-ce que c'est bien compris ? On ne voit qu'une faible prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux ;
- Ne peut-on imaginer autre chose que la métropolisation ? Peut-on imaginer d'autres modèles, plus complexes, avec une gouvernance nouvelle ?
- Tous ces scénarios restent dans une France hexagonale, avec des outils dépassés, le PIB, le comptage des populations... Peut-on espérer d'autres indicateurs, qui, en particulier, tiendraient compte de la croissance verte ?

Stéphane Cordobès

Il est vrai que les données concernant le développement durable sont insuffisantes. Il est tout aussi vrai que la dimension sociale a été prise en compte dans d'autres groupes de travail. Certains des scénarios sont « verts », d'autres moins. Dans tous les scénarios, l'étalement urbain intervient comme notion transversale. Mais on bute sur la question de la gouvernance : il n'existe pas de dispositif pour réguler le périurbain, la situation est complexe et le jeu d'acteurs difficile à résoudre. La question sociale, dans les franges urbaines, peut devenir cruciale.

Sur les indicateurs : il faut en effet avancer...

Emmanuel Berthier

- En ce qui concerne l'Europe, la prospective a été tentée dans les années quatre-vingt-dix. Ce fut, intellectuellement, un exercice stimulant, mais sans résultats concrets.
- L'exercice Territoires 2040 va durer encore deux ans. Il doit aboutir à la mise au point d'une stratégie qui se dotera d'instruments. L'ambition est en 2011 de clore l'exercice prospectif, en 2012 de définir la stratégie, et fin 2013 de commencer à négocier avec l'Europe. Tous les enjeux seront retravaillés. En particulier, les cartes produites seront soumises à l'analyse critique. Il sera temps alors de passer à la phase de débat et de dialogue avec la population. Nous en sommes au début du processus.
- La question transfrontalière est sensible, et nous ferons des progrès. Un rapport parlementaire a été remis en juin 2010.
- Est-ce qu'en parlant de la métropolisation on survalorise l'économie ? Il est vrai que nous sommes confrontés à une faiblesse conceptuelle sur l'environnement. Il nous faut évoluer...



L'économie en mutation : nouveaux modèles de circulation et de production

Pierre Veltz, président directeur général de l'établissement public Paris-Saclay

Michel Savy, professeur des universités, économiste

Conversion écologique et énergétique, mais aussi révolution numérique, économie mondialisée de la connaissance, nouveaux équilibres (et déséquilibres) internationaux : même si elles relèvent de rhétoriques (et de politiques publiques) séparées, toutes ces dimensions se combinent étroitement dans la pratique ; elles dessinent un contexte de mutations profondes dans l'organisation des systèmes productifs et de leurs relations aux territoires. Le séminaire abordera cet immense sujet à travers quatre éclairages complémentaires : la logistique, les formes d'organisation des entreprises et du travail, l'économie de l'innovation et de la connaissance, les enjeux énergétiques et écologiques.

Croissance verte, conversion énergétique, économie verte sont liées à un ensemble d'autres processus, sans qu'il existe deux mondes, celui des affaires et celui des « mesures vertes », qui seraient à côté, en plus. Le vert, c'est aussi les « greentech », un business que s'approprie le monde économique. **Trois mutations principales sont à relever : les bouleversements géopolitiques mondiaux, le basculement du centre de gravité économique ; la révolution technologique autour du numérique qui n'en est qu'à ses débuts, et a déjà, en quelques années, changé aussi bien la notion même de géographie que les modes de vie ; la conversion écologique et énergétique. L'énergie demeure un sujet économique classique, et l'avènement du « pic oil » dépend non seulement de la géologie, mais aussi des conditions du marché. Le réchauffement climatique met le monde dans une position difficile et le place devant un impératif catégorique : il faut changer de modèle.**

Tout ceci s'interpénètre dans la complexité : ajouter du vert au système n'est pas la solution, d'autant que les ordres de grandeur sont divers. On peut s'interroger sur la manière d'isoler les immeubles haussmanniens, comme sur notre dépendance au pétrole. L'exemple de l'automobile montre qu'il s'agit de traiter plusieurs sujets à la fois : comment faire émerger de nouveaux modes de gestion et mieux optimiser les usages ? Faut-il avoir une perspective optimiste sur le parc de voitures électriques, qui ne représentera guère plus de 10 à 15 % du parc total ? La demande asiatique est gigantesque et reste un grand sujet. Le paramètre déterminant est en réalité l'âge moyen du stock. On pourrait imaginer, mais on ne le fait que très peu, un monde où l'on aurait moins besoin de déplacements, inventer quelque chose de nouveau dans les relations domicile – travail, organiser le travail de manière moins coûteuse en trajets, ce qui fait des smartgrids (réseaux intelligents) une question primordiale sur laquelle les USA travaillent intensément. Mais il ne faut pas se cacher la complexité, qui affecte la logistique, l'ossature des échanges mondiaux, l'entreprise et le travail, l'économie de la

connaissance et les technologies.

Logistique et développement durable

Michel Savy, Pierre Veltz, Antoine Frémont (géographe, chargé de mission RFF)

La logistique, dans ses dimensions mondiales (maritime, au premier chef), nationale et urbaine est un processus clé de la mondialisation. Profondément impactée par les TIC, enjeu majeur d'une économie décarbonée, l'organisation des chaînes logistiques est cruciale pour l'avenir et la compétitivité des territoires dans une économie où la circulation des biens matériels reste centrale.

L'ossature des échanges mondiaux

Parler de logistique, c'est moins parler des transports que du transfert modal, qui représente une grande marge de progrès. On est loin ici de l'immatériel : le ciment, à lui seul, est transporté à raison de cent kilos par jour et par personne, que ce soit en train, en camion ou sur des barges. Parler de logistique, c'est parler de flux et de lieux, de réseaux organisés autour de nœuds. C'est parler de production, question trop vite évacuée, comme celles du travail ou de l'usine...

Le transport maritime mérite une attention particulière : économie en mutation, il est le miroir de l'économie aussi bien à l'échelle locale que mondiale. Cette industrie participe aux mutations et se transforme en les accompagnant. Les chaînes logistiques sont une des clefs de la compétitivité des territoires, mais dans une perspective de développement durable, une question se pose : comment concilier les inconciliables ?

Spécialisation et réseaux

Le transport maritime se caractérise par la spécialisation du véhicule, avec les pétroliers, les ferrys, la conteneurisation, avec pour conséquence des gains de productivité dans la manutention. Les bateaux ne restent que quelques heures à quai, au maximum quelques jours. Ils restent, comme les avions, immobiles le moins de temps possible. L'augmentation de leur taille et la réduction des coûts des marchandises transportées a commencé dès les années 70, avec les *tankers*. Les capacités des porte-conteneurs sont passées de trois mille boîtes dans ces années-là à quatorze mille aujourd'hui. La date-clé se situe à la fin des années 80, quand les armateurs s'affranchissent de la norme « panamax » liée au canal de Panama. Les navires « *over panamax* » couvrent les deux courants commerciaux principaux, entre Asie de l'est et Europe, qui ne passent pas par le canal de Panama. Les porte-conteneurs sont devenus de gigantesques supermarchés transportant des boîtes qui contiennent tout ce que l'on veut, des décorations de Noël aux sacs à main, du matériel informatique aux piles électriques. Le coût du transport, dans le prix des marchandises, est devenu marginal, d'à peine quelques centimes. Même si le prix de l'énergie était multiplié par deux, l'incidence serait faible. Il s'agit d'une industrie d'une efficacité redoutable !

Ces évolutions se marquent également par la spécialisation des terminaux, et par des innovations dans les réseaux, avec la technique du « *hub* » : les nœuds du réseau sont de véritables pompes aspirantes et refoulantes du trafic, avec des concentrations du trafic en certains points du globe. Ces techniques ont été empruntées à la messagerie aérienne. Les nœuds du réseau sont des multiplicateurs des destinations, et l'on va vers un maillage global de la planète, et à une chaîne de transport de porte-à-porte grâce au conteneur, qui, sur terre, bénéficie de modes de transport densifiés : aux USA ont été mis

en circulation des trains à double empilage, et des barges circulent entre Rotterdam et Duisbourg. Les réseaux se globalisent, organisant le trafic mondial et local : à Algésiras, par exemple, se rencontrent les trafics est-ouest et nord-sud, avec des connexions entre les lignes, mais s'organise aussi un trafic de proximité en direction du Maghreb et de l'ouest de l'Atlantique. Les grands armements mondiaux sont désormais asiatiques et européens, ces derniers ayant connu une phase de décroissance avant de passer à une position dominante. Les Américains du nord ont abandonné le secteur. Ce qui vaut pour les armateurs vaut aussi pour la manutention, aux mains de grands opérateurs internationaux, qui en arrivent à racheter les terminaux de conteneurs : « Cosco a racheté le port du Pirée », entend-on... Le groupe danois A.P. Møller-Mærsk réalise une concentration verticale et horizontale, avec un conglomérat d'activités qui se spécialisent et des systèmes d'information de plus en plus performants. Tout ceci aboutit à une grande fiabilité du transport et une organisation, au niveau mondial, peu coûteuse, même si les transporteurs gèrent beaucoup d'aléas.

D'environ cinq cents millions de tonnes par an dans l'après-guerre, on est passé aujourd'hui à plus de huit milliards de tonnes. Le trafic pétrolier, dans cette croissance, a été déterminant. Les autres marchandises ont suivi, dans les années 80. À partir de 2002 a joué « l'effet chinois », avec la création d'un monde hyper polarisé où l'Asie est le moteur de la croissance. Le trafic intra-asiatique est important, alors que le déficit commercial de l'Amérique du Nord est abyssal : c'est à vide que les navires repartent d'Amérique du Nord et d'Europe vers l'Asie. Ou en transportant nos poubelles à des prix bradés. Le transport maritime amplifie encore l'effet de crise. Dans ce jeu, le Sud n'existe pas, la polarisation est essentiellement orientale, avec une Chine organisée autour de trois régions : la rivière des Perles à Hong Kong, le delta du Yang Tsé et le golfe de Bohai.

La logistique maritime

En quoi le transport maritime est-il un enjeu de compétitivité pour les territoires ? La volonté des États est d'utiliser le transport maritime comme outil de la machine d'exportation. Les États ont un rôle primordial. Chaque « dragon », la Chine en particulier, s'est doté de grands transporteurs maritimes, qui ont cassé les prix et remis en cause le système créé par les Occidentaux, au moment même où ces derniers se focalisaient sur les flottes soviétiques. Le résultat est que 90 % des navires en construction le sont en Asie, les Européens ne conservant que les paquebots. Quant à l'Afrique, c'est une terre de prédation où les opérateurs s'installent pour bénéficier d'effets de niche et peser sur les prix.

Depuis 1980, la part de marché des ports français décline. Il serait simpliste d'en renvoyer la faute aux dockers. On a assisté à une sorte de cannibalisation des trafics et à la polarisation sur quelques nœuds : Anvers et Rotterdam, situés sur l'axe Londres-plaine du Pô, sont les ports naturels de l'Europe, et ont mis en place des modes de transport massifiés vers l'hinterland, soit par des navettes ferroviaires, soit par les fleuves. Quelle est alors la capacité des ports français à réagir à cette polarisation ? Jusqu'où peut-on aller ? Les ports maritimes doivent s'intégrer dans la chaîne de transport des grands opérateurs. S'ils n'acceptent pas cette logique, ils entrent dans un processus de marginalisation. Et sur le plan social, ils doivent apporter de la valeur ajoutée aux populations : les ports sont aussi des zones industrielles, qui ont pris la crise de front. La question est de savoir comment faire pour ne pas transformer les ports en machines à faire de l'argent pour les opérateurs.

Ports et environnement

La question de l'environnement a été absente jusqu'en 1980. Mais l'ampleur des espaces portuaires est un vrai enjeu. L'estuaire de la Seine est une réserve importante d'espaces,

mais de plus en plus contraints. De même à Anvers ou Rotterdam. L'organisation de la chaîne de transport relève des opérateurs, mais les territoires portuaires doivent nécessairement être aménagés : des compromis sont à trouver entre opérateurs, pêcheurs, écologistes, touristes. Le challenge est de se mettre d'accord sur la forme de mondialisation souhaitable.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Le transport maritime a un coût réduit, mais qu'en est-il du coût du transport terrestre ?

En effet, l'équation du dernier kilomètre est difficile à résoudre. Transporter une boîte de Singapour à Rotterdam coûte mille euros, c'est-à-dire le même prix que son transport de Rotterdam à Paris.

Sait-on pourquoi Zeebrugge a dépassé Dunkerque ?

À Zeebrugge, on est chez les Flamands, et à Dunkerque, dont le port a été conçu dans les années 50/60 comme port d'État, avec Usinor et Sacilor, on regarde vers Paris. Par contre, Zeebrugge et Anvers sont complémentaires. Anvers a des capacités très contraintes, et les opérateurs se sont tournés vers Zeebrugge. MSC est à Anvers, Mærsk à Rotterdam ; les autres opérateurs se sont installés à Zeebrugge. Dunkerque est à l'écart de cette histoire... sauf à devenir flamand.

Qu'en est-il du transport maritime et de l'effet de serre ?

Le transport maritime représente 4 à 5 % du total des gaz à effet de serre. À Los Angeles, Mærsk branche ses navires sur l'électricité. On peut réduire la vitesse près des ports, voire changer de carburant. En réduisant de 10 % la vitesse des bateaux, on a réduit de 30 % leur consommation de carburant.

Les opérateurs mondiaux sont-ils intéressés par les ports fluviaux ?

Leur intérêt pour toute forme de transport massif est évident. Mais comment concevoir les fonctions adéquates d'un port intérieur ? Les ports en centre ville ont-ils une fonction marchande, ou s'inscrivent-ils dans la logique urbaine de résidentialisation, d'espaces verts, etc. ? C'est une question de gouvernance : ou les ports sont sur une position défensive, ou ils font valoir les avantages qu'ils présentent pour la collectivité.

////////////////////////////////////

L'art de gérer les flux

La logistique est l'une des composantes du modèle économique contemporain. Définir la logistique comme « apporter les bonnes choses au bon endroit » ne suffit pas. C'est un art de gérer les flux ou de gérer par les flux, ce sont des opérations physiques périphériques de l'acte manufacturier ou agricole, c'est un secteur économique, une industrie émergente, qui développe sa propre branche immobilière. Il faudrait parler de logistiques au pluriel : d'approvisionnement, de retours, de déchets, de distribution, qui existent dans des univers variés de l'industrie et du commerce. Pour la logistique, l'entreprise est un système de flux et le « zéro stock » un idéal. Il s'agit de régler les rapports entre les entreprises. La part de la production en flux tendu pourrait être évaluée à 50 %.

▸ Une nouvelle branche économique

Auparavant, on avait de gros stocks à évacuer, désormais on pilote la demande, ce qui augmente le coût du transport. Avec le développement du commerce en ligne, le problème est celui de la logistique urbaine, qui a à voir avec la forme « messagerie », le groupage et le dégroupage. En France, la logistique représente un million d'emplois, dont la moitié relève des grands opérateurs, et 10 % du prix des produits. Cette nouvelle branche économique, qui est une activité très matérielle, regroupe nombre de métiers. Le transport est beaucoup sous-traité, l'entreposage un peu. On compte quelques grands opérateurs mondiaux, DHL et la Deutsche Post, UPS, Fedex, mais aussi vingt-quatre opérateurs européens (dont huit français), vingt-et-un asiatiques, cinq américains. Les Européens sont les meilleurs pour les flux compliqués. Certaines localisations sont privilégiées, comme les embouchures des ports. On constate que le trafic attire le trafic, et que la baisse des coûts alimente la polarisation, y compris de l'entreposage.

Les échelles sont diverses, mondiale, nationales, locales. Les plus grands opérateurs maritimes vont jusqu'à faire du porte-à-porte. À l'échelle mondiale, il n'est que d'analyser les composants d'une brosse à dents électrique : on a affaire à un véritable puzzle mondialisé.

▸ La France marginalisée

En ce qui concerne le fret aérien, à côté des grands *hubs* comme Roissy ou Memphis aux USA avec Fedex, se développent les aéroports chinois. Mais la globalisation reste inachevée. En Europe en particulier, les phénomènes d'hétérogénéité et de concurrence sont forts. On voit certaines activités industrielles et agricoles se localiser en fonction de la logistique. La France, dans ces flux, est relativement marginalisée, de même que les pays est-européens. Le cœur de la logistique européenne se situe en Belgique, dans les Flandres. Pourtant, la France dispose d'atouts : l'immobilier logistique le moins cher d'Europe et une main d'œuvre parmi les moins chères. La compétition pour attirer les activités logistiques est réelle.

À l'échelle nationale, on repère des phénomènes disparates. Les surfaces d'entreposage se développent à Paris, Lyon, Lille, Marseille. Les activités logistiques s'implantent là où existe un marché, de la main d'œuvre, des infrastructures et un marché immobilier : tout cela concourt à la métropolisation des activités. Au niveau local, on va de plus en plus loin pour trouver des terrains où implanter des entrepôts de plus en plus grands. En 1980, les entrepôts se situent encore aux portes de Paris ; en 2004, ils sont à trente kilomètres. En 1974, les activités de messagerie étaient localisées à Paris, en 2008 elles se sont élargies à l'ensemble du bassin parisien. On peut dire que le dernier kilomètre en mesure désormais... quinze ! Ce qui implique de rechercher des solutions intra-urbaines. Monoprix, par exemple, reçoit ses marchandises à Bercy, puis les distribue en utilisant des camions à gaz. Avec le développement du e-commerce, 80 % des clients sont livrés à domicile, ce qui est un nouvel enjeu. On voit les activités se regrouper dans des zones spécialisées et se « platformiser ». Les solutions logistiques vont du port mondial au casier de gare du RER. À Tokyo, on a vu pousser des entrepôts de huit étages, et un peu partout on recherche des hôtels logistiques urbains.

Des espaces à aménager

L'espace logistique est produit par une série d'acteurs divers, maire, aménageur, promoteur, investisseur, opérateur, chargeur... qui jouent sur le long terme. Sans compter les bureaux d'études, l'architecte, le gestionnaire.

Les tentatives de schémas directeurs nationaux ont échoué, mais les planifications régionales ou départementales ont connu des réussites. La question de savoir si c'est bon pour les territoires reste entière. C'est bon pour la production, et c'est une

activité en soi. Mais il faut traiter les nuisances : les entrepôts, ce n'est pas beau et c'est grand. Les camions, c'est bruyant et polluant. En face, les créations d'emplois, dont des emplois non qualifiés, sont un argument convaincant. Mais il reste, sur le chemin de la « plateformisation », à élaborer une politique sociale, et à trouver des compromis satisfaisants pour intégrer la logistique dans une politique d'aménagement des territoires.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Et la Poste ?

La Poste est en effet dans les cinquante premiers opérateurs mondiaux ; elle est en France le premier acteur dans le domaine de la messagerie, et desservir les ménages est pour elle un grand atout.

Les avantages pour les territoires semblent minces : la logistique est grosse consommatrice d'espace, et les emplois restent relativement peu nombreux. Les maires ont du mal à se laisser convaincre...

La densité d'emploi est en moyenne de quarante par hectare construit. Si l'on peut ajouter des bureaux, on densifie... Mais si une commune ne veut pas de la logistique, celle-ci ira s'installer dans la commune voisine : elle sera traversée deux fois par les camions. C'est une question essentielle, et plus on éloigne les plates-formes, plus on allonge le transport. La logique du marché foncier et la logique politique ne vont pas toujours de pair. En Île-de-France, les entrepôts sont à l'est, la consommation à l'ouest ; ils se situent dans des endroits que ne desservent pas les transports en commun, les salariés doivent prendre leur voiture. On pourrait très bien imaginer un schéma logistique régional, mais aucun débat sur le transport des marchandises n'apparaît. Aux Pays-Bas comme en Allemagne, la planification de l'affectation prioritaire des espaces est clairement définie.

Il semble qu'on aille vers des systèmes plus coûteux. Dans l'hypothèse d'une hausse du coût de l'énergie, quels effets peut-on attendre ?

Doubler le coût de l'énergie, c'est augmenter de 1,5 % le coût des produits. Ce serait donc simplement un moteur pour améliorer la productivité...

////////////////////////////////////

Nouvelles formes d'organisation du travail et de la production

Les formes d'organisation des entreprises et du travail sont prises dans les jeux de forces multiples de la financiarisation, de la crise manufacturière que connaissent de nombreux pays développés (mais pas tous !), de l'extension sans doute à peine engagée de la firme-réseau et du travail individualisé, coopératif et nomade. Elle ouvrira des perspectives concernant l'impact sur les territoires et les villes de ces changements organisationnels, impact qui pourrait être beaucoup plus profond que nous ne l'imaginons aujourd'hui.



Xavier Lacoste, directeur d'Alixio

Mutations du travail ?

Qu'observe-t-on dans les entreprises ? Quelles questions émergent, quelles tendances se dessinent ? Des expériences de gestion territoriale des emplois et des compétences se développent actuellement. Mais une anecdote en dit long sur l'état de l'art : voici quatre ans, Nestlé décide de rassembler ses fonctions supports dans des centres de services partagés. Au bout d'un an, le directeur des ressources humaines remarque que tout le monde se plaint, que le travail se serait densifié, que la charge serait trop lourde. Pourtant, une analyse objective montre que la charge de travail a diminué, mais aussi que la polyvalence a disparu : la monoactivité est vécue comme une perte et une densification. La direction demande alors aux managers d'organiser des réunions, d'échanger, de parler : personne n'y avait pensé spontanément ! La pression financière fait que les questions importantes ne sont même plus posées.

▸ Évolution du rapport salarial

Le phénomène n'est sans doute pas récent, mais l'on sait qu'en 2005, trois salariés sur quatre étaient en contact avec le public : le rapport salarial est aussi un contact avec un tiers, le public, ce qui n'est pas négatif en soi mais implique du contrôle, de la mesure, du reporting. L'entreprise met de plus en plus le salarié en interface avec le monde extérieur, évolution majeure accompagnant l'individualisation des tâches et un nouveau mode d'appréciation, à côté du management. Ces nouvelles organisations valent à l'intérieur des entreprises, où les relations entre services adoptent le modèle client-fournisseur. Toutes les enquêtes, depuis dix ans, montrent que les salariés sont dans une position d'attente. On est passé de la réalisation d'une tâche à la réponse à une demande, d'où résulte le sentiment de n'avoir aucun droit à l'erreur. En France, 30 % des salariés estiment n'avoir pas assez de temps pour faire ce qu'ils ont à faire. Et si la responsabilisation est croissante, elle est aussi plus contrôlée : on compte, on énonce, et le chiffre en lui-même peut avoir une incidence sur la rémunération.

▸ Demande de collectif

Les phénomènes d'interdépendance entre salariés se sont accrus, le besoin des autres est permanent : toutes choses que ne maîtrisent pas les hiérarchies, et qui ont des conséquences sur la santé, avec des taux d'invalidité partielle et des TMS (troubles musculo-squelettiques) en hausse. De manière paroxystique, la relation de travail s'individualise de plus en plus et dans tous ses aspects, à en devenir presque inquiétante : on peut considérer que le salarié est responsable de son propre développement. C'est en principe à l'employeur d'assumer l'évolution des compétences des salariés, mais ce

qui se fait jour, c'est une tendance à demander au salarié de se prendre en charge lui-même. La rançon de ces évolutions est la diminution du sentiment collectif et la mise en concurrence des salariés. Pour se sentir membre d'un collectif, il faut des moments « ensemble », or l'organisation du temps de travail fait que ces moments sont de plus en plus limités. Les temps de pause ont été massacrés, avec l'accord de tous : on a préféré l'ARTT. Les entreprises ont, juridiquement et géographiquement, éclaté. Les grandes unités de production, les grands établissements, sont de plus en plus rares. L'organisation des groupes est de plus en plus décentralisée, le DRH peut exercer à distance, voire se situer à l'étranger. France Télécom, par exemple, a décentralisé ses centres de fonctions supports. Structure issue de l'État, France Télécom cumule hiérarchie administrative et fonctionnement d'entreprise privée, sans aucun avantage pour les salariés. La notion même d'employeur, dans les grands groupes, se dissout, au point qu'il est parfois difficile de répondre à la question : qui est l'employeur ? Ce recul du collectif est mal vécu par les salariés français, qui attendent de manière forte des satisfactions de leur travail, se définissent souvent par leur travail, et sont donc en manque d'identification. Le management a bien essayé de s'adapter, en réduisant la chaîne hiérarchique et la relation individualisée. Les salariés peuvent se tourner vers plusieurs chefs. Mais on a le plus souvent choisi des modes d'organisation qui laissent peu de place à l'initiative. L'aménagement et la réduction du temps de travail, de son côté, et la pratique des horaires variables, ont réduit le temps commun. Dans les années 90, on avait imaginé que les espaces dévolus au travail, à proximité des gares, allaient se généraliser, puis internet est arrivé. Quelques groupes pensent encore au télétravail, pour économiser l'immobilier, mais assez peu : il faut, en Europe, être capable de vérifier la durée du travail. L'autonomie subie, les salariés peuvent en profiter s'ils réussissent à disposer d'une marge suffisante pour s'organiser. Mais là comme ailleurs joue le clivage entre ceux qui disposent d'une formation et des compétences nécessaires, et les autres. On n'a pas su, ou pas voulu, former à la gestion des hommes. Très peu d'universités forment aux fonctions d'encadrement, la formation se fait sur le tas.

Fonctionnement extra-territorial des entreprises

Ce tableau montre que l'entreprise est assez peu tournée vers son territoire, qu'elle est auto-centrée. Pourtant, les salariés sont aussi des habitants, des citoyens, des électeurs. Les partenaires sociaux ont signé, en 2008, un accord sur la mobilité qui ne s'est pas traduit concrètement. Les grands groupes, eux, fonctionnent de manière extra-territoriale. Les PME et les entreprises sous-traitantes ont un territoire plus concret. Mais les rémunérations sont plus intéressantes dans les grands groupes. Comment concilier gestion des compétences d'un territoire et auto-centrement des entreprises ? Qui paiera les externalités négatives ? Quels dispositifs locaux mettre en place ? Des initiatives émergent localement autour des maisons de l'emploi. La gestion des compétences existe dans les entreprises de plus de trois cents salariés. Mais la question de l'emploi est une question nationale, et si les structures locales ont de l'intérêt, elles ne peuvent s'imposer comme dispositif unique.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Quid des PME-PMI ?

Une grande partie des PME, en France, sont des filiales de groupes. Peu sont indépendantes. On assiste aussi à une transformation du capital. Les grandes entreprises n'investissent plus en France. En Allemagne, 55 % des exportations sont réalisées par des PME familiales, sur des marchés de niches, avec des implantations dans le monde entier.

////////////////////////////////////

La place des territoires dans l'organisation des systèmes productifs

Pierre Veltz

Ces dernières années ont vu d'immenses changements dans les territoires et dans l'économie, de grandes mutations simultanées et à des échelles diverses. En 1820, les pays émergents d'aujourd'hui représentaient 70 % de l'économie mondiale, jusqu'à la montée en puissance de l'Europe et des États-Unis. Aujourd'hui a lieu un nouveau basculement : en 2025, l'économie relèvera aux deux tiers des pays émergents. La Chine reprend sa place, elle n'émerge pas ex nihilo.

Basculement du monde vers l'est et le sud

La mondialisation a connu deux étapes, avec une césure, la crise financière asiatique. Dans les années 70-80, les USA, l'Europe et le Japon, en investissant fortement à l'étranger, ont mené la danse. Les pays asiatiques ont accueilli les investissements étrangers pour leur propre développement intérieur. Crise monétaire aidant, ils ont ensuite décidé de devenir des machines à exporter, et ont accumulé de gigantesques réserves de change. Entre 1990 et 2011, le commerce nord-nord est passé de 58 à 41 % du commerce mondial, le commerce sud-sud de 8 à 20 %. La Chine en particulier a développé une économie d'exportation, et du même coup une classe moyenne dont la demande a profité à certaines de nos entreprises. Les pays émergents vont voir augmenter leur demande intérieure, ce qui va avoir des effets sur les salaires mondiaux : ils disposent, selon l'expression de Karl Marx, d'une « énorme armée de réserve ». L'idée selon laquelle, en fonction de la division internationale du travail, la Chine serait l'atelier du monde est une idée fautive, car le transfert de technologies se fait très rapidement. Dans cette dimension systémique mondiale, les pays pauvres financent les pays riches. Avec une épargne considérable, ils peuvent acheter des bons du Trésor américain, puisque l'Amérique a décidé de vivre à crédit. 60 % des classes moyennes vivent déjà en Asie, et si l'occident reste le cerveau du monde, c'est d'une certaine manière avec le cerveau des autres. Aux États-Unis, les inégalités se creusent plus encore que dans le reste du monde¹². Tendrait vers une oligarchie ?

12 cf Michel Aglietta, La crise - http://www.journeeseeconomie.org/fichier/25_3.pdf, et Fault Lines : How Hidden Fractures Still Threaten the World Economy, de Raghuram G. Rajan <http://www.amazon.fr/Fault->

Made in monde

La mondialisation doit être lue dans son organisation, au grain le plus fin. La baisse des coûts liés à la distance fait que les activités se dissocient les unes des autres. Les dégroupages sont aussi bien horizontaux que verticaux, selon trois grandes étapes : à la fin du XIX^e siècle, la mondialisation se présente sous la forme d'échanges internationaux forts, avec des spécialisations selon les pays, par exemple le textile en Inde. À cette phase répond la théorie de Riccardo des avantages comparatifs¹³. Lui succède le stade des multinationales : les grandes entreprises sortent de leurs territoires, avec une organisation à gros grain. La période actuelle voit se décomposer les décisions et les tâches, et s'organiser la production à l'échelle internationale, à l'échelle du « *made in monde* ». On voit ainsi des « homards juste-à-temps », pêchés en Grande-Bretagne, transférés dans des piscines aux USA, repêchés pour atteindre leur destination finale. C'est ainsi qu'une brosse à dents électrique parcourt quatre-vingt mille kilomètres. C'est ainsi que fonctionne la marque Zara...



Itinéraire d'une brosse à dents

1 + 1 = 3 ?

La conséquence majeure de ce système, c'est son imprévisibilité. La foudre tombe là où ça ne va pas forcément faire mal, mais elle casse les mécanismes de solidarité. Ce système conduit également à l'émergence de hubs, à la fluidité et à la polarisation. « Le monde n'est pas plat »...¹⁴ Avec internet, les opportunités s'accroissent pour tous, les inégalités relatives aux lieux et à la naissance s'estompent. La polarisation sert à apparier les compétences, et la notion de *hub* ne se limite pas à l'économie matérielle. Les dix premières régions métropolitaines du monde totalisent quatre cents millions d'habitants, soit 6 % de la population mondiale, 43 % du PIB et 70 % des technologies. Plus l'économie se fluidifie, plus l'économie d'agglomération est possible. C'est un monde où 1 + 1 = 3. L'Île-de-France, c'est 20 % de la population française, 30 % du PIB. À l'échelle mondiale, la France entière est une métropole.

Lines-Fractures-Threaten-Economy/dp/0691146837#reader_0691146837 cf. également le documentaire Inside Job, de Charles Ferguson : http://en.wikipedia.org/wiki/Inside_Job_%28film%29 et bande-annonce : http://www.dailymotion.com/video/xfeuul_inside-job-bande-annonce-vost_shortfilms

13 cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Avantage_comparatif - et (en anglais) <http://www.econlib.org/library/Ricardo/ricP.html>

14 Cf The world is flat, de Milton Friedman

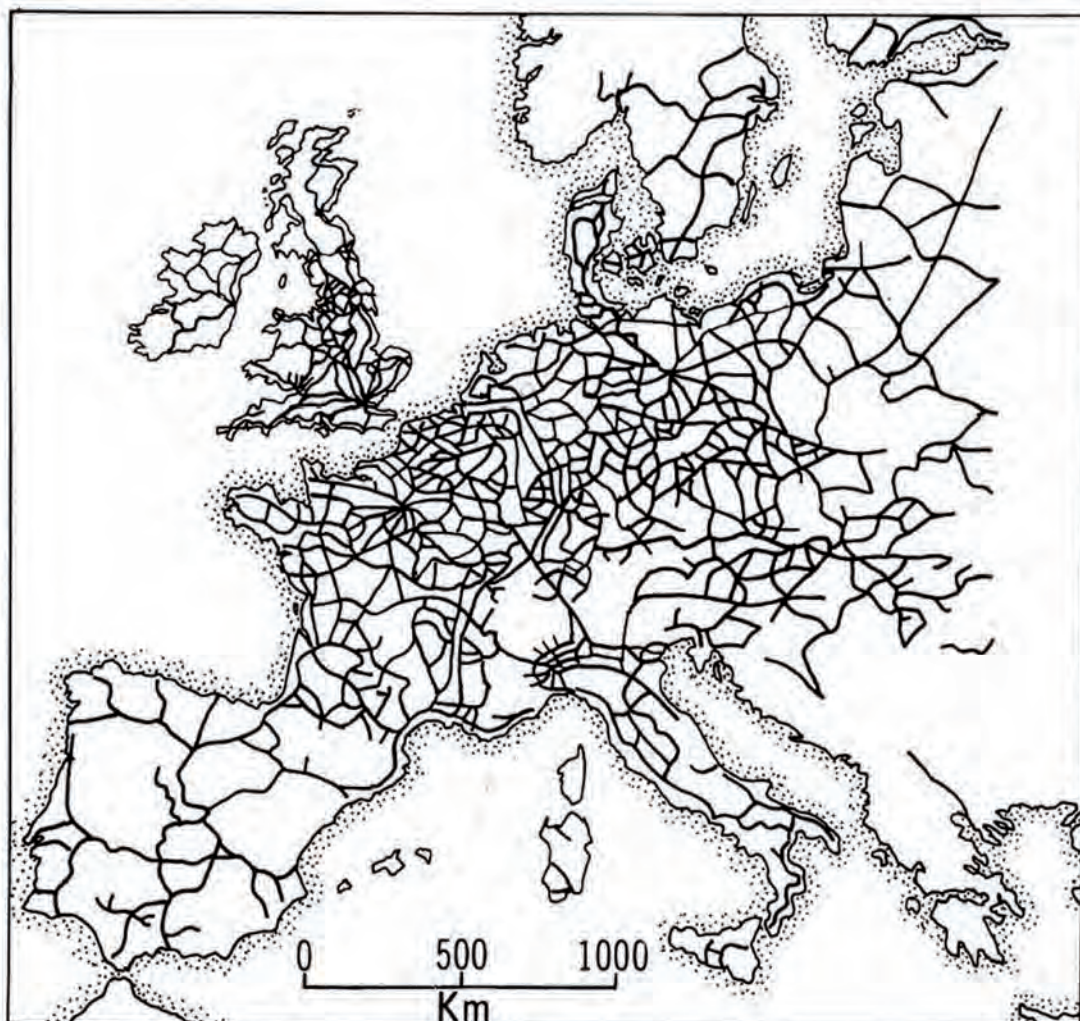
Les *hubs*, ce sont aussi des réseaux. La Silicon Valley, c'est un réseau. Le développement de Bangalore ou de Taïwan est dirigé par des ingénieurs de la nouvelle technologie. Israël dispose d'une grande efficacité technologique. Le modèle « *hub* » s'applique à de nombreux domaines, avec des nœuds qui ont plus ou moins de liens que d'autres.

Du monolithe au nuage

Dans ce contexte, l'organisation productive est passée de la métaphore du monolithe à celle du nuage, elle est passée de la discipline au contrôle, avec des entreprises fonctionnant de plus en plus en réseau. IBM a quatre cent mille employés dans le monde, et envisage de passer à cent mille en 2017 – en s'appuyant sur des auto-entrepreneurs. La perspective est celle d'une sous-traitance massive. Les « *self-employed* » étaient cinq cent mille à Londres en 1996, ils sont six cent cinquante mille aujourd'hui. On aura plus de personnes plus qualifiées, mais aussi plus de non qualifiées.

Nos sociétés sont de plus en plus industrielles, et il importe peu de savoir si l'industrie s'adresse à l'immatériel ou au matériel. Dans une économie des fonctionnalités, la question est moins de vendre une voiture que de vendre des services. Il faut se sortir des catégories « *industrie* », « *services* ». La partie matérielle reste importante, mais il faut voir aussi qu'un individu de « *Second Life* » utilise plus d'énergie qu'un Brésilien.

Tout ceci place les territoires dans une incertitude structurelle durable. La compétition productive passe de plus en plus par la consommation, par les aménités : les salariés vont là où la vie est plus agréable, les entreprises devront suivre. Les fonctionnalités urbaines vont en être bouleversées, le travail se mêlant aux autres moments de la vie.



11.63. Railway development in Europe, 1880



Économie de la connaissance et de l'innovation

Tous les acteurs, nationaux mais aussi régionaux et locaux, mesurent le caractère proprement vital de l'économie de l'innovation et de la connaissance, pour échapper à la marginalisation dans un monde où les rentes de situation technologiques s'érodent à toute vitesse et où l'image caricaturale d'une division durable entre des pays de conception et des pays-ateliers est d'ores et déjà dépassée. Deux illustrations seront données, correspondant à des domaines critiques pour notre avenir : logiciel et systèmes ; biotechnologies.

Pas à pas, l'économie de la connaissance s'est ajoutée à l'économie ordinaire. Le phénomène est nouveau comme le monde, depuis la domestication des graminées¹⁵. L'économie des idées a toujours mené les choses, et l'économie des choses n'est autre que l'économie de la rareté. Ce qui fait avancer le monde, ce sont les idées, dans un principe dérangeant, celui de la non rivalité, de la propriété fondamentale des idées : quand on les partage, elles ne disparaissent pas, elles s'enrichissent. Les outils manquent encore pour comprendre cette économie de la non rivalité qui émerge comme forme puissante, avec, pour sujet clef, celui de la propriété des idées. Qui va inventer, prendre des risques, sachant qu'à trop verrouiller, l'innovation est bridée ? Les idées se sont diffusées au niveau mondial, on a vu l'explosion du nombre de diplômés, en particulier des femmes. Deux grands domaines stratégiques sont concernés en priorité : les technologies de l'information et les logiciels, et les biotechnologies.

Innovation et systèmes : le pôle de compétitivité System@tic

Dominique Vernay, président du pôle de compétitivité System@tic

En 2003-2004 la France a pris conscience du déclin de son industrie, passée à 14,5 % de son PIB, quand l'Allemagne dépassait les 30 %. Production industrielle et production agricole dégringolaient, seuls les services progressaient. Avec les délocalisations, les centres de recherche et développement partaient vers l'Asie, le secteur des logiciels vers l'Inde. Comment faire face au manque d'attractivité de la France, dotée d'un système de recherche académique peu tourné vers l'industrie, qui ne sait pas travailler collectivement, où grands groupes et PME ne collaborent pas, où les PME manquent de financements, et où l'ouverture internationale reste faible ?

Dans le sillage de la création des pôles de compétitivité, il est décidé de débloquent des fonds, de créer l'ANR, l'Agence pour l'innovation industrielle, OSEO, et de mettre en place un crédit d'impôt « recherche ». Les pôles de compétitivité se voient assigner le rôle d'acteurs de l'innovation rassemblant entreprises, universités, laboratoires de recherche, avec le soutien des régions, de l'État, des collectivités territoriales. Autour de thématiques précises il s'agit de créer une masse critique d'acteurs, dans une démarche partenariale, avec pour objectifs le développement économique, l'emploi, la visibilité des territoires. L'idée était née d'un rapport de Christian Blanc sur les clusters¹⁶ : les acteurs travaillent en réseau, dans des universités fertiles et fortes, en développant une recherche partenariale. Le modèle « cluster » avait fait ses preuves aux États-Unis¹⁷. Un appel à concours est lancé, qui rencontre l'enthousiasme : soixante-et-onze projets sont labellisés, contre quinze prévus. En 2008, une évaluation met en évidence que soixante

¹⁵ cf Paul Romer, http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Romer

¹⁶ cf. Pour un écosystème de la croissance - <http://www.ecosysteme-croissance.com/rapport/>

¹⁷ cf Michael Porter - http://fr.wikipedia.org/wiki/Michael_Porter

de ces projets marchent bien, certains d'une envergure mondiale, d'autres de dimension nationale. Certains territoires sont plus innovants que d'autres, selon la manière dont les acteurs se prennent en main eux-mêmes, et inscrivent un *business modèle* dans leur projet d'innovation technologique.

En Île-de-France, le premier secteur industriel est celui des technologies de l'information, avec nombre de sociétés intégratrices dont l'objectif est de faire face à la compétition internationale, de favoriser le développement de sociétés à vocation internationale susceptibles d'attirer les investisseurs et de créer de l'emploi.

Les systèmes technologiques sont complexes : un téléphone portable, ce sont des centaines de lignes de code. En maîtriser la complexité ouvre sur des applications dans l'automobile, la défense, les télécoms. Le logiciel libre s'est développé à partir de personnes voulant concurrencer Microsoft : c'est une réussite, mais comment en imaginer l'économie, quand il s'agit de logiciels gratuits ? C'est une question intéressante, car le logiciel libre a déclenché beaucoup d'innovations. On est passé d'un mode d'organisation de l'industrie en secteurs – l'automobile, l'électricité, etc. – à un mode d'organisation en « clubs ». Airbus a lancé le mouvement : Airbus fournit la carlingue, mais d'autres participent au co-investissement. On travaille avec les fournisseurs, on évalue les solutions, les universités et les laboratoires apportent leur savoir. La formule s'instaure petit à petit, dans un jeu subtil dont l'un des atouts est la rapidité.

Pour mener à bien cette révolution inachevée, il faut bien identifier les technologies et les secteurs-clefs, réunir les grands acteurs, et, en fonction du contexte et avec une petite logistique, implémenter le projet.

Le projet System@tic, au bout de cinq ans, avec 1,2 milliard d'effort, compte deux cent cinquante huit projets. Les premiers ont permis de travailler ensemble et d'apprendre à échanger des briques technologiques. À partir de 2007, des PME ont apporté des projets (en moyenne, deux millions d'euros par projet). En 2008 l'évolution s'est faite vers des plates-formes localisant ensemble divers partenaires. Aujourd'hui, cinq cent trente acteurs travaillent ensemble, dont cent neuf grandes entreprises, trois cent quarante PME et des laboratoires publics. Tous ceux qui ont compris le projet et jouent le jeu sans naïveté sont encore présents.

Le rôle des PME est essentiel en matière d'emploi. Les grands groupes exportent et rationalisent. Avec une moyenne de vingt-huit salariés, l'asymétrie entre les types d'entreprises demande un grand respect mutuel. Mais les PME stagnent à quarante-neuf salariés, ce qui a amené le pôle de compétitivité à lancer le programme « ambition PME ». Que demandent les patrons des PME ? De rencontrer les grands comptes, d'avoir un accès à l'international, de définir une stratégie d'innovation, d'obtenir des financements. Des actions ont été lancées avec OSEO et la CCI : une douzaine de PME ont été identifiées, attirant trente millions d'euros cette année.

La question que s'est posée le pôle a été de savoir où se trouvaient les meilleurs dans le monde : une alliance a été conclue avec le MIT de Boston, où l'on sait qu'existe une communauté importante. Certaines PME ont doublé leur chiffre d'affaires en une seule journée... À Pékin, le pôle s'est implanté à l'université Tsinghua, qui forme les élites chinoises. Il s'agit là d'un investissement à long terme.

La Silicon Valley a pour atout d'avoir installé sa stratégie dans la durée, avec des leaders, un campus, des infrastructures technologiques... Ici, les facteurs critiques sont l'accès aux compétences et aux financements, et l'attractivité internationale. Il faut désormais attirer les entreprises de renom, attirer les étudiants étrangers, créer des filières et des campus.



Éléments de débat

Comment s'assurer de la constance des politiques publiques dans la durée ?

La question est fondamentale. L'État et les régions ont réussi à travailler ensemble, et le lobbying auprès des politiques doit se poursuivre. Le Japon a lancé des clusters trois ans avant la France, mais la France a évolué plus vite. Le mouvement doit aussi évoluer au niveau européen.

La propriété intellectuelle n'est-elle pas un frein à la participation des PME ?

La situation diffère selon les secteurs. L'Europe a une expérience de quinze ans de pratique des projets collaboratifs, avec une ardente obligation d'interopérabilité. Le pôle System@tic travaille sur des sciences intégratives : un radar intègre trois mille brevets, un médicament un seul. L'orientation est aussi de réfléchir tout de suite à l'exploitation du brevet, sans attendre. Le marketing d'un produit ne doit pas tarder...

En quoi la proximité immédiate est-elle intéressante ?

Elle permet de développer une confiance réciproque. Décider d'un investissement demande de la confiance et des relations denses. C'est une aventure humaine. Si on prend l'exemple du logiciel libre, on voit bien qu'il s'agit d'une communauté avec des convergences éthiques fortes.

Les chercheurs passent d'un projet à un autre : est-ce un facteur du désintérêt des jeunes pour les sciences ?

Les jeunes se désintéressent des sciences dans tous les pays occidentaux. Les technologies ne sont plus vues comme facteur de progression sociale. En ce qui concerne la recherche, celle qui se fait dans les pôles de compétitivité n'en représente qu'une petite part, et elle a besoin, en amont, d'une recherche de qualité, industrielle et académique, fondamentale et appliquée. Les deux mondes ont à se croiser et à se respecter.

Les pôles de compétitivité pourraient-ils se passer des financements publics ?

La puissance publique a partout injecté des sommes considérables. Les choses sont à envisager sur le long terme, avec des mécanismes permettant de dégager de la valeur ajoutée des écosystèmes que sont les pôles. Arrêter les pôles, ce serait revenir à des projets plus modestes.

Avec un aussi grand nombre de pôles de compétitivité, ne risque-t-on pas le saupoudrage ?

80 % des financements vont aux dix-sept pôles mondiaux, et chaque pôle a sa valeur. On a aussi besoin d'une économie régionale des pôles de compétitivité. On doit aussi éviter de financer deux projets équivalents, et agir au cas par cas.

Avec l'augmentation du nombre de PME impliquées, les groupes ne sont-ils pas tentés de procéder à des rachats ?

En cas de fusion, rien n'est perdu... Le rachat d'entreprises est un problème quand l'acquisition est faite par des entreprises étrangères. La démarche est plutôt d'encourager la consolidation de l'actionnariat des PME. Et puis, être racheté par un grand groupe, ce n'est pas un mauvais destin.



Les biotechnologies : la France est-elle dans la course ?

Gabriel Mergui, directeur Genopole® international



La maîtrise des procédés biologiques est une histoire ancienne. Mais avec les connaissances sur l'ADN, on a connu une véritable révolution, qui a permis de passer à l'échelle « nano » pour le vivant. C'est quelque chose d'unique, qui va du cerveau aux bactéries et aux fonds marins... L'ADN, c'est le code, à la fois le plan et l'usine. La vraie révolution, dans cette histoire, c'est l'invention du « copier-coller » : comment remplacer l'ADN ? Il a fallu lire le génome, être capable de couper un morceau du gène, de le loger dans une bactérie, de le reproduire. Invention utile dans une multitude de domaines, l'industrie alimentaire, l'agriculture, l'industrie des métaux...

En médecine, on peut créer des médicaments spécifiques ciblés, et les choses vont très vite, avec de nouveaux outils procédant de l'informatique. La puissance de calcul a rapidement augmenté, et depuis l'établissement du premier génome, il y a quatre ans, le centre national de génotypage a mis au point un séquenceur de quatrième génération. On obtient désormais le séquençage en vingt-quatre heures et pour cent dollars. Derrière ces évolutions travaillent bien d'autres sciences que la biologie : la physique quantique, les nanotechnologies, l'informatique. On prévoit d'aller vers des organes artificiels et la thérapie cellulaire. La part des biomédicaments dans les médicaments était en 2001 de 5,3 %, elle était en 2009 de 11,5 % : il s'agit là d'une tendance lourde. Dans le domaine agricole, au-delà de l'amélioration des performances des plantes, les biotechnologies envisagent aussi bien la production d'aliments » que la maintenance génétique des forêts primaires. Les légumes peuvent nourrir, mais aussi apporter des médicaments dans des zones difficiles.

Enfin, les biotechnologies investissent l'industrie des biocarburants ou de la bio-remédiation.

Articuler grand groupe et petite entreprise

Il y a seulement quelques années, les grands groupes pharmaceutiques pouvaient avoir deux stratégies : soit fusionner pour devenir encore plus grands, l'outil par excellence, mais trivial, restant l'argent ; soit mettre en œuvre un *outsourcing* auprès des *start-up*, avec pour outil le respect mutuel, en gardant en tête que les réussites se fondent souvent sur des erreurs des industriels (Steve Jobs a été éliminé de chez IBM...), non en raison de leur bêtise, mais parce qu'un groupe ne peut aller dans toutes les directions, qu'il faut de la rapidité et de la souplesse. L'articulation nécessaire entre PME et grands groupes est apparue comme évidente : un groupe peut réduire la recherche en interne, et financer une PME. Les Américains ont adopté massivement cette démarche, après que Nixon eut déclaré que « la nouvelle frontière serait le cancer ». L'industrie pharmaceutique a su attirer les meilleurs cerveaux, et s'est appuyée sur les fondations pour la recherche fondamentale. Un des secrets de la réussite de la Silicon Valley, c'est que, même si chaque jour une entreprise disparaît, les compétences sont immédiatement réutilisées. Il est certain que si les meilleurs cerveaux quittent la France, cette dernière, qui est déjà en retard par rapport aux États-Unis, ne sera pas en très bonne position. Elle n'a pas su pratiquer le capital-risque, contrairement à la Suisse ou à la Grande-Bretagne. Le résultat en est le nombre restreint de médicaments obtenant l'autorisation de mise sur le marché. Les biotechnologies comptent cent soixante cinq entreprises, dont dix-sept sont cotées, et occupent quatre mille six cents salariés pour un chiffre d'affaires de trois cent quarante millions d'euros, ce qui reste très faible. Il faut créer des entreprises, que les chercheurs acceptent de créer des entreprises, que le système du *business angel* prenne de l'ampleur,

que chaque bio-cluster dispose d'un fond d'amorçage, y compris avec des fonds publics. La partie n'est pourtant pas perdue : le JEI – Jeunes entreprises innovantes – a mis la France en bonne position. Le Genopole est une réponse française, qui fait marcher ensemble sciences et industrie, mène une recherche translationnelle, c'est-à-dire autour du lit du malade. Pour aller vite, il faut créer un environnement favorable, avec des équipes jouant la proximité et faisant mûrir les projets.



Éléments de débat

Et la bioéthique ?

Le débat n'est pas un obstacle, les sciences avancent. Et il est bon de réfléchir.

Et la Chine ?

L'accélération en Chine surprend tout le monde. L'État a investi beaucoup d'argent, et quand ça marche, on privatise...



Enjeux économiques et énergétiques : la transformation des industries

La dernière séquence permettra de revenir plus spécifiquement sur les enjeux énergétiques et écologiques, les pistes nouvelles de croissance verte et les contraintes créées dans un contexte de faible régulation internationale. L'exemple du secteur cimentier illustrera ces contraintes et ces opportunités.



Patrick Paris, ancien secrétaire général du groupe Lafarge ciments

Les stratégies d'une grande entreprise : l'exemple du groupe Lafarge

Lafarge est présent dans 78 pays, avec 78000 collaborateurs, pour 2,5 millions d'euros de résultat. Le ciment représente 59,7 % de ses activités, les granulats 31,9 %. La France compte cinq cents sites. L'entreprise, créée en 1833, s'installe à la Cité Blanche, au Theil, en 1880. En 1889, elle reçoit la médaille d'or « économie et société », et rédige des principes d'action qui seront réécrits en 2003. En 1992, au moment du sommet de Rio, elle est à l'origine du groupement d'industriels WBCSD. En 2000, elle devient partenaire du WWF, et adhère au pacte mondial des Nations unies en 2003.

Depuis ses origines, Lafarge travaille la terre et le feu, avec trois piliers de son action : la performance économique, le progrès social et la protection de l'environnement. La réalité de la fabrication, ce sont des usines sur les territoires, des carrières qui extraient calcaire et argile, des fours jusqu'à deux mille degrés, du broyage, des émissions de CO₂.

Une réalité acceptable ?

Les territoires sont-ils prêts à accepter cette réalité ? La réalité, c'est aussi la sécurité, sur laquelle le point de vue a évolué, difficilement, depuis vingt ans : quarts d'heure « sécurité », équipements de protection individuels, port de lunettes. Depuis vingt ans également a été instituée la co-incinération, conforme à la directive européenne sur les déchets de 2003¹⁸, qui veut que les déchets des uns soient la matière première des autres, dans un écosystème industriel. Par exemple, au moment de la crise dite de la vache folle, qu'allait-on faire des stocks de farine animale ? Plusieurs secteurs pouvaient répondre. Lafarge a proposé ses fours, initiative acceptée en interne même par le comité central d'entreprise, et en externe par la direction des services vétérinaires, les équarrisseurs, les élus, les associations, les médias... Par exemple encore, les cinq millions de pneus usagés peuvent devenir matière première et combustible alternatif : une joint venture avec Etares¹⁹ et son centre d'enfouissement du Havre a été lancée.

La reconversion des carrières peut être l'occasion, en partenariat avec le WWF et des associations locales, d'affirmer une volonté de protection de la biodiversité : en Charente, seize hectares ont été transformés en réserve naturelle pour une petite orchidée, la globulaire de Valence ; en Mayenne, crapauds accoucheurs et les tritons ont bénéficié d'un déménagement dans des mares spécialement créées ; ailleurs, c'est une chauve-souris, le molosse de Cestoni, qui a trouvé hébergement dans une carrière désaffectée. Il a été difficile d'intéresser les cimentiers à la haute qualité environnementale. Le ciment, c'est une colle dont la résistance se mesure en mégapascals. Jusqu'au Grenelle environnement, seuls les industriels, hors construction, étaient réputés dégager du CO₂.

18 cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32003D0033:FR:HTML>

19 cf. <http://www.etares.fr/>

Après le Grenelle, il a fallu calculer le CO₂ dégagé par les transports et l'habitat : Lafarge était en première ligne. Quand a été analysé le cycle de vie d'un bâtiment, on a réalisé qu'entre bois, béton, brique ou ciment, les différences n'étaient pas énormes, et que la guerre des matériaux n'avait aucune utilité. Quand on parle de construction durable, de quoi parle-t-on ? De réduire l'impact environnemental des matériaux, quels qu'ils soient, mais aussi et surtout, d'innover dans les modes constructifs, ce qui, chez un cimentier, est une idée nouvelle... Une carrière, ce n'est pas seulement un trou à reboucher, où les enfants viendraient planter des arbres : son devenir demande du temps, de l'ingénierie, des discussions avec toutes les parties prenantes, la construction d'un plan d'intégration local.

« Les industriels adorent mesurer. Quand ils ne mesurent pas, ils peuvent calculer »



Éléments de débat

Est-il possible de concilier objectifs économiques, écologiques et sociaux ?

Il n'y a pas de contradiction : entre 1990 et 2010, la production de CO₂ par tonne de ciment a diminué de 20 %. Des ciments laitiers plus élaborés sont mis au point, qui produisent moins de nuisances et permettent de réutiliser les déchets. Sur le plan social, l'industrie peut mener des actions de partenariat avec des associations, en particulier des associations d'insertion.

Sur le plan logistique : faut-il favoriser l'utilisation de camions plus grands ?

Les cimentiers y sont favorables. En France, chaque année, sont transportées quatre cent trente-et-un millions de tonnes de granulats et vingt millions de tonnes de ciment. En partie par voie fluviale.



Des paradoxes en série

Dès lors que l'on commence à raisonner développement durable ou croissance verte, il est question des contraintes d'une « conception verte » de l'économie, et de la gestion de contradictions entre diverses tensions, qui devient alors un moteur : on voit que l'organisation du travail s'oriente vers une logique globale d'individualisation, avec une demande de collectif ; que, pour ce qui est de la démocratie et du débat public, on demande aux savants de produire des certitudes là où, justement, ils sont dans l'incertitude ; que, du point de vue des externalités à l'échelle mondiale, le commerce à grande échelle ne peut exonérer personne de réfléchir à sa propre production.

Les paradoxes atteignent jusqu'à la logistique, qui, en vertu du développement durable, conduit à un aménagement du territoire complètement contre-intuitif, c'est-à-dire à l'inverse du polycentrisme maillé. En filigrane apparaît la question du rapport entre production et territoires, qui est aussi celle du dialogue démocratique et de l'alliance objective entre résidentialisation et mondialisation de la production. Comment fabriquer un consensus sur le rapport entre résidence et production ? Ne trouvera-t-on comme réponses que « nuisances » et « pollution » ?

Aller du global au local ne suffit pas, il faut aussi aller du local au global, tenir compte des échelles de temps et d'espace. Faut-il optimiser le transport ou les émissions de CO₂ ? Les positions dogmatiques ne donneront pas de réponses. Une famille de banlieue qui se déplace chaque jour et un parisien ont la même production de carbone, qui est simplement proportionnelle aux revenus. On peut donc dire que l'étalement urbain est écologiquement neutre, et que ce qui doit être remis en cause, c'est la centrifugeuse sociale.

Qui gouverne les territoires ?

Patrick Le Galès, directeur de recherche au CNRS, au Centre d'études européennes de Sciences Po, professeur à Sciences Po, part-time professor à King's College, London

Transformation des États, retour des villes, entrée de nouveaux acteurs

La loi de réforme des collectivités territoriales telle que votée par le Parlement en décembre 2010 « devrait permettre à toutes les communes, points d'ancrage de notre organisation territoriale pour nos concitoyens, de mieux s'inscrire dans des intercommunalités rénovées et démocratisées »²⁰, permettre aux grandes agglomérations « une plus grande intégration renforçant leur compétitivité, en se transformant en métropole », « améliorer la cohérence et la convergence des politiques publiques avec la création du conseiller territorial » qui siègera à la fois au Conseil régional et au Conseil général.

Diversement accueillie, la réforme ne manque pas de soulever des questions importantes pour l'État, pour les territoires et les collectivités, mais aussi pour les citoyens. Des questions qui appellent une réflexion ancrée dans l'histoire des institutions, interrogent la nature même de l'État, sollicitent le détournement par des pays voisins... et de manière frontale, la réaction des acteurs directement concernés. Sans complaisance, l'lhedate joue cartes sur table !

Grand témoin, Philippe Duron Le regard de la Basse-Normandie

Philippe Duron, député-maire de Caen, administrateur de l'lhedate



La thématique m'intéresse, en tant que maire d'une commune inondable. Au moment des premières lois de décentralisation, les transferts de compétences aux collectivités locales avaient été compensés, puisque la taxe professionnelle leur était affectée. À cette première phase devait succéder une seconde phase destinée à mieux répartir les compétences et éliminer les redondances. Jean-Pierre Raffarin, décentralisateur, aux manettes depuis 2002, l'avait annoncée. Gérer les ports, les routes, les aéroports, les agents de l'Éducation nationale, etc., appelait une loi stratégique de renforcement de la Région : la loi a déçu, elle a limité les effets décentralisateurs pour des raisons budgétaires et politiques.

Avec Nicolas Sarkozy, c'est une nouvelle époque, celle d'un État plus stratège tourné vers le contrôle. Pour les collectivités, cela se traduit par un étranglement budgétaire, le recul des services publics et l'allègement du poids des territoires. Les dotations ont été gelées à hauteur de 3,8 millions d'euros, la taxe professionnelle disparaît, entraînant une moindre augmentation des ressources des collectivités, la présence de l'État sur les territoires, à travers la RGPP, s'amenuise : c'est tout le modèle financier et la stratégie de l'État qui en sont changés.

Pour moi, cela se traduit par la fermeture de tribunaux, par une nouvelle carte militaire

²⁰ Ministère de l'intérieur – cf. <http://www.interieur.gouv.fr/sections/reforme-collectivites>

(à Caen, deux établissements ferment : mille trois cents emplois en moins, vingt millions de manque à gagner par an, et la reconversion d'un site gigantesque pour cinq millions d'euros), par la réduction du nombre de fonctionnaires, par la disparition ou l'éloignement des compétences de l'Etat, ce qui est très préjudiciable aux petits territoires qui voient s'évanouir l'ingénierie publique qui suivaient leurs projets. Jusqu'à présent, les rapports entre l'État et les collectivités étaient de coproduction, par la contractualisation des programmes, par l'utilisation concertée des fonds européens. Maintenant, l'appel d'offres remplace le contrat : les collectivités sont à l'affût des propositions de l'État et sont mises en concurrence entre elles. Ce qui s'est vérifié à travers les pôles de compétitivité ou le grand emprunt, qui a fait se mesurer entre elles les universités. Cette mise en concurrence n'a pas que des inconvénients, elle encourage l'innovation, et permet de mobiliser les acteurs. Mais elle peut aussi épuiser les équipes. Ces évolutions se traduisent par le sentiment d'une recentralisation : il ne s'agit plus de cofinancements, mais de l'exécution de politiques de l'État à travers les agences et les appels à projets.

Alors, la recomposition des territoires ? L'idée des lois était de recomposer le territoire à l'échelle de l'urbanisme, de la gouvernance et de la prospective, de simplifier, de supprimer quelques tranches du « millefeuille ». Mais supprimer le Département, c'est compliqué. Recomposer les territoires autour d'un conseiller territorial, c'est « cantonaliser » les Régions. Et l'intercommunalité n'est pas achevée. La loi se fait contre les élus, ce qui se manifeste de manière caricaturale dans mon département : le préfet, mesurant les résistances, a proposé une stratégie refusée par le président du conseil général, mais aussi par les parlementaires. La loi risque d'être traumatisante...

Le deuxième élément de la recomposition qui pose problème est l'axe Paris – Le Havre, qui remet en cause le réseau de villes initié voici vingt ans par la Datar. Ce réseau végétait, mais l'axe proposé signe l'abandon de la réunification des Normandies, et l'objectif nouveau pour Le Havre et Caen est de renforcer la relation avec Paris, ce qui laisse peu de place aux territoires. Nous sommes en face d'un État nouveau.

Qui gouverne les territoires ?

À la recherche des régulations politiques perdues

Patrick Le Galès

Beaucoup d'enjeux restent ouverts, d'autant plus que le modèle du passé ne fonctionne plus, que l'on essaie d'inventer autre chose. La France n'est pas une exception : le détour comparatif, l'analyse détaillée de la LOLF et de la RGPP ne sont pas superflus. Ce qui se joue, c'est la capacité des politiques à gouverner.

Ce qui se passe ailleurs

- En Grande-Bretagne, le parti de Alex Salmond, premier ministre écossais, parti indépendantiste, a la majorité au parlement d'Édimbourg. Il n'est pas impossible qu'il y ait un referendum sur l'indépendance de l'Écosse. La Grande-Bretagne est l'exemple extrême de la logique de décentralisation. En Belgique, l'unité est menacée. L'Italie connaît une redistribution des rôles. Et tout cela au nom de la logique qui voudrait que les petits pays s'en sortent mieux.
- À Mexico, la proposition d'un grand aéroport a suscité cinq années de débats avant que l'État ne renonce. Partout dans le monde il est difficile de créer de grandes infrastructures, ce qui ne posait aucun problème voici trente ans. Affirmer la capacité de l'État à faire valoir l'intérêt général, c'est s'exposer à des mobilisations



nombreuses et parfois transnationales. On a donc affaire à une transformation du modèle national.

- En Finlande, Helsinki, six cent mille habitants, était une ville très stable. Le pays est petit et homogène : gouverner la Finlande n'est pas très compliqué. Tout change en 1980 : Helsinki connaît une forte croissance, passant à neuf cent mille habitants. Et, après la chute du mur de Berlin, la Finlande rejoint l'Union européenne. Le pays, proche de la Russie, devient non seulement le coin nord-est de l'Europe, mais aussi le centre de l'Europe de la Baltique. Au moment de la crise économique de 1989-1992, la stratégie de la Finlande l'amène à mettre tous les œufs dans le même panier et à vouloir concurrencer la Suède. Émerge Nokia, avec des investissements massifs dans la recherche. La Finlande, alors, c'est la production de papier et Nokia. Nokia devient une firme internationale, qui fait venir des ingénieurs des États-Unis et de Singapour, et développe des relations avec l'Asie. Des villes nouvelles sortent de terre, une université en anglais se crée, on élabore une stratégie pour internationaliser Helsinki. Le leader de Helsinki – du « grand Helsinki », chef aussi du parti national, rejoint Eurocités. Mais des conflits apparaissent entre la ville et le gouvernement central. Par exemple, quand il s'agit de construire un aéroport pour mettre fin à la dépendance de celui de Copenhague. Que fait Helsinki ? Ce que font Nantes ou Barcelone : la mise en scène d'un acteur européen. L'onde de choc en Finlande est arrivée sous la forme des « vrais Finlandais ». C'est que gouverner Helsinki a connu une mutation, en particulier avec l'arrivée d'étrangers, majoritairement Éthiopiens. Ce qui est de l'intérêt de Helsinki n'est plus de l'intérêt de la Finlande...

On a, partout en Europe, une redéfinition des régions, dans une logique de décentralisation et de réorganisation de l'État. Le rôle de l'État était de diriger la société, en s'appuyant sur une bureaucratie professionnelle. Le modèle est remis en cause. Est-ce que le politique a un rôle moins important ? Dans le capitalisme mondialisé, le contrôle de l'État, qui perd la main sur une partie de la production des richesses, s'amoindrit, même si en temps de crise chacun dit : « nous, on a l'État ». Mais la marge de manœuvre est limitée par la dépendance aux autres.

- En Italie, les intérêts privés jouent un rôle important, et Berlusconi un rôle inquiétant. La capacité à mettre en œuvre des politiques publiques est gommée : qui gouverne ? Les échecs du gouvernement peuvent se traduire par d'autres mécanismes, dont les mécanismes maffieux. Entre management et spectacle, que devient le politique ?
- Le classement « Pisa », qui évalue des systèmes d'enseignement, répond à une norme internationale, et a des effets sur les politiques publiques : bienvenue dans un monde où on mesure, où on classe, où la question est celle de la performance. On produit des indicateurs, mais qu'en fait-on ? La France est mal classée, pourquoi ? Les explications ne manquent pas, dont celle qui met en avant la réussite des élites, mais néglige le stress menant à l'échec des autres.
- Sommet de Copenhague... En 1970 avait été édictée une loi contre la pollution, et il ne se passe rien. Mener une politique publique signifie « mettre en œuvre », pas seulement prendre des décisions. Pour combattre la pollution, crée-t-on un indicateur ? Oui, mais personne n'est d'accord, et il faut attendre neuf ans pour le créer. Gouverner, c'est avoir des instruments. Si, pour la capacité à gouverner, aucune solution ne se présente, alors les choses partent à vau-l'eau, comme en Italie, où c'est la dette qui augmente. Or, dans un système d'interdépendance, on ne peut plus faire de la dette. Dans quel sens aller ?

En 1999, la question-clé était la décentralisation, l'État était encore stable. Aujourd'hui, le facteur névralgique reste l'État, qui déploie des logiques contradictoires : privatisation, négociation collective, fragmentation et recentralisation, agencification et conduite par les indicateurs. En ce sens, la Grande-Bretagne est un laboratoire faustien, et la LOLF, de l'importation directe. Ce qui laisse les sciences sociales un peu démunies.

Détour historique

S'il n'y a pas d'exception française, il est tout de même intéressant d'apprécier les différences. L'État a toujours été là, mais il n'est plus le même. Il y a l'être de l'Etat, qui ne varie guère, et il y a ce qu'il fait, ses activités. L'État se regarde sur la longue durée. En 1515, la France dispose d'une mosaïque de cent trente-sept formes politiques différenciées. Cinq cents ans, ce n'est pas si ancien ! Les sociétés européennes ont une pensée de la longue durée. Quelle est la mobilité des Européens ? Ils ne bougent pas. Ils bougent à leur manière, dans une logique territoriale très forte. On part à l'étranger, mais c'est pour revenir au point de départ. L'Europe a le taux de mobilité le plus faible de tous les continents.

Entre 1500 et 1870, la France crée l'Etat. En 1870, il ne reste que cette forme politique, parce que l'État a gagné la guerre. L'État, c'est la guerre, c'est la mobilisation des impôts pour gagner la guerre. Il en va de même en Italie, où la remarque de Cavour reste valable : « On a fait l'Italie, il reste à faire les Italiens ».

Pendant cent ans, le modèle État va se développer et devenir le modèle normal des cent quatre-vingt douze pays du monde. L'État, c'est donner de la lisibilité à une société, et l'on voit se développer de nouvelles formes de gouvernement : le cadastre, les statistiques, la politique de développement économique (avec Colbert). On s'oriente vers l'étatisation de la société, on veut connaître la population et l'organiser. En 1870, la dépense publique représentait environ 10 % du PIB, aujourd'hui elle est en moyenne, dans les pays européens, de 45 %. La dépense publique s'accroît un peu plus chaque année, sauf en temps de guerre ou en temps de crise.

Le cycle arrive à sa fin, l'État ne croît plus continûment, ni ici, ni ailleurs. Nos frontières ne sont plus tout à fait nos frontières, tout circule davantage. On a un droit français, mais qui n'est plus le même, qui absorbe le droit privé et le droit européen, dans une transformation radicale du droit en Europe. On a toujours une administration centrale, mais aussi la décentralisation et l'Europe. Notre nationalité est double : française et européenne. Même pour lever l'impôt, l'État est dépendant de l'Europe. On a changé de monnaie pour avoir l'euro. L'État n'est plus capable d'assurer seul la sécurité, et ce n'est plus lui qui assure la production des richesses.



La réforme territoriale et ses effets

L'architecture des collectivités territoriales fait partie des objets que le pouvoir central s'attache à réformer à échéances répétées. Pourquoi tant de réformes ? Est-ce à dire qu'elles ne produisent pas d'effets, qu'elles manquent délibérément d'ambition ? Comment expliquer cette politique des petits pas qui semble caractériser le style réformateur dans ce domaine ? La réforme dite Balladur s'inscrit-elle dans la continuité des réformes antérieures ou prépare-t-elle l'éclosion d'un nouveau modèle territorial ? Quels étaient les objectifs initiaux des réformateurs ? Quelle en est la traduction dans la loi dite de réforme des collectivités locales (loi du 16 décembre 2010) ? Quels effets peut-on en attendre ?

Patrick Le Lidec, chargé de recherche CNRS – CERSA, université Paris II

En matière de réforme territoriale, comment comprendre ce qui se passe ? La décentralisation est une dimension importante, mais pas la seule : institutions et élus

sont impliqués, amenant à prendre en considération les intérêts des groupes qui font les réformes, dans des logiques d'institutions et des logiques d'intérêts.

On peut se demander : pourquoi réformer ? La France est confrontée au problème de ses périmètres : trente six mille communes, c'est une chose qui ne marche pas. On a hérité de la réforme de 1958, réforme inachevée aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Comment faire adopter une réforme, quand on sait que le Sénat est élu par un collège électoral issu des communes ? On a du coup un système sur-administré, avec une répartition opaque des compétences et un surcoût des structures.

Une longue histoire

Les raisons de réformer ne sont pas nombreuses : enjeux de rationalisation de l'architecture territoriale, de dépense publique, de capacité institutionnelle, à quoi s'ajoute un motif de rationalité électorale. Les pressions réformatrices, à travers de nombreux rapports, n'ont pas manqué : rapports Camdessus²¹, Pébereau²², Richard²³, Attali²⁴, rapports de la Cour des comptes... En 2008, un diagnostic est émis : avec la montée en puissance de l'intercommunalité, le département devient le niveau « en trop ». Mais le personnel politique est attaché aux conseils généraux... et il réagit. Apparaît alors la proposition de conseiller territorial, pour lequel le président de la République aura à choisir la procédure. Le comité Balladur²⁵ construit un compromis et rend un rapport ambitieux : réduire le nombre de structures, reprendre les dispositions en jeu dans les intercommunalités, reprendre l'idée des conseillers territoriaux, mais sur un autre mode que celui proposé précédemment. Il ajoute la notion de « métropole », collectivité territoriale fusionnant les communes, les communautés de communes et les conseils généraux. Une proposition supplémentaire devrait permettre aux intercommunalités de fusionner avec les communes rurales, moyennant des aides. L'objectif est que les intercommunalités se transforment en communes fortes, et d'aboutir à deux mille communes et vingt Régions. Le programme est assorti d'outils : changement des règles électorales, conseillers territoriaux élus par un scrutin de listes.

En finir au plus vite

Mais, aujourd'hui, le Parlement est essentiellement départementaliste. Dans cette stratégie visant à régionaliser par les élus, il s'agissait d'inverser les souverainetés : donner pouvoir à l'intercommunalité sur les communes, et à la Région sur l'intercommunalité, ce qui est en rupture avec les propositions antérieures. Ambition illusoire quant à sa faisabilité : il faudrait que les parlementaires soient aveugles sur les intentions, ou qu'ils acceptent de s'opposer aux intérêts structurels des sénateurs. Les réticences à ces propositions ont été formulées dans un rapport intitulé « Faire confiance à l'intelligence territoriale »²⁶.

Le président de la République a dû faire des choix. Il a retenu des propositions du comité Balladur la réforme de la taxe professionnelle et le conseiller territorial. La taxe professionnelle devait disparaître depuis longtemps. Mais une recentralisation a été opérée. Les partisans d'un saut qualitatif ont été abandonnés par Nicolas Sarkozy. Le

21 cf. <http://www.gouvernement.fr/presse/rapport-de-la-commission-presidee-par-m-michel-camdessus-sur-la-regle-constitutionnelle-d-equ>

22 cf. http://www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb301/pebereau.pdf

23 cf. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000886/0000.pdf>

24 cf. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000041/0000.pdf>

25 cf. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000097/index.shtml>

26 cf. <http://www.senat.fr/notice-rapport/2008/ro8-471-notice.html>

vote a été difficile, même s'il fallait en finir au plus vite.

L'élément important est le conseiller territorial : s'agit-il de rationalité institutionnelle ou électorale ? Cette dernière n'a pas été absente : dans la perspective de mandats régionaux confiés aux conseillers généraux, l'enjeu était d'éliminer le problème du poids du front national (qui empêche l'UMP de conquérir la majorité dans les conseils régionaux). Quelle est la conséquence de ce jeu ? L'échec des ambitions du projet Balladur.

Le conseil régional devient une « assemblée de cantons », ce qui est bien un résultat paradoxal. Les Régions en sortent affaiblies, et les mandats territoriaux voient s'accroître leur professionnalisation, sans conciliation possible entre les différents mandats.

Peut-on réellement croire aux effets de ce processus ? Les effectifs des conseillers territoriaux seront de 10 % moindres par rapport aux effectifs des conseillers généraux, mais les effectifs des conseils régionaux augmenteront de 50 % (trois cent neuf en Île-de-France). Le fonctionnement institutionnel sera bien différent de ce qui a été promis, étant surtout un moyen de préparer la mutualisation des coûts. Les effets seront principalement indexés sur les configurations locales, en fonction des concordances entre majorités régionales et départementales. À moyen terme, on peut émettre l'hypothèse d'un effet différencié selon la taille des régions. Dans une région comme Midi-Pyrénées, avec une logique d'établissement public régional, les départements pourront en sortir renforcés. Par ailleurs, un effet induit important pourra surgir : si la réforme survit, la structure des préférences des parlementaires pourra en être transformée.

Une réforme, ou une réforme de plus ?

La construction de ces propositions reste ambiguë : ne s'agit-il pas d'un projet de grandes régions ? La construction intercommunale procède de la même ambiguïté : si elle est un moyen de sauver les communes, ces dernières ne deviendront-elles pas des subdivisions ? La réforme est en outre fragilisée par des objectifs électoraux. Enfin, les métropoles disparaissent et les communes nouvelles sont mort-nées en raison du durcissement des possibilités de fusion. Le Sénat a préservé l'essentiel, les incitations financières n'existent plus, la souveraineté fiscale n'est pas affectée. La loi de réforme des collectivités locales est un projet en devenir. L'enjeu des élections qui auront lieu en 2014 (suffrage universel direct dans les communes de plus de 1000, voire de 3500 habitants) pourrait bien être d'imposer une solution dans la redéfinition des périmètres : il deviendra difficile de transformer les communautés de communes en collectivités territoriales. S'agit-il d'une réforme, ou d'une réforme de plus ? Il s'agirait plutôt d'une réforme de plus, avec des acquis indéniables et quelques échecs comme le faible renforcement des capacités institutionnelles et l'absence de réponse aux enjeux métropolitains. On est confronté à des résultats paradoxaux.



Éléments de débat

Quel va être l'effet du mode d'élection sur la parité ?

Les instances des collectivités comptent 47,8% de femmes. On évalue que la proportion tombera à 13%.

Quid du cumul des mandats ? N'a-t-on pas trop d'élus ?

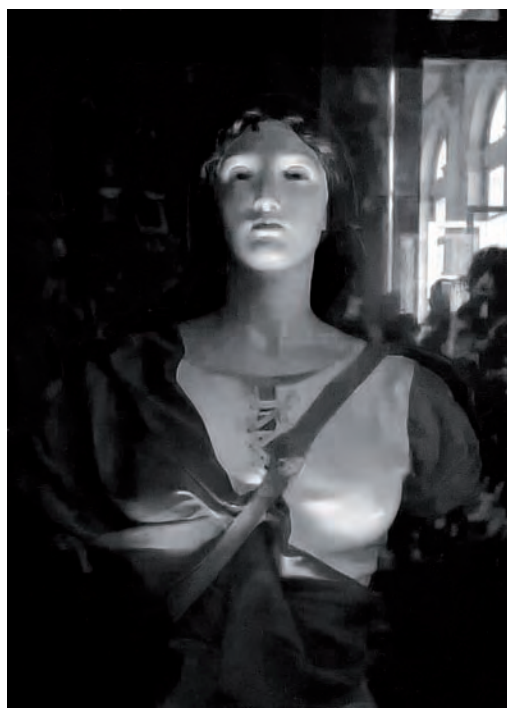
Il est certain que le cumul des mandats a des effets pervers sur les processus de réforme. Quant à savoir si on a trop d'élus... Rapporté à la population, le nombre d'élus en France est quarante fois plus élevé qu'en Irlande.

La réforme peut-elle aboutir à une réforme du périmètre des régions elles-mêmes ?

La question est récurrente. On bute sur l'enjeu de la hiérarchie des villes. Fusionner, tout le monde est d'accord, à condition d'être chef de file.

À quelles conditions peut passer une réforme ? Faut-il réformer le Sénat ?

Il faudrait pouvoir imposer la réforme. La seule solution de sortie en cas de blocage est de faire appel à l'article 11 de la Constitution²⁷, et donc au referendum.



²⁷ Article 11 - Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au Journal officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. Lorsque le référendum est organisé sur proposition du Gouvernement, celui-ci fait, devant chaque assemblée, une déclaration qui est suivie d'un débat. Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet de loi, le Président de la République promulgue la loi dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats de la consultation.



Les politiques de réforme de l'État en perspective

Des grandes commissions des années 1990 à la Lolf et à la RGPP

Politiques de réforme de l'État ou politiques de réforme de l'Administration ? Comment la question de la transversalité des politiques territoriales peut-elle être abordée ? Quid de la question de la structure des compétences ? Qu'est-ce que l'État stratège ? Quelle forme peut prendre l'État territorial dans ces évolutions ? Quel impact sur la fonction publique ?

Philippe Bezès, chargé de recherche au CNRS, Cersa, enseignant à Sciences Po

Les politiques de réforme de l'État doivent être contextualisées de manière large, et lues avec des lunettes de sociologue ou de politiste. Le premier constat, c'est que les modalités de transformation managériale – le new public management – se diffuse, dans une certaine cohérence idéologique. Une lecture minimaliste met en exergue quelques instruments : le gouvernement par la performance, les incitations calquées sur le marché, les modalités de contractualisation et les agences, la théorisation de la séparation des fonctions entre pilotage, mise en œuvre et contrôle, le recours aux établissements publics, ... Tous ces instruments sont mobilisés dans la plupart des États.

Entre 1960 et 2000, tous les dix ou cinq ans, selon les alternances, on a des évolutions successives, des constructions qui se sédimentent. A-t-on actuellement une remise en cause des règles de fonctionnement de l'appareil administratif ? Les politiques de réforme ont pris une densité institutionnelle inédite, avec la DGME (Direction générale de la modernisation de l'État). Elles s'autonomisent et se spécialisent, avec le risque d'une coupure entre le monde de la réforme et le monde des politiques publiques.

Les enjeux

Les enjeux sont au nombre de sept :

- la transformation du jeu entre l'administration et les politiques, avec, peut-être, de nouvelles formes de politisation ;
- la modification du champ de compétences de l'État ;
- des changements dans les structures, avec les agences, les fusions et les effets de la RGPP ;
- l'évolution des modalités d'allocation des ressources, avec, pour grande tendance, le passage de « budgets moyens » à des programmes auxquels sont allouées des enveloppes globales, en y mettant la condition d'une comptabilité analytique ;
- la transformation du pilotage et de coordination, avec le gouvernement par la performance, les indicateurs et de nouvelles façons de rendre des comptes ;
- la transformation de la fonction publique, dans une logique de compétences et avec de nouvelles formes de mobilité ;
- les interactions entre administration et administrés, en particulier par le e-gouvernement.

Ces évolutions prennent, selon les pays, des formes plus ou moins paradoxales, avec plus ou moins d'intensité. Ce qui soulève la question de leur sens général et des caractéristiques de chaque pays.

Avec les lunettes du sociologue, on perçoit que tous ces systèmes administratifs sont interdépendants, et sont des lieux de débat : beaucoup d'acteurs y participent, des groupes y exercent des activités critiques, d'autres leur adressent des revendications. Les politiques transversales portent sur l'ensemble des ministères, avec des acteurs garants

de l'intégration, sans problème d'action collective. Comment l'administration s'est-elle transformée en objet politique, quand les politiques ont des durées de vie variables et sont datées ? Cinq dynamiques sont à l'œuvre :

- Une dynamique adaptative : on doit tenir compte de citoyens plus compétents ou de situations de déficit ;
- Une dynamique intra-étatique, qui joue au cœur des réformes, avec des luttes de pouvoir entre acteurs ;
- Une dynamique politique, avec les enjeux électoraux : on a l'exemple de Margaret Thatcher investissant l'administration et construisant sa marque politique ;
- Une dynamique culturelle, dans la mesure où l'on circule dans un monde fait de normes, dans des espaces transnationaux et des légitimités externes ;
- Une dynamique institutionnelle : les administrations ont des ancrages, les réformes interviennent dans des milieux préexistants.

Les séquences françaises

Dans les années 90, les trois acteurs centralistes (finances, intérieur, fonction publique) se positionnent en acteurs réformateurs, et prennent des initiatives graduelles mais significatives, dans un esprit d'équilibre. Le ministère de l'intérieur réfléchit à de nouvelles formes d'organisation, le ministère des finances découvre de nouveaux instruments de gouvernance et de management ; la dégradation des budgets publics amène la direction du budget à utiliser des outils néo-managériaux (enveloppe globale, outils de mesure). Le ministère de la fonction publique évolue dans sa gestion. Les coûts de négociation sont élevés.

En même temps on procède à l'importation de standards. Les réflexions sur les instruments et les principes se trouvent légitimés, dans le contexte français, par la technocratisation des savoirs gestionnaires. Les commissions de réforme administrative se succèdent : de Closets²⁸ (1989), Christian Blanc²⁹ (1993), Jean Pic³⁰ (1995)... Ces commissions sont pilotées par de hauts fonctionnaires, et dans leurs rapports apparaissent des convergences : un cadre théorique critique, des préconisations communes. Dans la foulée s'institutionnalisent le commissariat à la réforme de l'État, l'agence de modernisation, la direction de la réforme. La LOLF transforme le cadre de l'architecture budgétaire en procédant par programmes et actions. La manière de faire voter les budgets change, les circuits d'allocation des ressources sont modifiés. On va attacher à ces nouveautés des dispositifs de gouvernement par la performance avec des cibles, des objectifs, des activités mesurées.

La LOLF (loi organique relative aux lois de finances) s'adapte au déficit public et tend à répondre aux problèmes de déséquilibre des institutions de la V^e République mis en lumière par « l'affaire de la cagnotte » (en 1999, les recettes de l'État sont supérieures aux prévisions, ce que découvrent les parlementaires). La LOLF en effet fait intervenir les parlementaires, ce qui est nouveau depuis 1959. Sans exclure le ministère des finances, cet acteur extérieur bouleverse la donne et contraint à la négociation. Dans un contexte de cohabitation, il ne faut pas « politiser » l'enjeu : toutes les négociations se font au travers d'amendements parlementaires. Il faut noter que, autour de Lionel Jospin, les collaborateurs viennent du FMI, de l'OCDE, et qu'ils travaillent à partir de documents venus d'ailleurs.

La réforme, mise en œuvre en 2006, introduit systématiquement, comme dans les autres

28 cf Le pari de la responsabilité / Commission Efficacité de l'État du X^e plan ; présidée par François de Closets – Petite Bibliothèque Payot

29 cf. Pour un État stratège garant de l'intérêt général, Rapport de la Commission du Plan, La Documentation Française

30 cf. Rapport sur L'État en France : servir une nation ouverte sur le monde - Documentation Française

pays, les instruments managériaux et rompt l'équilibre de la réforme. Le ministère des finances devient dominant, le ministère de l'intérieur est un peu hors jeu. La fonction publique se trouve rattachée au grand ministère des comptes et du budget.

La RGPP est la dernière étape : lancée en 2007, elle est directement pilotée par l'Élysée et ne cache pas recourir à des cabinets privés. La RGPP force les ministères à s'engager dans une multitude de réformes, dont celle qui réduit, par des fusions, la fragmentation de l'État jusqu'au niveau départemental. Elle renforce le pilotage de l'État au niveau régional, renforce le rôle du SGAR (secrétaire général pour les affaires régionales) et celui du préfet.

Il s'est aussi agi de réaliser des économies budgétaires. Mais les grandes caractéristiques du modèle français sont maintenues. Entre ministères des finances et de l'intérieur, la lutte continue. A-t-on inventé un modèle inédit ? La question est en débat.

//

Éléments de débat

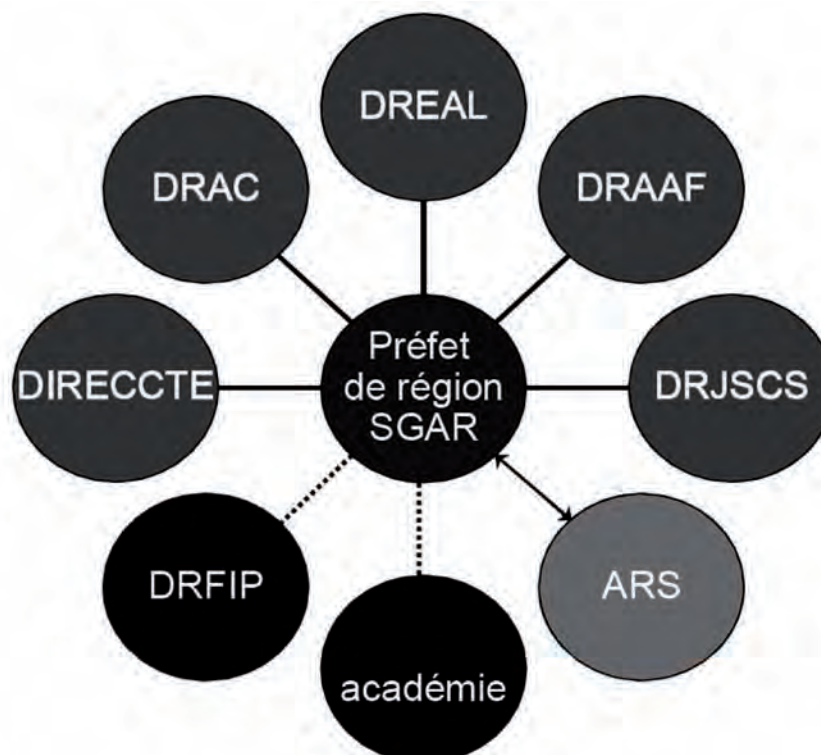
Quel impact ont ces réformes sur le nombre de fonctionnaires ?

Il n'est pas simple à mesurer... Les effectifs de la fonction publique d'État ont progressé de 0,5 % par an, mais ils diminuent depuis trois ans. Le nombre de fonctionnaires s'est accru dans les collectivités territoriales, de 3 % par an dans les années 2000.

Ne peut-on pas s'interroger sur la coexistence de services de l'État et d'agences qui détiennent le pouvoir financier ?

On peut craindre une explosion de la bureaucratie, de l'audit et du contrôle. Les réformes ouvrent de nombreuses incertitudes, et provoquent en effet le désarroi des agents publics.

//



La Belgique : vers un État creux ?

La Belgique est-elle un laboratoire du futur des États Nation ? Le néo-régionalisme, manifesté notamment en Flandres (mais qui gagne de plus en plus les francophones) porte-t-il un processus de destruction de l'État Nation ? Quels sont les modèles politiques de « remplacement » ? Comment peuvent évoluer, dans ce processus d'évidement de l'État Nation, les dispositifs d'assurance (retraites, sécurité sociale, assurance chômage), les dispositifs de redistribution entre territoires et les réseaux d'infrastructure, héritiers de l'État unitaire ?



Michaël Van Cutsem, Institut Jules Destrées

Dire que la Belgique n'a pas de gouvernement serait une erreur : la Belgique a son gouvernement des affaires courantes, c'est-à-dire l'ancien gouvernement, et peut prendre des décisions lourdes de conséquences, comme elle l'a fait pour se joindre aux forces armées intervenant en Libye. Mais la Belgique est un État-nation qui s'évapore...

Histoire, première manière

L'histoire de la Belgique peut être racontée comme une lutte entre des communautés linguistiques. Créée en 1830 après le Congrès de Vienne, la Belgique est encore jeune. C'est sur le modèle français qu'elle se crée, en réaction à l'Occupation. On décèle alors une volonté d'homogénéisation du pays par la langue, mais le côté néerlandophone développe une réaction identitaire : on soupçonne des problèmes à venir de traitement équitable, par exemple dans le domaine de la justice. Pendant la première guerre mondiale, on voit les soldats flamands commandés par des officiers francophones. Dans l'entre-deux-guerres s'affirme le nationalisme flamand. En 1932 est affirmée la territorialité linguistique en renonçant, sauf à Bruxelles, au bilinguisme, et on procède à des recensements. Pendant la seconde guerre mondiale, la collaboration avec l'occupant est plus marquée dans le nord du pays. 1962, fin des recensements, on fixe des frontières linguistiques qui séparent quatre régions. Survient « l'affaire de Louvain » : l'université de Louvain, bilingue, veut exclure les francophones, ce qui amène à créer l'université de Louvain-la-Neuve au sud de Bruxelles. La Flandre devenue homogène, la séparation entre nord et sud est consommée. En 1970 sont instituées les « communautés culturelles », avec gouvernements, parlements et compétences exclusives. Trois régions gèrent directement l'enseignement, l'aide à la jeunesse. Bruxelles compte 85 % de francophones, et les fonctionnaires européens et les immigrés sont plus proches du français.

Histoire, seconde manière

On pourrait lire l'histoire autrement, sous l'angle économique et social : au XIX^e siècle, la Belgique se dote d'un important dispositif productif, qui décline à partir de 1912. Jules Destrées écrit sa *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, où il déclare : « laissez-moi Vous dire la vérité, la grande et horrifiante vérité : « Il n'y a pas de Belges, mais des Wallons et des Flamands. » Puis se pose la « question royale » : le roi, parti pendant la guerre, doit-il revenir ? Référendum, manifestations : le roi revient, et abdique immédiatement au profit de Baudouin³¹. Le clivage nord-sud s'accroît. En 1960, le Congo belge devient indépendant. Pour compenser cette « perte », un plan

31 cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Destr%C3%A9e

d'austérité est mis en place : la réaction syndicale est très forte, les villes de la sidérurgie se mobilisent, les heurts sont violents : on relève quelques morts dans la rue. En 1980, les Wallons obtiennent ce qu'ils réclamaient, à savoir trois Régions, qui ne se superposent pas aux communautés culturelles, et Bruxelles reste à part. Les Régions bénéficient de compétences exclusives en matière de développement du territoire. En 1989, Bruxelles est reconnue comme région capitale regroupant dix-neuf communes. En 1993 la Belgique devient officiellement un État fédéral, avec un premier ministre « asexué linguistique », des communautés disposant d'un parlement, d'un gouvernement, de compétences en matière d'éducation, de culture, de médias. Les Régions sont considérées comme des outils de développement économique. Toutes ces entités exigent une diplomatie subtile.

Enlèvement et crises

Depuis 1993, le système fonctionnait. Les compétences des Régions amenaient à des différenciations conséquentes. Le roi, même affaibli, était là. Bruxelles s'affirmait comme un fait et croyait en son propre projet, le projet wallon venait à maturité. Les enjeux sociaux et économiques s'internationalisaient...

En 2007 le parti social chrétien remporte les élections, les réformes s'enlèvent, les francophones disent non à tout. Arrive la crise financière, il faut sauver les banques. Et revoter. Le parti social chrétien perd des voix, la Nouvelle alliance flamande devient le premier parti, celui qui donne le ton, tandis que l'institution royale s'essouffle, que Bruxelles est remise en question. L'économie wallonne se redresse, mais les positions se radicalisent.

Des modèles et leurs conséquences

Plusieurs logiques et plusieurs modèles sont envisageables :

- l'hyperfédéralisme, avec deux communautés, qui a la faveur des Flamands.
- le fédéralisme rééquilibré, ou une Belgique à trois ou quatre voix.
- l'indépendance de la Flandre... mais quel plan B pour la Wallonie ? Avec ou sans Bruxelles ? Rattachée à la France (ce que demande le mouvement rattachiste), mais la France le veut-elle ?

Resterait la question de Bruxelles, qui produit le plus de richesses, avec peu de retombées pour la population. Plusieurs propositions ont été faites : tracer dans la forêt de Soignes un couloir vert faisant le lien entre Bruxelles et la Wallonie, échanger des communes...

Avant 1980, l'État central finançait les infrastructures, ce qu'il ne fait plus (sauf le rail). La SNCB est nationale, mais investit plus dans les Flandres depuis quarante ans, pour des raisons économiques. Le RER de Bruxelles, pour un million d'habitants, transporte six cent mille personnes. Le réseau routier, lui, est régionalisé. Les autoroutes sont financées par une vignette. Mais, dès lors que l'on négocie sur une base démographique, la discussion est difficile (le sud est peu dense). Tout ce qui concerne la redistribution relève de l'État fédéral. La situation désormais présente tellement de nœuds que les Belges pensent ne plus pouvoir s'entendre.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

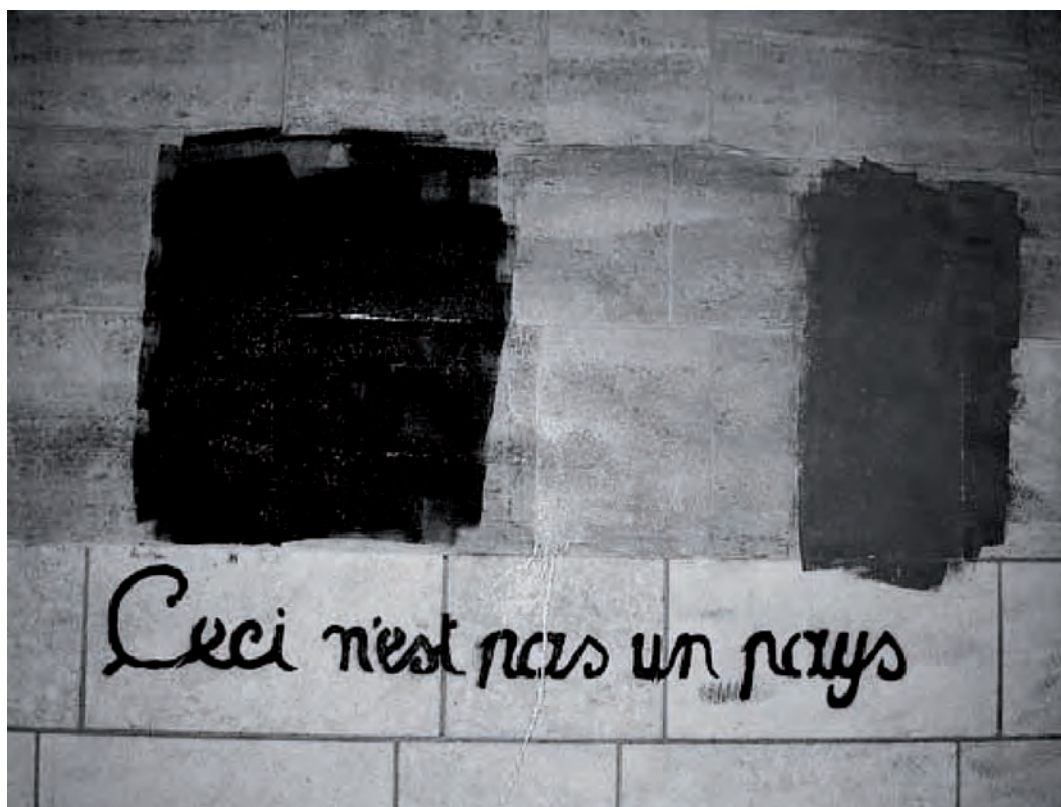
La Belgique a-t-elle besoin, finalement, de gouvernement ?

La Belgique est l'État européen dont le budget est dans le meilleur état, il n'y a plus de budget fédéral. Tout se fait au parlement : la Belgique retrouve les vertus du parlement, et les Belges ne vivent pas trop mal. On ne voit pas de revendications portées dans la rue : « On manifeste, mais on ne revendique rien ». Pour la solidarité, il y a les régions, les départements, les associations. L'Europe, elle, est au balcon et ne touche à rien. Tout reste très pacifique, finalement.

Si le pays éclatait, personne ne bougerait ?

Il y aurait bien sûr des réactions, le Flamand moyen n'est pas séparatiste. Mais dans quel sens iraient les choses ? C'est difficile à dire. Mais le pays est entièrement géré, mais sans gouvernement.

////////////////////////////////////





Fragmentation des nations : quels risques stratégiques ?

Parmi les facteurs d'incertitude stratégique retenus par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008, figurent la « montée des nationalismes » et les « réactions identitaires ». Se retrouvant à l'oeuvre dans nombre de crises et de conflits - aussi bien inter-étatiques qu'intra-étatiques -, ces deux éléments contribuent à la « prolifération étatique » et à l'accroissement de l'instabilité du monde observés depuis la fin de la Guerre froide.

Patrice Gourdin, docteur en histoire, professeur agrégé de l'université, professeur à l'École de l'Air

La question des États est centrale pour les historiens. Avant, du temps de la guerre froide, deux mondes s'affrontaient. Maintenant, le monde a changé, s'est fragmenté, dans un double mouvement contradictoire : la mondialisation, qui accroît les interdépendances, et une tendance à la revendication nationale ou communautaire. La fragmentation des États est inquiétante, elle favorise la montée des réactions identitaires. Ce processus n'est pas nouveau, il est une résurrection.

Pourquoi la forme politique de l'État s'impose-t-elle ? Quel est son processus de création ? La fragmentation des États a frappé avant tout l'Europe, un peu l'Afrique. Ces créations d'États de taille restreinte peuvent avoir plusieurs causes : la disparition de fédérations (URSS, Yougoslavie), le réveil de revendications historiques étouffées, l'inclusion forcée de territoires (Érythrée fédérée à l'Éthiopie, Timor oriental annexé par l'Indonésie), malgouvernance (Sud Soudan), scénarios de partition (Belgique), autonomie élargie (Groenland), égoïsmes nationaux... ou aspiration d'une communauté à créer un État-nation, forme politique répondant à un impératif de sécurité. L'idée que des personnes possédant des points communs, la langue, la religion, puissent vivre ensemble remonte au XVIII^e siècle, et l'État-nation devient un modèle mondial, la forme politique des puissances européennes et non-européennes. Cette idée a joué un rôle fondamental dans l'histoire : le président Wilson, aux USA, défend en 1918 le principe des nationalités en proposant la création d'une League of Nations (SDN, société des nations) ; en 1931, la Grande-Bretagne négocie avec ses dominions le statut de Westminster³² ; les deux guerres mondiales forgent ou renforcent le sentiment national. Pendant la crise économique des années 30, ce sont les États qui prennent les responsabilités économiques, avec la mise en place des États-providences. Pendant les périodes de décolonisation, les anciennes colonies font le choix de l'État-nation. Dès lors qu'un groupe a une revendication, il cherche la reconnaissance d'un État, même si ce dernier inspire quelque désenchantement à la pensée néo-libérale comme « État intrusif », autoritaire, entrave à la liberté individuelle.

Naissance des États

L'État-nation naît donc de la conscience d'un point commun, et de la définition d'un projet politique. Le cadre peut prendre trois formes : ou l'État préexiste à la nation, ou la nation est consciente d'elle-même sans disposer d'un État, ou le territoire ne dispose ni de nation ni d'État.

Historiquement, la nation française prend sa cohérence au X^e siècle, avec un territoire constitué d'une mosaïque d'allégeances personnelles au roi. L'idée d'une communauté de destin va progresser peu à peu à travers les conflits. C'est à la bataille de Valmy, en 1792, que Kellermann s'exclame « Vive la nation ! ». En France, en Grande-Bretagne, l'État préexiste à la nation.

³² cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_de_Westminster

En Allemagne, trois cent soixante-cinq entités politiques indépendantes ont conscience de posséder une même culture, un destin commun, mais l'Allemagne unitaire n'existe pas avant 1871, c'est l'œuvre à laquelle s'attache Bismarck. Si l'on envisage le cas de l'Afrique subsaharienne depuis la décolonisation, on remarque qu'aucun des États actuels ne correspond à un État d'avant la colonisation. Il n'a été tenu aucun compte du passé ou de la répartition des ethnies, à l'exception de la Somalie. Ce sont les frontières coloniales qui ont déterminé le découpage des États. Il s'agit donc là de construire des nations avec des populations qui n'identifient pas obligatoirement de points communs.

Dans la paix ou la violence

Accéder à la création d'un État peut passer par deux voies : la voie pacifique et la voie violente. La voie pacifique est plus fréquente qu'on ne l'imagine, les processus violents étant mieux mémorisés. Le démantèlement de l'URSS s'est réalisé sans heurts, sans intervention des forces armées : à la fin de l'année 1991, ce gigantesque territoire est passé de un État à quinze. La Yougoslavie n'a pas eu cette chance. La Slovénie, la Macédoine, le Monténégro se sont détachés sans violence, ce qui n'a pas été le cas de la Croatie, de la Serbie et de la Bosnie Herzégovine. La dislocation du « corps constitué » remet en cause un ordre établi. Ce fut le cas en 1831 pour la séparation de la Belgique et des Pays-Bas, en 1830 lors de la prise d'indépendance de la Grèce par rapport à l'empire ottoman, de 1859-1870 entre l'Italie et l'Autriche, de 1870 à 1918 lors du démantèlement de l'empire ottoman, de 1916 à 1922 pour l'indépendance de l'Irlande.

Les risques

La création d'un État nouveau n'est pas sans risques : risque de déstabilisation politique en raison de l'atteinte à une cohésion interne et de la vulnérabilité des entités créées. Les politiques régionales peuvent constituer une réponse à une revendication ; on peut choisir de mener une politique allant dans le sens de la décentralisation : la politique de l'Europe en 1975 avec la mise en place des fonds structurels. Ce qui soulève de nouveaux problèmes, la solidarité n'allant pas de soi. La crise aidant, les mécanismes de redistribution sont contestés, ce qui déstabilise les partis, comme on le voit en Italie. Les égoïsmes régionaux s'observent partout. En Espagne, le parti indépendantiste a la majorité en Catalogne et la « nation de Catalogne » demande que la part de PIB prélevée soit abaissée de 8 à 4 % ; du coup, les autres régions s'alarment, de nombreux contentieux juridiques apparaissent, qui érodent la communauté nationale. La solution est-elle de passer au fédéralisme, avec l'inconvénient de la multiplication des revendications ? L'Europe compte trois États fédéraux : l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique. L'Inde en comptait vingt-sept en 1947, ramenés à quatorze en 1956, mais en compte aujourd'hui vingt-huit, auxquels s'ajoutent huit territoires autonomes. Le Nigeria, qui comptait trois entités en 1960, compte aujourd'hui trente-six États, plus un district fédéral. À l'intérieur de ces États, les revendications se multiplient. Où placer la barre ?

La création de nombreux petits États pose la question de leur vulnérabilité et de leur viabilité. Le droit international affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et l'obligation pour les États d'assurer la sécurité de leurs citoyens, qu'elle soit économique, de sécurité intérieure ou de défense. On observe que les États les plus petits sont très sensibles aux forces de déstabilisation intérieures : en témoignent Fidji ou les Seychelles. Comment assurer la sécurité ? On prend le risque de faire apparaître des Bob Denard, comme aux Comores, ou de laisser place aux mafias. La Guinée-Bissau, principal hub de la cocaïne, est déclaré « narco-État » par l'ONU. La communauté internationale peut intervenir, ou ne pas intervenir, pour faire respecter les droits des minorités nationales. Enfin, dernier effet pernicieux des micro-États : leur propension à se transformer en paradis fiscaux.

Les conflits peuvent être liés à une logique expansionniste, avec une volonté de regroupement de populations minoritaires souhaitant se rattacher à une autre nation : c'est le cas en Albanie, qui pourrait provoquer une sécession d'une partie du Monténégro ou de la Grèce. Quand les Serbes se sont trouvés minoritaires dans un État, ils ont écouté les sirènes pan-serbes. La Bosnie Herzégovine est encore au bord de l'éclatement : à chaque élection, les forces nationalistes ont la majorité. L'expansionnisme peut être d'opportunité : quand les Portugais quittent le Timor oriental, l'Indonésie l'indépende immédiatement. L'opportunité est souvent celle de profiter de matières premières.

Contagion

Le droit international reconnaît deux principes contradictoires, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'intégrité territoriale. Les minorités, au nombre de deux cent soixante sur la planète, représentent un milliard d'habitants : il s'agit d'un phénomène massif et complexe, où une bonne proportion des humains vivent dans des oppressions aux formes multiples. Les Kurdes, à cheval sur quatre États qui ne les traitent pas bien – Turquie, Iran, Syrie, Irak – réclament l'État qui leur a été promis. En Afrique du Sud, avec le phénomène des bantoustans, on a vu une minorité opprimer une majorité. En Corse se développe un sentiment d'oppression. L'oppression n'est pas toujours avérée ! Elle peut s'exprimer par la crainte de l'oppression, ce qui est le cas de la Transnistrie, qui a fait sécession de la Moldavie : le conflit, gelé, peut toujours se réactiver.

Facteur parmi les premiers de conflits, la malgouvernance, comme au Soudan, où le Sud-Soudan a obtenu l'indépendance, mais où le Darfour ne veut pas faire sécession ; comme au Tchad, où le pétrole ne profite pas aux populations du sud.

Quelles solutions apporter à ces aspirations ? Elles ne peuvent être que politiques : à chaque fois, il s'agit de populations mécontentes de leur sort, ce qui appelle un contrat social. Mais lequel ?

La Grande-Bretagne, laboratoire des politiques publiques occidentales

L'intérêt de la Grande-Bretagne pour ce séminaire est double : les néo-travailleurs de Blair et Brown ont lancé en 1999 une expérience originale de "devolution" en Écosse et au Pays de Galles qui produit des effets de longue durée sur l'organisation de l'action publique et de la politique. Ces dynamiques de prise de distance par rapport à Londres s'accroissent compte tenu des politiques menées par la coalition conservatrice/libéraux démocrates. Les élections du 5 mai 2011 pourraient montrer la montée en puissance des indépendantistes dans les deux cas, notamment en Écosse. Plus largement, la Grande-Bretagne est depuis trois décennies le laboratoire (Dr Jekyll et Mr Hyde) des politiques publiques occidentales. Mme Thatcher puis les gouvernements Blair et Brown ont inventé de nouveaux modèles de pilotage, de gouvernance de la société qui sont exportés en Europe et en France. Cette séance visera à identifier les mécanismes et les dynamiques de ces réformes dans le cas britannique puis de voir l'influence sur les politiques françaises en faisant le lien avec ce qui aura été dit le premier jour sur la réforme de la décentralisation, la LOLF et la RGPP.

Patrick Le Galès

Gouverner, gouvernement, gouvernance... Tout le monde est un peu perdu. Le cas de la Grande-Bretagne est intéressant : elle a expérimenté des politiques publiques, dont sont issues aussi bien la LOLF que la RGPP. Le néo-libéralisme n'a pas disparu : David Cameron est le fils de Mme Thatcher !

Quand on parle de gouvernement, on regarde qui gouverne. Mais qui est gouverné ? Les gens, aujourd'hui, ne sont plus les mêmes qu'hier, au point que mobilité et immigration amènent à se demander ce qu'est encore une nation. Les leaders politiques ont du mal à savoir ce que veulent des individus de moins en moins guidés par les institutions auxquelles ils appartiennent ou se réfèrent. Comme dans les familles, la négociation est partout présente, et les individus ont de fortes capacités à négocier. Le gouvernement est le problème de toute organisation, qu'il s'agisse des évêques, des syndicats ou des partis. On est donc renvoyé à : qui est gouverné ?

Individus, mobilités, autonomie

Les sociétés changent de manière accélérée. Pour les jeunes, par exemple, l'étranger ne se situe plus en Europe. Un universitaire, aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? Avant, c'était un élève passé par l'école Normale supérieure ou la Sorbonne, avec une carrière établie. Mais maintenant ? Un haut fonctionnaire, c'est quelqu'un qui est passé par l'ENA, ou par Harvard ? Le monde était très national, mais comment gouverner des gens très mobiles ? Ce qui existait avant existe encore. Une enquête sur les cadres européens a montré que cette population était attachée à son territoire, même quand elle était très mobile. À regarder « les quartiers », on voit qu'il s'agit de flux, pas de stocks : chaque année, la moitié des habitants déménage.

Les grandes institutions se fragmentent et déclinent. Notre modèle républicain de l'école était génial : tant qu'il est un système de reproduction des élites, les choses se passent bien. La promotion de 1980 de Sciences Po se recrutait à 65 % dans trois arrondissements parisiens, et comptait 3 % de boursiers. Mais désormais, tout le monde, y compris les immigrés récents, a appris la concurrence scolaire.

C'est à cette mobilité et à cette autonomie que sont liés les échecs des politiques publiques. Les sociétés sont de plus en plus complexes, avec de plus en plus d'acteurs : associations, syndicats, etc. Cette complexité atteint jusqu'aux religions : un catholique, on ne sait plus très bien ce que c'est. C'est quelqu'un de mobile, inclus dans des réseaux. Les grandes institutions n'organisent plus les comportements ni les croyances, et les religions sont en concurrence entre elles.

Que devient l'État ?

Un État fort pouvait faire la guerre, mobiliser des territoires, éduquer les populations, aménager. Aujourd'hui, la mobilisation décrétée d'en haut ne fonctionne plus. Les États qui s'en sortent le mieux – c'est une hypothèse – sont les États flexibles. En limitant leur pouvoir, ils mobilisent mieux leurs ressources, dans une double dynamique contradictoire : le passage à la négociation en établissant des chartes, des partenariats, l'abandon des outils classiques au profit des indicateurs.

Gouverner, c'est prendre des décisions ? Pas seulement. Gouverner, ce sont des règles (une Constitution), des organes (l'administration, les élus), des processus à créer des priorités, et des résultats de la mise en œuvre des politiques. Le gouvernement gouverne, mais pas tout le temps et pas dans tous les secteurs. Dans la guerre économique, le gouvernement gouverne beaucoup ; en temps de paix, il gouverne moins. En France, le milieu agricole est très gouverné. Mais dans les années 70, le Val-Fourré ou Mantes-la-Jolie n'étaient pas très gouvernés, dépourvus de transports et de services. On ne savait même pas où ces territoires se trouvaient... La City de Londres, de son côté, a un fonctionnement de club, ce qui n'est pas du gouvernement. Quand le club éclate, comment se repositionne le gouvernement ? Il maximise la décentralisation. Quand le gouvernement est absent, il reste la régulation, qui peut être assurée par d'autres mécanismes, le marché, la famille, la mafia. Naples n'est pas une ville gouvernée. Quant à la réforme des marchés financiers, c'est une plaisanterie : ce qui se passe se trouve hors des secteurs gouvernés. La bonne gouvernance ? Avec un but unique pour les sociétés ? Une invention d'économistes, qui a peu de sens. Quant au Livre blanc de la gouvernance européenne... c'est la « gouvernance enchantée » !

Gouverner

Comment gouverne-t-on réellement ? Il faut regarder les activités : on fait des politiques publiques, on fait des lois, des décrets, on utilise l'arme fiscale. Nombre de politiques publiques ont échoué : la réforme universitaire, les hôpitaux, la dette, les écoles. Et ce n'est pas mieux ailleurs. Les solutions sont à trouver par rapport aux échecs passés. La dépense publique, ce n'est ni bien ni mal, la question est seulement de savoir comment on l'utilise. On a inventé de nouveaux instruments : la négociation, mais aussi la médiatisation destinée à convaincre, la mise en scène qui doit jouer sur l'opinion, et enfin la régulation plutôt que le gouvernement.

Décentralisation et recomposition de l'État

Dans les années 70, la Grande-Bretagne est le malade de l'Europe. Désindustrialisation, crise économique, échecs des services publics, qu'il s'agisse des trains, de l'administration ou de l'énergie. Les groupes d'intérêt sont forts. Pendant dix ans, le gouvernement ne parvient pas à gouverner.

La Grande-Bretagne, c'est avant tout l'Angleterre. Les Gallois, les Irlandais, les Écossais sont tardifs. On a, en fait, un État multinational avec une forte centralisation. En France, la centralisation est compensée par le poids des pouvoirs locaux. En Grande-Bretagne, pour centraliser, il faut prendre de la distance, ne pas « mettre les mains dans le

cambouis ». Margaret Thatcher, fille d'épicier, femme, conservatrice, brillante, n'aurait jamais dû être premier ministre, mais les conservateurs se trouvaient très démunis. Margaret Thatcher, se réclamant de Hayek, s'entoure d'experts. Son objectif n'est pas de supprimer l'État, mais de le mobiliser pour lui imposer les mécanismes du marché. Elle invente le gouvernement par les indicateurs de performance, cassant au passage ministères et syndicats. Son opération vise à changer la société, et il est étonnant de voir à quel point elle a réussi. Son problème, c'est le secteur public : on réforme la fiscalité, on enchaîne très vite les réformes pour déstabiliser tout le monde et contraindre à s'adapter, on privatise, on rend l'appel d'offres obligatoire dans les territoires locaux, on supprime les « metropolitan county councils »³³... Les conseillers sont chargés, pour améliorer les services publics, de rechercher leur meilleure efficacité et d'en réduire les coûts. Une partie de l'administration est mise de côté, pendant que se développe une autre administration centrée sur les audits et le contrôle, contrôle éloigné de l'inspection, effectué non par des pairs, mais par des personnes extérieures. Des standards sont créés. La stratégie de réforme a touché tous les domaines. Pour gouverner, il faut rationaliser, produire des données, utiliser les nouvelles technologies.

Darwin, coming back

Ce qui a été fait pour l'université a été fait pour les hôpitaux, pour les gouvernements locaux... L'université ne va pas être réformée, elle va produire des données, données confiées à une agence nationale qui va les comparer. Apparaît le « ranking »³⁴ : les universités sont classées sur une échelle de 1 à 4, celles qui bénéficient d'un 4 bénéficient aussi de plus d'argent, et de plus d'autonomie. L'échelle passe de 1 à 5, et les universités classées 4 ou 5 reçoivent plus d'argent, tandis que celles classées 1 ou 2 en reçoivent moins. Les mieux classées estiment qu'après tout, ce système n'est pas mauvais : les jeunes viennent vers elles. Le système se met en mouvement, de véritables indicateurs de performance sont mis en place, sur une échelle de 1 à 6. Les universités classées 1 ou 2, on les supprime... En douze ans, le système universitaire a été radicalement transformé. Avec ceux qui s'adaptent, et ceux qui ne s'adaptent pas : *Darwin, coming back*. Il en est allé de même pour les collectivités locales : toute ressemblance avec les pôles de compétitivité... Des mécanismes de marché ont été introduits dans le système. Mais avec un corollaire : la résistance et les détournements. Car les individus sont malins. Ils ont été redéfinis comme « individus de marché » ? Le social prend sa revanche : sous pression permanente, les individus apprennent à jouer avec les indicateurs, apprennent à tricher. Le bilan général de ces évolutions n'est pas extraordinaire, le modèle produisant de l'élitisme, le renforcement du centralisme et la triche. Les urgences hospitalières sont en crise ? Le ministre change les indicateurs : six mois plus tard, tout va bien. Les écoles veulent de bons résultats ? Les élèves apprennent ce qui sera soumis à examen. Sur la moyenne durée, on assiste en fait à un désastre, avec des effets pervers monstrueux et une rationalité illusoire. En France apparaissent des mécanismes similaires...

33 cf. http://en.wikipedia.org/wiki/Metropolitan_county#Abolition_of_the_county_councils

34 cf. <http://en.wikipedia.org/wiki/Ranking>



Éléments de débat

Dans l'évaluation des politiques publiques, ne peut-on faire confiance à l'intelligence collective ?

L'individualisation n'est pas forcément dramatique, elle est aussi une aspiration très forte, aussi forte que l'aspiration à retrouver des formes collectives. En Grande-Bretagne, l'option a été très utilitariste, c'était un choix clair. En Suède comme au Danemark, la capacité à jouer collectif est très forte.

Quels sont les retours d'expérience ?

Il ne faut jamais trop valoriser la rationalité... La réaction de David Cameron a été, au nom des effets pervers du système Thatcher, de réduire l'État, ce qui est une version plus classique du conservatisme britannique. En France, on déconstruit un système sans trop savoir ce qui lui succèdera. Avec le mot de « gouvernance », on est dans le fantasme de l'hyper-gouvernement, dans un fantasme d'économistes...

Qu'en est-il de la diffusion du modèle anglais ?

Les systèmes évoluent lentement, et ne reviennent jamais à des positions antérieures. Le modèle britannique se diffuse parce que les autres ne marchent pas très bien. Les organisations internationales et l'Union européenne ont également été moteurs. Les modèles alternatifs manquent.



Réforme territoriale, qui gouverne les territoires ?

Paroles d'associations de collectivités territoriales

*Table ronde animée par Philippe Estèbe
Olivier Landel, délégué général de l'ACUF
Jean-Christophe Moraud, directeur général de l'ADF
Nicolas Portier, délégué général de l'AdCF
Michel Yahiel, délégué général de l'ARF
Éric Freysselinard, préfet de Haute-Saône*

Michel Yahiel, délégué général de l'ARF

La réforme de la fiscalité locale est une sorte de troisième tour des élections régionales. Le conseiller territorial est un pari pascalien... Les Régions vont se trouver plaquées au sol, en perdant tout pouvoir sur la fixation des taux de prélèvement. Le modèle est cliniquement mort. Il n'est pas possible de solliciter les Régions pour boucler une ligne à grande vitesse, assurer le plan campus, incarner les plans d'avenir, et en même temps de leur interdire d'en fixer les taux. La contribution de l'État est gelée, et les capacités d'autofinancement des Régions sont tendues. On en revient, en réalité, à la situation de 1992 ou même 1985 : les Régions ne sont plus qu'un assemblage de départements. D'ici deux ou quatre années, elles n'investiront plus. La vraie vie est celle-là ! Ce qui manque, c'est la mère des réformes : la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales.

Jean-Christophe Moraud, directeur général de l'ADF

Il est vrai que, depuis le rapport Attali, le Conseil général est une institution ringarde, à écarter. Le département date de 1791, c'est un territoire pertinent, capable, à son échelle, de mutualiser ses espaces ruraux et urbains, dont le rapport à la proximité est intéressant. Quiconque y vit en appréhende le périmètre : les protestations lors de l'abandon du numéro de département sur les plaques d'immatriculation en témoigne. Il n'y a pas, en France, de métropoles ou de grandes agglomérations partout, mais beaucoup de petites villes moyennes et petites, ce qui est à l'origine de relations complexes entre les villes et le hinterland. La réforme pointe un consensus sur l'achèvement du maillage des intercommunalités. Mais à quelle échelle parvient-on à une bonne intégration ?

Plusieurs rapports, les rapports Richard, Lambert, Attali, ont dégagé ce qui était recherché : mettre à la diète budgétaire les collectivités territoriales, en particulier Régions et départements – non sans arrière-pensées politiques. Les choix ont préservé les sphères communales et intercommunales, pourtant à l'origine de l'évolution des dépenses. L'étonnant est d'avoir commencé par la réforme de la recette principale, la taxe professionnelle, avant de réformer les structures elles-mêmes. Le message est clair : on dit aux collectivités de s'occuper de leurs affaires, la loi restant du domaine exclusif de l'État.

La gestation laborieuse de la réforme est en elle-même intéressante, avec les allers-retours entre Parlement et Sénat. Si 80 % du texte est réglé, il en reste 20 % sur lesquels n'existe pas de consensus, ce qui amènera à décaler dans le temps les dispositions les plus complexes. Intéressant aussi, de constater, à travers ces atermoiements, que l'État souffre d'une relative méconnaissance, teintée de mépris, de ce qui se fait dans les collectivités territoriales. Finalement, on se retrouve avec deux systèmes, deux souverainetés différentes sur un même territoire.

Nicolas Portier, délégué général de l'AdCF

La loi de réforme des collectivités territoriales est assez hétérogène. Le volet intercommunal peine à s'écrire, et les sujets abordés parlent peu aux Français. Les textes comportent paradoxes et ambiguïtés, sur l'intercommunalité, sur les modes de scrutin, sur les métropoles : tout cela demande encore réflexion. Quant au Grand Paris, on pourrait parler de ratage. On a le sentiment de réformes de transition, nécessitant un vrai débat sur le renforcement du niveau régional. Mais qui pilotera ce débat ? Le grand débat d'avenir reste l'organisation de l'État au niveau local : les politiques départementales sont coproduites avec l'État, le département se rapprochant des fonctions d'agence. La question des compétences n'est pas clarifiée. Les textes laissent un sentiment d'inachevé, sans véritable cohérence. Sans doute faut-il cesser de rêver au *big bang* institutionnel. Les fonctions départementales sont à réorganiser, et les élus attendent de l'État de l'aide plus que du contrôle.

Olivier Landel, délégué général de l'ACUF

Pour l'ACUF, qui regroupe seize communautés urbaines, le texte manque de ligne de force claire, de vision politique forte. Il exprime trois tensions : dessiner un jardin à la française dans l'organisation territoriale, qui elle présente une grande diversité ; déléguer des compétences exclusives, mais dans une vision contractuelle, ce qui risque de provoquer des confrontations des légitimités démocratiques ; ne pas trancher sur le caractère des intercommunalités, ascendantes ou descendantes...

Les agglomérations, les métropoles, ont beaucoup réfléchi sur leurs territoires, et retrouvent dans la loi la reconnaissance d'un droit, celui d'énoncer leur projet, et la reconnaissance de leur diversité et de la diversité des compétences, sans trop de « saucissonnage »

Éric Freysselinard, préfet de Haute-Saône

Après mille ans de centralisation, le mouvement de décentralisation a donné une grande autonomie aux collectivités territoriales. En 2003, la France était une république décentralisée, avec un équilibre entre les élus et le préfet, les premiers ayant une bonne connaissance de leur territoire, les seconds assurant la cohérence nationale, avec une expérience diversifiée à même de leur permettre de comparer. On ne peut récuser ce constat : les Français connaissent le préfet et le maire, beaucoup moins les présidents de département ou de région. Le conseiller territorial pourrait permettre de rapprocher département et Région, dans une vision plutôt urbaine. Un conseil régional avec des élus de terrain devrait améliorer les choses.

Où va l'Europe ?

Comment l'Union européenne évolue-t-elle pour répondre aux défis dont l'union monétaire, un de ses fleurons, est menacée par les soubresauts des marchés financiers ? Comment entend-elle s'organiser pour gagner l'enjeu essentiel du développement durable tout en préservant son modèle social ? Le séminaire tentera d'apporter des éclairages à partir de regards croisés de directions générales de la commission, journaliste, consultants-experts, universitaires-chercheurs. C'est à partir de cette diversité de points de vue qu'une lecture de l'Union européenne telle qu'elle se fait aujourd'hui est proposée.

La première journée met l'accent sur le fonctionnement atypique de l'Union européenne, avec notamment un rappel important qu'y jouent les acteurs nationaux et une illustration de la place que peuvent occuper les acteurs régionaux. La stratégie de croissance de l'Union sera également abordée.

Renaud Dehousse, Directeur du Centre d'études européennes – Sciences Po

Le 9 juin, comme chaque année, avait lieu la « fête de l'Europe », en souvenir du discours fondateur de Robert Schumann (9 mai 1950) en faveur d'une Europe de paix et de prospérité. Naissait alors la devise européenne : « unis dans la diversité ». Un peu plus de soixante ans plus tard, quel terme prévaut, de l'union ou de la diversité ? La fête n'a pas sauté aux yeux des auditeurs, mais la récolte d'éléments de réflexion à un moment où l'Europe cherche sa voie a été abondante.

Où en est l'Europe ?

Renaud Dehousse

Inaccomplie et instable, la construction de l'Europe reste un chantier dont le sens n'est pas toujours évident : l'Europe ne ressemble à rien de ce que l'on connaît. Organisation internationale ? Mais qu'a-t-elle à voir avec les autres organisations internationales ? Pas grand-chose. Au-delà des idées reçues, le séminaire a un triple objectif : « ouvrir la boîte », regarder comment fonctionne l'Europe ; et comprendre, dans les mécanismes européens, le rôle des acteurs nationaux ; mettre un coup de projecteur sur la croissance verte déclinée sur le mode européen. Avec des points de vue d'experts et points de vue d'acteurs engagés.



Les « Unes » du Financial Times

Dans la presse quotidienne européenne, les « unes » du Financial Times, qui ne se limite pas à une couverture nationale des questions européennes, sont une manière de percevoir les grands problèmes du moment et la façon dont l'Europe les aborde. « Blocage au sein de l'OPEP » : l'Europe n'a rien à dire, sinon que l'OPEP a une influence considérable sur le bien-être européen. « La Grèce, destin de la zone euro » : il est question du débat allemand sur l'aide à apporter à la Grèce, de l'effort éventuel à exiger des banques. Le sujet a de toute évidence une dimension européenne, mais c'est la position de la République fédérale qui retient l'attention. « La Syrie » : que fait l'Europe ? Rien, elle a déjà la Lybie sur

les bras. « *La bactérie e-coli* » : plusieurs milliers de malades... en Allemagne. On voit bien que l'épicentre de tout cela se situe quelque part entre Berlin et Hambourg.

Niveau national, niveau européen : il ne s'agit pas de décider seulement entre soi, mais surtout de se mettre d'accord sur des points de vue à défendre dans les organisations internationales. C'est un faux problème que d'étudier l'Europe pour ce qu'elle est, il faut revenir à la question des fondateurs : *que voulons-nous faire ensemble*³⁵ ?

En 1948, le *congrès des fédéralistes*³⁶ n'a en rien fait avancer le projet européen. Ce qui l'a fait avancer, c'est, en 1950, le pool charbon-acier, ce qui reste une affaire assez modeste, mais permet à des industries stratégiques d'échapper aux enjeux strictement nationaux, et rend impossible une nouvelle guerre.

Nécessités fonctionnelles

Dans les traités européens, jusqu'à Lisbonne³⁷, on a toujours commencé par poser la question des missions de l'Europe, en voulant répondre à des nécessités fonctionnelles. Pourquoi ? Parce qu'il est plus simple de s'entendre sur des projets concrets que sur des institutions et des organisations, domaines abstraits où chacun tient à sa propre vision. Si l'on repasse l'histoire en revue, on procède par énumération : communauté européenne du charbon et de l'acier, 1950, marché commun, 1957, marché unique, 1966, monnaie unique, 2002... Il s'agit de projets communs sur lesquels les États ont pu s'entendre. Ce qui amène à s'interroger sur les problèmes auxquels l'Europe doit faire face, en tenant compte du contexte.

Les frontières nationales, et même européennes, sont devenues trop exigües pour aborder nombre de questions : ce qui se produit dans le monde a de fortes résonances en Europe : l'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis menace d'effondrement tout le système financier, un tsunami au Japon remet en cause le nucléaire en Europe. Des événements lointains menacent de perturber notre stabilité et nos modes de vie, et désignent notre besoin de régulation, un bien grand mot pour dire qu'il faut non seulement définir des règles, mais aussi se préoccuper de leur application, en soulignant que personne ne peut réguler l'ensemble. Réguler, pour l'Europe, c'est mettre en place des organismes de surveillance capables de prendre des décisions au niveau international. Le contexte, c'est aussi celui de la paix, dont on parle plus jamais. Le « parapluie américain », c'est du passé, comme en témoigne l'intervention en Libye sur proposition des Européens, même si la logistique de l'OTAN prédomine encore majoritairement et que 75 % des vols de reconnaissance ont été effectués par les Américains.

Aggiornamento intelletuel

On perçoit la difficulté des Européens à se coordonner, mais ils ne peuvent laisser se développer à leur porte des foyers d'instabilité, avec des menaces que l'on ne peut clairement identifier. Comment faire face à une menace qui n'est pas celle d'un État ? Après le 11 septembre, les Américains s'en prennent à l'Irak et à l'Afghanistan. Quant aux Européens, ils vivent encore dans un monde qui n'a pas d'ennemis. Sur un autre plan, comment résoudre la crise écologique ? Les évolutions dépassent largement l'Europe, même si elle a un rôle à jouer. Nos modes de développement et nos modes de vie sont interpellés, nous devons faire un *aggiornamento intelletuel*, mettre au point des stratégies valides en Europe, et vendables dans le monde.

35 cf. La Déclaration du 9 mai 1950, proposition lancée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne. http://europa.eu/abc/symbols/9-may/decl_fr.htm

36 cf Congrès de la Haye - http://fr.wikipedia.org/wiki/Congr%C3%A8s_de_la_Haye

37 Texte intégral du traité de Lisbonne - http://europa.eu/lisbon_treaty/full_text/index_fr.htm

L'Europe n'a pas su créer les instruments pour répondre à la crise. Quant à la Libye, l'Europe a fait n'importe quoi, avec, au point de départ, une déclaration unilatérale de reconnaissance d'un comité libyen que personne ne connaissait, hormis Bernard-Henri Lévy : il aurait été de bon aloi de consulter l'Europe, alors que finalement on a vu les Allemands, à l'ONU, se rallier, contre la France, aux positions de la Chine et de la Russie : performance diplomatique et militaire peu glorieuse...

Service minimum

Il ne s'agit pas pour autant d'échecs européens : en Libye, les choses avancent doucement, et quant à la crise financière, un bout de chemin a été fait. On avance, un œil sur le rétroviseur. On pense plus à ce que l'on ne veut pas qu'à ce que l'on veut, et ce qui est fait ne l'est pas par idéalisme, ni dans la perspective d'un super-État dont les pays ne seraient que des provinces.

L'Europe s'est faite sur des nécessités qui amènent les États à s'entendre, dans une sorte de « service minimum ». Elle s'est aussi faite à coups de crises.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Un paradoxe : ce qui a marché, ce sont les projets pragmatiques, mais tous les problèmes posés sont d'ordre étatique. N'est-ce pas un cercle vicieux ?

Un paradoxe, oui, un cercle vicieux, non. En fait, les Européens n'ont jamais produit, sinon comme un corollaire, des institutions. La machine européenne tient peut-être du tracteur à chenilles dont on voit tous les rouages, elle avance quand même !

////////////////////////////////////

Le rôle de la Représentation Permanente de la France à Bruxelles

Jean-Sébastien Lamontagne, Conseiller politique régionale et aménagement du territoire, relations avec la DATAR et le Comité des régions, Représentation permanente, Bruxelles

La représentation permanente de la France est chargée de promouvoir et défendre les intérêts français auprès des institutions européennes : la Commission, le Parlement, le Conseil. Son rôle est de collecter les informations, de connaître ses homologues européennes, d'intégrer les points de vue des États membres, d'un point de vue analytique, mais avec également une vocation de « lobbying » qui sensibilise Bruxelles aux souhaits et positions de la France. Il est, enfin, de préparer les négociations, dont les règles du jeu sont particulières.



Un rôle délicat

La collecte d'information et le lobbying auprès de la Commission tendent à se développer, face à la difficulté de peser lors des négociations au Conseil. Il faut convaincre, le plus en amont possible, les services de la Commission et mobiliser tous les réseaux. Les relations sont délicates et parfois compliquées, notre commissaire joue à plein le jeu communautaire en oubliant parfois sa nationalité. Le rôle de la représentation française auprès du Parlement est tout aussi délicat, les députés n'ayant aucun ordre à recevoir. Il est pourtant impossible de négliger ce co-législateur, et important d'en faire, si possible, le rapporteur d'un texte. Au sein du Conseil, la représentation est un acteur à part entière. Le schéma de prise de décision communautaire est complexe. Elle se joue à trois, entre la Commission, le Comité des représentants permanents (Coreper) et le rapporteur au Parlement, de manière formelle ou informelle.

L'interlocuteur de la Représentation française, en France, est le secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) auprès du Premier ministre.



Les acteurs régionaux et les politiques européennes³⁸

Marjorie Jouen, Chef de cabinet adjointe auprès de la Présidente du Comité des régions, Bruxelles

Le Comité des régions, créé deux ans après Maastricht, a quinze ans, et est composé de trois cent quarante quatre membres nommés par les États membres, souvent des élus locaux ou régionaux représentant tous les niveaux de responsabilité infranationale (pour la France, ils sont au nombre de vingt-quatre). Le Comité a un pouvoir consultatif, et rend une soixantaine d'avis par an, élaborés par six commissions spécialisées³⁹.

Depuis trois ans, de nouveaux thèmes de travail ont vu le jour : la stratégie de Lisbonne, les groupements européens de coopération territoriale (GECT)⁴⁰, la coopération décentralisée, la coopération avec le Maghreb... La cohésion territoriale s'est ajoutée à la cohésion économique et sociale en tant qu'objectif. La politique de cohésion vise à offrir des compensations aux territoires handicapés, qu'il s'agisse de zones rurales, de régions soumises à un déclin industriel ou des régions ultrapériphériques. Elle vise également à assurer la cohérence de ses initiatives, d'une part en menant des études approfondies, d'autre part en portant une attention soutenue aux grandes politiques sectorielles.

À chaque État sa trajectoire

Quel effet ont les politiques européennes sur les politiques de décentralisation ? Ces dernières se sont généralisées dans les États européens, sauf au Portugal, qui y reste réfractaire. Des réformes ont été menées dans la plupart des États, avec pour arguments la proximité et une démocratie renforcée, mais selon des modalités diverses, puisque l'on est face à des États divers, fédéraux, décentralisés... À chacun sa trajectoire. Des arguments techniques ont également prévalu, pour une plus grande efficacité dans la gestion des projets au niveau régional. Il reste qu'une décentralisation réussie s'appuie sur des capacités démocratiques et techniques qui font des pays les plus « administrés »

³⁸ cf. site du Comité des régions : <http://www.cor.europa.eu/pages/HomeTemplate.aspx>

³⁹ Commissions de la politique de cohésion territoriale (coter), de la politique économique et sociale (ecos), de l'éducation, de la jeunesse, de la culture et de la recherche (educ), de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie (enve), de la citoyenneté, de la gouvernance, des affaires institutionnelles et extérieures (civex), des ressources naturelles (nat)

⁴⁰ voir http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/general_framework/g24235_fr.htm

les plus importants bénéficiaires des fonds structurels.

À chaque ouverture de négociation budgétaire, l'exercice préliminaire nommé « rapport de cohésion » fait l'état des lieux de la politique régionale. Le cinquième rapport a été publié en 2010, et comparé au précédent, il laisse apparaître une notion nouvelle, celle de « gouvernance à multi-niveaux ». Dans chaque État, aux relations verticales se mêlent des relations diagonales, avec des imbrications nombreuses entre les différents types d'acteurs. Les deux tiers des investissements publics sont réalisés par les collectivités locales, mais partout on constate une restriction des transferts du niveau national au niveau local, sans réduction des compétences.

Discussions et psychodrames

À Lisbonne, l'Union européenne décidait que l'Europe produirait l'économie de la connaissance la plus avancée au monde. Mais en 2008 s'est imposée une nouvelle stratégie, une stratégie économique, sociale et durable, fondée sur trois piliers : celui de l'innovation et de la technologie, celui du développement durable caractérisé par la compétitivité, celui de la croissance inclusive pour lutter contre la pauvreté. Les collectivités locales avaient revendiqué des partenariats, acceptés par la Commission, ce qui a fait émerger l'idée de pactes territoriaux entre collectivités locales et gouvernements. Dans le futur budget européen, où la politique agricole commune (PAC) et la cohésion tiendront une grande place, des conditions pourront être imposées aux contrats de partenariat États-régions... mais lesquelles ? La crise, dans la perspective d'un budget à sept ans, fait des discussions un psychodrame absolu.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Derrière le mot « région » se cachent une multiplicité de collectivités locales, avec des Régions qui sont des quasi États, et d'autres minuscules...

À Bruxelles, les Régions sont très présentes, avec au moins trente associations européennes représentatives. À l'expérience, on constate un effet d'apprentissage mutuel entre les sept cents membres de ces associations et comités. Les affrontements existent, parfois nationaux, parfois partisans, mais rarement entre « grands » et « petits ». Les affrontements ont lieu aussi avec les instances européennes : les Régions, par exemple, traitent l'immigration sous l'angle de l'intégration, tandis que la Commission la traite sous l'angle de la sécurité aux frontières.

////////////////////////////////////



État des lieux et perspectives de la politique de cohésion territoriale en Europe

Christian Svandfeldt, DG Régio, Policy analyst, Développement urbain et cohésion territoriale, Commission européenne, Bruxelles

L'Union européenne n'est pas homogène, avec des petites villes, des villes moyennes et des grandes. Et des zones de vide. Et des différences de développement selon les pays, selon les régions, et à l'intérieur même des régions. Selon les territoires prévaudront les questions de santé ou celles de la pauvreté. Les politiques sectorielles, aveugles à l'espace, accusent de grandes différences également, et produisent des effets contrastés. En somme, les régions européennes souffrent de déséquilibres.

Concilier les échelles

Le débat sur la cohésion territoriale date des années quatre-vingt-dix, aboutissant en 1999 au « schéma de développement de l'espace communautaire ». La DG Regio était peu préparée aux questions de cohésion territoriale, et c'est en 2011 que paraît « l'agenda territorial de l'Union européenne 2020 » (TA2020⁴¹), agenda intergouvernemental. En 2008 le terrain avait été préparé par le Livre vert sur la cohésion territoriale⁴², qui mettait en avant les « 3C » : concentration, connectivité, coopération. On sait que les grandes agglomérations sont les plus innovantes, mais qu'elles sont aussi le lieu de la plupart des problèmes : comment alors gérer la concentration ? Comment favoriser le marché unique quand les distances entre régions sont si longues ? Comment concilier coopération macro-économique, par exemple sur la zone de la Baltique, et coopération micro-économique, par exemple autour de Bâle ?

Le Livre vert invitait à permettre l'exploitation des ressources endogènes des territoires, à laisser aux gens toute latitude de se développer là où ils habitent, en ajoutant un peu de connectivité : il n'est pas possible de faire fi de la cohésion économique et sociale, non pour couler des situations dans du ciment, mais pour permettre à chaque région de développer ses potentiels.

L'Agenda territorial prend en considération les défis majeurs auxquels l'Europe est confrontée, mais on attend toujours le budget, et aucun État membre ne veut s'engager. Il dégage six priorités :

1. promouvoir un développement polycentrique et équilibré du territoire ;
2. encourager un développement intégré dans les villes, les zones rurales et les régions spécifiques ;
3. l'intégration territoriale dans les régions fonctionnelles transfrontalières et transnationales ;
4. garantir la compétitivité mondiale des régions sur la base d'économies locales fortes ;
5. améliorer la connectivité territoriale pour les personnes, les communautés et les entreprises ;
6. gérer et mettre en réseau les richesses écologiques, paysagères et culturelles des régions.

⁴¹ Territorial Agenda of the European Union 2020, Towards an Inclusive, Smart and Sustainable Europe of Diverse Regions - <http://www.eu2011.hu/files/bveu/documents/TA2020.pdf>

⁴² Livre vert sur la cohésion territoriale : faire de la diversité territoriale un atout – cf <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0616:FIN:FR:PDF>

Géographie fonctionnelle

Les attentes sont très fortes, et la prochaine présidence devra aboutir à des décisions qui réduisent les inégalités entre régions, réduction que l'Europe a très vite inscrite dans ses obligations. Le traité de Rome, en 1957, disait déjà que « la Communauté vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions ». En 1975 était créé le Fonds européen de développement régional (FEDER), avec pour objectif de « corriger les déséquilibres régionaux dus à la prédominance de l'agriculture, au changement industriel, au chômage structurel ». Dans les années 80, la politique de cohésion visait à compenser le poids du marché unique pour les régions les moins favorisées. Le budget n'a cessé d'augmenter, de même que le nombre de pays bénéficiaires : de 195 milliards d'euros pour la période 2000-2006, il est passé à 347 milliards pour la période 2007-2013. Les contrats de développement et de partenariat devraient mettre l'accent sur la géographie fonctionnelle, en impliquant les villes, en renforçant la dimension urbaine et le soutien aux élus locaux. Relations urbain-rural, pérennité des économies locales, développement local, transports durables, sont les clefs de la cohésion territoriale. Les instruments pour l'action existent, aux États membres de s'en emparer.

De Lisbonne à EU 2020 : qu'est-ce qui a changé ?

Maria João Rodrigues, Ancienne ministre portugaise de l'emploi et conseiller spécial auprès de la Commission européenne, Portugal

Quel lien établir entre la stratégie européenne définie par le traité de Lisbonne et les régions ? La stratégie européenne de développement peut-elle s'adapter aux spécificités régionales et locales ? Pour répondre à ces questions, il faut les replacer dans leur contexte, et dégager les enjeux, dont certains sont nouveaux, d'autres plus anciens, et d'autres encore inattendus.



Développement ? Croissance ?

Il s'agit bien d'adapter l'Europe à l'économie mondialisée, en maintenant la synthèse entre le social, l'économique et l'environnemental. Répondre à la globalisation en soutenant le modèle européen exige d'encourager les partenaires de l'Europe : encourager les États-Unis à bâtir leur système de santé, encourager la Chine à mettre en place une couverture sociale universelle... Sans convergence internationale, le modèle européen aura du mal à se maintenir. L'Europe est face à un monde multipolaire, avec une population vieillissante et une forte pression migratoire, des besoins d'adaptation de ses choix énergétiques, et une crise financière qui complexifie la situation.

Il s'agit de développement, et non de croissance. Choisir un type de développement amène à réfléchir autrement. Pour mesurer la croissance, il faut aller au-delà du PIB : le bien-être est plus large que la vie matérielle. L'objectif européen est de renforcer la prospérité dans toutes ses dimensions, en identifiant trois priorités : une croissance intelligente, la croissance verte et la croissance inclusive. Après des interprétations diverses du traité de Lisbonne, c'est l'expérience qui a été instructive. Concentrer les énergies, proposer quelques objectifs-clefs, passés de quinze à cinq :

- augmenter le taux d'emploi, plutôt que de seulement diminuer le taux de chômage. Tout ce qui accroît la population active est apte à renforcer la protection sociale ;
- augmenter les investissements dans la recherche, décision qui appartient à chaque pays ;
- respecter les objectifs fixés dans le cadre du changement climatique ;

- réduire le taux d'échec scolaire, augmenter le pourcentage de jeunes dans l'enseignement supérieur, favoriser la formation tout au long de la vie ;
- faire baisser le taux de pauvreté et les inégalités sociales.

Il faudra mettre en place une batterie d'indicateurs opérationnels, voir quels sont les engagements de chaque pays, sachant que les États s'engageront, mais que ce sont les collectivités locales qui réaliseront. Ces objectifs vont influencer les politiques sectorielles : politiques de la recherche, de l'emploi, de l'éducation, de l'environnement, de l'industrie...

« On en est là »

La gouvernance et les moyens financiers sont cruciaux. Si la stratégie de Lisbonne a été utile pour engager les acteurs, donner cohérence aux politiques sectorielles, coordonner les États, le décalage est flagrant entre les objectifs et la gouvernance et les moyens financiers. Les priorités européennes ont à s'inscrire dans les politiques nationales. La Commission a émis des recommandations à l'intention de chaque État, il faudra voir comment ils s'en emparent et quels en sont les effets aux niveaux régional et local.

Quant aux moyens financiers, ils ont manqué et manquent encore. La crise est toujours là, les conditions de crédit ne sont pas bonnes, pas suffisamment responsables. Les États ont des déficits excessifs, leurs budgets sont mis sous pression. On ne sait pas comment conserver une marge de manœuvre.

Tout cela sera-t-il suffisant ? L'Europe pourrait attirer les capitaux, et avec le « eurobonds » que prépare la Commission, stabiliser les taux d'intérêt. On en est là.



Éléments de débat

Quelle fiabilité accorder aux outils de mesure et de contrôle des indicateurs ?

Il faut en effet être exigeant sur les indicateurs. Eurostat améliore ses procédures, mais le problème politique demeure, celui de la gouvernance dans les États et les régions. Pour éviter les tricheries, des contrôles croisés sont mis en place.

Les facteurs de risques sont nombreux, en particulier le désespoir de la jeunesse. Risque-t-on l'éclatement ?

Il est certain que l'on passe à un type de croissance pauvre en emplois, ce qui est source de grands gâchis et de tensions sociales. L'Europe doit avoir une démarche active, assurer la transition vers une économie verte, investir le domaine de la santé, celui des services à la personne et aux entreprises, être en tête dans les industries créatives et les technologies de l'information, dans le secteur de la réhabilitation de l'habitat, dans le tourisme et les loisirs. Sur tous ces thèmes, l'Europe doit innover, c'est-à-dire apporter de la valeur ajoutée. Mais à Bruxelles, c'est difficile de mettre tout cela en route en même temps, ce qui est vrai aussi pour beaucoup de pays.

Pour augmenter le taux d'emploi, ne faut-il pas chercher des ressources ailleurs que dans l'emploi ?

Il est certain qu'il faut trouver d'autres recettes, trouver de nouvelles ressources fiscales. La taxe sur les flux financiers est à l'agenda du Conseil, mais nombre d'États ne sont pas d'accord.

Dans les États nationaux, on entend peu parler de l'Europe, tout au moins en bien ! Comment faire partager un devenir commun ?

Il existe plusieurs Europe possibles. Il serait judicieux de relancer l'idée d'une fierté européenne : c'est ici qu'est la meilleure qualité de vie. Le concept de bien-être doit évoluer, de même que les aspirations. Le grand problème est le décalage entre moyens et ambitions. Que faire ? Le fait régional va sûrement prendre de l'importance. Le système financier et bancaire est une des clefs du succès, il doit soutenir l'investissement productif.



Histoire et perspectives de la politique européenne de l'énergie

La crise écologique et financière qui caractérise le début du XXIème siècle place les enjeux du développement durable au cœur des économies de marché et renforce la nécessité de restaurer les conditions d'une croissance durable orientée vers le long terme. Quels sont les prérequis et les « ingrédients » d'une stratégie de croissance verte, nouveau modèle de développement ? Quelle place particulière occupe l'énergie, quelles sont les échéances européennes ?

Maïté de Boncourt, Chercheur à l'Institut français des relations internationales, Paris-Bruxelles

Fanny-Pomme Langue, DG Énergie, Policy officer, politiques règlementaires et promotion des énergies renouvelables, Commission européenne, Bruxelles

La politique de l'énergie qui a inauguré le projet européen avait été un peu oubliée, et connaît un regain d'intérêt : l'Europe a besoin d'une politique de l'énergie, qui correspond aux besoins des acteurs de l'économie de marché et répond aux enjeux climatiques. La question s'est de plus en plus politisée, la « croissance verte » a un impact sur l'électorat.

Quelques étapes

Aux origines, la méthode Monnet visait l'intégration européenne à travers les secteurs économiques du charbon et de l'acier. Il fallait, dans des objectifs de paix, intégrer l'Allemagne par la coopération économique. En 1955, la déclaration de Messine⁴³ plaide pour « le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales », et, en particulier, pour le développement de l'énergie atomique. Mais la Communauté européenne ne dispose d'aucun pouvoir législatif, chaque État conserve ses prérogatives. En 1973, le Conseil européen demande une diversification des ressources énergétiques. En 1995, en 2001, en 2003, l'Europe tente de définir, sans succès, une politique énergétique. C'est que ses compétences concernent la concurrence, l'environnement, la recherche, les relations extérieures : autant de « lucarnes » par lesquelles la Commission fait passer la libéralisation du marché des énergies. Il faut que les prix diminuent, que les consommateurs aient le choix. Cette libéralisation affecte d'abord l'électricité, puis le gaz (qui met en jeu des acteurs extérieurs). Dans chaque pays sont mises en place des autorités de régulation, et sont séparées production et distribution. Les principes de la libéralisation et de la sécurité énergétique sont affirmés, mais les prix ne baissent pas, et la structure des industries reste partout monolithique.

Sécurité énergétique

Il faut attendre 2005-2006 pour commencer à avoir une approche globale. Le prix du pétrole inquiète l'Europe, les indicateurs à long terme ne sont pas positifs. Il est difficile de construire une économie stable, d'autant plus que le marché du pétrole se restructure.

43 cf <http://www.eurotreaties.com/messina.pdf> : « The governments of the Federal Republic of Germany, Belgium, France, Italy, Luxembourg and the Netherlands believe the time has come to take a new step on the road of European construction. They are of the opinion that this objective should be achieved first of all in the economic sphere. They believe that the establishment of a united Europe must be achieved through the development of common institutions, the progressive fusion of national economies, the creation of a common market, and the gradual harmonization of their social policies. »

Mais, après le sommet de Kyoto, définir au seul niveau national une politique climatique n'a aucun sens. Le problème de la dépendance prend de l'importance quand, en 2006-2007, la Russie coupe l'approvisionnement de gaz à l'Ukraine et à la Biélorussie, et tend à se passer des pays de transit. Cette dépendance est variable selon les pays. La Pologne, qui dispose de charbon et de gaz de schiste, a la volonté de se détacher de la Russie. L'Europe va alors chercher à diversifier ses ressources énergétiques et à améliorer ses solidarités. Dès 2006, la Commission publie un « Livre vert : une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable » qui pose trois principes : la compétitivité, la sécurité des approvisionnements, la durabilité. Après le 2^e « paquet énergie » de l'année 2000, le 3^e « paquet énergie-climat » de 2008 réenvisage la question de la sécurité énergétique et de la gestion des stocks en cas de crise, soulève la question du financement des énergies vertes. La crise de 2009 voit le marché répondre immédiatement.

Bilan d'une histoire

Le bilan de cette histoire montre que les papiers stratégiques ont été abondants, de même que les exercices collectifs de planification. La Commission commence à négocier avec Gazprom, le traité de Lisbonne (chapitre 21, article 194) donne à l'Union européenne des compétences en matière énergétique. Mais des zones de flou subsistent, flous institutionnels et flous dans les objectifs : qui va discuter, à Cancun, au nom de l'Europe ? Qui va négocier l'itinéraire des pipe-lines ?

Quant à l'objectif des « 3x20 », le compte n'y est pas. La fermeture des usines polluantes et la baisse de l'activité ont provoqué la diminution d'émission de CO₂, mais les 20 % supplémentaires d'efficacité énergétique ne sont pas gagnés : ceux qui investissent ne sont pas ceux qui en bénéficient. Le secteur des énergies renouvelables manque de cohérence. Les 20 GW d'énergie solaire de l'Allemagne représentent 1 % de sa consommation d'électricité, et nulle part ne sont créés les réseaux nécessaires. Chaque État élabore son propre plan, sans vision européenne. On assiste à une guerre des gazoducs, entre les projets Nord Stream et Nabucco, projets concurrentiels. La législation sur les biogaz n'est absolument pas harmonisée, l'Allemagne, en sortant du nucléaire, va faire financer ses énergies vertes par le nucléaire français, et l'Europe n'a aucune compétence sur la fiscalité.

La « croissance verte » est un concept politique vendeur, qui soulève d'innombrables problèmes. Quel rôle peuvent jouer des acteurs territoriaux ? Ils peuvent prendre des mesures très concrètes, en matière de chauffage urbain, de systèmes locaux (comme à Malmö ou Uppsala), de modes de transport doux. Mais ces développements ne sont pas technologiquement coordonnés et manquent de stratégie globale.

Point sur les énergies renouvelables

En 2009, la consommation énergétique européenne s'est élevée à 1100 milliards de tonnes équivalent pétrole : un quart par l'industrie, un tiers par les transports, le reste par les ménages (40 % de cette énergie a été fournie par le pétrole, 20 % par le gaz, 21 % par l'électricité, 7 % par les énergies renouvelables). Il ne sera pas possible d'atteindre les 20 % d'énergies renouvelables sans diminution de la consommation énergétique. La directive « énergies renouvelables »⁴⁴ est un outil et un engagement des États, un outil de pilotage pour la Commission, et un outil stratégique pour les investisseurs. Si les objectifs nationaux sont précisés, les objectifs sectoriels sont absents, sauf pour les transports. Aucune technologie n'est imposée. Les vingt-sept plans d'action existent, et la plupart des États prévoient d'aller au-delà de ce qui est demandé.⁴⁵

44 cf <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32001L0077:FR:NOT>

45 cf http://ec.europa.eu/energy/renewables/index_en.htm

Quelle stratégie pour une croissance verte ?

Table ronde animée par Renaud Dehousse

Didier Herbert

DG Entreprises et industrie, chef de l'unité Politiques industrielles durables, Commission européenne

Stratégie industrielle

La stratégie pour une croissance verte s'inscrit dans le contexte de la stratégie Europe 2020. L'Europe fait des efforts importants en matière de gouvernance financière, mais pour l'économie réelle ? Le pilier de la croissance durable est important. L'industrie est souvent perçue comme une chose du passé, la politique industrielle serait une non-politique, ou au mieux une politique des champions. La Commission ne partage pas cette position : l'emploi relève à 50 % de l'industrie, la recherche à 80 %. L'industrie est un gros client du secteur des services. Mais elle a aussi des effets indésirables, en consommant des ressources, en émettant du CO₂ et divers gaz à effet de serre. La question de l'utilisation des ressources vient donc au premier plan. Une politique globale des ressources permet d'éviter une inflation d'objectifs qui arrêterait la croissance, même si parfois apparaissent des contradictions entre énergie et environnement (en imposant des luminaires efficaces en énergie, on propose des produits comportant du mercure). La politique du climat s'est focalisée sur les gros émetteurs de CO₂ (soit environ douze mille installations), et a permis une réduction des émissions. Le secteur des transports présente un fort potentiel. La contradiction entre compétitivité et politique climatique peut-elle peser sur l'industrie ? La productivité augmente, mais l'emploi baisse. C'est donc qu'à côté de la tension entre climat, environnement et compétitivité, la dimension sociale ne doit pas être laissée de côté. Dans certains secteurs, dans certains territoires – le nord de la France, le sud de la Belgique, les risques de tensions sociales sont très forts.

En 2013, les industries devront payer leurs émissions de CO₂, acheter des droits d'émission. Les industries du ciment, de la chaux, des engrais, seront confrontées à d'énormes surcoûts, celle de la chimie organique à des coûts moindres. Les entreprises qui seront au meilleur niveau de ce qu'une installation peut émettre seront exemptées, ce qui défavorise les industries installées dans des régions fragiles, qui devront soit payer, soit réaliser des investissements conséquents. En même temps, de nouveaux marchés s'ouvriront, ceux de la croissance verte, qui pourront promouvoir des produits efficaces énergétiquement. Faut-il pousser ces industries ? Il faut en tout cas bien distinguer ce qui dépend des entreprises qui font leur travail et ce qui dépend des pouvoirs publics. Et veiller à ce que des emplois nouveaux trouvent des débouchés, avec des formations adéquates et la dissémination des connaissances. Tous les acteurs sont concernés.

Cécile Mathou

Senior consultant, GHK Consulting, Belgique

Quelles formations, quels emplois ?

Le grand défi est en effet de s'assurer que le marché du travail propose les bonnes compétences. En 2009, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, en partenariat avec le Bureau international du travail, a mené une

étude auprès de vingt-et-un pays⁴⁶, dont six pays européens, pour analyser l'incidence des politiques environnementales sur les besoins en compétences, incidence triple : nouveaux métiers liés à l'environnement, modifications des métiers existants, métiers appelant des reconversions.

Pour la France, le constat essentiel est que les nouveaux métiers sont plus difficiles à identifier que les métiers existants demandant des compétences nouvelles. En Estonie, par contre, on a su identifier des métiers nouveaux, comme celui du diagnostic énergétique, qui n'a donné lieu à aucune innovation de métier en Allemagne. On a pu également pointer que les métiers traditionnels qu'on imagine en déclin sont en fait indispensables. Par exemple, l'éolien a besoin de professionnels de la construction navale et de la mécanique. Les chaudronniers sont des acteurs-clefs dans nombre de secteurs. Chez Eiffel, on n'a pas besoin de nouvelles compétences pour fabriquer des éoliennes.

L'évolution notable est l'orientation vers les poly-compétences. Les besoins en formation consistent avant tout en l'amélioration des compétences existantes, comme c'est le cas pour les 260 000 artisans du bâtiment en France. Les manques les plus importants s'observent dans les filières scientifiques : en Allemagne, on va bientôt manquer d'ingénieurs.

Que font les États ? La France a un système sophistiqué, où les branches jouent leur rôle. Les Régions ont aussi un rôle de premier plan dans le repérage des besoins en formation. Le Grenelle environnement a permis à la France d'approfondir sa réflexion et d'évaluer à 600 000 les emplois verts à créer dans onze filières. On est partout prudent quant à la création de nouveaux diplômes, surtout dans le secteur agricole. La formation continue est très réactive, avec des plans soutenus par les Régions. Il faut maintenant organiser tous les emplois, mobiliser les acteurs, et former les formateurs.

Philippe Pochet

Directeur général de l'Institut syndical européen – ETUI, Belgique

De la compétitivité à la coopération

L'Institut syndical européen s'est intéressé à ces enjeux, et s'est trouvé face à des acteurs qui ne parlent pas le même langage. Trois scénarios pour le futur ont été envisagés, avec un thème central : les enjeux sont sociaux.

Premier scénario : la croissance verte, c'est... la croissance. Sur laquelle on pose un peu de vert. Une vraie croissance verte exige des investissements massifs, et du temps. Les Chinois investissent, les Coréens aussi, et nous, en Europe, nous proposons des taxes : le discours a changé, c'est tout. Deuxième scénario : la technologie va tout changer. Oui, mais laquelle ? L'innovation ne va pas tout résoudre, amener à la fois de la croissance et réduire les émissions de CO₂. Ce discours est porté par la Commission et par les Américains, c'est un discours sympathique, mais qui ne conduira pas à la réduction de 80 % des émissions de carbone. Troisième scénario : changer complètement de paradigme, changer de mode de production et de mode de consommation, ce qui implique que les entreprises regardent de près les transports, la localisation des magasins, que l'on passe de la compétitivité à la coopération, que l'on repense, pour l'innovation, la notion de propriété intellectuelle. On devra considérer l'innovation comme un bien commun.

La question est radicalement sociale, elle met en jeu la réduction des inégalités, et appelle les acteurs, y compris les syndicats, à jouer un rôle.

46 cf Des compétences pour des emplois verts : Un aperçu à l'échelle mondiale http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_164628.pdf

////////////////////////////////////

Éléments de débat

N'est-il pas illusoire d'attendre le « grand soir » en termes d'emploi ?

Il faut sans doute, en effet, casser l'image de l'emploi vert. Les volumes d'emploi les plus importants se situent dans les métiers traditionnels. Les 600 000 emplois verts du Grenelle environnement sont une projection très optimiste, surtout quand on sait que la question de la création d'emploi se complique de celle de la destruction d'emploi. Quant aux emplois verts, ils ne concerneront pas forcément les plus qualifiés.

////////////////////////////////////

Où va l'Europe ?

Jean Quatremer, journaliste de Libération auprès de l'Union européenne, Président de l'association des journalistes européens, Bruxelles

L'Europe d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle d'il y a trente ans. Elle traverse une crise profonde qui est celle de la dette publique, mère de toutes les crises. Les marchés financiers ont perdu confiance en l'Europe, ne croient plus à l'Europe. La classe politique n'est pas à la hauteur, sa compétence ne dépasse guère le département. Et enfin, les citoyens européens ne comprennent pas l'Europe, qui a beaucoup promis sans toujours tenir, dont on pense que les objectifs sont dissimulés, et que personne ne défend réellement.

En jeu, la survie de l'Europe

Si la crise de la dette souveraine n'est pas surmontée, l'euro risque simplement de disparaître. Les marchés ne peuvent pas tuer une monnaie, mais si les États la quittent, elle n'existe plus. La monnaie unique devait entraîner plus d'Europe, mais c'est le contraire qui est arrivé. La monnaie unique devait garantir le marché unique. Le délitement pourrait se faire en douceur, dans l'incompréhension des citoyens. Dans la guerre des marchés contre l'euro, c'est de notre argent dont il s'agit. Va-t-on revenir à de petits États-nations ? C'est un discours que l'on entend, mais personne n'explique que ce qui est en jeu, c'est la survie de l'Europe. La mobilisation du monde politique est atterrante, ne porte aucune vision. Les horizons se sont rétrécis, on pense uniquement « local ». La crise de l'euro devait survenir : la monnaie à elle seule ne peut survivre sans politique économique et budgétaire commune, qui est refusée par les Allemands. Une politique monétaire avec dix-sept politiques économiques, ce n'est pas tenable. La proposition, en 1991, que l'Europe puisse bloquer le budget d'un pays posait un problème de démocratie : on n'en a plus parlé, et on n'y est pas revenu en 1999. Sous le parapluie, chacun joue comme il l'entend. Les Grecs ont continué à frauder, et l'Union européenne le savait depuis longtemps, qui a financé l'autoroute entre Athènes et Thessalonique, qui n'a jamais été terminée. Et en 2000, la Grèce entre dans la zone euro, et continue à recevoir des financements dont elle ne fait rien. De même, le Portugal construit des autoroutes où ne circule aucune voiture,

et l'Europe a laissé faire. L'Irlande a reçu, pendant vingt ans, chaque année, 4 % de son PIB : elle s'en est servie pour baisser les taxes et attirer les entreprises...

Les Allemands de leur côté ont mené leur plan « Hartz 4 », ont diminué les salaires et sont devenus compétitifs : fabriquer un grille-pain en Allemagne coûte dix fois moins cher que de le fabriquer en Grèce.

Genèse de la panique

Alors un jour, la fête est finie, les marchés financiers le comprennent. Les pays européens se sont endettés, et les banques ont commencé à vendre de la dette. Les invendus se sont accrus, et les spreads⁴⁷ se sont fortement écartés. À partir de janvier 2009, les écarts de taux de crédit entre la Grèce et l'Allemagne passent de 0,5 à 9 %. Mais personne ne dit rien : chacun reste souverain chez soi. L'alarme est donnée quant à l'Espagne, mais les politiques ne s'en occupent pas. L'Allemagne, Angela Merkel, les socio-démocrates, ont pourtant compris : « Nous ne laisserons jamais tomber la Grèce »... Ce qui rassure les marchés financiers. Pourtant, aucun plan n'est défini, aucune politique économique commune ne voit le jour.

Le budget européen, de son côté, ne permet aucune intervention. La Grèce accuse un déficit de 17 % de son PIB. L'Allemagne, qui avec une majorité CDU-FDP est anti-européenne, se désolidarise de la Grèce, on entend jusqu'à la chancellerie dire qu'il faudrait, peut-être, que la Grèce quitte l'euro.

La panique est lancée en janvier 2010 : tout le monde se met à vendre. Les marchés demandent que se mette en place « quelque chose de fédéral », on envisage la disparition de l'euro, la panique gagne la planète entière. Le 10 mai, avec la création du fonds de stabilisation financière, les marchés se calment, même si ce fonds n'a rien de fédéral.

L'Allemagne est alors lassée de l'Europe. Tout le monde sait ce qu'il faut faire, mais les signaux envoyés par l'Europe sont contradictoires.

Priorité à la politique

Tout cela aboutit à beaucoup de souffrance, à l'augmentation des impôts, à la diminution des dépenses publiques, sans porte de sortie, mais avec un potentiel révolutionnaire énorme. La faute en revient aux gouvernements. Le choix est désormais soit en sortir ensemble, soit de prendre acte que c'est terminé. Des hommes politiques de la dimension d'un Mitterrand, d'un Kohl, d'un Delors, on n'en voit pas. Catherine Ashton, Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso se remarquent avant tout par la tristesse qui émane d'eux. L'Europe se fera par des politiques, pas par des bureaucrates. Tous les analystes pensent que le saut fédéral est essentiel et inévitable.

⁴⁷ « Le spread est une marge positive ou négative par rapport à un prix de référence. En finance, il peut s'agir de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente d'un titre que propose un teneur de marché ou par exemple d'un écart entre les taux longs et les taux courts. Il peut aussi s'agir d'un spread de crédit qui est égal à la différence entre le rendement des obligations d'entreprise et celui des obligations d'État. » (source : <http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-S/Spread.html>)



Éléments de débat

Faire le saut fédéral, n'est-ce pas instaurer une Europe à deux vitesses ?

L'Europe a un problème structurel, il faut la scinder, il faut un budget de la zone euro... Mais comment articuler tous ces cercles concentriques ?

On constate une désaffection des populations pour l'Europe, une montée des nationalismes et une explosion des dettes : qu'est-ce que les populations sont prêtes à accepter ?

Si on prend l'exemple de la Grèce : il y a une responsabilité collective. Tout le monde savait que la Grèce avait profité de l'Europe, tout le monde sait qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires. Les Grecs sont prêts à aller loin, ils voient là une occasion de purger la classe politique, ils sont soucieux qu'il y ait des réformes. Les équipements des jeux olympiques ont été vendus pour presque rien à l'église orthodoxe, qui est un paradis fiscal. L'ancien aéroport d'Athènes, désaffecté, a été cédé au Qatar et réglé de la main à la main. Les citoyens savent les choses. Au Portugal, les populations sont prêtes à accepter des sacrifices, sans doute moins qu'en Grèce. Quant aux nationalismes, ce sont plutôt des régionalismes. Le nationalisme avait été tué par l'Europe, mais cette dernière, en dépouillant les États-nations, fait émerger des micro-régionalismes, aussi dangereux que l'ancien nationalisme. En Catalogne, les nationalistes sont, de fait, des racistes. Il s'agit de nationalismes régionaux d'exclusion dont personne ne se préoccupe. Sur ces questions, le vide intellectuel est inquiétant : verra-t-on trois cents régionalismes se substituer à vingt-sept nationalismes ?

Pourquoi ne réussit-on pas à « vendre » l'Europe et son bilan ?

La tendance des politiques est de nationaliser les succès européens et d'eupéaniser les échecs nationaux. Souvenons-nous des vœux de Jacques Chirac en 2005, qui s'appropriait Galileo, Iter, etc.

Qui serait en mesure de proposer une autre politique pour l'Europe ?

L'Europe est gouvernée par ses États membres, qui sont plutôt conservateurs et à droite. En 1995, treize gouvernements étaient à gauche, mais ont laissé triompher les idées libérales. Si on veut une Europe de la régulation, avec une politique industrielle, c'est aux États de se mettre au clair.

Il manque une courroie de transmission entre l'Europe et les citoyens. C'est comme si on faisait gouverner la France par ses trente-six mille communes. Il y a une responsabilité commune des politiques, des journalistes, des enseignants, qui n'assument pas leurs obligations. Pourtant, quand on explique vraiment les choses, le discours passe très bien. Ce qui a sauvé le système ces derniers temps, c'est la BCE, qui est la seule structure fédérale. Pour tout le reste, il n'y a en fait pas assez d'Europe : pas d'Europe budgétaire ; en matière de politique étrangère, c'est chacun pour soi ; les agences de santé sont nationales ; et quand s'est instauré l'espace Schengen, on a continué à faire du contrôle aux frontières.

L'Europe au bord du gouffre... Si on le saute, quel sera le gouffre suivant ?

Le but de l'Europe, c'est la fédération européenne : il suffit de relire Jean Monnet. Ce serait nouveau ! Gardons à l'esprit que tous les États ont des chantiers permanents !



Des villes vertes ?

Conception, aménagement et gestion des villes durables



Blaise Desbordes, directeur du service développement durable, Caisse des dépôts et consignations
Vincent Renard, directeur de recherches CNRS, conseiller à l'Institut du développement durable et des relations internationales, Iddri, Sciences Po

La gestion des villes est clairement au cœur des questions posées par le développement durable. En même temps, l'intégration des objectifs du développement durable dans la gestion urbaine concrète est complexe, ambiguë, voire contradictoire, et sa mise en œuvre effective est souvent difficile.

Elle ne saurait en tout cas se résumer à une liste de thématiques, énergie, déchets, bruit, transports, logement, etc., à quoi peuvent parfois se limiter certains agendas 21. Plus profondément, elle implique un changement conceptuel dans la fabrique de la ville qui remet en conception les processus, les conceptions et l'articulation entre les objectifs poursuivis.

Dans le cadre de l'agglomération nantaise, ce séminaire sur « des villes vertes ? Conception, aménagement et gestion des villes durables » tentera de mettre en évidence cette complexité et ces ambiguïtés, en abordant en particulier des thèmes transversaux, par exemple l'économie des villes durables, ou le rôle de la culture, mais aussi à travers des exemples très concrets, en montrant par exemple comment la thématique du développement durable s'invite dans la conception des projets urbains ou dans la résolution des conflits, comme pourra par exemple l'illustrer la question actuellement posée du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes.

Deux jours très denses sur l'île que Nantes redécouvre depuis le début du millénaire. Au commencement étaient les travaux pratiques : une visite à pied au long du quai des Antilles, par les rues, les vestiges réhabilités, les entrepôts. S'y disputent architectures innovantes, renouveau culturel, équipements, pépinières d'entreprises... et traces magnifiées d'un passé révolu : la grue Titan ou la rampe de lancement des navires. On y croise aussi un éléphant, celui de Royal de Luxe.

Il restait à comprendre en quoi l'énergie, les projets, l'inventivité et la détermination politique contribuaient à édifier une « ville verte ». Avec, courant tout au long des deux journées, des interrogations sur l'expertise, l'articulation des compétences, la prégnance des arrière-plans historiques et culturels.



Ici plus de 2 500 navires ont été construits et mis à l'eau sur les différentes cales du site



Les plus grosses pièces de navires étaient déposées sur les cales 2 et 3 à l'aide de la grue Titan jaune. La cale 1 fut couverte en 1969 pour la construction de sous-marins. Chaque sous-marin est construit sur un nombre de cales collective. Découvrez l'exposition « Bâtisseurs de navires » retraçant l'histoire de l'industrie navale nantaise.

2,500 ships have been built and assembled with the help of the yellow crane Titan being launched from the shipyard's various slips.

Les cales 2 et 3 restaurées, en partie ouvertes au public, ainsi que la Cité des Chantiers accueilleront des associations de sauvegarde du patrimoine maritime et industriel (La cale 2 l'île Histoire de la Navale, Maison des Hommes et des Techniques, Afao...). La cale à sous-marins devient un espace public où des plantes aquatiques se développent au gré des marées. La cale 2 offre quant à elle une vue panoramique sur le fleuve.

The restored slips are being made available to maritime and industrial heritage associations and allow an immense view over the city.

Plus d'infos >>> exposition au Hangar 92, quai des Antilles
www.maison-hommes-techniques.fr
www.iledenantes.com

>>> Nantes >>> samoa >>> Nantes Métropole >>> REVIT >>> >>> >>> PAYS DE LA LOIRE >>> Nantes >>> samoa >>> Nantes Métropole >>>

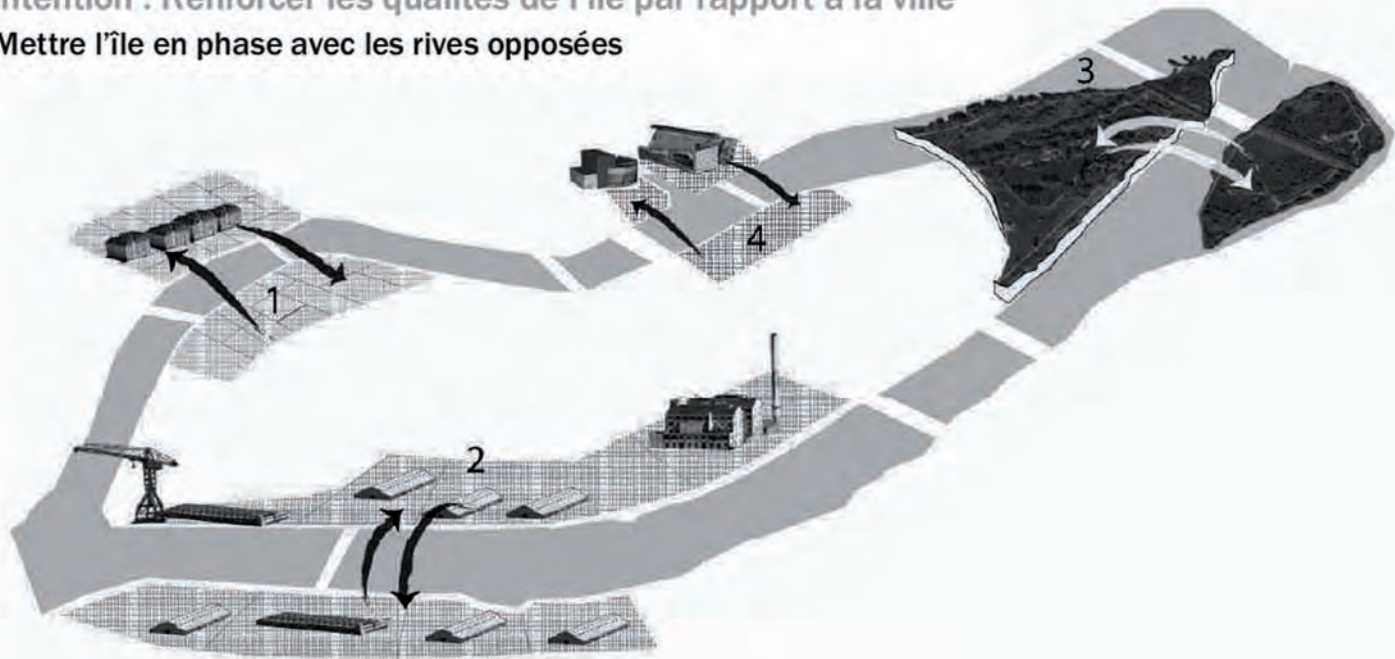
Visite de l'Île en compagnie de chefs de projets de la SAMOA

L'Île de Nantes est un territoire de 2237 hectares, situé face au centre historique d'une agglomération de 570 000 habitants. Il s'agit de construire la métropole Nantes Saint-Nazaire. C'est la SAMOA (Société d'aménagement de la métropole ouest-atlantique) qui en assure jusqu'en 2023 le pilotage global et la mise en œuvre opérationnelle.

De Jean Prouvé à Buren

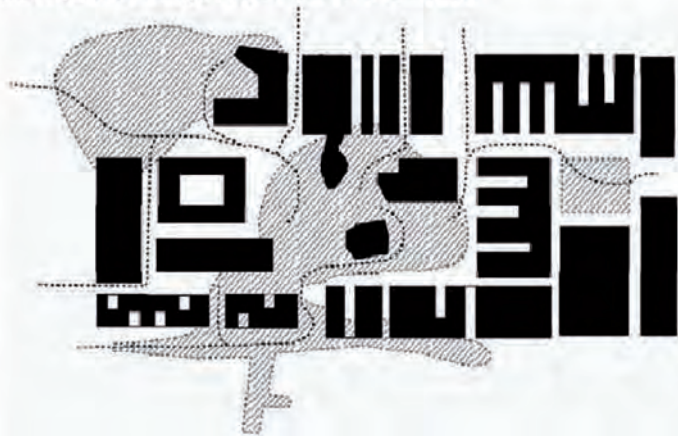
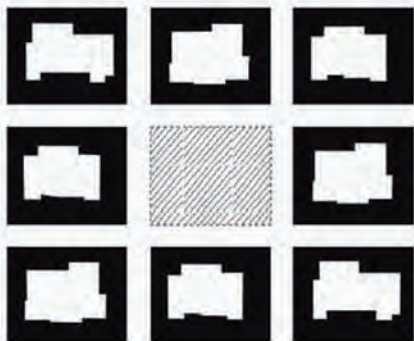


Intention : Renforcer les qualités de l'île par rapport à la ville
Mettre l'île en phase avec les rives opposées

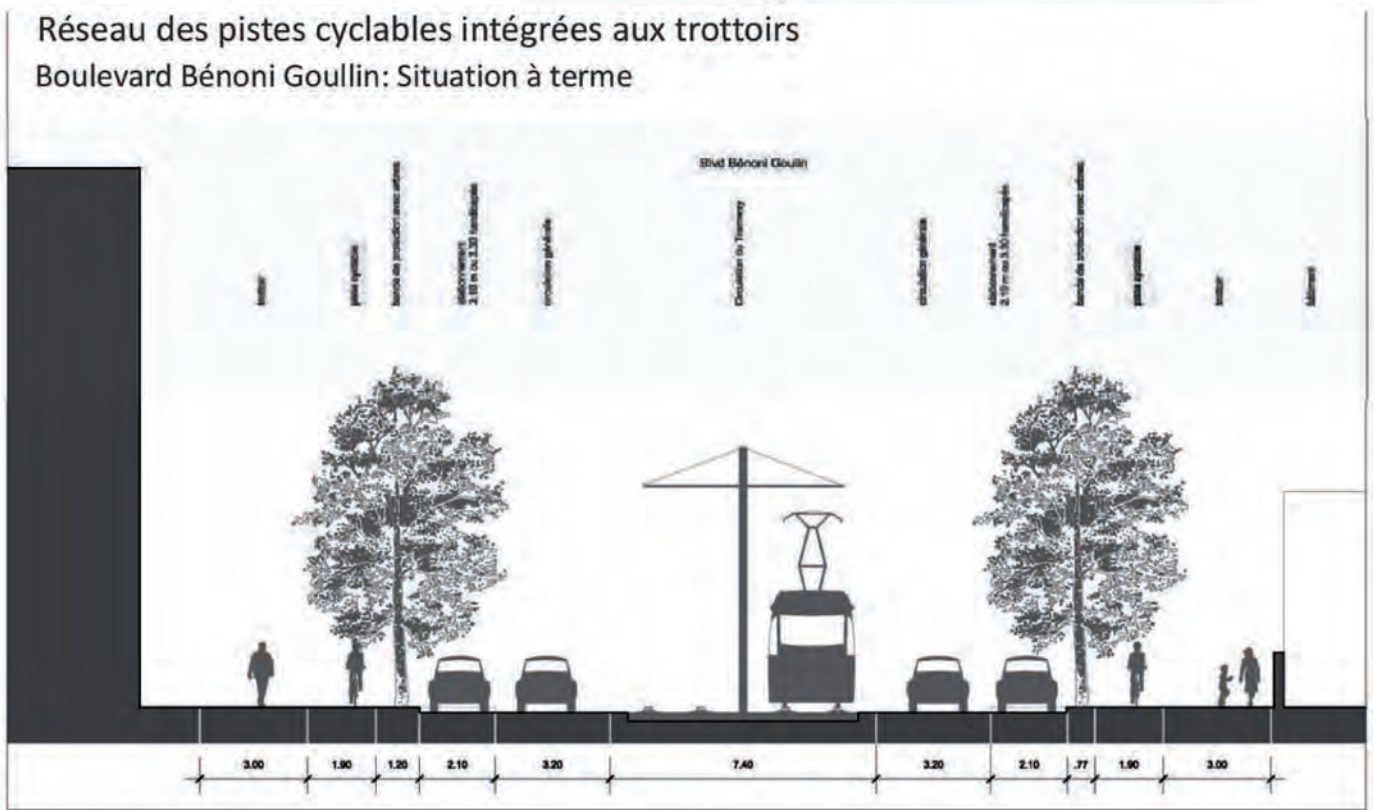


Intention: Aligner les conceptions urbanistiques et les stratégies de développement aux opportunités

Inventer une nouvelle typologie pour compléter le quartier de la création



Réseau des pistes cyclables intégrées aux trottoirs
Boulevard Bénoni Goullin: Situation à terme



Consensus et controverses autour du projet

Marcel Smets, urbaniste-architecte

L'équipe internationale de Marcel Smets est missionnée pour « reprendre le flambeau », derrière Paul Chemetov⁴⁸, du vaste chantier de l'île de Nantes : UAPS, agence d'architecture, Proap, paysagiste de Lisbonne, Transsolar, spécialistes allemands de l'environnement, et SCE, bureau d'ingénierie nantais.



Méta-centre

L'île de Nantes a quelque chose d'exceptionnel : elle est une chance pour créer un « méta-centre » en face du centre médiéval de la ville, « trop mince pour une grande agglomération » : on peut y accumuler des activités essentielles et implanter des résidences à proximité du cœur historique. « Étendre le centre-ville à l'île », « retrouver la Loire », « renforcer l'attractivité de la métropole » : en quelques brèves injonctions, la métropole nantaise annonce les grandes lignes du projet.

L'île, mais s'agit-il seulement d'une île ? La Loire n'est pas l'océan, elle a deux rives que le nouvel urbanisme permettra de recoudre. Composée de trois quartiers – les anciens chantiers navals, les anciens faubourgs et la ville nouvelle des années soixante à quatre-vingts – « l'île n'a pas à être homogénéisée ». Le projet tente au contraire de trouver et dégager les qualités de chaque quartier. Les faubourgs disposent de beaucoup d'espaces délaissés, à ressusciter. Le quartier Beaulieu sera pensé comme « parc urbain animé », tandis que les nouveaux quartiers, qui doivent trouver leur typologie, resteront un espace ouvert, sur un modèle anglo-saxon où l'espace devient un élément constitutif de l'espace urbain. Établir des liens entre les morceaux du puzzle est prioritaire : liens au niveau des berges, par les grands axes de circulation, par un « circuit cyclable enchanté », par des « espaces de déambulation ».

Révéler l'existant

Assurer du lien urbain par les berges ? C'est par exemple pouvoir faire le tour de l'île. Beaucoup a déjà été fait, avec des chaînons manquants. La « bonne attitude paysagère » sera de regarder ce qui existe, de révéler un projet déjà présent, de le rendre évident. Le caractère premier des berges de la Loire étant les marais, c'est la logique de la nature qui guidera l'implantation d'une végétation variée, en terrasses douces et ne demandant aucun entretien : « On garde l'étant et la naturalité ».

De tout temps, l'île a constitué un tremplin du nord vers le sud : on contrariera cette orientation en privilégiant la dimension latérale est-ouest. Ce à quoi sont destinés l'extension du *Chronobus*⁴⁹, et le tracé d'un nouveau tramway desservant le CHU. Là où c'est possible, la coexistence des usagers sera assurée par leurs circulations parallèles : trottoirs pour les piétons, piste cyclable, zone de transition et écran végétal, zone de stationnement, zone de circulation automobile (dans l'ordre).

En trouvant son inspiration dans la ville existante, le projet « finit quelque chose d'établi » et en renforce l'unité. Sur le site Anatole de Monzie, les différentes hauteurs des bâtiments

48 sur la controverse, cf. article du Moniteur <http://www.lemoniteur.fr/153-profession/article/point-de-vue/694669-alexandre-chemetoff-mal-remercie-a-nantes>

49 « Ces bus, d'une nouvelle génération, circuleront à la même fréquence (5 à 8 min en heure de pointe) et aux mêmes horaires que le tramway (5h à minuit). La priorité est donnée à la vitesse et à la régularité. » Le Chronobus en 2mn30 : <http://www.nantesmetropole.fr/decouverte/les-projets-phares/le-projet-chronobus-en-2-minutes-30-transport-et-deplacements-43408.kjsp?RH=1305218018340> - source : Nantes Métropole

permettront de ne pas bloquer la vue. De même, dans les faubourgs où subsistent, le long des voies anciennes, les parcelles originelles, mais aussi des parcelles profondes et un tissu remanié par les bombardements de la seconde guerre mondiale, c'est sur ces « pièces différenciées » que s'appuiera le travail de renforcement de l'existant : le Chronobus cheminera sur le tracé de l'ancien chemin de fer, la trame héritée du XIX^e siècle mènera au fleuve.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Quel bilan de votre prédécesseur ?

Il a toujours été dit qu'il s'agissait de poursuivre une œuvre, qui était arrivée à un nouveau stade. Jusqu'en 2009, ce fut une période d'expérimentation, on suivait les opportunités, on faisait une opération au coup par coup. Continuer dans cette voie, c'était courir à la faillite. La structure urbaine existe, elle est préservée, la tâche est donc de « continuer dans le changement ».

Quid de l'extension urbaine au sud-est de Nantes ?

La Loire n'est pas une séparation, mais un lien, et il faut tenir compte du sud, établir une cohérence entre les deux rives. À Rezé, la différence entre les deux rives est importante : la rive sud s'ensable, sur la rive nord est implanté le port ; on a plusieurs petites îles. L'idée est de retrouver les villages de pêcheurs.

////////////////////////////////////



Le Voyage à Nantes, ville de demain ?

Le Voyage à Nantes, Estuaire Nantes-Saint-Nazaire 2007-2009-2012, une série de lieux et d'événements au service d'une volonté d'attractivité urbaine touristique permanente. Comment ces objets s'articulent-ils à la construction d'une ville durable ?

Jean Blaise, directeur général de la SPL Le Voyage à Nantes.



Au-delà de l'île, c'est vers l'estuaire du fleuve que Nantes se tourne, en voyant loin, jusqu'à Saint-Nazaire. Entre les deux villes, l'accord est profond : les métropoles ne peuvent naître que des alliances et des complémentarités, pas des oppositions. L'estuaire, pollué, presque oublié par ses vingt-trois communes riveraines, demandait lui aussi à être redécouvert. Espace naturel exceptionnel, c'est par l'art que passe sa reconquête : à côté du patrimoine naturel et historique s'édifie un « monument dispersé », un parcours de vingt-deux œuvres d'art réparties sur les soixante kilomètres qui séparent Nantes de Saint-Nazaire, signées des plus grands artistes, Buren, Morellet, Kawamata...

Révéler l'estuaire

Avec le *Lieu Unique*⁵⁰, Nantes tenait déjà un espace culturel original. Mais, en attirant seulement 10 % de la population, il posait à la ville la question de l'accessibilité des œuvres au public, tout le public. D'où l'idée de « retourner » l'espace public, comme le dit Jean Blaise, d'aller à lui. L'idée est née au moment où les élus travaillaient sur l'avenir d'une métropole « Nantes – Saint-Nazaire », inexistante pour les habitants : Saint-Nazaire est perçue comme ville ouvrière, Nantes comme ville tertiaire.

C'est à la convergence de ces deux constats qu'est apparu le projet « Estuaire » : l'estuaire comme cordon entre deux villes, territoire méconnu, sauf de ceux qui y travaillent. Au mieux, quand il est connu, c'est pour ses activités industrielles polluantes. Pourquoi ne pas révéler l'estuaire à travers un projet artistique ? Demander à de grands artistes internationaux de travailler *in situ* ? Pour passer à l'acte, il fallait s'entendre avec les vingt-trois communes. Il fallait rencontrer tout le monde, créer des relations, parfois dans un milieu hostile. À Lavau-sur-Loire, par exemple, quel artiste solliciter ? Lavau, petit port sur la Loire dont le fleuve s'est retiré, revoit l'eau surgir aux moments des grandes marées. L'idée était de relier Lavau à la Loire. Kawamata a relevé le défi, créant un platelage de huit cents mètres entre le village et la Loire, construit sur pieux, aboutissant à un observatoire.

L'ambition est désormais de créer vingt-neuf œuvres sur vingt-deux sites, et de promouvoir le *Voyage à Nantes*, en relation avec l'office du tourisme et le gestionnaire des « *Machines*⁵¹ », en traitant l'estuaire comme un monument offrant les charmes du tourisme d'agrément.

50 « Située en bordure du Canal Saint-Félix, à proximité de la gare SNCF et du centre ville, l'ex-usine LU revit depuis le 1er janvier 2000 au rythme d'un centre d'arts atypique : le lieu unique. Scène nationale de Nantes, le lieu unique est un espace d'exploration artistique, de bouillonnement culturel et de convivialité qui mélange les genres, les cultures et les publics. Son credo : l'esprit de curiosité dans les différents domaines de l'art : arts plastiques, théâtre, danse, cirque, musique, mais aussi littérature, philo, architecture et arts gustatifs. » cf. <http://www.lieuunique.com>

51 cf <http://www.lesmachines-nantes.fr/> - « Les Machines de l'île sont un projet artistique totalement inédit. Né de l'imagination de François Delarozière et Pierre Orefice, il se situe à la croisée des « mondes inventés » de Jules Verne, de l'univers mécanique de Léonard de Vinci et de l'histoire industrielle de Nantes, sur le site exceptionnel des anciens chantiers navals. »

L'art infiltre la ville

Pour Jean Blaise, qui porte le projet, le but est de faire en sorte que « la ville respire l'art », qu'elle soit infiltrée par les artistes, gagnée par la créativité. Les collectivités seront sollicitées pour la création de mobilier urbain, de jeunes designers pour créer un banc public... Dans la ville, le quartier de la Petite Amazonie, où devait déboucher une autoroute jamais réalisée, a développé une biodiversité urbaine par-dessus les décharges... devenues sanctuaire naturel. Là aussi, des artistes peuvent intervenir, et en accord avec la Ligue de protection des oiseaux, faire d'une parodie d'autoroute en bois un promontoire d'où guetter les passages.



Éléments de débat

Nantes, capitale européenne de la culture ?

Nantes n'a jamais postulé, même si depuis vingt ans la politique culturelle a donné à la ville une force exceptionnelle, qu'il faut montrer, mettre en scène. L'activité culturelle aussi peut être facteur de richesse. Être une belle image ne suffit pas. Les retombées économiques de cette politique sont en cours d'évaluation.

Est-ce à dire que la culture perfuse quand l'industrie disparaît ?

C'était le pari de Jean-Marc Ayrault en 1989, quand le moral de la ville était au plus bas et qu'il était urgent de le redonner aux Nantais. La création du festival des Allumés, en 1990, a eu un effet boomerang important. La culture a joué comme euphorisant. Les succès ne doivent pourtant pas masquer les échecs : la Maison de la Loire basculant dans la Loire, l'explosion d'un canard de bain gonflable de vingt-cinq mètres...



Ville durable : cadrage sur les enjeux

Une perspective des enjeux de la ville durable, de l'échelle globale à l'échelle locale. Une approche des politiques locales et du rôle des villes dans les négociations internationales sur le climat. Une approche des mécanismes de production d'une ville non durable : politiques foncières, immobilières et comportement des acteurs.

Vincent Renard

Benoît Lefèvre, directeur du programme fabrique urbaine, Iddri, Sciences-Po



Comment fabrique-t-on les villes ? Comment les fait-on durer, comment les gérer ? La question n'est pas neuve : tous les éléments des villes sont présents depuis deux siècles, hormis celui qui concerne l'énergie. En France aujourd'hui, le dualisme de l'inspiration politique s'exprime par deux tentations : celle du Grenelle II, avec sa prolifération réglementaire et ses deux cent soixante décrets d'application, et celle, libérale, qui invite à en finir avec les règlementations. En même temps subsistent trois attitudes vis-à-vis du développement durable : la paranoïa de quelques fonctionnaires, le « ça va nous claquer à la figure », et, au milieu, une sorte de fatalisme sensible surtout des contraintes.

Les villes sont lentes

En réalité, les villes changent lentement : 70 % du bâti actuel sera encore présent en 2050. Le cas français est particulier : l'essentiel de ce qui se construit, ce sont des maisons individuelles, dont 60 % à l'unité. Le lotissement moyen est de six à sept lots, pas plus.

La crise du logement qui sévit dans la plupart des pays développés crée une spirale d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne d'une financiarisation de la ville qui va à l'encontre du développement durable. Cette financiarisation est en pleine croissance : les foncières cotées se sont développées de 10 % par an. Aux États-Unis, on a vu comment le boom immobilier a abouti aux « subprimes » : le miracle a duré jusqu'en 2008. On a titrisé, on a créé des produits toxiques, et l'impact urbain a été considérable : des quartiers entiers ne valent plus rien. La France est-elle concernée ? Oui, à travers les titres pourris. Mais en France, une banque n'accorde pas de crédit à une personne insolvable, et l'hypothèque rechargeable ne marche pas du tout. En Grèce, en Irlande, en Espagne, on a par contre vu s'opposer immobilier et économie, jusqu'à pouvoir énoncer un slogan comme « quand le bâtiment va trop bien, rien ne va plus ».

Quels sont les facteurs de l'étalement urbain ? Ce dernier est difficile à mesurer. « Étalement périurbain », « consommation d'espace », « mitage », contre « densité », « compacité », « hauteur » : quand on parle de formes urbaines, il s'agit bien souvent d'idéologie. Les controverses sur le « mitage » sont anciennes, et dès 1977 le ministère de l'équipement prenait acte de la faiblesse et de l'inefficacité des politiques de « lutte contre le mitage ». La demande d'espace, l'amélioration des transports, la politique fiscale, la dissémination des riches et des pauvres sont facteurs d'étalement urbain. Toutefois, les locaux d'activité – plateformes logistiques, grandes surfaces commerciales – contribuent davantage que le logement à la consommation d'espace.

Quel droit de propriété ?

Le système foncier joue un rôle-clef, il doit définir les objectifs : offrir du foncier pour construire des logements, protéger l'espace naturel, limiter les émissions de gaz à effet

de serre, répartir équitablement les plus-values, assurer une mixité sociale. En somme, la planification urbaine est à refonder, et l'avenir est à la propriété publique du foncier, en dissociant propriété du sol et usages, propriété du sol et propriété du bâti, comme dans les pays d'Europe du nord. Le droit de propriété en effet oppose deux modèles : dans les pays anglo-saxons, on n'est pas propriétaire, ou seulement partiellement ; dans les pays latins, c'est « je suis chez moi, je fais ce que je veux ». Rotterdam est propriétaire de 80 % de ses terrains, les habitants paient un bail foncier, ce qui permet de maîtriser le plan d'urbanisme. En France, quand une parcelle est mise sur le marché, c'est en raison d'un héritage, d'une faillite ou d'un divorce. Si les collectivités étaient propriétaires du sol, les plans dessinés seraient les plans réalisés. Mais la ville est devenue une machine à produire de l'argent. La valeur marchande de Paris a été multipliée par 2,5 depuis 2001/2002. Quand sol et bâti sont dissociés, les droits à construire sont cédés à des prix adaptés. L'opérateur d'un quartier finance l'ensemble des équipements publics, sans pouvoir capter de rente financière, le service d'urbanisme jouit d'une grande indépendance, et la spéculation immobilière est limitée.⁵²

Repenser la question de l'énergie

Le lien entre développement durable et ville n'est pas évident, et demande que la question de l'énergie soit pensée de manière renouvelée. Parler de l'énergie, c'est parler du quotidien, de la pollution, du changement climatique.

Il faut distinguer trois flux d'énergie : l'énergie de fonctionnement, l'énergie investie dans le bâti, l'énergie incorporée dans les biens de consommation, dont on parle assez peu. L'énergie de fonctionnement est consommée pour un tiers par les transports, pour un tiers par le secteur résidentiel, pour un tiers par le tertiaire. Mais le tiers « transports » tend à exploser, allant jusqu'à totalement congestionner de grandes métropoles comme Bangalore en Inde. Ont explosé aussi la part des revenus consacrée au transport et à l'énergie, et la précarité énergétique. Pourtant, il est impossible de déceler un lien direct entre taux de motorisation et richesse locale, entre usage de la voiture et offre de transports en commun. C'est la distribution spatiale des déplacements, la structure urbaine, qui diffèrent d'une ville à l'autre, qu'il faut interroger pour trouver les réponses adaptées.



52 cf. Les logiques contradictoires du portage foncier - <http://www.comby-foncier.com/logiquesportage.pdf>. cf. aussi le site de l'Adef : <http://www.adeff.org/site/>, et le site de Vincent Renard : http://vincentrenard.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=1&Itemid=2

Construire la ville durable : stratégies d'acteurs

Table ronde

animée par Blaise Desbordes

« Construire la ville autour du fleuve », titre du projet labellisé EcoCité de la métropole Nantes – Saint-Nazaire : quels sont les ingrédients de ce projet qui fait entrer l'Ecométropole dans le cercle restreint des EcoCités, quels en sont les effets attendus ? A quelles échelles ?

Quels outils peuvent favoriser l'avènement de la ville durable et le changement des pratiques ? Ils sont nombreux... Pour créer des dynamiques, on peut s'appuyer sur les labels, imaginer de créer un label pour un bâtiment qui inclue la mobilité ; on peut proposer des incitations financières, créer des prêts d'un nouveau genre ; mettre l'accent sur la conception amont et favoriser les budgets d'ingénierie ; utiliser des outils de pilotage ; mettre au point les bons contrats ; favoriser une nouvelle génération d'opérateurs... Ce qu'il faut avant tout, c'est produire des objets désirables, qui aient du sens.

Financer / Denis Trassard

directeur interrégional adjoint, Caisse des dépôts et consignations

Un exemple, à Nantes, à travers le rôle de la Caisse des dépôts. En matière de logement, la CDC accorde des incitations financières pour la réhabilitation des logements ; pour le transport, elle accorde des financements sur quarante ans ; dans trois des quatre quartiers ANRU, elle investit dans les centres commerciaux et les bureaux et joue son rôle dans l'intégration économique.

Plus généralement, la CDC accorde son soutien financier à nombre d'associations, met en place une « charte du micro-crédit garanti », et depuis 2010 a pour nouvelles missions de gérer huit milliards (sur trente-cinq) dévolus aux « programmes d'avenir », un milliard et demi pour les dispositifs de valorisation de la recherche, et cinq cents millions pour la formation en alternance. Le programme « Ville de demain » (un million d'euros) sera consacré, pour six cents millions à des subventions, pour quatre cents millions à des prises de participation. Les projets devront être reproductibles, innovants et performants aussi bien dans leur stratégie globale que sous l'angle de l'environnement, de la gestion des ressources, du foncier et des espaces, de la mobilité et de la cohésion sociale. La métropole Nantes-Saint-Nazaire a proposé une centaine de projets, dont quinze relèvent du programme⁵³.

Développer des projets urbains / Stéphane Bois

directeur du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de la métropole de Nantes Saint-Nazaire

La matrice du territoire de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, c'est l'estuaire de la Loire. Sur les presque huit mille mètres carrés traités par le schéma de cohérence territoriale (SCOT), 40 % sont en zone humide, 80 % sont des espaces naturels, 90 % des espaces non construits, pour une population de huit cent mille habitants. La question est pourtant

⁵³ cf communiqué de presse : http://www.nantes-developpement.com/files/CP_ecocite_NSN.pdf

celle de l'étalement urbain². Dès le premier SCOT il était question d'arrêter la dispersion urbaine. La stratégie est de développer les projets urbains, spécialement autour des gares. La croissance démographique impose la construction de cinquante mille logements d'ici à 2050. Les objectifs du SCOT sont les suivants :

- se déplacer : il faut réfléchir à de nouveaux lieux de mobilité, à des aires de covoiturage ;
- se loger : le stock de logements (quatre cent mille) comporte, surtout à Saint-Nazaire, de nombreuses copropriétés qui sont de véritables passoires énergétiques ;
- travailler : les zones d'activités représentent 25 % de l'emploi, un million de mètres carrés commerciaux doivent être aménagés, un schéma logistique a été établi ;
- protéger l'environnement : en constituant un corridor écologique, une « trame verte et bleue », en privilégiant la biodiversité.

Les élus veulent passer à des projets communs, transformer le syndicat mixte en pôle métropolitain.

Accompagner les élus / Stanislas Mahé

chef de projet métropole Nantes Saint-Nazaire

La Société d'aménagement de la métropole ouest atlantique (SAMOA⁵⁴) a pour mission d'accompagner les élus, de réussir l'hybridation entre le gouvernement des agglomérations et une réflexion sur le grand territoire. Depuis vingt ans fonctionne une « conférence métropolitaine », tentative de gouvernance partagée, lieu de rencontre où aucune question n'est taboue. L'estuaire de la Loire est peu pratiqué par les habitants de l'agglomération, c'est un espace inconnu à qui redonner visibilité et dignité.

Dans le cadre du programme EcoCités⁵⁵, Nantes et Saint-Nazaire ont proposé le projet « construire la ville autour du fleuve », la Loire étant vue comme le moyen d'accélérer la « reconquête du vide » et de fédérer tous les élus. Le fleuve est une ressource, pas un obstacle, et l'estuaire un cas d'école pour montrer aux citoyens les conflits d'usages.

Les projets emblématiques ne suffisent pas, il faut définir une stratégie globale qui sache rassembler autour du potentiel de l'eau, du fleuve, de la mer, et des savoir-faire qui y sont associés.

⁵⁴ cf. <http://www.samoa-nantes.fr/>

⁵⁵ cf. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-laureats-des-EcoCites.html>, et http://www.nantes-developpement.com/files/CP_ecocite_NSN.pdf

Mettre en pratique la ville durable, une démarche apprenante

Nantes métropole, capitale verte de l'Europe 2013 – Mise en œuvre du plan climat-énergie territorial

Concevoir la ville de demain, à la fois souhaitée et durable représente un changement radical qui interroge la gouvernance et la démocratie. La désignation par la Commission européenne de Nantes métropole « capitale verte de l'Europe 2013 » souligne la conduite d'une politique globale combinant développement urbain et valorisation de l'Estuaire de la Loire.



Ronan Dantec, vice-président de la communauté urbaine Nantes Métropole

Maryline Guillard, directrice énergie, environnement, risques, communauté urbaine Nantes Métropole.

« Nantes capitale verte » résulte de dix années de travail. La création de la communauté urbaine a suscité un climat politique favorable, et l'organisation politique et technique a donné de l'autonomie aux élus. Le territoire avait d'autre part cette chance d'être en développement, avec plus d'habitants, plus d'entreprises, plus de ressources, ce qui rend les choses plus faciles. La première démarche a été d'aller voir ce qui se faisait ailleurs, dans les grandes villes européennes, Barcelone, Hanovre, Malmö.

Programmer

En matière de mobilité se met en place une politique de longue durée, avec le retour du tramway et le « *chronobus* » qui régule la vitesse des automobiles : pour aller vite, on a intérêt à emprunter les transports en commun, ce qui n'est pas évident à assumer politiquement.

Le plan climat à lui seul occupe quinze personnes. La maîtrise de l'action publique est essentielle, et c'est pourquoi le choix a été fait non de créer une agence de l'énergie, mais d'instaurer un service qui innove l'ensemble de l'administration et développe une culture nouvelle. Un agenda 21 ambitieux a questionné tous les acteurs publics, qui ont travaillé pendant une année pour élaborer le plan climat. Une des mesures mise en œuvre rapidement a été, par exemple, de faire travailler les femmes de ménage à des heures normales : la résistance s'est manifestée au début, mais maintenant cette initiative fait tâche d'huile. Le basculement dans l'intercommunalité a donné à quelques communes un sentiment de dépossession de leurs prérogatives, transcendé par les décisions fédératrices de l'agenda 21.

Par ailleurs, faire de l'île de Nantes un vrai écoquartier était une vraie opportunité, même si en 2001 la culture des acteurs leur faisait voir l'initiative comme une somme de contraintes. On rêvait de beaux bâtiments... Chemetov a dû revoir ses plans, à contrecœur. Dans la foulée, Nantes a été lauréate du programme européen « *Concerto* »⁵⁶.

Capitale verte

« *Nantes capitale verte* », c'est aussi une responsabilité, un engagement à œuvrer pour le climat, l'eau, la biodiversité, les transports. L'année sera riche en initiatives de toutes sortes : « *l'aéroflorale* », machine à disséminer les graines, l'accueil du forum mondial des droits de l'homme, le soutien aux associations, les semaines vertes européennes, des

⁵⁶ cf. <http://www.concerto-act2.eu/>

actions en direction de la jeunesse... La phase de mobilisation est achevée, les services ont été redéployés, il s'agit désormais d'obtenir des résultats. Le premier objectif est de faire émerger une économie verte, avec des travaux de réhabilitation des constructions et la création de filières énergétiques. Le second objectif est de veiller à ce que les projets irriguent aussi les grands quartiers d'habitat social, pour ne pas avoir une ville à deux vitesses. Le troisième objectif est de mettre en place des coopérations à diverses échelles, entre Nantes et Saint-Nazaire, mais aussi avec Rennes, Angers, Brest, et avec tous les petits territoires périphériques.

//

Éléments de débat

Le projet inclut-il un atlas de la biodiversité ?

Nantes a un conseil scientifique de la biodiversité qui a des missions de conseil et d'expertise dans les grands projets urbains, et qui a pour fonction également de mettre à disposition des citoyens un outil interactif à destination des habitants.

Quel est le degré d'intégration communautaire ?

L'intégration est forte, mais la ville-centre ne peut pas imposer ses décisions. Le passage à un pôle métropolitain permettra de passer d'une logique de SCOT à une logique de projet, en dialoguant avec les territoires, dont les plus petits bénéficient de nouveaux moyens. Mais le débat sur l'étalement urbain est compliqué.

Comment concilier volonté de s'affirmer (par exemple en construisant un nouvel aéroport) et politique écologique ?

La dynamique d'un territoire n'est pas contraire à une politique environnementale. Il faut que les territoires en souffrance puissent aussi se développer et bénéficier d'une croissance verte. Cesser de gaspiller les terres agricoles est un enjeu majeur, et protéger les espaces naturels tout en assurant le développement de leurs territoires est faisable dans des conditions de croissance.

//

Participer à une échelle métropolitaine ?

Si les trajectoires vers un développement urbain durable sont multiples, des facteurs de réussite sont désormais identifiés : une vision politique ambitieuse, des valeurs partagées traduites dans une stratégie à long terme... mais aussi une association des acteurs et des habitants.



Laurent Devisme, directeur du laboratoire Langages, actions urbaines, altérités, responsable scientifique de la plate-forme d'Observation des projets et stratégies urbaines nantaises

Images et mots : des projets

Le développement durable, c'est aussi un apprentissage : en 2001, parler d'écoquartier était incongru. Maintenant, la figure de l'urbain reste encore problématique. Dans les années soixante, « l'aire métropolitaine » se définissait comme « ensemble économique et humain où la solidarité saute aux yeux ». Désormais, les formes d'engagement ont changé, le design institutionnel s'est élargi, mais la solidarité ne saute guère aux yeux. La périurbanisation est forte, ce qui n'aide pas à fixer les bords de la métropole, et face à cet urbain en tache d'huile, on tend à réurbaniser, à inventer de nouvelles centralités, de nouvelles figures urbaines : la commune périphérique qu'est Saint-Herblain est sectorisée, avec un centre « vert » ; quelle valeur d'usage donner à la « forêt urbaine » ? Comment sceller l'alliance de la culture, du tourisme, et de l'estuaire ? Les représentations, les images, abondent : image-repoussoir du ghetto, de l'enclave, de l'autoroute ; image promotionnelle : le parvis, le clos ; l'image utopique : la cité linéaire, la *broadacre City*, image naturelle de la coulée verte, de la canopée, de la pelouse ; image urbaine du quai, du boulevard, du mail... Il ne s'agit pas que de mots, ce sont aussi des projets. Ces figures peuvent être attractives, comme l'a été l'île de Nantes autour de deux qualités : l'insularité et la centralité. L'écocité, elle, trouve sa tonalité dans des micro-projets, autour de l'estuaire.

Changer d'échelle

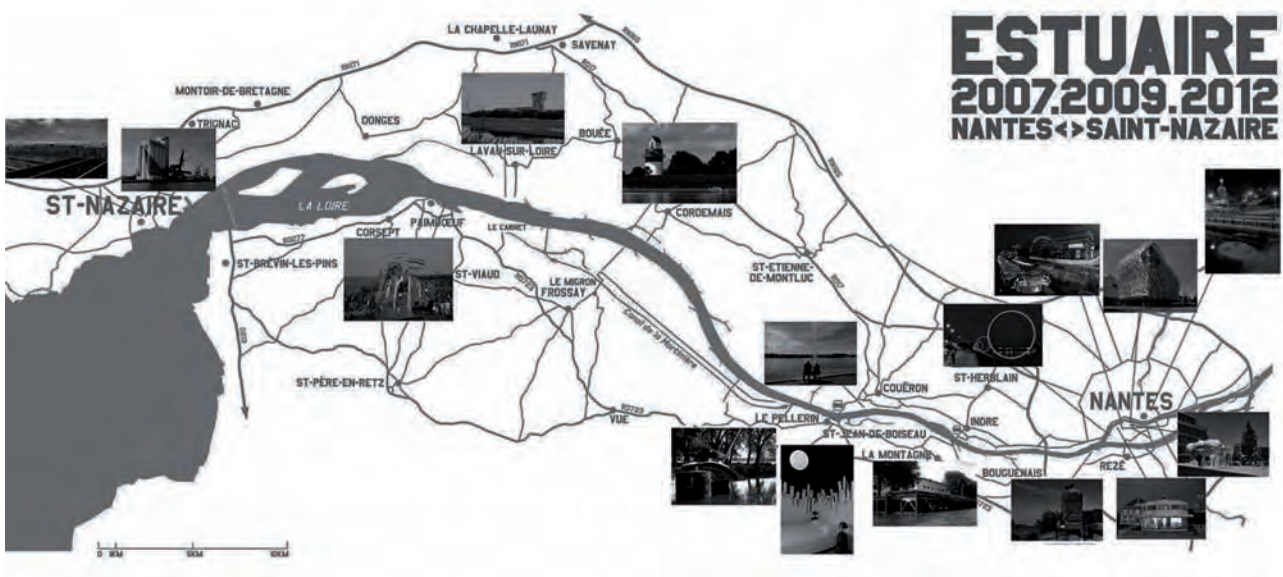
Il y avait chez Paul Chemetov l'idée d'un panorama, d'un paysage et de sa visibilité, dans la lignée d'un Bruno Latour pour qui le panorama est ce qui prépare au collectif. Aujourd'hui, quel est l'enjeu de la visibilité citadine ? Comment déceler que l'on fait partie d'un territoire de grande échelle ? C'est à travers cette grande échelle qu'est arrivé le développement durable, cadre dominant du débat politique et de l'action publique.

Expertise et délibération

On invente alors une nature, irruption de données biophysiques dans le champ social, ce qui n'est pas sans poser question. Arrive le principe de précaution, qui pose la question de l'articulation entre expertise et prise de décision. Le développement durable a vu apparaître de nouveaux experts. Mais quelle différence établir entre le principe de précaution et la prudence du sens commun ? L'enjeu est d'accueillir les questions scientifiques, de repenser les expertises, avec des exigences nouvelles qui n'éliminent pas la perplexité. Les sciences devraient avoir un rôle d'alerte, et les controverses être prises en considération. Sinon, le développement durable sera un vrai ratage. Plus les controverses sont nombreuses, meilleur sera le projet ; plus ce dernier rencontrera de résistance, plus il sera utile. Il s'agit bien de compromis. Et le mot d'ordre à l'impératif de l'exposition universelle de Chicago, en 1893 – « *la science découvre, l'industrie applique,*

l'homme suit » - a fait place au délibératif. Le développement durable va très vite jusqu'à l'individu et jusqu'à l'éthique ; on en oublierait presque les rapports de forces entre tous les acteurs. Le délibératif appelle un passage par la critique de l'évaluation, par la remise en question des « grilles » qui mènent à l'aveuglement et de la force terrible des « palmarès ».

À Nantes, le projet de Chemetov a duré dix ans, et la controverse est née du centre hospitalier universitaire (CHU) pour lequel Chemetov a fait de la résistance. Le conflit d'autorité reposait sur une différence de vision, et la nouvelle figure du projet est en train de se dessiner.



Saint-Nazaire, ville du faire et du fer

Joël Batteux, président de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire

Entre Nantes et Saint-Nazaire, les rapports étaient, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, plutôt tendus. Nantes redoutait de perdre son port, Saint-Nazaire jalousait Nantes pour son université et ses services, jusqu'à ce qu'on réalise la complémentarité des deux villes, une capitale régionale à côté d'une très belle plateforme portuaire, qui proposent aux habitants d'habiter où ils veulent, à la mer ou à la campagne, avec une distance limitée entre les deux villes. L'idée première était de construire un RER, puis les visions ont convergé. Faire un SCOT entre Nantes et Saint-Nazaire ? Oui, mais les autres communes ? C'est alors qu'est née, pour convaincre les élus, la conférence métropolitaine, qui a permis aux maires de découvrir qu'ils dépendaient tous les uns des autres. Le SCOT, qui concerne cinquante-sept communes, de toutes les couleurs, a pu être voté à l'unanimité.



Devenir fréquentable

Ensuite ont été élaborés des schémas de secteurs, et les PLU qui en sont sortis ne ressemblaient pas à ce qu'ils auraient été « naturellement », dans le tête-à-tête du maire avec sa population. Aujourd'hui, nous sommes en passe d'annoncer la constitution d'un pôle métropolitain.

On a besoin de catégories, et le mot « durable » en fait partie. Mais c'est aussi, parfois, n'importe quoi. Pourquoi pas un label « grand bon sens » ? À Saint-Nazaire, le besoin est celui d'une adaptation industrielle : la construction navale est encore là. « *Saint-Nazaire est une ville d'industrie, et nous en sommes fiers. L'industrie aujourd'hui ne dégage plus ni fumées ni graisses.* »

Saint-Nazaire est une ville de bord de mer, ce dont elle n'avait pas conscience. Elle était en mal d'identité, et au début des années quatre-vingts on annonçait déjà le début de la fin des chantiers navals. Il a semblé indispensable de définir un projet global, dans toutes les composantes de la ville, économique, culturelle, naturelle, en faisant appel à de grands consultants contraints de travailler ensemble : il en est sorti une ville qui se métamorphose, une ville qui, vue de Nantes, devient fréquentable.

Industrie et services

À chaque mandat sa programmation, pour un niveau d'investissement hors du commun, mais sans endettement et avec une fiscalité inférieure à la moyenne nationale. Saint-Nazaire sait faire des paquebots, c'est-à-dire des villes flottantes, qui se remplissent et se vident en une seule journée : quand on a ce savoir-faire sur mer, en termes de services, on sait aussi le faire à terre. Saint-Nazaire, c'est la culture du faire et du fer, une ville de techniciens, d'ingénieurs, de gens qui savent travailler ensemble à deux mille : c'est une donnée culturelle considérable.



Éléments de débat

Gouverner par des projets permet de parler des choses qui fâchent ?

La méthode peut surprendre, mais il n'est pire débat que de discuter de « qui va gouverner »...

Avec une industrie forte, et des carnets de commandes irréguliers, comment envisager la diversification ?

Saint-Nazaire est habituée à essayer des hauts et des bas. La situation dans les derniers mois était très fragile. Les grands donneurs d'ordre ont demandé aux sous-traitants de chercher 70 % de leur travail ailleurs : ils l'ont fait. Le cluster Neopolia⁵⁷, qui métisse les savoir-faire, regroupe cent quarante quatre entreprises des industries aéronautique, navale, ferroviaire et offshore. Le champ principal de diversification est celui des énergies maritimes renouvelables et l'éolien. Manipuler des objets de deux cents mètres de haut, Saint-Nazaire sait le faire, et se met sur les rangs pour établir une filière qui devrait générer mille emplois. S'ajoutent aussi les champs de la récupération d'énergie de la houle et des courants, et celui des micro-algues.

Qu'en dit le Conseil général ?

Le Conseil général est probablement le moins à l'aise dans cette histoire, moins à l'aise que la Région, qui a pris l'initiative d'associer universités, grands laboratoires, industries, PME et collectivités locales dans un « techno-campus ».



Notre-Dame des Landes

Le transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame des Landes : un dossier révélateur d'un territoire et de sa gouvernance », analyse des débats et controverses autour du projet – Réflexion sur la place de la démocratie dans un grand projet d'aménagement.

Jean-Yves Cochais, DGA Solidarité et affaires générales, Ville de Rezé

Jean-Claude Hélin, professeur de droit public

Le projet qui fâche, l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a une longue histoire :

1965 : le projet est discuté à la Chambre de commerce et d'industrie ;

1970 : l'État, localement, le valide ; l'état national a d'autres priorités.

1972 : apparition de la première association d'opposants ;

1974 : le département commence à acheter les terrains ;

2002/2003 : début du débat public ;

2008 : décret d'utilité publique ;

2010 : Vinci signe avec l'État le contrat de concession pour une durée de cinquante ans.

⁵⁷ cf. http://www.neopolia.fr/pages_cfm/template.cfm?page=accueil

Vieux projet, nouveau contexte

Le projet est évalué à cinq cent cinquante-six millions d'euros. L'aéroport devrait voir passer neuf millions de passagers par an. La livraison est prévue pour 2017, sauf aléas juridiques ou politiques. C'est un projet de longue durée, confronté aujourd'hui à un contexte qui a évolué, à l'étalement urbain, à l'augmentation de la population (+ 120 % depuis 1970). Les porteurs du projet – la CCI et les milieux économiques, les départements de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, l'État local – tentent d'accélérer le cours du temps. De leur côté, les compagnies aériennes définissent des hubs susceptibles d'augmenter leur rentabilité, et Nantes a été choisi comme hub. Nantes redoute d'être mise à l'écart des flux européens.

Décider à partir d'incertitudes

Qui sont les opposants ? En premier lieu, les agriculteurs, mais pas tous ; et les rurbains. Le discours écologique structure cette opposition, et les porteurs du projet devront l'intégrer dans leur argumentaire, qui est évolutif. Le rôle de l'expertise est frappant : en trente années de débats, chaque expertise nouvelle en appelle une autre qui la contredit. C'est donc à partir d'incertitudes qu'il s'agit de décider, et sans doute aussi à partir de beaucoup de croyances, par exemple sur l'avenir du transport aérien.

Les questions environnementales se sont invitées dans le débat, autour de deux thèmes, la protection des espaces agricoles, et un choix de société. Des projets alternatifs ont été proposés : construire l'aéroport plus près de Rennes, ce qui reviendrait à déplacer les oppositions ; construire une nouvelle piste parallèle à celle de l'aéroport Nantes Atlantique (projet qui n'a jamais été étudié). L'opposition s'est étendue, et s'internationalise... Neuf cents hectares sur les mille deux cents ont déjà été achetés. Les arguments des opposants se focalisent sur le coût excessif (446 millions d'euros pour la plateforme aéroportuaire, 37 pour la navigation aérienne, 73 pour les dessertes – financés à 56 % par Vinci, à 22 % par l'État, à 20 % par les collectivités territoriales), mais aussi sur la perte de crédibilité des experts.

Quelles politiques régionales ?

Croissance verte ou conversion des économies territoriales ?

Pierre Radanne, expert en politiques énergétiques, président de l'association 4D, ancien président de l'Adème

Jean-François Caron, président de la commission Transformation écologique et sociale du Conseil régional Nord-Pas de Calais et maire de Loos-en-Gohelle

Le séminaire dans le Nord-Pas de Calais s'interrogera sur les possibilités, les leviers et les difficultés d'une stratégie de « transition verte » à l'échelle régionale.

« Croissance verte ou conversion des économies territoriales ? ». Conversion ou transition, c'est de passage et de mouvement dont il a été question dans le Nord-Pas-de-Calais et à Loos-en-Gohelle, avec séquences théoriques et travaux pratiques. Au-delà du verdissement obligatoire et convenu, le séminaire a évalué, soupesé, réfléchi, mais aussi vu, touché, éprouvé la qualité de ce « vert » que le parisien ou le méridional n'affectent pas d'emblée aux régions septentrionales. Un « vert » qui a pris, le temps d'un jeudi et d'un vendredi, toutes sortes de couleurs. C'est sous un double signe qu'ont filé, au soleil du Nord, les deux journées : l'ardente invitation à « imaginer le monde d'après », lancée à tous par Pierre Radanne ; la chaleureuse démonstration d'une transition possible, menée par Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle. Avec, au retour, la perception d'une cohérence régionale, d'une couleur du Nord largement partagée entre élus, experts, opérationnels.



Imaginer le monde d'après

Changement climatique, énergie et développement durable, réussir le XXI^e siècle : les limites du modèle de développement sur lesquels nous avons cru pouvoir fonder notre prospérité durant plusieurs générations sont aujourd'hui avérées : raréfaction des énergies fossiles, réchauffement climatique, menaces sur la biodiversité, problèmes de santé liés à notre mode de vie, persistance de la pauvreté au sein même des sociétés d'abondance... La logique de la croissance verte reste inscrite dans le modèle existant. Or l'enjeu n'est-il pas celui d'une véritable transformation du modèle ?

Pierre Radanne

Le monde d'avant, le monde dévasté, le monde des mines et des hauts-fourneaux, le monde du pétrole et de Tchernobyl, celui où « le plus pauvre ne voyait pas le plus riche », celui des ressources infinies et de la « consommation prédatrice », finira sans doute par manifester son obsolescence. Remplacé par quoi ? C'est la question. À laquelle Pierre Radanne répond que la bonne nouvelle, c'est la démocratie, l'arme nécessaire pour contrer toute vision ou tentation totalitaire : « Dans un monde fini, il reste l'infini de la relation, de la connaissance et de la création ».

Reste à faire le récit de ce monde d'après, le monde de « la solidarité obligatoire », avant

même que le monde présent ne s'éloigne. À chacun de s'y mettre : les États, même s'ils sont un peu distants ; l'Europe ? Oui ; une forme de gouvernance planétaire ? Soit. Mais, avant tout : les territoires, à la bonne échelle pour mettre en jeu le politique et les citoyens, les mieux instruits sur les besoins, à même de redonner sens aux notions de « bien commun » et de « collectif ». Le vrai nœud qui amarre le local au planétaire, c'est le territoire sous tous ses aspects : département, région, intercommunalité, du moment que l'on puisse leur donner cohérence.

Un face-à-face avec la planète

En prolégomènes au récit du futur, Pierre Radanne rappelle à grands traits le passé. Les deux derniers siècles avaient produit un schéma inédit : sciences et techniques pouvaient améliorer le cadre de vie, ce qu'elles peuvent encore faire pour une partie de l'humanité. On avait cru s'affranchir des limites, produire encore et toujours. Mais que va-t-on faire de ces richesses ? La question sociale émerge dès la moitié du XIX^e siècle, avec une extrême brutalité, avec des débats qui aboutiront à des processus de négociation et une synthèse entre économique et social dont l'apogée se situe dans l'après-guerre, avec le système de protection sociale. Développer l'économie, c'est proposer de la richesse et assurer le développement social. De même que produire du social, c'est stimuler l'économie. Mais le conflit réapparaît, la synthèse entre économique et social n'ayant été réalisée qu'au niveau national. Le social à la fin du XX^e siècle se trouve en grande difficulté, confronté à l'argument qui veut que le maintien de notre place dans l'économie se joue au prix d'une diminution de la protection sociale. Confronté aussi à la question écologique, dont la date de naissance serait le jour du retour de la capsule Apollo sur terre : la photo de la Terre prise depuis la capsule, la plus diffusée dans le monde, change le rapport de l'humanité à sa planète, ouvre un face-à-face avec une planète vue comme singulière, unique, et sans doute fragile.

La question écologique n'est pas étrangère à la question économique : le monde industriel va voir dans l'écologie des limites à son action, des contraintes, des surcoûts. La question sociale resurgit, à travers la remise en cause de l'emploi, avec le chômage. Des éléments de synthèse pourtant émergent. Au Japon, en Allemagne, dans les pays scandinaves, la voie adoptée est celle de la qualité environnementale des produits. Avec l'économie verte on entrevoit d'autres modes de production. Le continuum historique est maintenu. Mais, à partir de 1990, on sait que si l'humanité produit la même quantité de CO₂, toute la planète en sera affectée. Un réchauffement supérieur à deux degrés entraînera une diminution des pluies et un effondrement de la production agricole. On sera alors dans un scénario de guerre. Notre corps est incapable de comprendre ces infimes différences de température, mais il suffit de se souvenir qu'à l'ère glaciaire, avec une différence de seulement six degrés par rapport à aujourd'hui, Londres et Amsterdam étaient en pleine banquise.

Pour la première fois, l'humanité est face à un compte à rebours perceptible, elle est sous contrainte temporelle et sous la contrainte de la solidarité obligatoire. Le climat est un ensemble unique, insécable, qui ne peut supporter que l'on joue « perso ». Le XX^e siècle aura, dans les temps futurs, mauvaise réputation. C'est celui qui aura produit le plus de richesses et le plus d'inégalités. Et si l'on considère que la moitié des émissions de CO₂ relève de la vie privée, on voit clairement qu'il faudra aller chercher l'alliance de chaque citoyen. Autant dire qu'un bond démocratique considérable est impératif. La question du climat aura à restructurer la démocratie.

Efficacité par la démocratie

L'affaire se complique d'une situation critique du côté des hydrocarbures, avec trois milliards d'humains supplémentaires qui entrent dans le développement. Nos pays ne

sont plus les « pays industrialisés », mais les « pays développés » : la place a été prise par la Chine et l'Inde. Quatre milliards d'humains à puiser dans la même ressource, voilà qui met le baril de pétrole à quatre-vingt dollars. Au-delà de cent vingt ou cent cinquante dollars, le prix de toutes les matières premières s'envole, et la question sociale resurgit, avec, en outre, une situation de rente pour la spéculation. Alors, le nucléaire ? Mais si avec Tchernobyl « le diable est sorti de sa boîte, avec Fukushima, il y est entré »... Il faudra tout sécuriser, pour des coûts gigantesques remettant le nucléaire en question.

L'efficacité énergétique a fait des progrès considérables, et peut en faire d'autres. En France, depuis 1973, la croissance économique par habitant est de plus de 70 %, tandis que la consommation énergétique par habitant diminuait de 3 %. L'utilisation des lampes à incandescence et de la voiture en ville gaspille les deux tiers de nos ressources. Il est donc encore nécessaire d'en appeler à la sobriété. Chacun sait qu'il y a un problème, mais rares sont ceux qui passent de l'opinion au changement de comportement. Faut-il imposer des contraintes ? Et entrer dans une forme de totalitarisme, c'est-à-dire dans une forme de gouvernance parmi les plus gaspilleuses ? L'efficacité est plutôt à rechercher du côté de la démocratie. La dissociation entre opinion et comportement est explicable : personne n'aime les mauvaises nouvelles, qui provoquent de l'angoisse, conduisent au repli sur soi et à la recherche d'un bouc émissaire. Donner des perspectives, ouvrir un itinéraire, c'est indispensable. Comment ? En suivant un itinéraire en huit étapes :

- manifester que toute la société est active sur la question ;
- fournir des explications rationnelles sur les causes du changement climatique aptes à dépasser l'émotion ;
- évaluer les impacts de ce changement sur nos vies privées ;
- identifier les réponses possibles, en matière d'urbanisme ou de comportement, qui autorisent de nouvelles représentations des modes de vie ;
- valoriser les réalisations exemplaires ;
- proposer un calendrier ;
- savoir tirer les co-bénéfices (la France dépense chaque année soixante-dix milliards d'euros pour acheter gaz, pétrole et uranium) ;
- respecter des conditions d'équité.

Les enjeux sont gigantesques : les habitants de la planète sont de plus en plus nombreux, tous voudront bien vivre, dans un monde où chacun voit tout le monde. Les ressources sont limitées, certaines sont en déclin, qu'il s'agisse de ressources énergétiques, minérales ou biologiques. L'optimisation de leur utilisation est incontournable. Cette nouvelle figure du progrès est la condition de la cohésion sociale et de la paix, et se trouve au cœur du processus de la régulation planétaire. La restauration de notre environnement sera la matrice d'un nouveau développement. La question est de savoir comment définir un cahier des charges de l'économie verte, comment introduire la notion de « travail décent », comment aller vers des négociations internationales alors que coexistent, à des rythmes divers, plusieurs crises – économique, écologique, sociale - qui exigeront une régulation simultanée. Optimiser les ressources, c'est féconder l'emploi, ancrer les entreprises sur leur territoire. Aller vers une démocratie de la co-construction avec les citoyens, c'est cesser de sous-utiliser leurs talents – ce qui ne va pas à l'encontre de la démocratie représentative, au contraire : les élus ont alors un mandat clair. Le passage de l'angoisse à l'action se fait si chacun en tire satisfaction. Il faut « faire le récit du monde d'après » avant le changement.



Élément de débat

L'institution politique est-elle prête à cette réalité-là, qui vit au rythme des élections ?

L'échelle régionale est-elle pertinente ?

Dans les années 70, l'Union européenne avait réussi une synthèse entre économique et social, synthèse déconstruite quand le droit de la concurrence est devenu dominant. Mais le processus s'inverse, on voit l'Europe dire ce qu'il faut faire, au nom de l'intérêt général. Qu'est-ce, sinon de la planification ? De nouvelles règles collectives encadrant le système de concurrence vont apparaître. Dans la démocratie représentative, l'information circule très vite, mais on ne peut vivre dans un système politique de l'immédiateté. La classe politique doit donc être en relation étroite avec les citoyens et travailler la question de la co-construction. Dans les mêmes termes, il faudra construire une gouvernance planétaire, un pouvoir mondial, dont le contre-pouvoir passera par internet et le téléphone, qui ont montré leurs capacités à mobiliser fortement.

Les États ne sont pas à mettre à la poubelle, mais ils ne sont pas en position de donner de la cohérence. Les stratégies territoriales deviennent déterminantes, car c'est dans les territoires que se construisent les solidarités et la cohésion.



La richesse ? Les biens communs

Renouveler les politiques publiques pour changer de modèle de développement

Quel est ce nouveau modèle ? Comment peut-on le caractériser ? Qu'est-ce qu'on entend par richesse ? Comment produire des richesses durables ? Quels modèles d'action nous permettraient d'y arriver ? Comment penser et concevoir des politiques publiques, notamment au niveau régional et entre régions, qui concourent à cet objectif ?

Jean Gadrey, économiste et professeur émérite à l'Université de Lille 1, membre de la Commission Stiglitz

Vers une conversion écologique de l'industrie française et européenne ?

L'industrie européenne doit faire face à deux défis majeurs. D'une part, le défi environnemental et l'impératif de réduction forte de son empreinte écologique ; d'autre part, le défi de la globalisation. La conversion écologique peut-elle répondre à ces deux défis ?

A partir d'une étude en cours réalisée pour le Parlement européen et s'appuyant sur l'analyse de cas concrets européens de France, Belgique, Pologne et Suède, l'intervention examine les voies pour une transformation viable et durable de l'industrie en Europe.

Alain Mestre, cabinet Syndex, expert-consultant



« Écrire le monde d'après », d'aucuns s'y aventurent : ainsi Jean Gadrey, économiste, ou Alain Mestre, du cabinet Syndex.

La croissance est le plus souvent présentée comme une nécessité, une fin en soi, comme un culte auquel nous serions soumis. Peut-on s'en dégager ? Les arguments ne manquent pas, et même des institutions internationales commencent à bouger. Quels sont ces arguments ? Une croissance de 2 % du PIB, au niveau mondial, amène, en 2100, à consommer six fois plus. Par ailleurs, la croissance dont on parle est justement celle du PIB, qui dit ce que l'on mesure... et ce que l'on oublie. Le PIB ne représente que ce qui est produit, et suit une logique où la réparation des dégâts – les dommages collatéraux – devient une composante de la croissance, où ne sont pas comptés le bénévolat ou le travail domestique. Les régions qui ont le meilleur PIB sont-elles aussi les plus avancées socialement ? La corrélation est fragile : dans les pays pauvres, croissance et bien-être sont corrélés, ce qui n'est plus vrai dans les pays moins pauvres. La conséquence, à terme, de la croissance, est la crise écologique, à laquelle il conviendra de répondre par des mesures restrictives.

Maintenir et développer l'emploi « vert »

Jean Gadrey émet des doutes sur la notion même de « croissance verte », notant que pour diviser par cinq les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, il faudrait les réduire de 4 % pendant quarante ans, c'est-à-dire ce qui a déjà pris dix ans... Le pétrole s'épuise, les coûts de l'énergie augmentent, et les nouvelles productions de cette croissance verte utilisent des matériaux et des minerais, ce qui est incompatible avec une croissance infinie. « Pour Nicolas Baverez, EPR et voiture électrique sont les deux mamelles du développement durable : mais un parc d'automobiles électriques nécessiterait dix-huit EPR. » On ne peut décréter la fin de la croissance, ce qui provoquerait des drames. Pour sortir d'un régime de production productiviste, il faut du temps : « il faudra dix, quinze

ou vingt ans pour en venir à une autre civilisation. » La grande question est de savoir s'il est possible, sans croissance, de maintenir le plein emploi. Dans un régime productiviste, la croissance est nécessaire à l'emploi. Pourtant, les processus de production « propres » exigent plus de travail pour produire les mêmes quantités de produits, d'une toute autre qualité. Pour beaucoup de secteurs, les solutions existent : une agriculture « propre » est susceptible de créer 150 000 emplois en vingt ans ; les énergies renouvelables pourraient en créer de sept cent mille à un million, les transports et le commerce plus de cinq cent mille, les services du bien-être plus d'un million et demi. À une condition : réduire les inégalités, permettre à tous l'accès à une alimentation saine, à des logements isolés, etc.

Dissocier croissance et bien commun

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, les Assises de la transformation écologique et sociale régionale ont permis un vrai débat, y compris avec la Chambre de commerce et d'industrie, en partant de l'idée que la richesse, ce sont d'abord les biens communs. Les entreprises font valoir que la croissance est nécessaire pour « se payer » du social et de l'environnemental. Ne faut-il pas, plutôt, rompre avec l'idée de la dissociation entre croissance et bien commun ? Comment produire des richesses durables ? Que peuvent faire un territoire ou une région ? Là aussi, les marges de manœuvre sont importantes, en jouant sur la coordination des acteurs et les bonnes pratiques. Si l'on prend l'exemple de l'isolation des bâtiments anciens, on voit que les bénéfices ne sont pas répartis. Pourtant elle permet une économie aux habitants, donne du travail aux artisans. L'enjeu, c'est de faire que chaque type d'acteur puisse se caler sur les autres dans une action coordonnée. Dans la région, la rénovation de cent mille logements d'ici 2014 est considérée comme une action de développement. Aux trois premiers facteurs de production, il faut en ajouter un quatrième : l'intelligence collective. Les marges de manœuvre sont plus importantes qu'on ne l'imagine, et les territoires ont à faire entendre leur voix.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Que peut-il en être de la transformation de l'emploi ?

C'est la question de la qualité des emplois qui doit être posée. Qui aujourd'hui a un emploi désirable ? Il semble bien que le travail perd son sens, comme en témoignent les nombreux suicides dans plusieurs secteurs où l'on souffre d'isolement et où l'on subit une orientation productiviste. Par ailleurs, tous les emplois liés à la personne, qui sont utiles, qui exigent initiative, responsabilité, autonomie, adaptabilité, sont peu reconnus, mal payés.

Si la croissance, c'est aussi plus de rentrées fiscales, n'est-elle pas nécessaire pour éponger la dette publique ?

Les pays endettés seraient dans une situation supportable s'ils avaient emprunté « à l'ancienne ». Les États doivent reprendre la main sur la manière d'emprunter, et ne pas se priver de recettes à travers la suppression de niches fiscales, d'allègements de charges, de réductions d'impôts...

////////////////////////////////////

Transition verte, mutation des emplois

Le passage à une économie verte détruit des emplois, mais c'est pour en créer d'autres, avec une exigence de plus grande qualité. L'emploi est devenu, au niveau européen plus qu'en France, un sujet d'étude privilégié.

Si l'on en croit l'étude menée pendant deux ans en Europe (*Changement climatique et impact sur l'emploi*⁵⁸, étude lancée en 2007 à l'initiative de l'Europe en coopération avec les syndicats), le solde entre emplois relatifs au changement climatique serait faiblement positif, de l'ordre de 1,5 %, à condition de prendre à bras le corps la qualification et les espérances de promotion professionnelle des salariés dans les secteurs concernés par la transition.

Les « plus » et les « moins »

Les destructions d'emplois sont prévisibles dans le secteur des énergies traditionnelles (entre autres, le charbon en Pologne). Les secteurs « gagnants » ? Les énergies nouvelles, les transports, le bâtiment. Mais quelle sera l'attractivité sociale des secteurs gagnants ? Au niveau européen, le secteur du bâtiment est encore souvent informel (un emploi sur deux), et on se demande comment il sera possible de former des personnes non déclarées : il s'agit de prévoir une révision des outils de formation, d'innover socialement, de croiser secteurs et territoires. Une seconde étude, centrée sur l'industrie et l'énergie⁵⁹, a travaillé sur onze secteurs en se demandant comment mettre en œuvre des outils de transition sociale. Les machines comptent pour 70 % dans la consommation d'énergie de l'industrie européenne. Les impératifs climatiques et environnementaux devraient avoir un impact négatif dans les secteurs tels que raffinerie, sidérurgie, automobile, ciment, matériaux de construction, un impact modéré dans le secteur de l'électricité. Les mutations d'emplois affecteront fortement l'industrie automobile, la motorisation électrique faisant appel à d'autres acteurs, à des personnels très qualifiés travaillant avec des composants à forte valeur ajoutée. La croissance des emplois est par contre prévisible dans le secteur des biens d'équipement.

Initiatives européennes

Les politiques européennes sont mal connues en France : dans le cadre de la stratégie européenne 2020, ce sont deux cents milliards d'euros qui vont être injectés dans le budget, essentiellement pour assurer la transition dans plusieurs filières. En matière d'efficacité énergétique, l'expérience existe déjà, particulièrement en Allemagne. Les initiatives se multiplient, augmentant la compétitivité des ressources. Ici on pratique la cogénération, ailleurs on met en place des éco-chèques autorisant l'achat exclusif de produits écologiquement négociés dans chaque branche... En France, le Grenelle environnement avait promis cent mille contrats d'apprentissage, mais l'argent reste bloqué à Bercy, tandis qu'en Allemagne, à l'initiative des syndicats, suivis par le patronat, les ONG et les collectivités, pour deux cent mille contrats d'apprentissage prévus, on a pu en dénombrier plus de trois cent quarante mille. L'exemple danois est probant : la reconversion des chantiers navals dans l'industrie éolienne, à l'initiative des collectivités locales, amène à construire une nouvelle filière, avec des efforts de formation, de l'ouvrier à l'ingénieur : une sorte de « nivellement par le haut »... On pourrait également développer le cas du biogaz en Suède, à l'initiative des collectivités locales.

58 cf <http://www.syndex.fr/content/download/699/8238/version/2/file/EtudeSXchangmtclimatique.pdf>

59 cf <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref-GPECb.pdf>



Élément de débat

Quel est le rôle des collectivités et des syndicats dans le « verdissement » des économies ?

Il faut aller plus loin que le mythe de la cogestion à l'allemande. En Allemagne, on a su croiser les logiques d'acteurs au niveau des Länder : les syndicats ont mené des négociations de branches, mais ont aussi passé des accords avec les Länder. En France, les expériences restent modestes. Bulgarie et Roumanie, pour le secteur du bâtiment, sont en avance sur elle. La seule initiative réellement sortie du Grenelle est le dispositif des « alliances ville-emploi », qui a créé entre mille et deux mille emplois.



Un exemple d'opération de développement au titre de la transformation écologique et sociale en Nord-Pas de Calais : « la réhabilitation environnementale et thermique de 100 000 logements ». « La réhabilitation environnementale et thermique de 100 000 logements » est une des neuf opérations phares de développement au titre de la transformation écologique et sociale portées par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais. Elle vise à concilier création d'activité, mieux-être, considérations sociales et environnementales.
Christophe Bernard, directeur de l'Environnement au conseil régional du Nord-Pas de Calais, promotion lhedate 2011

Un exemple : en région Nord – Pas-de-Calais

Le récit du monde d'après, la région Nord-Pas-de-Calais l'entreprend également, par exemple à travers son programme « 100 000 logements » : la réhabilitation des logements anciens engage des enjeux sociaux, sanitaires, environnementaux, territoriaux. Or la rénovation du bâti est complexe et relève pour une part de propriétaires privés qui ne sont pas tous fortunés... Réalisation d'audits, compréhension des attentes, définition de scénarios, mise au point d'un modèle économique où l'on utiliserait les gains sur les charges pour financer l'investissement... L'enjeu essentiel concerne le parc privé et les lotissements de maisons individuelles. La présence de grandes entreprises dans la région permet aux bailleurs sociaux de mener à bien les chantiers en logement collectif. Mais de quelles compétences dispose l'artisanat ? Un seul acteur ne peut avoir toutes les réponses. Par ailleurs, la Région a mené une réflexion sur la valeur créée par la réhabilitation : l'économie de charges, après les subventions, va au locataire.

Les audits expérimentaux ont permis de comprendre les attentes, de distinguer des segments de travaux, et ensuite d'énoncer des scénarios, de prévoir un ordonnancement des travaux. Les enseignements de la démarche sont multiples : le BBC est difficile à atteindre en rénovation, les aides ne sont pas simples à mobiliser, ni les professionnels ou les territoires de proximité. C'est donc à la Région de « mettre tout le monde dans le coup ». Le plan de base une fois défini, il sera possible de passer à la massification, en trouvant le bon modèle économique et les bonnes « cibles » : les primo-accédants, via les notaires, ceux qui sont propriétaires depuis plus de vingt ou trente ans, ceux qui ont des convictions, et enfin les personnes dans une situation précaire. Le chantier est ouvert, ambitieux et en bonne voie : on pourrait dire « croissance verte ».

Au cœur de la Ruhr, le terril éolien

Un exemple étranger de mise en œuvre de la transformation écologique et sociale : la stratégie d'Herten (Ruhr) : La Ville d'Herten (64 000 habitants), ancienne ville minière, a développé depuis une dizaine d'années une stratégie de transformation écologique et sociale, qui concerne autant les aspects sociétaux que culturels et économiques. Cette stratégie se décline en outils comme la « Fondation des citoyens », et sur le plan économique par le développement du centre de recherche d'hydrogène « H2Herten » installé sur l'ancien carreau de mine.

Babette Nieder, conseiller du maire de la Ville d'Herten pour l'énergie et le développement



Herten, 64 000 habitants, dans le Land de Rhénanie-Westphalie. L'Allemagne : sortie du nucléaire. Comment réussir le changement de fourniture énergétique ? Déjà, à Herten comme en Allemagne, 20 % de l'énergie ressort du « renouvelable », ce qui est supérieur à ce qui avait été escompté. La Rhénanie-Westphalie produit 30 % de l'électricité de seize Länder, mais 33 % des émissions de CO₂ d'Allemagne, avec des centrales à charbon et à lignite.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Herten était une commune rurale. En 2008, la dernière mine a été fermée, entraînant la suppression de plus de dix mille emplois. Au cœur de la Ruhr, qui compte cinquante-trois villes et cinq millions d'habitants, la ville est composée pour moitié d'espaces verts ou de friches, offrant un tissu suburbain assez semblable à celui des États-Unis. C'est à partir des espaces verts que Herten veut se développer.

Défis et atouts

Les défis sont nombreux : reconversion des emplois des mines, démographie en baisse et vieillissement de la population, peu de jeunes sans diplôme, beaucoup d'étrangers, un taux de chômage élevé (10,4 %, soit plus que la moyenne nationale), des revenus moyens par habitant assez faibles (18 000 euros/an), une dette communale importante. En ce qui concerne l'habitat, les sociétés immobilières privées n'ont aucun intérêt à se lancer dans la rénovation. De quels atouts dispose la ville ? En premier lieu, une forte participation citoyenne, de nombreuses fondations, de nombreuses places en crèche pour les tout-petits, l'essor de la formation en alternance (en 2005, les entreprises proposaient un poste pour quatre candidats ; en 2010, un pour 1,6 candidat). Ville ouvrière, Herten s'est attachée à donner accès à la culture à ses habitants, et à exposer clairement dans des

programmes éducatifs la problématique de l'énergie et du climat. La vie de quartier est encore très vivante, constituant un bon relais pour faire passer les messages.

Sur le plan énergétique, la régie municipale a créé le chauffage urbain en 1970, s'est mise au gaz en 1980, puis a lancé un premier projet dès 1990. En 2000, elle a fait le choix de travailler sur l'hydrogène, et en 2008 a établi son plan climat. Une coopération s'est établie avec la ville voisine, Gelsenkirchen, dans le cadre des « Innovation cities », sur un plan en cinq points : création d'une fondation pour lever des fonds, création d'une « allée du changement » (la ligne ferroviaire des mines), développement de métiers nouveaux sur le site de l'ancienne mine de Westerholt, travail sur les smartgrids, éducation. La ville s'est impliquée dans un projet européen sur l'hydrogène – auquel participe Grenoble, créant un laboratoire de l'énergie centré sur les pompes à chaleur, la production d'électricité à partir du gaz des mines, le stockage de l'énergie. Une éolienne a été posée en haut du terril.

Partenariats tous azimuts

Le plan climat a besoin de partenaires : les ménages, les sociétés immobilières, les transports publics de la Ruhr, les entreprises, les commerces. La difficulté est de fonctionner à plusieurs. Les bâtiments publics ne représentant que 2% de la consommation énergétique de la ville, l'attention s'est portée sur l'habitat et la mobilité. Citoyens et entreprises ont été invités à participer au plan et à s'investir dans les projets, au nombre de quatre-vingt : tarifs « écologiques » de l'énergie, vélos de fonction pour la mairie, voitures à hydrogène... Il s'agit d'un travail de fourmi, qui exige l'implication de tous les acteurs, jusqu'à l'église protestante, avec des objectifs multiples : réduction de 30 % par rapport à 1990 de l'émission de gaz à effet de serre, 30 % de jeunes allant jusqu'au baccalauréat, création de 20 000 emplois.



Éléments de débat

Passer de la mine à l'énergie : c'est une continuité ?

D'une certaine manière, oui, il y a continuité : les entreprises existent, avec des savoir-faire et des compétences que l'on utilise aujourd'hui. Les compétences en matière de biogaz sont utiles dans le domaine de l'hydrogène, les spécialistes de moteurs dans les mines se reconvertissent dans l'éolien...

Comment passer du laboratoire à l'industrie ?

Pour passer du laboratoire à l'industrie, le lieu est intéressant. La grande différence, ce sont les structures qui portent les projets : avant, on avait la société des charbonnages et deux sociétés sidérurgiques, maintenant on se trouve dans une logique décentralisée s'appuyant sur les PME. Il faut souligner que la population est fière que les mines restent des lieux de production. Dans les années 70, nous aurions programmé de « grands travaux » : les moyens ne sont plus là.

Sur le plan politique, qu'en est-il ?

Le maire est réélu à 78 %, et la municipalité obtenu l'unanimité sur les projets. La passivité, pour les représentants minoritaires, a été plus marquante que l'opposition.



Dans le Nord, le terril en écharpe

Loos-en-Gohelle, base du 11/19 – Centre de développement des éco-entreprises, CD2E

Depuis la fermeture de la mine en 1986, Loos-en-Gohelle a engagé la construction d'un pôle d'innovation qui associe recherche, nouvelles technologies, mais aussi culture et mémoire.

La Caisse des dépôts, EDF, Veolia, France Telecom... ont noué des partenariats avec la ville et participent activement à la dynamique en cours.

Quels principes, quelles démarches, quelles attitudes ont été engagés qui permettent aujourd'hui d'associer l'attractivité au sens large du terme, la constitution d'un cluster sur l'éco-construction. Enfin, qu'apporte l'arrivée prochaine du Louvre-Lens, et la démarche en cours de labellisation de Bassin minier Unesco (BMU) à cette dynamique ?

*Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle et président de la commission «Transformation écologique et sociale» du conseil régional Nord-Pas de Calais
Christian Traisnel, directeur du CD2E*

Retour en France, à Loos-en-Gohelle. Ce n'est pas une éolienne qui coiffe le terril, qui culmine à cent quarante six mètres d'altitude, mais, de manière éphémère, une longue écharpe de laine. Les enfants des écoles et toutes les compétences en matière de tricot se sont alliés pour tricoter des carrés qui, cousus entre eux, ont permis de ceindre le terril d'une écharpe colorée.

Les auditeurs, avec à leur tête Jean-François Caron, maire de la commune, se sont livrés à une rude escalade, sans écharpe. Finie la mine, vive la mine ! On pourrait dire : « conversion verte ». Il s'agissait pour Loos-en-Gohelle d'assumer une histoire, et de remonter à la surface, voire au-delà, après avoir touché le fond. « Toucher le fond, c'est stimulant pour aborder la durabilité », dit Jean-François Caron. Avec les mines et une agriculture intensive, les ressources en eau étaient bien dégradées.

Entre le global et le local

« On est entre le global et le local, on commence même à penser que le local innerve le global. Des choses atypiques émergent, dès lors que l'on part des besoins, que l'on questionne les choix, que l'on qualifie précisément la demande, au-delà des pulsions. Nos problèmes sont systémiques, nous devons donc avoir des réponses systémiques, cesser de regarder en arrière, générer de la société civile en tournant le dos au caractère totalitaire de l'autorité d'un « chef » : les habitants sont acteurs, et savent très bien cesser d'être consommateurs, y compris à l'égard des services publics. »

La mine ? Une mine

La « base 11/19 », inscrite désormais au patrimoine de l'Unesco, témoigne sans nostalgie d'un passé révolu ; elle a recréé quatorze emplois de guides et accueille un « pôle du développement durable » très actif, avec entreprises, centres de recherche, de formation et d'information, scène nationale... « C'était impensable, quand la mine a fermé ! », affirme Jean-François Caron. Impensable, la mutation des « crassiers » en univers touristique. Impensable, le coassement des crapauds et le retour de la biodiversité au fond des mares de schiste ou sur les pentes des terrils. Ne serait-ce pas cela, le récit du futur : penser l'impensable ? Il ne faut pourtant pas s'imaginer un conte de fées : Jean-François Caron non seulement ne masque pas les échecs, mais les revendique : « Il faut théoriser le droit à l'expérimentation, s'autoriser les erreurs. Notre système de récupération des eaux de

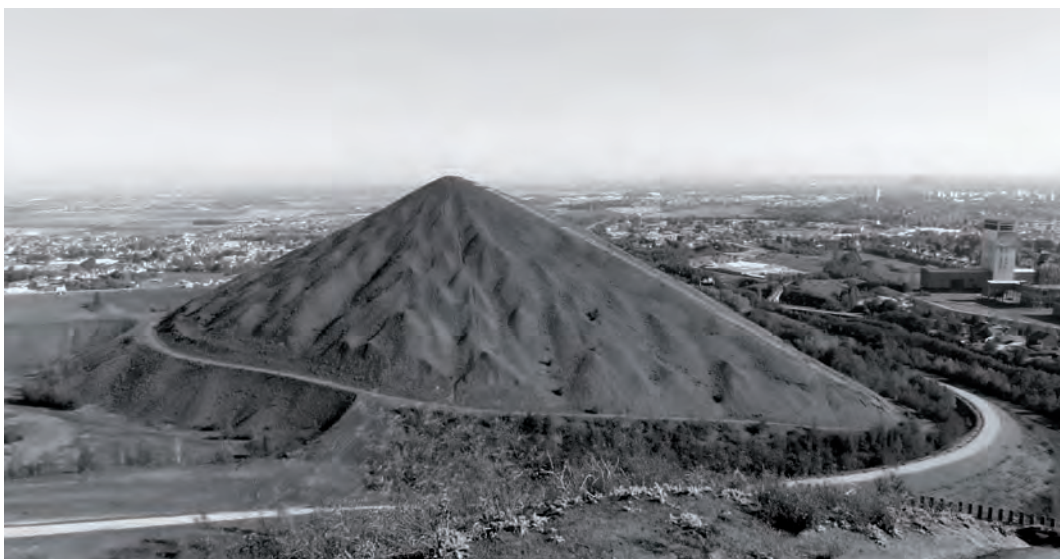


pluies était bourré de malfaçons, c'est vrai. Le banquet des anciens, à base de produits locaux, a fait « flop », c'est vrai. L'innovation suppose le droit à l'erreur. Notre stratégie, c'est de mener une politique des petits pas, de compter sur la somme de petites choses pour arriver à un effet de masse. » Pas à pas, Loos-en-Gohelle est en passe de devenir « la » référence en matière de développement durable, avec un pôle de compétitivité, un cluster « éco-construction », des partenariats publics et privés forts et variés, et surtout, des habitants sollicités et impliqués. Effet de rebond : des relations de voisinage apaisées entre habitants, une diminution de la petite délinquance, moins d'incivilités... « C'est dans les territoires que se construisent solidarités et cohésion sociale », disait Pierre Radanne.

Le poids de l'affect

Pas de miracle : la reconquête a commencé en 1980, avec la décision de sauvegarder le terroir. En 1990, le plan d'occupation des sols a été révisé et le projet de ville s'est défini pendant deux années de discussion avec les habitants et d'appel à l'expertise. En 2001, c'est un « vert » qui devient maire. La municipalité passe du mode « gestion » au mode « projet », avec de nouveaux recrutements, des changements d'organigramme, la mobilisation de partenaires. En 2008, la légitimité de la municipalité est renforcée, avec un score de plus de 80 % des voix. Les résultats sont concrets, avec la construction de quatre-vingt deux logements « haute qualité environnementale » et des initiatives environnementales qui, pour être menues, n'en sont pas moins exemplaires : arrosage du terrain de foot en utilisant les eaux de pluie récupérées, suivi scientifique – en s'appuyant sur les observations des habitants – des nids et des passages d'hirondelles, travail sur les abeilles... et les crapauds, avec sorties guidées en contrebas des terrils pour observer les amphibiens. « On touche

à l'émotionnel, il y a de l'affect », remarque le maire. La ville s'équipe de véhicules au gaz naturel et électriques, dont l'allure futuriste change jusqu'au statut de l'employé municipal qui le conduit. La réflexion urbaine et le développement économique ne sont pas négligés, avec la création d'une ceinture verte reliant les quartiers entre eux et d'un corridor biologique, et la mise en place du CD2E (Centre de création et de développement des éco-entreprises) et du pôle de compétitivité Team2 consacré à la valorisation des « matières premières secondaires », déchets et co-produits. Avec la Fédération française du bâtiment et les apprentis d'Auteuil est créé un cluster « éco-construction », qui fait vivre ensemble recherche et formation.



CD2E - Centre de création et de développement des éco-entreprises

C'est sur la base 11/19 qu'est implanté le CD2E, pôle régional des éco-industries, structure associative qui assure une veille technologique, accompagne les entreprises, imagine des agencements d'acteurs. Il ne s'agit pas d'une « politique de guichet », mais d'un lieu d'échanges, d'information, de recherche et de conseil. Les entreprises ont été soucieuses de « comprendre ce qui allait se passer » : le CD2E a inventé des « mercredis de l'info », animés par des experts, et que fréquentent de soixante à soixante-dix entreprises. Plus qu'une agence de développement local, il s'agit d'un pôle d'excellence des éco-activités attentif aux transformations sociales, économiques, environnementales en cours et à venir. C'est l'association qui est à l'origine du pôle de compétitivité Team2, qui travaille sur le recyclage en intégrant la notion de cycle de vie des matériaux. Du traitement alternatif de l'eau à l'utilisation de sédiments comme matériau routier, il s'agit de chercher des solutions pour préserver les ressources et de susciter l'émergence de filières dans la région et au-delà, en relation avec d'autres pôles de compétitivité et des partenaires publics ou privés, la Région, mais aussi Bombardier ou une entreprise créée par des anciens de Métalleurop, ainsi que des clusters à l'étranger, Grande-Bretagne, Allemagne, Québec...



Paroles d'un politiste

Bruno Villalba, maître de conférences à Sciences Po Lille

« Croissance verte... C'est en lien en effet avec l'imaginaire, un imaginaire socialement valorisé. Jean Gadrey disait : « Ce que vous faites n'est pas tenable dans le temps ». Je suis un catastrophiste absolu. D'où est venue l'idée de « croissance verte » ? De l'essoufflement d'une autre idée, celle de « développement durable ». Nous sommes victimes d'une sorte de fatigue institutionnelle. La croissance verte ne serait-elle, finalement, qu'un processus d'adaptation... pour continuer comme avant ? En ré-internalisant des externalités négatives ? Notre imaginaire en effet est façonné par l'idée d'une absence de limites, comme si l'on pouvait continuer sur notre lancée de manière simplement plus écologique. Ce qui conduit à un univers sans responsabilités : qui va payer la dégradation de l'environnement ? Ce ne serait pas grave si l'écologie était négociable, alors que nous nous heurtons à une contrainte : la fin du pétrole, la mise en cause du nucléaire. Comment adapter la transition à la finitude ? La transition écologique et démocratique est à inventer, et c'est une question de construction politique. Rêver, c'est abolir le temps, mais nous ne pouvons rêver : l'environnement revient comme un boomerang, sans nous dire quels seront les délais. En 1974 déjà, René Dumont disait : « Il y a le feu à la maison ». En 2002, Jacques Chirac disait : « La maison brûle et nous regardons ailleurs ». Nous nous interrogeons sur la chaîne des causalités. Nous incriminons la voiture et imaginons la voiture électrique, qui suppose pourtant le même modèle de mobilité. Nous mettons en avant internet, qui ne serait pas polluant : et les data center ? On imagine des effets de compensation : j'utilise une voiture propre... Mais je fais beaucoup plus de kilomètres. Quelle capacités ont les élites à réagir à tout cela ? La question écologique, les élus n'en ont pas fait une question structurante. La sobriété va s'imposer comme stratégie d'adaptation à la précarité : comment ? De manière équitable ? »

Paroles d'un maire

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle

Les enjeux et ambitions de la «transformation écologique et sociale» au niveau régional ; le cas pratique et appliqué de Loos-en-Gohelle «ville pilote du développement durable» ; les retombées mesurables en termes d'attractivité, de qualité de vie et de développement économique, le tout en liaison avec l'arrivée du Louvre-Lens.

« Ma conviction intime, c'est que nous sommes dans un changement de civilisation, un peu comme l'empire romain à la fin du moyen-âge : les repères du passé ne permettent plus de discerner l'avenir, la période nous dépasse. Ce changement, sur quoi s'appuie-t-il ? Sur la société de la connaissance, sur internet, sur l'intelligence artificielle. La planète infinie, c'est fini, l'accès à la ressource devient stratégique, les activités humaines parviennent à changer le climat, la puissance de feu est inédite, on pourrait exterminer l'espèce humaine avec des armes biologiques. Le modèle de développement a accentué les inégalités, la société de consommation est hypertrophiée, le capitalisme s'est saisi de la question du désir : "tu vis si tu consommes", et nous nous retrouvons dans un système qui nous rend addict. La question devient celle du sens, qui n'est pas une question mécanique. Il faut de l'emploi, mais pas seulement. Dans ma pratique d'élus, je suis à la recherche de tout ce qui donne du sens. "La qualité du collectif permet de faire émerger l'individu", disait Gilles Deleuze. Quand les collectifs ne vont plus bien, les gens aussi vont mal, sont en tension,

dans la souffrance. Ce n'est pas un hasard si beaucoup se tournent vers la religion. Le modèle de développement est à reconsidérer, celle du collectif aussi, et c'est là-dedans que s'inscrit l'habitant. Notre modèle de développement, d'accumulation des choses et d'épuisement des ressources, est mort. La fin du pétrole, c'est la fin du pétrole bon marché. Et aujourd'hui, il serait plus intéressant de récupérer les métaux rares dans les décharges plutôt que d'aller les acheter en Chine.

Quelle est la finalité de l'intervention publique dans l'économie ? L'économie fait partie de la chose publique. Une mission d'enquête régionale⁶⁰ auprès des territoires, du Medef, des chambres de commerce et d'industrie, des syndicats, s'est intéressée à la question, avec pour conclusion que non seulement nous avons atteint les limites de durabilité du système, mais aussi que les interventions publiques étaient souvent inefficaces, voire perverses. On ne compte pas moins de six mille dispositifs d'intervention publique, très dispersés et producteurs d'effets d'aubaine.

C'est en termes de biens communs que l'intervention publique doit s'exercer, et non sous la forme d'un guichet. À un moment donné, l'économie se développe contre la société. Pour réconcilier économie et société, il s'agit d'autre chose que de gouvernance des producteurs. Chacun des acteurs doit apporter sa contribution : la question de l'agencement des acteurs devient stratégique. Par exemple : le Louvre s'implante à Lens. Si les acteurs ne se coordonnent pas, quel effet aura le Louvre de Lens, sans hôtellerie, sans lieux d'accueil, sans tout un environnement favorable ? La vie ici continue comme avant, mais avec des fonctions de laboratoire. L'expérience qui ne reste que locale a évidemment un problème d'horizon. Loos, c'est un petit caillou blanc, avec des capacités de reproduction : il existe d'autres façons de vivre dans le monde, on peut très bien dégager de nouveaux possibles à partir d'une série de signaux faibles... »



60 cf http://www.lenordpasdecalais.fr/srde/telechargement/missionenquete/rapport_mission_finalites.pdf



Éléments de débat

S'agit-il de décroissance ?

Le concept de décroissance est un concept pessimiste, qui ne fait pas rêver. Or, on a besoin de s'adresser au plus grand nombre pour susciter l'adhésion. Il faut s'adapter à une économie qui change. Ici, personne ne croit qu'il est possible de poursuivre somme avant. Croissance – décroissance, c'est agaçant. Il y a des croissances intéressantes, d'autre pas. Conduire le changement, c'est aussi changer d'imaginaire. Le mot « sobriété » fait peur ? A nous de réapprendre la sobriété heureuse, sans être contraints au toujours plus. Nous avons besoin de désintoxication, de créer du désir pour le monde nouveau qui vient, de donner des perspectives. Vivre, ce n'est pas acheter : « le lien plus que le bien ». Il y avait l'Église, les syndicats, les partis : aujourd'hui, tout le monde est nu. La question du vivre ensemble est essentielle, le B-A-BA de la démocratie participative, c'est que les gens parlent, que l'on retrouve de vraies politiques sociales, égalitaires, solidaires et collectives.

Comment mettre en œuvre ces politiques... avec des moyens limités ?

La durabilité est un choix culturel. Il faut penser les circuits courts et les organiser. Loos-en-Gohelle n'a pas plus de financements qu'ailleurs. Et les entreprises qui s'y implantent sont dans le marché « pur et dur ». Le tout est d'assurer la conduite du changement. On renouvelle le mobilier du local des jeunes sans que le bois soit certifié ? Je ne signe pas. Une semaine plus tard, le fournisseur a des produits certifiés et se crée une niche écologique. La gestion des eaux usées de la zone d'activités a été un combat de deux années, mais depuis cinq ans tout le monde a l'obligation de gérer l'eau. Nous évaluons opération après opération. Bien sûr, que toutes ces actions sont transférables, c'est une question de volonté politique. Le tout n'est pas de gagner les élections : la question fondamentale, c'est le rapport au pouvoir : l'intéressant, ce n'est pas le « pouvoir sur », c'est le « pouvoir de ».



Région Nord-Pas-de-Calais : cinq chiffres qui en disent long

PIB régional (2007) : 23 800 euros par habitant (France entière : 32 300 euros)

Taux d'activité des femmes : moins de 65 % (France entière : 67,6 %)

Revenu disponible brut par habitant – 2005 : moins de 16 500 euros (moyenne France métropolitaine : 18 141 euros)

Taux de chômage – 2008 : 10,4 %, le plus élevé de France métropolitaine

Taux de sortie du système éducatif des jeunes sans diplômes plus élevé que la moyenne française





De l'agriculture à l'agronomie

Bertrand Hervieu, inspecteur général de l'Agriculture

Antoine Herth, député du Bas-Rhin

Prises en tension entre la mondialisation des marchés, une évolution incertaine des politiques publiques et l'impératif environnemental, les agricultures, notamment européennes, sont entrées dans une période de mutations et de turbulences. Après la « révolution verte », lorsque l'ambition de « nourrir l'humanité » justifiait un développement productif sans précédent – que d'aucuns pouvaient à l'époque qualifier de miracle - le temps des interrogations est venu : quelle place mondiale pour les agricultures européennes ? Quels modèles d'évolution possibles pour l'agriculture ? Quels compromis entre performance économique et qualité sanitaire et environnementale de l'agriculture ? Que signifie, enfin, la notion de « croissance verte » appliquée à l'agriculture ? Ces questions seront abordées à partir d'une analyse du cas français, de comparaison avec d'autres modèles nationaux d'agriculture et de points de vue d'acteurs « non agricoles ».

L'agriculture, ses techniques, ses gestes, ses évolutions : un monde « séparé », dont la perception par les urbains serait plutôt vague, nostalgique parfois, le plus souvent marquée par des idées reçues. Dire « agriculture » et « croissance verte » ressemble fort à un pléonasme, que deux journées studieuses ont démonté, tant par la richesse et la précision des informations que par la pertinence des questions soulevées et des pistes de réponses apportées par les intervenants. On a appris beaucoup, on a pu saisir les contradictions et les convergences d'un secteur et d'une filière.

Réguler et régaler

Antoine Herth, député du Bas-Rhin

Manger, boire, c'est vital. Viande, légumes, lait, fromages, fruits : la liste est infinie, de ce que l'agriculture propose au consommateur-amateur, au plus proche de ses nécessités et de son plaisir. Sans doute convient-il, comme l'a suggéré Antoine Herth⁶¹, député du Bas-Rhin, de savoir conjuguer ensemble les verbes « réguler » et « régaler ». Sans éluder quelques questions ingrates. Se régaler de pesticides ? Nourrir les bientôt neuf milliards d'humains quand déjà près d'un milliard est sous-alimenté et que l'obésité augmente ? Assister dans l'impuissance à la guerre impitoyable que se livrent producteurs, transformateurs, distributeurs ? Voir disparaître les terres agricoles rendues imperméables par les routes et les constructions ? « La qualité des questions induit la qualité des réponses » : Antoine Herth suggère que la vraie question est : « Comment produire sur place ? », avant même de se poser la question des échanges – « sur place », c'est-à-dire partout dans le monde, au Mali comme en Chine ou en France.



Mutations structurelles

Le sentiment d'insécurité n'est nulle part plus prégnant que dans le domaine de l'alimentation : la sécurité alimentaire, c'est assurer une production suffisante pour nourrir tout le monde, c'est aussi garantir la qualité sanitaire des produits. Ce qui soulève

⁶¹ cf <http://www.antoine-herth.fr/>

la question de l'organisation de toute la filière, du champ à l'assiette : le consommateur hésite, entre les garanties offertes par l'industrie alimentaire – parfois mises à mal – et les saveurs proposées par les circuits courts, vente directe de produits transformés, recours aux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)... Le secteur connaît des mutations structurelles importantes, avec un espace commercial saturé où la compétition « laissera des morts ». Il s'agirait d'un processus comparable à celui qui a affecté l'industrie lourde. La course-poursuite entre le législateur et la grande distribution fait naître des stratégies de contournement, le mouvement de concentration de l'industrie agro-alimentaire s'accélère, progressivement la carte de France se redessine, avec des productions qui se rapprochent des centres de transformation. Les politiques publiques qui tendraient à compenser les effets de ces mutations ne seraient que des soins palliatifs.

Fracture démographique et environnement

Deux thèmes fondamentaux traversent le monde de la production agricole : celui de la fracture démographique, celui de l'environnement. Fracture démographique en effet, quand le monde agricole s'interroge sur le devenir des exploitations : « qui voudra reprendre mon exploitation ? ». On arrive à un point de rupture, accentué par la crise financière qui rend l'accès au crédit de plus en plus difficile, or l'agriculture a toujours eu besoin de beaucoup de crédit. L'environnement de son côté mérite d'être regardé dans la durée : les contrats territoriaux d'exploitation (CTE)⁶², ont été créés en 1999. D'autres mesures agro-environnementales, puis la conditionnalité des aides ont suivi : tout cela a été long et difficile, mais désormais les agriculteurs sont attentifs à l'environnement, et peuvent passer à l'étape suivante, l'agriculture écologiquement intensive, qui constitue une re-conception de la production agricole. Le groupe Terrena⁶³, par exemple, coopérative multi-produits, témoigne de ces évolutions, avec des marques propres, et où le pilier économique a toute sa place.

Les réponses pertinentes aux questions environnementales exigent un raisonnement global prenant en compte les quatre faces du « carré magique » de l'agronomie et leurs interactions : le sol, le climat, les plantes, l'intervention humaine. Réduire les quantités de pesticides dans une commune ? Il faut alors tenir compte des plantes, de qualité des sols, des caractéristiques du climat, mais aussi de la volonté du maire et des agents communaux...

Dans ce jeu complexe, les acteurs sont multiples : les agriculteurs, d'abord, quels qu'ils soient, dans leur diversité (un auditeur rappelait l'état de pauvreté de trois agriculteurs sur quatre). Jouent aussi : les consommateurs ; les industriels du secteur agro-alimentaire ; les distributeurs sous toutes leurs formes, du marchand forain au grand groupe international ; et désormais, les climatologues, les scientifiques, les chimistes, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations les plus diverses. Et les banquiers. Il manque quelqu'un : le décideur politique, où qu'il agisse, du territoire local le plus menu à l'organisation internationale, « représentant identifié de l'esprit de justice et de l'intérêt collectif ».

62 le CTE « établit un cadre contractuel innovant entre agriculteurs et pouvoirs publics, sur la base d'un projet global de développement pour l'exploitation, et de la territorialisation de l'action publique. Associant ainsi des composantes économiques, sociales, environnementales et territoriales, c'est l'outil d'une inflexion de la politique agricole exprimant, en réponse aux nouvelles attentes de la société, la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture et du développement durable.
cf <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NEE050422A3.pdf>

63 cf <http://www.terrena.fr/>



Éléments de débat

Les agriculteurs ne sont-ils pas sur la défensive, en ce qui concerne l'environnement ?

Ils sont plutôt beaux joueurs, prennent goût à la question et expérimentent. Le réseau FERME⁶⁴, par exemple, est dans une démarche de co-construction d'un nouveau modèle. L'intégration de l'environnement est en marche.

Crise démographique, géographique, financière... L'agriculture peut-elle s'en sortir par le haut ?

Il est vrai que l'image de l'agriculture est dégradée et manque de bras. Les jeunes fuient le métier... L'agriculture écologiquement intensive est une réponse.

Que devient l'acteur « consommateur » dans l'affaire ?

Au niveau local, le jeu se joue entre personnes qui se connaissent. Mais le modèle de croissance actuel repose sur la consommation, pas sur la production, et ce modèle va à l'encontre du modèle français traditionnel, qui privilégie la gastronomie...

Avec la vente des terres agricoles, les départements sont en passe d'être très « bétonnés »...

Il est probable que dans dix ans le mouvement s'inversera : les SCOT, les PLU, réduisent les possibilités de construire. Le cadre législatif va réduire l'emprise de l'urbanisme et préserver la terre.

L'agriculture familiale est-elle condamnée ?

Il semblerait en effet qu'elle le soit, sauf dans le cadre d'une pluri-activité où le conjoint travaille à l'extérieur. C'est de première importance. Depuis cinquante ans, toute la politique agricole s'est construite sur le paradigme de l'exploitation familiale. Nous assistons à un éclatement des formes sociales de production et à la diminution du nombre d'exploitations. Le secteur se réorganise autour de trois pôles : le pôle familial traditionnel, un pôle de type « résidentiel » intégré dans une économie de revenus multiples, et un pôle plus abstrait, d'agriculture de firme, marqué par la financiarisation. À l'échelle européenne, il devient impossible de construire les politiques publiques avec l'idée que l'agriculture est familiale. Sur les treize millions d'exploitations agricoles en Europe, plus de onze millions ont moins de 3,5 hectares, et environ cinq mille ont plus de 5000 hectares... Et dans le contexte géo-politique mondial actuel, l'opération prospective Agrimonde⁶⁵ prévoit des déficits dans les régions méditerranéennes, ce qui impose des partenariats, tandis que Russie et Ukraine deviennent des concurrents de l'Europe.



64 cf <http://agriculture.gouv.fr/ECOPHYTO-2018-rejoignez-le-reseau>

65 cd <http://www5.paris.inra.fr/depe/Projets/Agrimonde>



La situation économique de l'agriculture en France : place mondiale, performances et risques

À partir d'une analyse des fondamentaux et des mécanismes économiques de l'agriculture en France, on se posera la question de sa capacité à affronter le double choc de la mondialisation et de la concurrence (notamment des pays émergents) et de l'injonction environnementale.

Vincent Chatellier, INRA

Quel devenir pour les agriculteurs en France ? C'est avec ferveur que Vincent Chatellier, ingénieur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), a su exposer les motifs d'espoir, au terme d'une description qui aurait pu être accablante.

Les prix agricoles vont décroissant et connaissent une extrême volatilité, les volumes de production restent stables, en dix ans le secteur a perdu soixante quinze mille emplois, les activités laitières ont fortement reculé (700 000 exploitations en 1970, 400 000 en 1984), l'exploitation individuelle est en recul (43 %, contre 53 % de sociétés), le salariat est très faible, hors maraîchage, horticulture et viticulture... Dans ces conditions, quelles raisons aurait un jeune Français de croire à son devenir agricole ? Le pari de l'installation de jeunes venant du secteur agricole est perdu, l'accès au statut de société exige des capitaux. Et les femmes, où sont-elles ? Elles s'installent à cinquante-cinq ans, quand le mari prend sa retraite : leur place pose question, d'autant plus qu'elles sont absentes des exploitations sociétaires.

1 emploi = 34 ha

Chaque emploi représente trente-quatre hectares, ce qui est très faible. Les grandes exploitations disposant de plus de cent hectares travaillent les deux tiers des surfaces. Ces chiffres posent question, comme pose question le fait que les propriétaires fonciers sont les plus de soixante ans : les jeunes qui s'installent louent le foncier aux plus anciens. Quand la terre se loue à cent euros l'hectare, l'intérêt à acheter est faible. Mais le prix du foncier va augmenter, de 3 % par an dans les dix prochaines années. Les coûts d'exploitation, des engrais, de l'énergie, ont explosé. Les revenus agricoles, dont on parle assez peu, sont très hétérogènes selon les productions, ils vont, ils viennent. Les agriculteurs sont sous perfusion, à raison de quarante deux mille euros en moyenne par exploitation : dans le Limousin, les aides représentent 200 % des revenus, pour les céréales, 30 %. Des aides dont les effets sont d'empêcher le changement dans les pratiques. Les négociations à venir sur la PAC vont se dérouler dans un contexte difficile, le débat politique va être compliqué.

Sur le plan européen, les Allemands et les Néerlandais ont pris les premières places, et la France « a le blues », mais quand la France souffre, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark vont mieux... Il faut s'interroger sur les priorités : faut-il de tout partout ? En Auvergne, faut-il produire du lait ou des vaches allaitantes ? On a cru longtemps qu'il ne fallait pas spécialiser les territoires, mais on voit que les exploitations vont être sous la pression de la concurrence des pays du nord, mais aussi des pays émergents : la politique de JBS⁶⁶ au Brésil peut faire peur. On peut se demander qui va racheter Bigard.

⁶⁶ JBS : entreprise brésilienne représentant le quart du marché mondial de la viande bovine.
cf http://fr.wikipedia.org/wiki/JBS_Friboi

« Le paysan travaille trop pour ne pas être aimé »

Alors, quelle motivation pourrait décider un jeune agriculteur de vingt-deux ans à s'installer ? Grand moment de solitude... Que lui dire ? « Tu ne fais pas des produits ringards, tu peux faire des produits très demandés, tu es dans le secteur le plus normé du monde, avec des consommateurs captifs attachés à la traçabilité ». « Entretien cette belle inconscience » exige pourtant quelques appuis, des pouvoirs publics en particulier, pour modérer une « France de la grande distribution » qui aurait tendance à confisquer la valeur ajoutée. La nouvelle politique agricole commune (PAC) européenne devrait permettre de cibler les aides, d'encourager innovation et investissements. Ne reste alors qu'à rapprocher la société des agriculteurs : « Le paysan travaille trop pour ne pas être aimé. Ne pas avoir de revenu, trop de travail et pas de femme, et être le mal-aimé ! »...

Les productions

Partout, le domaine des végétaux est « boosté » par les agro-carburants. Les pois protéagineux sont en chute libre. Colza, tournesol, soja : la production est stable. Celle de betterave améliore ses rendements, avec une industrie sucrière attentive à la PAC et aux quotas. Les exportations de vin se portent bien. La production de lait est en recul depuis trente ans, mais avec moins de lait, on fait plus de fromage, les industriels du lait utilisant leur matière première dans des filières plus génératrices de plus-value. Pour la consommation de viande bovine, la France est au plafond : vingt-cinq kilos par habitant et par an, mais la production est déficitaire ; la dynamique de la consommation est favorable à la volaille. On avait cru que la Nouvelle-Zélande approvisionnerait la planète entière en viande ovine, mais ce pays se spécialise dans le lait. On parle beaucoup du porc pour ses externalités négatives, ce qui n'empêche pas l'Allemagne d'accroître production et abattage en bénéficiant des « normes sociales » appliquées aux travailleurs de l'Est. Côté volaille, la France a perdu 20 % de production : là aussi, l'Allemagne, qui était cliente de la France, a développé sa production.⁶⁷

////////////////////////////////////

Éléments de débat

Le système des aides n'est-il pas hypocrite, quand les aides sont distribuées en fonction de l'unité de production ? On encourage la concentration des producteurs, pour aboutir à une situation où on a un agriculteur riche pour trois qui sont pauvres.

Pour réformer la PAC, il faut en effet poser la question des aides directes : que faut-il privilégier ? Faut-il régionaliser les aides ? Redistribuer les aides en fonction des départements, des régions ? Sans doute faut-il rétablir l'équité entre régions, discuter d'une ré-allocation. Parler d'hypocrisie n'est pas exact : la question est étudiée de près, les effets indésirables connus. Il est vrai qu'un agriculteur d'Île-de-France, âgé de soixante-cinq ans et qui fait appel à des entreprises de travailleurs agricoles, peut toucher dix mille euros par mois jusqu'à quatre-vingt-dix ans...

Les petites exploitations ont-elles encore un avenir ?

Il y a place en France pour les petites exploitations, mais elles changeront : proches des grandes

⁶⁷ pour les productions animales, cf http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_alimagri2011n8.pdf, et pour les productions végétales, cf http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_alimagri2011n7.pdf

villes, elles pourraient passer des contrats avec les collectivités. Les formes sont encore à inventer. Reste la question du foncier, et à séduire les jeunes. C'est une question de politique publique.

Comment s'explique la réussite allemande ?

L'Allemagne a mieux réussi le mariage agriculture – environnement, sans tabou sur les questions territoriales. Les territoires laitiers du nord ont été redensifiés, avec des gains de productivité importants. Une organisation industrielle très forte, une agriculture de firme, a été mise en place, quitte à importer les produits à transformer. Mais le problème démographique reste important, et le coût du foncier, suite à la production de biogaz, est problématique.

////////////////////////////////////



L'agriculture européenne dans le monde

Un avenir à inventer

Tomas Garcia-Azcarate, conseiller économie des marchés à la DG Agri

Faut-il planifier ? Déléguer à l'Amérique du sud et ses haciendas la production de viande bovine ? La crainte des éleveurs de voir « leur » marché envahi par la production du Mercosur a été balayée : le Mercosur a trouvé mieux que l'Europe, la Chine. Et l'Europe, à la faveur des révolutions arabes, a vu s'ouvrir un débouché nouveau : le Maghreb. Jeu de chaises musicales... La spécialisation au niveau mondial doit-elle se décliner aussi au niveau local ? Ici l'élevage, ailleurs le maraîchage, plus loin les céréales, avec une agriculture périurbaine et un Massif central rendu à son exclusive autonomie ? Le tout en travaillant à la qualité de l'environnement.

Pour Tomas García Azcárate, en 2020 l'agriculture actuelle, intensive, centrée sur un seul produit, aura régressé. Elle verra le retour des prairies permanentes, de la rotation des cultures, et le développement de cultures non alimentaires. Elle organisera ses propres circuits alternatifs. Encore faudra-t-il que chaque pays distribue les aides là où elles sont les plus pertinentes, et non selon un barème éloigné des besoins réels.

L'agriculture européenne sera soutenable ou ne sera pas

La première force de l'Europe est d'être exportatrice, grâce à quelques produits spécifiques, le vin, le whisky, la bière, le porc, les produits laitiers. Mais elle importe les produits tropicaux, café, bananes, cacao. Assurer la sécurité des approvisionnements (ce qui fait l'objet d'un article du traité de Rome), modifier les modes de consommation, face à l'épidémie d'obésité, ne pas laisser les sécheresses de plus en plus fréquentes déstabiliser notre modèle, savoir gérer la dépendance aux ressources en eau : « l'agriculture européenne sera soutenable ou ne sera pas. » Ce qui implique une modification de l'alimentation des animaux et l'apprentissage des techniques biologiques pour valoriser et diversifier les productions. L'agriculture européenne a trois fonctions : garantir la soutenabilité, maintenir l'agriculture sur tout le territoire, aider les productions qui devraient ne plus être importées.

Le retour de l'agronomie

Il n'y a pas de contradiction fondamentale entre environnement et production agricole, pour peu que l'on sache développer les circuits courts et la qualité, lutter contre les coûts fixes, entrer dans une logique économique des exploitations. Le paradigme agricole est en pleine mutation, et l'on verra le retour de l'agronomie. Le rôle de l'Europe n'est pas de nourrir le monde, les neuf milliards d'humains devront s'alimenter eux-mêmes. Mais si les Européens modifient leur production et leur consommation, ils contribueront à l'alimentation des neuf milliards. Le risque serait l'intensification économique de l'agriculture et le remplacement des prairies par des céréales. La réforme de la PAC devra incorporer le maintien de prairies permanentes et la rotation des cultures. La monoculture est condamnée. Ceux qui recevront demain les aides européennes, ne seront sans doute pas les mêmes qu'aujourd'hui.

////////////////////////////////////

Éléments de débat

On assiste à la paupérisation de pans entiers de la population active agricole en Europe, et certains pays ne veulent pas de « pilier social ». L'Europe n'est-elle pas confrontée à un grave problème social dans l'agriculture ?

Le commissaire roumain, en particulier, est très sensible aux micro-exploitations, et des mesures orientées vers ces petites exploitations sont prises. En Europe de l'ouest, il faudra en passer par la coopération entre filières, avec des partages des coûts (de l'ouvrier agricole, des machines, des bâtiments d'élevage).

////////////////////////////////////

Exclusions paysannes et évolution du marché international du travail

Henri Rouillé d'Orfeuil, conseiller à la direction scientifique du CIRAD

Et l'agriculteur, dans cette histoire ? Henri Rouillé d'Orfeuil, ingénieur agronome et docteur en économie, rappelle un chiffre impressionnant : 40 % du travail humain relève de l'agriculture, qui est le premier employeur au monde, avec des différences : 60 % en Afrique et en Asie, continents qui n'ont pas subi de colonisation foncière, 30 % en Amérique latine, qui comme l'Amérique du nord, l'Océanie et l'Afrique australe, ont connu la colonisation foncière, laquelle a produit une cassure dans l'histoire agricole et paysanne. Amérique et Océanie ont un modèle agricole de grandes surfaces, avec une vocation exportatrice.



Phèdre face à son destin

Peu abordée, la question de l'emploi dans le secteur reste étrangère à nombre d'organisations internationales (OMC, BIT), mais il faut l'intégrer dans l'histoire de la multi-

fonctionnalité : il s'agit de produire des aliments, mais aussi des produits pour l'industrie ou l'énergie, de gérer les ressources naturelles, de gérer 40 % du travail mondial. Seule la première fonction est rémunérée par le marché. On considère que le transfert de main d'œuvre fait partie de l'histoire – « c'est Phèdre face à son destin : la fin est déjà écrite, on ne lutte pas contre des lois inévitables ». Les mondes restent séparés : la synergie est faible entre le monde agricole et le reste de la société, et l'économie mondiale est un système clos. La concentration des entreprises et exploitations pousse de plus en plus de paysans vers les villes, sans que l'emploi proposé soit suffisant pour les rendre solvables, sans que ces supposés transferts d'emplois soient réellement connus et évalués. Tout se tient...

Assurer une transition

L'idée que la terre est une marchandise est une chose récente. Puisque c'est une chose que l'on peut acheter, la compétition peut s'organiser à tous les échelons. On crée des concentrations, et donc des exclusions. Mais la compétition devient difficile : on exige une qualification des produits. Tout cela provoque des départs forcés et de l'endettement... On a pu parler de « suicide belt » en Inde, avec soixante-dix suicides de paysans par semaine. Si le marché global du travail peut absorber les partants, l'équilibre n'est pas forcément détruit. Mais quand la population mondiale sera de neuf milliards d'humains, l'équation deviendra très difficile : il faudra créer plus de trois milliards d'emplois. En Europe, la transition s'est bien passée, sur une longue période de cent trente ou cent cinquante ans, dans une période de forte émigration, avec deux guerres mondiales, de la croissance, un système éducatif performant, des États pouvant mener des politiques sociales. C'est dans les années 70 que le chômage structurel est apparu en France. Mais on ne trouve pas, dans les pays émergents encore paysans, ce qui a permis à l'Europe une transition paisible. Les transitions ont parfois été douloureuses : peste noire et guerre de Cent ans ont coûté à l'Europe de 50 à 75 % de sa population.

Pourquoi ce silence sur le problème ? On croit que « les autres » vont régler la question ? On est face à une impasse, les exclusions paysannes à l'échelle mondiale sont un problème historique, l'alerte doit être donnée dès aujourd'hui : le risque de désintégration sociale existe.

Parler de sécurité alimentaire mondiale, ce n'est pas établir une équation entre quantité de protéines produites et nombre de bouches à nourrir, c'est aussi résoudre la question globale de l'emploi, et, pour l'agriculture, aborder la question de la forme des exploitations, avec un glissement vers des formes entrepreneuriales qui signent une transformation radicale des formes familiales d'organisation.



Éléments de débat

Verra-t-on des flux de migration internationaux ?

Aucun pays n'a de frontière vraiment ouverte. Toutes les transactions sont négociées, sauf les flux de travail. Faire une vraie mondialisation en ouvrant toutes les frontières ?



Globalisation et recomposition des formes de production en agriculture

Bertrand Hervieu

Nous nous réveillons avec une double contradiction : la globalisation replace l'agriculture dans un monde où les populations agricoles ne diminuent pas : le modèle européen n'est pas universel, il est l'exception ; et on a une diversité des formes sociales du travail : la forme familiale reste centrale, mais on rencontre aussi la forme financiarisée, et la forme de l'exclusion, de la relégation. Les formes intermédiaires, apparemment familiales, sont en fait des processus d'abstraction allant vers une agriculture de firme.

À une question incandescente répond l'histoire

À l'occasion de la crise de 2007-2010, les capitaux se sont rués sur la terre : c'est une sorte de restauration financière et capitalistique branchée sur les 15 % de matières premières. En quoi cette question est-elle en France plus incandescente qu'ailleurs ? Pas seulement pour les vertus de la gastronomie. Il faut avoir en tête que, contrairement à l'Allemagne, l'agriculture a dans notre culture et notre histoire une position spécifique qui remonte à la grande peste. À tous les tournants de son histoire, la société française a choisi de produire à la campagne ses richesses matérielles. On a repoussé jusqu'au XIX^e siècle les grandes concentrations urbaines. Quand l'Angleterre inventait la manufacture, la France inventait l'industrie dispersée. Le Beauvaisis avait mille métiers à tisser en ville, vingt mille dans le pays picard. Ce qui est vrai pour la production textile l'est pour la métallurgie. Quand l'Angleterre construisait une culture des campagnes du regard, sportive, la France construisait une image laborieuse.

La France a également développé un rapport spécifique entre agriculture et république. La dernière disette remonte aux années 70-80 du XIX^e siècle, de même que deux catastrophes écologiques. Gambetta a une idée de génie quand il dit : « Faisons chausser aux paysans les sabots de la République ». Pour construire cette politique, il crée le ministère de l'agriculture, sur le modèle du ministère des colonies, et l'initiative a fonctionné de manière puissante, avec la création du Crédit agricole et l'avènement de nombreux petits propriétaires. À travers ce paysan républicain se dessine la statut du paysan. Les tensions entre République et Église catholique à propos de la gestion idéologique des campagnes est en fait une guerre de concurrence. Le premier grand projet modernisateur attendra les lois Debré-Pisani, au début des années 1960, qui ouvriront les vannes vers l'industrie.



Un autre regard / I

C'est avec toutes les entreprises agricoles que les acteurs amont de la filière, transformateurs, industriels, distributeurs, négocient des contrats, sous la pression régulatrice des pouvoirs publics. Cet amont de la filière, pour indispensable qu'il soit, n'a pas universellement bonne presse : une défiance que se sont efforcés de déminer Jean-François Molle, ancien directeur du développement de Danone, et Serge Gay, du groupe Auchan.

L'agriculture vue par un acteur de l'industrie agro-alimentaire

Jean-François Molle, ancien directeur du développement de Danone

Concurrence tous azimuts

Les industriels sont-ils toujours cohérents ? Ils voudraient un consommateur à la fois rationnel et irrationnel ; irrationnel quand on tente de le séduire à coups de publicités dont le contenu objectif est pour le moins faible (Yannick Noah pour vendre des crèmes au chocolat) ; rationnel quand il s'agit de sécurité et d'environnement. L'hypothèse d'une augmentation des cancers dus à une alimentation baignée de chimie s'efface devant le double argument de la durée de vie plus longue et d'une meilleure détection des maladies. Mais entre objectifs de meilleures ventes, pression de la concurrence, exigences réglementaires et puissance du marketing, les producteurs – agriculteurs autrefois nommés paysans – ont fort à faire pour protéger leurs intérêts, échapper aux dépendances excessives, franchir le fossé qui les sépare d'une société civile composée de consommateurs avant que d'être citoyens.

Impératifs sanitaires et lois du marketing peinent à cohabiter : c'est cet industriel dont le prix du lait « bio » devait coûter 40 % de plus que le lait « de base », au prétexte qu'il se faisait fort de démontrer que le produit le valait. Le consommateur n'a pas suivi. C'est le programme « Lu Harmony », se prévalant d'utiliser du blé issu de culture raisonnée, mais faisant passer la partie pour le tout : le blé était acheté à qui s'engageait à avoir une bande de jachère fleurie – les « harmonyculteurs », ce qui permettait d'illustrer les paquets de gâteaux d'une belle photo de papillon au-dessus d'un champ de blé. L'enjeu compétitif amène à donner la priorité au marketing, mais c'est le consommateur qui s'y perd. Entre coups de communication et nécessité de mener un travail en commun avec les pouvoirs publics, les distributeurs et les agriculteurs, l'équilibre est fragile. Chaque marque veut se différencier. Quand Carrefour lance les « filières Carrefour », Auchan sort « les filières raisonnées Auchan », c'est à qui pourra dire « je suis plus vert que toi ». Ne serait-il pas souhaitable d'établir des cahiers des charges collectifs ?

Les consommateurs au demeurant sont contradictoires, qui exigent du local, mais ne rechignent pas à consommer des pommes venues d'Argentine et de Chine, moins chères et que la France peine à produire en quantité suffisante. La moitié des produits alimentaires n'est plus d'origine « France ». Les producteurs parviennent-ils à organiser leur offre commerciale ? Auchan, Carrefour, les distributeurs, doivent tirer les meilleurs prix, dans un rapport de forces qui met les PME en position de faiblesse par rapport aux grands groupes. Quand Buffalo Grill a voulu remonter la pente, il s'est tourné vers Bigard : le producteur qui a dix vaches n'existe pas sur le marché. L'imaginaire et l'économie fonctionnent dans un jeu où il n'est pas certain que toutes les cartes soient sur table, ni l'arbitre unique.



Éléments de débat

Que penser de l'échec de l'agriculture raisonnée ?

Il s'agit sans doute d'un échec temporaire. Les produits phytosanitaires coûtent cher, plus on les économise, mieux on se porte. Et puis les industriels procèdent par essais et erreurs : quand il s'est agi de vendre les yaourts devenus « activia » sous le label « bio », les ventes n'ont pas dépassé 1 %. Avec le nom « activia », elles sont passées à 20 %. Quand Danone a racheté la firme américaine Stonyfield⁶⁸ (florissante entreprise d'« organic food »), il a tenté de reproduire en France une relation avec les consommateurs éprouvée aux USA : chaque consommateur pouvait adopter une vache. Mais en France, la demande n'était pas là.

Qu'est-ce qui bloque la création de cahiers des charges collectifs ?

L'opportunisme du marketing, mais pas seulement : il y a aussi un jeu trouble avec les écologistes, qui « nous font danser la gigouillette »...



Un autre regard / 2

L'agriculture vue par un acteur de la grande distribution

Serge Gay, groupe Auchan

L'agriculture, pour un distributeur, c'est un fournisseur important, un acteur qui s'organise dans la concurrence avec le commerce, dans une lutte incessante. C'est l'agriculture qui a conduit à ouvrir les centres commerciaux. La moitié du chiffre d'affaires de ces derniers est issu de produits agricoles, directs ou transformés, alimentaires, mais aussi textiles. La grande distribution a permis aux urbains d'accéder aux produits et de répondre aux attentes des consommateurs, a mis en relation zones de production et zones de consommation. Mais les matières premières n'ont plus la même disponibilité ni la même provenance. Par nécessité, les tomates sont marocaines et les pommes argentines. La mondialisation alimentaire avance, même si l'activité de distribution n'est pas délocalisable. C'est contre la volonté des distributeurs que la part de produits français diminue, pas seulement en raison des coûts. Quelques centimes en plus ou en moins, ce n'est pas fondamental. La brique de lait à 55 centimes n'a rien à voir avec le prix payé au producteur, c'est un prix symbolique. Une variation de cinq centimes sur le cours du porc ne changera pas le prix du pâté. Ce qui est payé aux agriculteurs est déconnecté du prix des industriels. Quand une indexation automatique du prix du lait a été proposée, on s'est confronté à des complexités inextricables. On se heurte à la capacité des producteurs français, même si on les privilégie. Les coopératives ont augmenté leurs volumes d'exportation pour des raisons de survie, et le tissu coopératif a pu être comparé à un trader mondial. Que vend un hypermarché ? Ce que le marché lui propose.

Les concurrents de l'agriculture existaient bien avant les distributeurs, avec les marchés forains, les commerces de détail. On voit maintenant l'enthousiasme pour les circuits courts, les AMAP, la vente directe. Pour nous, c'est une opportunité exceptionnelle.

⁶⁸ cf <http://www.stonyfield.com/>

La confiance à l'égard des circuits courts nous amène à les privilégier, à maintenir la diversité des productions, à conforter le lien entre urbains et ruraux, à assurer la vie des exploitations. Nous aussi, nous aurons des producteurs soucieux de diversité. Les AMAP bougeront, leur réussite dépendra de la qualité. Passer par de grands groupes garantit une sécurité sanitaire, qu'il faut encourager et exiger, mais les crises que connaissent ces groupes ont des effets pour nous dévastateurs.

Le conflit entre grandes et moyennes surfaces et agriculture est un sujet permanent. Il est vrai que la pression sur les producteurs est forte, mais aussi que la filière agricole n'est pas suffisamment structurée, que chaque exploitation n'atteint pas la taille critique. Pour le lait, par exemple, à moins d'un million de litres, la négociation est compliquée. De méga-entreprises apparaissent, qui rachètent les petites exploitations : c'est l'évolution de tous les métiers. Le seul métier d'un distributeur, c'est de répondre à ce que demande le client, avec des arbitrages parfois douloureux. De notre point de vue, il faudra que l'agriculture se structure : pourquoi manque-t-on de courgettes en été ? De pommes, d'ail, d'oignons, de haricots verts ? Pourquoi faut-il importer par cargos entiers cent mille tonnes de pommes de Chine ?

Pour une agriculture écologiquement intensive ?

Michel Griffon, président de l'Institut d'études du développement économique et social et du conseil scientifique du Fonds français pour l'environnement mondial

Réchauffement climatique, pollution des nappes phréatiques, algues vertes, menaces sur les espèces, c'est avec toute la détermination de Marcel Griffon, président de l'Institut d'études du développement économique et social et du conseil scientifique du Fonds français pour l'environnement mondial, qu'il faut plaider pour une agriculture écologiquement intensive, prohibant les labours, vertueuse en engrais et autres pesticides, avare en médicaments, chargée aussi de séquestrer ce carbone qui nous envahit. Écologique, donc, préférant, contre les parasites, leurs prédateurs à leur élimination chimique. Mais intensive, pour assurer à tous les producteurs un revenu, et à tout le monde d'être nourri.

Concilier productivité et environnement

« Agriculture écologiquement intensive » : le terme, né pendant le Grenelle environnement, vise à concilier productivisme et respect de l'environnement, et a été repris par le monde agricole comme équivalent de « productivité verte ». Elle fait l'objet d'un début d'engouement, suscite de nombreuses demandes d'information de la part des chambres d'agriculture et des coopératives. Elle est perçue comme une réponse à des nombreuses contraintes. Le changement climatique et la modification du régime des pluies, le réaménagement du paysage autour de l'économie de l'eau, surtout dans l'ouest, la nécessité de diminuer les consommations de gazole et d'engrais devront amener l'agriculture à être plus vertueuse, à donner moins de médicaments aux animaux, à mieux gérer la biodiversité, à réduire de manière drastique les pesticides, à veiller à la qualité du paysage. Cette vertu sera contrainte, non seulement en raison de la rareté du pétrole et des engrais azotés (à base de gaz naturel), de l'épuisement des gisements de phosphates, de la volatilité des prix, mais aussi pour des raisons sociales de sécurité alimentaire. Le moindre excédent entraîne une chute des prix, le moindre déficit les fait flamber : la sécurité alimentaire est inséparable de cette course de vitesse entre offre et demande. Et enfin, il faut assurer un revenu et un avenir aux producteurs.

Des opportunités et des solutions

Quelles sont les opportunités ? D'ici 2050, les échanges mondiaux vont considérablement augmenter, les agriculteurs devront exporter. Le candidat à la substitution du pétrole est fourni par l'agriculture : les biocarburants représenteront de 10 à 15 % de la production agricole, avec des effets sur la rareté des productions alimentaires. Qui régulera la part relative ? La recherche innove : on peut séparer la cellulose de la lignine, ce qui en fait un candidat de substitution aux dérivés du pétrole. La génétique peut être une réponse aux contraintes : c'est une voie, avec OGM, la voie la plus rapide. Mais pourquoi améliorer la plante plutôt que le milieu ? L'agriculture raisonnée peut maintenir les rendements tout en diminuant la quantité de pesticides. La solution est partielle et limitée, elle accroît les revenus, pas la productivité. L'agriculture biologique est une réponse adéquate aux enjeux environnementaux, mais elle reste consommatrice de gazole. On pourrait utiliser plus intensivement la biomasse comme fertilisant, accroître lentement les rendements en assurant une couverture végétale permanente, assurer la dégradation de la biomasse par les champignons, les insectes, les bactéries, remplacer les produits phytosanitaires par des insectes (tout parasite a son prédateur), constituer des binômes hôte/parasite. On peut retrouver la productivité naturelle des éco-systèmes. On peut aussi imiter la nature : toutes les plantes ont des mécanismes naturels de résistance aux attaques d'insectes ou de champignons. Ces mécanismes sont simples : en cas d'attaque, une molécule est produite, qui est un signal pour la plante voisine. Il s'agit là de « s'inspirer de la nature », de « susciter la rencontre de l'agronomie et de l'écologie », qui se sont ignorées pendant des décennies. Un message généreux, reçu avec bienveillance, et comme avec soulagement, par tous les auditeurs.



Éléments de débat

Comment imaginer le redéploiement de ces techniques agricoles ?

Il ne s'agit pas ici d'un cahier des charges, mais d'une démarche qui séduit les agriculteurs, qui y voient une conciliation entre écologie et productivité. Beaucoup d'agriculteurs y voient une porte de sortie, qui permet de combiner les pratiques conventionnelles et les pratiques innovantes. Il n'y a pas pour le moment de formations, mais pour les jeunes générations, la modernité c'est l'écologie, l'informatique, l'agriculture de précision, le savoir partagé en réseau.

« OGM » : est-ce devenu un gros mot ?

Non, ce n'est pas un gros mot, il faut simplement avoir des critères : on a le droit d'y être hostile ; on a le droit d'exiger qu'il n'y ait pas de monopole de firme ; quant à la dangerosité éventuelle, il faut y veiller, toute innovation dans la biosphère peut être dangereuse. Mais dans certains cas, les OGM sont nécessaires, par exemple pour lutter contre des virus dans des milieux aqueux. À Hawaï, un OGM a permis d'éviter la disparition des papayes. C'est à voir au cas par cas.



Débat

Quelles politiques publiques pour quel modèle agricole ?

Quel(s) est (sont) le(s) modèle(s) agricole(s) souhaitable(s) et possible(s) dans le cadre français et européen ? Dans l'espace français, peut-on envisager la cohabitation de plusieurs modèles agricoles également viables ? Les agriculteurs sont-ils les mieux placés pour définir le modèle agricole ? Quelles inflexions sont nécessaires dans les politiques publiques pour accompagner les transformations du modèle agricole ? Quelle place des acteurs territoriaux dans l'inflexion des politiques publiques ?



Henri Nallet

ancien ministre de l'agriculture

Quelle volonté politique peut s'exprimer en France et en Europe, concernant l'agriculture ? Qu'est donc cette dernière pour les dirigeants politiques ? Un secteur économique important, un secteur qui produit. Mais je me demande si nous l'avons bien traité au cours des dernières années. Les modèles sont remis en cause. D'une part, la société a des comptes à demander, du point de vue des finances publiques, mais aussi quant aux conséquences discutables sur les éco-systèmes. La crise nous oblige à réfléchir. Deux points essentiels devront apparaître dans les négociations :

- Comment serons-nous capables de justifier les aides nécessaires aux agriculteurs français ? À ceux qui ont de petites exploitations ? À ceux qui ne peuvent résister aux exploitations qui se développent ailleurs ? Les propositions de la Commission européenne sont inévitables : l'argent public doit aller aux biens publics.
- Il faut reconnaître la diversité des agricultures européennes. Les politiques sont conçues par six pays à peu près homogènes. On doit aller vers une gestion horizontale, confier plus de pouvoirs aux niveaux régionaux : le verdissement se fera aussi au niveau régional.

Nos modèles de formation ne sont plus adaptés, mais on peut constater avec enthousiasme que les paysans n'attendent pas que les ordres tombent de la rue de Varenne, quand on voit comment s'organise Terrena, quand on voit comment la Dauphinoise⁶⁹ s'est engagée dans une vraie dynamique. Tout ce qui se passe sur le terrain fera bouger le système administratif.



Daniel Prieur

Secrétaire général adjoint de la FNSEA

Dans les années 70, l'agriculture était à la croisée des chemins. Aujourd'hui, on ne peut se désintéresser de l'international. La question alimentaire est essentielle, c'est le premier enjeu. Quand il s'est agi des quotas laitiers, beaucoup de dirigeants syndicaux ont redouté voir arriver des produits néo-zélandais : il ne s'est rien passé, les produits néo-zélandais sont allés aux consommateurs chinois et indiens, et les prix se sont envolés. En revanche, quand on suggérait d'exporter la viande bovine vers le Moyen-Orient et le Maghreb, personne n'y croyait jusqu'à cette année, où la demande a fait monter les prix.

⁶⁹ cf <http://dauphinoise.portagri.com/Pages/Home.aspx>

Il y a des consommateurs potentiels dans le monde entier, y compris pour les produits alimentaires. Chinois et Russes sont friands de nos fromages AOC. Deuxième enjeu : il ne faut pas négliger les productions non-alimentaires, ou les produits de deuxième ou troisième transformation, qui font partie de la demande. Troisième enjeu : l'agriculture porte en germe la valeur « paysage », l'agriculture travaille le paysage.

Les initiatives ne manquent pas, avec la naissance d'une agriculture péri-urbaine privilégiant le circuit court, avec des initiatives comme « Cœur d'or », en Dordogne, qui produit des volailles pour un périmètre limité, avec la disparition des tabous concernant l'agriculture biologique.

Stéphane Le Foll

vice-président du groupe des socialistes et des démocrates du parlement européen

On ne peut s'en tenir, pour ce qui est de l'agriculture, à l'hexagone. La diversité reste un grand enjeu : le modèle conventionnel des exploitations a cherché la standardisation. Mais il n'y aura plus de modèles, et les acteurs doivent retrouver de nouvelles ambitions. Dans la combinaison entre économie et écologie, on ne peut négliger la dimension sociale. Notre pays est un concentré de diversité, avec l'agriculture du sud, celle du piémont, celle de montagne... Que va-t-il rester de nos agriculteurs ? Va-t-on vers des modèles industriels où, si l'investissement n'est pas rentable, l'investisseur se retire ? Mais c'est d'alimentation dont il est question ! On ne peut se permettre de prendre des risques. Il faut donc réinventer ce que seront les exploitations et leur organisation juridique. On a une vision individualiste : on peut réinventer l'organisation collective, penser les relations avec les collectivités locales, avec le marché, aller vers de nouveaux groupements économiques et écologiques. Redécouvrir l'agronomie n'est pas simple. Tout ce qui est lié aux rotations de cultures, aux techniques de conservation des sols, mérite d'être collectivement organisé. La complexité appelle une organisation collective, dans des formes différentes selon les zones. La décentralisation ne peut qu'être favorable à l'agriculture.





D'abord, le Danemark a la mer. C'est là son élément royal, celui par lequel il vit et respire. Choisissez un point quelconque de son horizon, il n'en est aucun où votre regard n'embrasse la mer. Un paysage danois sans la mer ne se conçoit pas ; elle en est le fond obligé comme, dans la Suisse, les montagnes ou les glaciers.

Louis-Antoine Léouzon Le Duc (1815-1889)

Souvenirs et impressions de voyage dans les pays du Nord de l'Europe, Suède, Finlande, Danemark, Russie, Delagrave, 1896



L'Øresund

Voyage d'étude

Tout sent ici, dès l'abord, je ne sais quelle saine odeur de dignité et de simplicité. On y respire l'atmosphère salubre et calmante de la vie de famille, des habitudes patriarcales, d'une aisance honorable et digne, conquise par le travail.

Victor Fournel (1829-1894)

Voyages hors de ma chambre, 1878,
G. Charpentier (Paris)

Deux pays, deux nations, deux langues, deux monnaies, et un pont émergeant du détroit de l'Øresund, reliant la capitale du Danemark, Copenhague, au grand port de la Scanie, Malmö, en Suède. Un pont est-il suffisant pour fonder le caractère transnational d'une région ? Est-il compatible avec cette croissance verte dont les pays nordiques s'enorgueillissent ?

Les auditeurs de l'Ihede se seront prêtés de bonne grâce à des travaux pratiques et à une étude de terrain, tout en retrouvant avec plaisir les amphithéâtres studieux des universités.

Région transfrontalière, « deux pays pour le prix d'un seul » : à quel prix ? Le bel ouvrage d'art qui relie Danemark et Suède ne relie-t-il pas, avant tout, Copenhague et Malmö ? Est-il possible de vivre sans frontières, quand les différences sont plus discrètes que les ressemblances ? Quelles voies peut emprunter la volonté politique pour se transformer en aspiration citoyenne ?



Panorama danois

Panorama sur le Danemark : le ministère de l'économie, en la personne de Finn Lauritzen, dessine le paysage politique, économique, social du Danemark⁷⁰. Le chômage est faible (6 %), et le déficit supportable (3 % du PIB) : le Danemark fait partie des nations favorisées. L'adhésion à l'Europe date de 1972, mais les Danois ne sont pas dans la zone « euro », ce qui peut être un facteur de marginalisation et représente un handicap dans la compétition internationale. Les citoyens danois préfèrent conserver leur monnaie, au nom de leur souveraineté.



Des atouts : flexsécurité, cleantech, et un pont

Le problème majeur des temps présents concerne l'éducation : l'intégration des jeunes, et plus spécialement des jeunes immigrés, est lente. L'objectif de 95 % des jeunes effectuant des études longues plafonne à 85 %. Ce sont aussi les jeunes qui sont le plus affectés par le chômage. Le système des aides est généreux, même s'il connaît des restrictions, l'allocation de chômage étant désormais versée pendant deux années au lieu de quatre précédemment.

La facilité à licencier, le niveau des aides et le faible chômage donnent de la fluidité aux relations entre employeurs et employés : ce qu'ici on nomme « flexsécurité », concept inventé par les Pays-Bas, mais dont le Danemark reste l'exemple emblématique.

Les nouveaux enjeux des politiques publiques portent sur l'âge de la retraite, la création d'entreprises, la recherche et l'innovation, le développement du capital-risque, l'appui aux PME à l'international, et les « cleantech », autant d'enjeux qui ne sont pas étrangers au visiteur français. Sans doute faut-il, justement, se méfier de rapprochements hâtifs : l'énoncé d'enjeux communs ne signifie évidemment pas que les orientations, les décisions, les actions, seront identiques.

Les « cleantech », technologies vertes au cœur des problématiques de l'hedate en 2011, recouvrent toutes les énergies alternatives, dont la biomasse, et font l'objet d'un plan d'action pour promouvoir un « business » innovant. Le secteur éolien⁷¹ est au Danemark l'une des grandes forces des « cleantech » : des recherches sont menées pour assurer en pleine mer la robustesse des éoliennes. Les exportations danoises de technologies de l'énergie, où les éoliennes tiennent une bonne part, ont progressé de 19 % en 2008 (pour 8,6 milliards d'euros).

Pour le bâtiment, des règles strictes pour l'isolation seront obligatoires dès 2020. Le développement de l'emploi est dû, pour 9 % et jusqu'en 2012, au secteur de l'énergie.

L'Øresund, tout au moins côté danois, a su développer une puissante « medicon valley » : près de cinq cents sociétés, onze universités, trente-trois hôpitaux... font travailler trente quatre mille salariés dans les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies, de la médecine. C'est dans la zone baltique le cluster le plus spécialisé. Les sciences de la vie fonctionnent sur le modèle des technologies de l'information à leurs débuts : 95 % des projets échouent, 5 % réussissent. L'intérêt du cluster est de pouvoir faire appel au capital-risque.

Dans ce contexte, la région nouvelle de l'Øresund, avec 3,7 millions d'habitants, est en position favorable, avec un niveau de formation élevé. La volonté politique est de construire les coopérations entre Danemark et Suède en s'appuyant sur les sociétés locales, pas seulement sur les institutions. La Scanie – comté le plus méridional de Suède, 1,2 million d'habitants – est une région perdue par le Danemark, une sorte d'Alsace-Lorraine scandinave : le pont entre les deux pays doit aussi être un pont culturel, et devrait être à même de desserrer la dépendance de la Scanie par rapport à Stockholm. Mais une infrastructure est-elle suffisante pour remodeler un territoire ? Les intégrations culturelles peuvent-elles se satisfaire d'un équipement, fût-il le plus astucieux et le mieux pensé, pour se réaliser ?

LE pont !

Le pont ! Il aura tenu l'un des premiers rôles de ce voyage, décrit, montré, soupesé, quantifié, magnifié, traversé dans les deux sens, sous le soleil comme dans les brumes

⁷¹ Le Danemark est le plus important fabricant mondial d'éoliennes et compte 500 watts éoliens par habitant (contre 40 en France) en 2008 – source : Wikipedia



L'énergie nucléaire est utile, mais ici, nous sommes les spécialistes de l'énergie propre.

Finn Lauritzen



de la Baltique. Il aura beaucoup été parlé de lui bien avant que les voyageurs ne le voient – enfin ! Le pont, l'île, le tunnel : de Copenhague à Malmö, le voyage est bref. Les éoliennes tournent dans le lointain, la mer est grise et le printemps timide. Le pont symbolise la jonction entre deux territoires, l'un danois, l'autre suédois.

Il s'agit là d'un exemple européen de coopération transnationale, avec un effort vers l'intégration à travers clusters, recherche et éducation, développement des infrastructures de transports... Les deux territoires, danois et suédois, ont réfléchi moins en termes de complémentarité que de ressemblance entre les deux régions. Le pont a longtemps été discuté, dans d'infinis débats, souhaité plus par le Danemark que par la Suède. Il a coûté cher (2,3 milliards d'euros) : les deux États ont apporté leur garantie pour l'emprunt initial, et à travers un péage, les usagers en assurent, finalement, le financement. Un péage qui, concrètement et symboliquement, se présente comme une frontière...

Faire la navette

Inauguré en 1999, le pont-tunnel⁷² commence à dresser le bilan de ses effets : pour ses gestionnaires⁷³, il a « rendu la région plus attractive, pour le tourisme et le travail, et créé de nouveaux liens économiques, culturels, psychologiques ». Le lien est constitué du pont proprement dit (7 845 mètres), de l'île artificielle de Peberham (4 km) où s'enfonce le tunnel, et du tunnel lui-même (4 km). Il permet la circulation automobile, et la circulation ferroviaire, à raison d'un train toutes les vingt minutes dans la journée.

Entièrement financé par l'emprunt, dont le remboursement est planifié sur trente ans, l'ouvrage sera amorti en 2035. Les populations danoise et suédoise de Copenhague et Malmö, avant le pont, s'ignoraient assez largement. Les débuts du lien nouveau n'ont pas été fulgurants : 1999, année de crise, a été décevante, et en 2001, deux ans après l'ouverture, le trafic automobile n'était toujours que de huit mille véhicules par jour. Il est désormais de vingt mille véhicules par jour, et l'on constate un transfert du trafic de la voiture au train, transfert qui faisait partie du cahier des charges de l'ouvrage, puisqu'il était prévu que ce soit le passage des voitures qui « subventionne » le trafic ferroviaire. Avec ce paradoxe que pour financer un trafic ferroviaire de plus en plus important, il faut aussi... de plus en plus de voitures. Ou comment la croissance du point de vue économique vient contrarier la croissance verte.

Les « navetteurs », qui font le trajet aller-retour chaque jour, représentent 42 % du trafic. Il s'agit majoritairement d'une population vivant en Suède et travaillant au Danemark, qui gagne sur deux tableaux : vie moins chère en Suède, salaires plus élevés au Danemark. Cette nouvelle population de navetteurs est également constituée en partie de Danois qui ont choisi d'aller s'installer en Suède, quitte à payer les dix euros de péage⁷⁴ (déductibles des revenus). Le phénomène des résidences secondaires commence à prendre de l'ampleur.

Les perspectives sont de développer une « zone d'éducation et de recherche » étendue, comprenant Copenhague et Lund, extensive jusqu'à Hambourg si le lien Danemark-Allemagne prend tournure. Mais si la conjoncture s'inverse ? Si les avantages liés à la mobilité diminuent ? Il semble qu'on assiste désormais à un retour des Danois de Malmö à Copenhague, le bénéfice fiscal tendant à s'estomper.

De distance en distance, nous franchissons une barrière, et une main s'étend vers nous pour recevoir l'impôt du péage. La persistance de cette coutume surannée m'étonne dans un pays comme le Danemark : abolir les octrois et laisser subsister les péages, c'est une contradiction bizarre qui s'explique malaisément. Les Danois en sont un peu honteux ; mais on m'apprend que c'est le dernier reste d'un usage jadis général, qui ne subsiste plus guère aujourd'hui qu'aux environs de Copenhague, pour maintenir en bon état les abords de la capitale, et qui sera prochainement aboli. Nul pour les piétons, presque nul pour les charrettes, cet impôt s'élève à une somme équivalente à vingt-cinq centimes pour chaque voiture : on a trouvé juste et naturel sans doute de mettre l'entretien de ces routes de plaisance à la charge de ceux pour qui elles ont été faites.

Victor Fournel
(1829-1894)

Voyages hors de ma chambre, 1878, G. Charpentier (Paris)

72 Pour des données techniques, voir : <http://fr.structurae.de/structures/data/index.cfm?id=s0000333>

73 Thomas Heldberg, Oresundbron

74 10 euros pour les « navetteurs », mais 32 euros pour les touristes.



Et les poissons ?

Hans Ohrt, biologiste marin, Seacon

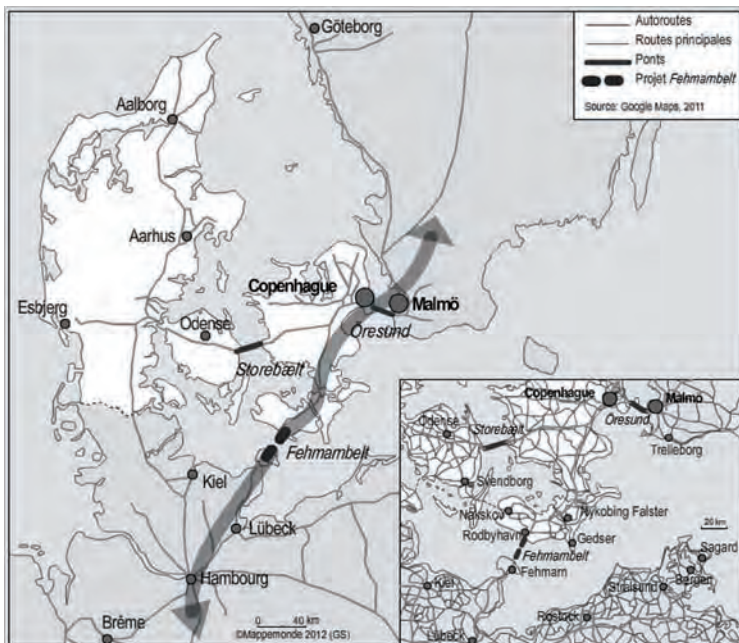
Le management environnemental a représenté une jolie part du budget : trois cents millions d'euros ! C'est, en effet, que la zone est sensible, et qu'il était nécessaire d'évaluer finement l'impact de l'ouvrage sur l'écosystème, évaluation confiée au bureau d'études Seacon.

Le détroit d'Øresund est un lieu d'échange crucial dans la mer Baltique. Espace utilisé de manière intense par les humains et leurs bateaux, il est également un point de passage obligé pour de nombreuses espèces, morues, harengs, anguilles, phoques, oiseaux... Le chantier du pont a été attentivement suivi par une équipe d'auditeurs indépendants libres de leurs déplacements, de leurs questions et de leurs analyses, chargés de définir les règles – qui fait quoi, qui est responsable de quoi –, d'optimiser le projet de telle sorte que la circulation de l'eau ne soit pas modifiée au-delà de 0,5 %, de repérer les manques, de proposer des compensations. Le travail des auditeurs a d'abord été de réaliser des modélisations de la circulation de l'eau et des vents. Il est allé jusqu'à s'inquiéter de l'éclairage du pont, afin que les poissons n'en soient pas gênés et ne prennent pas la nuit pour le jour. À chaque étape de la construction du pont, de l'île et du tunnel, tout a été observé. Les poissons se sont éloignés pendant la durée du chantier, mais sont revenus ensuite. L'option choisie a été de laisser évoluer le terrain sans rien forcer, tout en assurant un suivi permanent. Sur l'île sont revenus oiseaux, papillons, crapauds, fleurs. Les piles du pont sont désormais colonisées par les moules et les algues. La biomasse est même plus importante maintenant qu'avant. Par contre, les pêcheurs s'étaient plaints de la disparition des anguilles : il a fallu mettre à l'eau de l'alevin à hauteur de cent millions d'euros ! Le management environnemental ne s'est pas limité au local : il s'est étendu aux autres pays de la Baltique, en particulier la Finlande et la Russie, la Finlande pour que ne soient pas perturbées ses plates-formes offshore, la Russie pour ne pas perturber ses glaces.

La multiplication des ponts

Ce travail méticuleux a une vocation seconde : fournir des enseignements pour la construction du prochain pont vers l'Allemagne, qui entre en conflit avec une zone *Natura 2000*, nursery de baleines. Il devra être complété par une évaluation de l'impact du « lien » sur la production de CO_2 , qui n'a pas été réalisée pour l'Øresundbron.

Effet en ricochet, le pont de l'Øresund a en effet suggéré l'idée de créer un corridor scientifique allant jusqu'à Hambourg, desservant huit millions d'habitants : tunnel sous le détroit de Fehmarn et ligne ferroviaire à grande vitesse. Le projet devrait voir le jour en 2020, pour un coût d'un peu plus de cinq milliards d'euros. La grande métropole de Malmö à Hambourg peut laisser perplexe : le changement d'échelle, dans le cadre d'une liaison qui bouleverserait le système européen, risque de poser problème aux régions traversées par des flux nouveaux et de nuire à l'emploi. Quelles logiques de compensation mettre en place pour ne pas aboutir à un jeu à somme négative ?



Nouvelle métropole européenne ?

Voici donc les navetteurs investis de la création d'une métropole nouvelle, d'un territoire commun ? C'est insuffisant et un peu court. Les atouts métropolitains des deux villes ne manquent pas : finances, culture, éducation, transports, créativité, services, commerces...

Changement d'échelle

Christian Wichmann Matthiessen, Copenhagen University

« Dans un rayon de trois heures de train, on a un marché plus important que celui de Stockholm, un marché divers, avec des similitudes dans les structures sociales et le niveau technologique. » Le Stoerebelt, qui relie l'île de Seeland à l'île de Fionie, mis en service progressivement de 1996 à 1998, a fait la preuve qu'un lien nouveau réduit le trafic aérien (de 33 % en l'occurrence), favorise le trafic ferroviaire, reconfigure tout le système logistique danois. En reliant le Danemark au Danemark : simple modification dans le mode de relation d'une population homogène.

Or, avec le pont de l'Øresund, il s'agit plutôt de créer une relation qui n'existait pas, ce qui est un autre pari ! Un pari d'autant plus risqué que, dans les années 80-90, Copenhague voyait ralentir sa croissance, tandis que Malmö et tout le sud de la Scanie cultivaient le pessimisme et perdaient leurs industries. La chute du rideau de fer, donnant de nouveaux voisins aux deux régions autour de la mer Baltique, et l'entrée de la Suède dans l'Union européenne ont été des éléments déterminants de la stratégie métropolitaine qui s'élaborait et du « marketing territorial » qui a, en Suède en particulier, amené de nouveaux acteurs et de nouvelles activités, comme les fonctions logistiques pour la construction automobile japonaise ou encore l'hôtellerie à caractère international. « Deux pays pour le prix d'un seul », cela demande du temps, un temps d'apprentissage du marché du travail, du fonctionnement des institutions et des sociétés. L'intégration régionale est lente, et doit trouver les leviers qui amèneront les populations à faire métropole. Les points communs existent : le même intérêt pour des disciplines fines où la recherche est importante (acoustique, médecine, pharmacie...), le centrage sur les questions de santé et les sciences de la nature, qui trouvent leur origine dans une agriculture très productive. La partie danoise de la région produit de quoi nourrir six fois le Danemark, ce qui permet à l'industrie pharmaceutique de profiter des déchets agricoles (par exemple, les abattoirs fournissent les pancréas de porc qui servent à la production de l'insuline). Mais les obstacles à la fusion restent nombreux, de la langue au statut du divorce en passant par les différences entre pouvoirs régionaux – forts en Suède, plus faibles au Danemark.

Marketing territorial

La nouvelle région créée par la volonté, tout d'abord, de deux villes, met en œuvre un « marketing territorial » puissant s'appuyant sur des organismes au savoir-faire incontestable en communication institutionnelle : il s'agit de « vendre » l'Øresund à la population civile d'abord, mais aussi d'attirer de nouvelles entreprises, de créer de nouvelles richesses, de stimuler la croissance. L'Europe, que cette expérience transfrontalière ne laisse pas indifférente, emboîte le pas de ces organismes, avec une vision plus extensive de la région, puisqu'elle y inclut des zones côtières et rurales de Norvège.





Øresund Institute : Un institut pour promouvoir une histoire commune

Anders Olshov, directeur général de l'Øresund Institute

L'Øresund Institute a pour vocation d'informer mutuellement deux populations qui se connaissent très mal, entre autres par la publication d'un magazine (Job & Magt) qui s'adresse aux décideurs dans les deux langues, le danois et le suédois.

L'Øresund, 3,7 millions d'habitants, ancien centre du royaume de Danemark, a une longue histoire. Le Danemark s'étendait très au nord, mais avec la progression de la Suède, qui s'empare en 1658 de la côte orientale du détroit, l'Øresund se trouve coupé en deux, Copenhague et Malmö devenant des sortes de périphéries. Malgré un vieux fond d'hostilité, la proposition d'un pont est lancée dès 1870. Il faudra attendre 1953 pour que des discussions s'engagent, et 1995 pour que commencent les travaux. Avec trois mois d'avance, le pont est livré en 1999.

Les débats sur l'environnement ont été vifs au point de pousser un ministre à démissionner. La crainte était que le pont ne restreigne l'apport de fraîcheur de la mer du Nord à la Baltique. Malmö, de son côté, redoutait de devenir une banlieue de Copenhague. Les difficultés économiques des deux régions ont été un argument déterminant. Le pont allait permettre le développement de coopérations dans de multiples domaines : coopérations entre les neuf universités, entre les acteurs publics autour de plateformes d'activités dans les domaines des industries de la communication, de la logistique, de l'environnement, de l'alimentation, du médicament.

En 2011 la région existe statutairement depuis dix ans. Il s'agit de la plus grande région urbaine de toute la Scandinavie, qui ne se trouve pas dans l'orbite de Stockholm. Le pont, entreprise en soi, a permis des fusions d'entreprises : les ports de Copenhague et Malmö ne font qu'un, la Poste est commune. Les populations, elles, n'ont pas fusionné : les langues diffèrent, la monnaie aussi. Pourtant, quinze mille habitants de Copenhague ont migré vers Malmö, où les loyers sont moins chers. Contrairement aux prévisions, le pont a plus profité à Malmö qu'à Copenhague : le chômage y est tombé à 6 %, la croissance s'est renforcée.



Le Comité Øresund, « ambassade régionale »

Eva Heilstrup, consultante, Øresund komiteen

« Plateforme » la plus politique de l'Øresund, le Comité⁷⁵ ne se limite pas, statutairement, aux villes de Copenhague et Malmö, mais s'étend aux hinterland. Créé en 1993, il est en charge du lobbying national et européen et s'efforce de créer une unité transfrontalière. Mais les mentalités, les appartenances, les identités, sont probablement plus lentes à construire qu'un ouvrage d'art...

Le Comité comprend, pour le Danemark, la région de Copenhague, la Zélande, la ville de Copenhague, la ville de Frederiksberg, la municipalité de Bornholm, le Grand Copenhague, le gouvernement local de Zélande ; pour la Suède, la région de Scanie, la ville de Malmö, la ville de Helsingborg, les municipalités de Lund et de Landskrona. Mais y dominent Copenhague et Malmö. Les objectifs annoncés sont irrécusables : coopérer dans les

⁷⁵ cf. <http://www.oresundskomiteen.org/>

domaines de la connaissance et de l'innovation, monter des événements culturels, fluidifier le marché du travail, favoriser la mobilité et la croissance verte. Le chemin est jonché d'obstacles, quand bien même la souplesse nordique serait à même de les lisser. La vocation du Comité de créer une unité politique implique des négociations avec les gouvernements suédois et danois, étant entendu qu'il s'agit de parvenir non seulement à développer les coopérations transfrontalières, mais aussi de trouver des compromis qui rendent viables les échanges : quelle protection sociale pour un Suédois travaillant au Danemark ? Quelle harmonisation, pour les écoliers ou les lycéens, dans les programmes scolaires ? Promouvoir les échanges libres entre deux pays exige des ajustements locaux, mais aussi des accords qui débordent le local. Que Copenhague, capitale, soit en bonne position pour négocier ces ajustements, peut-être. Mais Malmö, dont on apprendra, plus tard, qu'elle exerce sur ses voisines de Suède autant d'admiration que de répulsion ? Poser les grandes lignes d'une politique est un premier pas : il s'agit ensuite d'entrer dans le détail... Le Comité aurait-il, par son nom même – *Öresundskomiteen*, hybride de danois et de suédois – ouvert une voie possible, ou désigné une ambiguïté ?

Øresund direkt : réponses aux citoyens

Eva Holmestig, consultante, Øresund Direkt

« Øresund Direkt⁷⁶ est un organisme très pragmatique qui s'adresse aux citoyens. » S'adresser aux citoyens, c'est leur donner l'information dont ils ont besoin, sur les contrats de travail, les écoles, les systèmes de santé. Premiers citoyens visés par cette information, les fonctionnaires des deux pays, relais vers la société civile, chargés de répondre aux demandes de tous ceux qui, parce qu'ils se déplacent, veulent « vivre mieux ». « Dans quelle école maternelle inscrire mon enfant ? » - « Comment et où remplir ma déclaration d'impôts ? »... L'organisme doit répondre à des questions sur tout ce qui fait la vie : le droit de propriété d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire, les tarifs de l'eau, du gaz, de l'électricité, les modalités d'abonnement à internet, les taxes locales, les jours fériés, le congé parental, le régime de l'apprentissage... Mobilité, fluidité : ce qui donne aux entreprises de l'oxygène ne risquerait-il pas d'étouffer le citoyen ?



L'Europe, attentive

Carolina Huss, chef de projet, Interreg VIA

Attentive à l'expérience Øresund, l'Europe ne se contente pas de regarder : le FEDER (Fonds européen de développement régional) a financé la moitié du « programme opérationnel de coopération transfrontalière 2007-2013 : Danemark, Suède, Norvège – Interreg VIA Øresund – Kottegatt – Skagerrak », à hauteur de cent douze millions d'euros. La question des frontières des nations et de la libre circulation mérite en effet que l'Europe s'intéresse à l'expérience nordique, d'autant plus que la Norvège n'a qu'un statut « d'associée » à l'espace Schengen. Les objectifs du programme sont la promotion de « la croissance économique durable, par exemple grâce aux coopérations entre les PME et les autres acteurs », « l'augmentation du nombre de visiteurs de la région et du nombre de start-up », la création de liens nouveaux, « particulièrement entre les



⁷⁶ cf. <http://www.oresunddirekt.com/>

organisations et institutions », la réduction « de l'isolement des régions périphériques » et une plus grande coopération dans les domaines de « l'environnement, de la planification, des transports et des infrastructures (par exemple dans les domaines de la gestion des zones côtières, du tourisme, de l'amélioration des qualité de l'eau de mer, du transport maritime, de la conservation de la diversité biologique marine, etc.) », enfin, l'intégration au quotidien, la circulation des personnes entre les pays et la cohésion transfrontalière. Soixante-dix projets ont vu le jour, d'un système d'« autolib » à des normes communes dans la construction en passant par la sensibilisation des enfants à l'environnement dans les écoles suédoises et danoises.



Croissance verte : une veille européenne

Agence européenne de l'environnement

Ronan Uhel, *Systèmes naturels et vulnérabilité*

L'Agence européenne de l'environnement⁷⁷, qui a vingt ans, est installée depuis quinze ans à Copenhague, avec deux cent quatre salariés. Sa mission principale est de soutenir la prise de décision des États européens⁷⁸ en matière environnementale et d'évaluer les politiques européennes. Mission qui se traduit aussi bien par le comptage des oiseaux que par la mesure de l'impact des mobilités, par l'établissement d'indicateurs, la publications d'études et de guides, la diffusion d'informations à des publics spécialisés et au grand public.

Chaque pays détermine le point focal de son action, coordonne les réponses apportées par les autres et les fait remonter au niveau européen, en travaillant en réseau et en s'appuyant sur les instances nationales, institutionnelles, académiques, associatives. Pour la France, l'agence travaille avec l'Ademe sur les déchets, avec le Muséum d'histoire naturelle sur la biodiversité, avec le ministère de l'écologie sur l'économie verte, ou encore avec l'association Orée⁷⁹ pour les entreprises...

Il en résulte un état des lieux européen qui se constitue, intégrant les thèmes nouveaux dès leur apparition, et une base de connaissances aussi bien politiques qu'académiques ou économiques, avec une règle : pas de confidentialité, tout est rendu public.

Interface entre sciences et politique, l'agence a vu augmenter la demande de connaissances des États depuis qu'a été envisagée la « croissance verte ». Les rapports de synthèse sur la qualité de l'air, le stock de poissons dans les mers régionales ou la croissance des infrastructures de transport répondent, au moins partiellement, aux interrogations sur cette croissance verte. La mise en œuvre des plans de gestion de l'eau, découlant de la directive-cadre sur l'eau⁸⁰, par exemple, nécessite une discussion entre tous les opérateurs et un consensus sur ce qu'est la gestion commune d'un bien commun, sur ce qui ressort de la production privée et de la gestion publique, avec une question-clef : « À partir de 2010, les États membres doivent assurer que la politique de tarification incite les consommateurs à utiliser les ressources de façon efficace et que les différents secteurs économiques contribuent à la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau, y compris les coûts pour l'environnement et les ressources. » Dans une approche fonctionnelle de l'économie verte, les services ne sont pas valorisés ; il a été possible de les mesurer, mais il a été impossible d'en déterminer précisément

77 cf. <http://www.eea.europa.eu/fr>

78 L'Agence travaille au-delà des seules frontières de l'Europe politique, pour trente-deux pays.

79 cf. <http://www.oree.org/>

80 cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32000L0060:FR:NOT>

l'origine. Aujourd'hui, un grand nombre de villes européennes ont épuisé leurs nappes phréatiques et font venir l'eau d'autres territoires. Pendant six mois, Barcelone a réglé vingt millions d'euros par mois pour sécuriser l'alimentation en eau de la ville : il est possible de comptabiliser le service, mais pas sa provenance.

Ce type d'obstacles rend inopérante toute tentative de tenir des « comptes du capital naturel ». À la fin des années 70, l'idée de tenir les « comptes du patrimoine naturel » avait été lancée, mais sans soutien politique ni base de connaissances. Aujourd'hui, la volonté politique est là, et la production de comptes, conformément aux consignes de la nouvelle mesure de la croissance⁸¹, devrait permettre aux travaux de l'agence d'entrer dans le domaine de la comptabilité publique, nécessaire à la connaissance des services éco-systémiques qui sont au cœur de la croissance verte.

L'agence n'agit pas directement, mais fournit toute l'information pour agir, alerte sur les dégradations possibles de l'environnement d'un territoire, calcule un coût de restauration, fournit la méthode. Elle s'autosaisit en permanence des problèmes qui surgissent, sans attendre d'être sollicitée.

//

Éléments de débat

L'agence a-t-elle une activité sur le versant social ?

L'agence n'a pas la capacité de couvrir cet aspect, mais travaille avec des institutions qui ont le savoir-faire, de manière éclatée. Cet aspect manque au niveau européen.

//

81 cf Rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi - http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf

Copenhague : initiatives vertes

Le territoire transfrontalier affirme son existence de manière volontariste... mais les projets continuent de se jouer localement : cluster innovant, nouveau quartier, écosystème industriel : l'entre-soi reste le meilleur tremplin des initiatives ! Des initiatives qui ont pourtant des dimensions internationales.

Cluster Cleantech : une manière de penser

Nicolai Rotboll Sederberg-Olsen

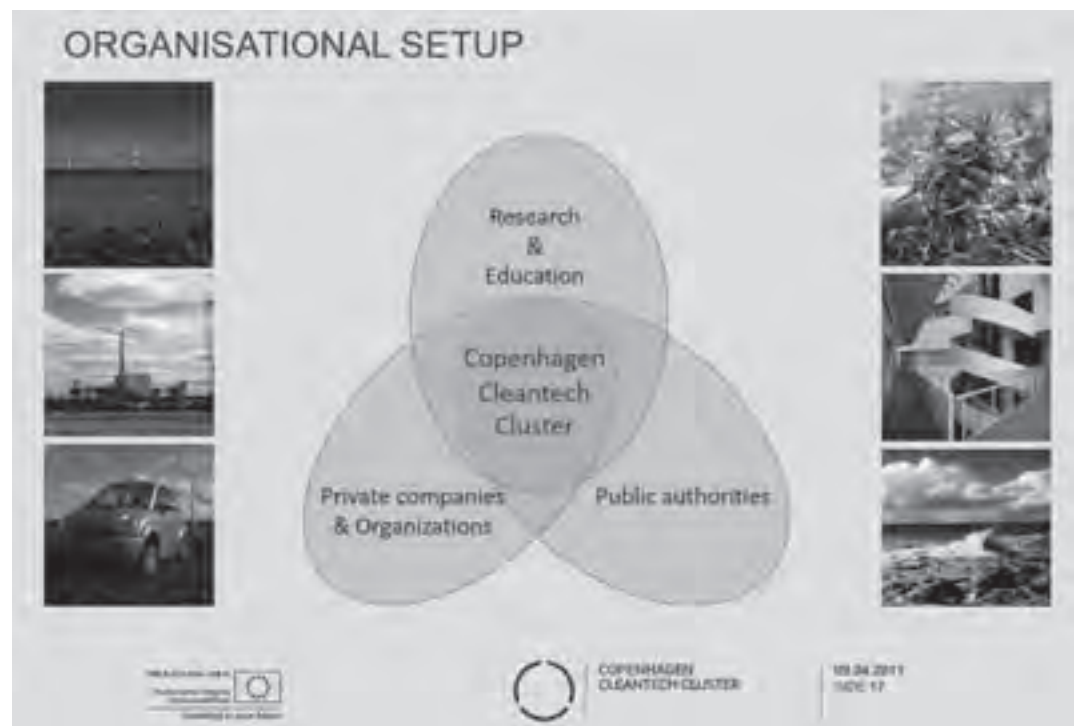
Cleantech cluster, Copenhague



Le cluster « cleantech Copenhague » est animé par une équipe de trois personnes assurant toutes les fonctions. Il regroupe cent quatre-vingt-quinze membres, dont soixante-quinze partenaires danois. Le secteur des technologies propres emploie au Danemark soixante mille salariés, pour sept cent vingt entreprises et quarante-six centres de recherche et développement.

Les objectifs, pour les cinq prochaines années, sont de créer mille nouveaux emplois, d'attirer vingt-cinq compagnies étrangères, d'établir des collaborations avec des centres de recherche et d'autres clusters, de générer de la plus-value pour deux cents membres, de créer deux cents événements...

« Que dire de l'addition de l'énergie, de l'eau, de la nature, de la mer, des déchets, de la biodiversité ? Qu'elle constitue une nouvelle branche de l'économie ? Non, qu'elle est une nouvelle manière de penser » : telle est la conviction de Nicolai Rotbell Sederberg Olsen⁸². « On a pu considérer qu'à travers cette liste, l'existence même était menacée. On considère aujourd'hui que c'est plutôt de l'argent à perdre ou à gagner ». Dans un contexte de raréfaction des ressources, de nouveaux acteurs, Chinois et Indiens essentiellement, pèsent sur les prix. Là aussi, la compétitivité devient un enjeu puissant.



82 Directeur du Cleantech Cluster Copenhague

Le cluster « cleantech » de Copenhague est né en 2008. « Le Danemark étant un petit pays, tout le monde s'y est mis d'autant plus facilement que les technologies propres avaient déjà une histoire ancienne », puisque dès les années 70 l'éolien faisait déjà l'objet d'investissements et représentait 20 % de l'électricité consommée. Être le premier quand on est seul, ce n'est pas difficile ! Mais quand la concurrence se globalise, il devient nécessaire d'innover : désormais, le Danemark travaille sur la biomasse (50 % de ses énergies renouvelables).

Les cleantech représentent de 3 à 5 % du PIB %, et 11 % des exportations. L'objectif, pour 2025, est de faire de Copenhague une ville entièrement neutre en carbone.

Le cluster rassemble industrie, secteur public, financier et universitaire. « Il ne peut s'inventer de toutes pièces : les acteurs doivent tous être déjà présents ». Dans les universités, quarante-six départements travaillent sur les technologies propres. Mais le dialogue universités – entreprises est parfois laborieux. « Les initiatives partaient dans tous les sens, il a fallu plus d'un an de rencontres pour comprendre les entreprises et définir une stratégie. »

Les fonds européens, qui sont un véritable casse-tête à obtenir, sont intéressants non seulement par le soutien financier qu'ils apportent, mais aussi par les contraintes qu'ils imposent, qui ont un effet dynamisant sur la qualité des projets. Avec trente millions d'euros sur cinq ans (50 % du financement), le cluster interviendra dans plusieurs domaines : le « dating center » centralisant les données, des événements pour provoquer les rencontres, le travail auprès des petites entreprises innovantes (50 % des entreprises du cluster ont moins de dix salariés). Le soutien à ces dernières passera par un programme de formation de six mois, et par le financement de prototypes couplé avec une recherche de financements pour le développement. Les entreprises devront se tourner vers l'international, moins pour exporter que pour nouer des alliances, développer des échanges, en considérant avec modestie que si l'innovation danoise représente 1 % de l'innovation mondiale, 99 % se trouvent ailleurs qu'au Danemark. Il s'agit plus d'organiser un travail en réseau que de conquérir un marché et d'élargir le cluster. D'ores et déjà, quatre doctorants du MIT travaillent à Copenhague. Condition de réussite incontournable : la visibilité.





Ørestad : durabilité hédoniste ?

Andreas Klok Pedersen, agence BIG

Le nouveau quartier d'Ørestad, sur l'île d'Amager, se situe à cinq kilomètres au sud du centre-ville de Copenhague. À terme, il devrait loger vingt mille habitants, et accueillir vingt mille étudiants et quatre-vingt mille employés. La radio danoise, une salle de concert, un centre commercial, un lycée s'y sont déjà installés, dans un univers tiré au cordeau, marqué par une recherche architecturale audacieuse. Plusieurs immeubles emblématiques du quartier ont été conçus par l'étude d'architectes BIG⁸³, dont Andreas Klok Pedersen est l'un des plus éminents représentants.



« La notion de « ville durable », pour l'architecte, doit à la fois révéler un mode de vie et le rendre agréable. » Agréable, dans un pays où l'hiver est long et avare en lumière, l'immeuble de verre où l'intimité des familles se manifeste sans rien cacher ? La pudeur latine s'en étonne ! Du point de vue danois, la vie agréable, c'est la lumière même en hiver. C'est aussi le vélo, privilégié dans toute la ville. Paris connaît la figure du périphérique et la voiture, Copenhague privilégie la figure de la « boucle » et le vélo avec, au centre, vedette mondiale, la Petite Sirène. Copenhague se fait boucle dès les remparts médiévaux, boucle encore au XIXe siècle avec un deuxième rang de remparts, de fortifications, d'îles chargées de garder la ville.

À la fin de la deuxième guerre mondiale, le schéma directeur prévoit une forte urbanisation. Sous la houlette de l'architecte Steen Eiler Rasmussen⁸⁴, qui prône l'ouverture et le déploiement plutôt que la clôture et les remparts, la boucle se déploie en forme de main : « Entre les doigts du gant, on plante de la verdure ». À la jonction de deux doigts, le quartier Ørestad, transformé en champ de tir pendant la guerre, est laissé en jachère. À partir de 1985, comme les friches industrielles pour d'autres quartiers, il est l'objet d'un projet de reconquête, la vente des terrains devant financer le métro. Les faubourgs industriels connaissent alors de profondes mutations et deviennent des lieux d'aménités urbaines et de loisirs, avec plages, bains, terrains de sport. À Ørestad, le champ de tir, devenu conservatoire de la biodiversité, doit intégrer habitat, mobilité, santé, nature, ressources alimentaires, éducation...

Avec la perspective de la fin du pétrole, les cinq doigts - qui s'allongent⁸⁵ - sont remis en cause : ils font perdre de l'efficacité à la mobilité. Une nouvelle boucle est alors imaginée, qui cette fois passe aussi par la Suède.

Ørestad s'urbanise, innove : le lycée ne compte, hormis deux classes « avec portes », que des espaces ouverts et modulables. L'immeuble « grand huit » est en cours de construction. Les projets de la nouvelle « grande boucle », pour certains confiés à l'agence Big, se caractérisent par ce que Andreas K. Pedersen appelle une « durabilité hédonique » : l'usine d'incinération des déchets transformée en piste de ski, par exemple, « travaille la relation entre efficacité environnementale et qualité de vie ».

Les maisons de bois furent rebâties en pierre, les rues élargies et régularisées : Copenhague y gagna cette apparence correcte et presque rectiligne qui plaît tant aux préfets, aux rédacteurs de Guides et aux Anglais en voyage.

Victor Fournel (1829-1894)

Voyages hors de ma chambre, 1878, G. Charpentier (Paris)

83 cf. <http://www.big.dk/> - L'agence Big est l'architecte du pavillon danois de l'exposition de Shanghai

84 Steen Eiler Rasmussen, architecte et urbaniste danois, 1898-1990. Écrivain prolifique, on peut retenir son principal ouvrage : London, the unique city

85 cf. un diaporama explicite de l'agence BIG : <http://www.big.dk/projects/loop/>



//

Éléments de débat

De quelle faveur bénéficie la maison individuelle ?

Les Suédois ont aussi une préférence pour la maison individuelle, mais depuis quelques années le centre ville revient en grâce. La « montagne⁸⁶ » du quartier Ørestad est une combinaison maison individuelle/habitat collectif. Le climat, en Suède, pose un enjeu fort, celui de la lumière, qui exige plus qu'ailleurs de bonnes distances entre les habitations.

Comment se passe la concertation avec la population ?

La municipalité de Copenhague est attentive à la concertation, et est guidée par un principe de négociation. Mais, en dernière instance, c'est bien le pouvoir politique qui prend les décisions.

//

Symbiosis : un écosystème industriel

Symbiosis Kalundborg

Jane Hanse, Kalundborg Symbiosis Institute

Kalundborg, cinquante mille habitants, port situé à l'ouest de Seeland, est pionnière en matière d'écologie industrielle. Symbiosis, plus qu'un institut, est l'alliance entre secteur public et secteur privé pour partager et exploiter les déchets, selon le principe que les déchets des uns sont la matière première des autres. Cette alliance doit sa pérennité au regroupement géographique d'entreprises sur un espace restreint.

Dès les années soixante est amorcée une coopération entre industriels (Esso, devenu depuis Statoil, Gypso, productrice de plaques de plâtre, la seconde utilisant le gaz excédentaire du premier). L'alliance, qui s'est étendue, est formalisée en 1996. Elle regroupe la municipalité de Kalundborg et huit entreprises, employant plus de quatre mille salariés : Statoil (raffinerie), Novo Nordisk (insuline), Novozymes (enzymes industriels), Gyproc (gypse/plâtre), Dong Energy (production d'électricité et de chaleur), RGS 90 (dépollution des sols), Kara/Novoren (traitement des déchets de neuf communes) et Kalundborg Forsyning, qui fournit à la ville eau et chaleur. Le principe est de créer des accords entre industriels spécifiant avantages économiques et environnementaux : les sucres, déchets des chimistes, sont réutilisés pour l'alimentation des porcs de la région, les déchets domestiques traités par Kara/Novoren produisent du carburant, etc. Bien que Symbiosis se définisse comme le non-projet d'une non-organisation, le système produit des projets : en 2010, par exemple, la production de bioéthanol, à base de paille et d'enzymes, revendu ensuite à Statoil ; dans les années à venir, pas moins de quatorze projets concernant le recyclage de l'eau, sept projets « énergie » et douze projets de recyclage des déchets. « Non-organisation » ? Il ne s'agit pas (seulement) de provocation, mais de l'affirmation d'un système qui met en œuvre des scénarios en fonction des

⁸⁶ cf. diaporama : <http://www.big.dk/projects/mtn/>

entreprises présentes, et ne disparaît pas si l'une ou l'autre disparaît ou apparaît. Le réseau s'est développé sans incitation venue d'ailleurs, sans aucune subvention publique, et pour des raisons économiques : les motivations environnementales sont apparues plus tard.

Le système a essaimé, avec plus ou moins de bonheur : les vingt-et-un écosystèmes industriels revendiqués par la Chine vont-ils fonctionner dans le cadre d'une économie administrée ? Deux initiatives américaines ont échoué, d'une part parce qu'elles étaient prescrites et que les partenaires n'étaient pas convaincus, d'autre part en raison de réglementations trop contraignantes. *Symbiosis* estime que son succès est dû à plusieurs facteurs qu'il n'est sans doute pas possible de trouver partout : la dimension modeste de la ville, une réglementation souple, le fait que les dirigeants se rencontrent, se connaissent et discutent.

- 240 000 tonnes de CO₂ par an de réduction des émissions
- 3 millions de m³ d'eau économisés par le recyclage et la réutilisation
- 30.000 tonnes de paille converties en 5,4 millions de litres d'éthanol
- 150 000 tonnes de levure remplacent 70% de protéines de soja dans l'alimentation traditionnelle de plus de 800 000 porcs
- Recyclage de 150 000 tonnes de gypse pour la désulfuration des fumées (SO₂)

Ce n'est pas que du vent !

Middelgrunden, parc d'éoliennes offshore

Exemple de l'inventivité danoise, le parc d'éoliennes de Middelgrunden : au large de la ville, alignées en pleine mer, vingt éoliennes, chacune de soixante-quatre mètres de haut, ont produit en 2010 pas loin de 45 MWh. Le parc est complété par sept éoliennes sur terre, les premières mises en fonctionnement comme « démonstrateurs ».

Originalité de l'installation : elle appartient pour moitié à une coopérative à laquelle ont souscrit huit mille cinq cents Suédois, pour moitié à la municipalité ! La tradition coopérative est vive au Danemark depuis le 19^e siècle. Déjà, pour l'éolien, des particuliers, des agriculteurs, s'étaient regroupés pour gérer « leur » éolienne. La dimension de la coopérative de Copenhague et son implantation maritime en font toute la singularité. Pour un projet de cette envergure, il a fallu beaucoup étudier, beaucoup discuter, beaucoup négocier. Étudier, parce qu'il fallait être certain que l'implantation tiendrait le coup, dans une zone dont les fonds marins sont constitués des déchets de la construction du port ; étudier les courants ; étudier les effets sur la faune et la flore marines ; étudier les vents... Les pêcheurs n'étaient pas farouchement partisans du projet, il a fallu leur démontrer que le pied des éoliennes pouvait favoriser les réserves halieutiques. Autres sceptiques, les autorités de l'espace aérien et celle de l'espace portuaire : l'éolienne peut représenter un danger pour les avions comme pour les bateaux. On redoutait également le bruit : mais, à plus de deux kilomètres des côtes, la crainte n'était guère fondée.

Les oppositions n'ont pas été radicales au point de faire reculer le projet. Il restait le plus complexe : réaliser le bon montage financier. La solution ? Un partage entre la ville et les citoyens. D'abord réservée aux habitants du comté de Copenhague, la participation à la coopérative s'est ouverte à l'ensemble du Danemark puis à l'ensemble du monde : il est même possible de souscrire en ligne, l'action valant environ quatre cents euros. Le retour sur investissement global de l'installation est prévu dans sept ans, pour des éoliennes dont la durée de vie est estimée à vingt-cinq ans. Que gagne le souscripteur, au-delà de

la satisfaction du geste citoyen ? Pour la première moitié de 2010, chaque action aura rapporté cent quarante couronnes danoises, soit environ dix-neuf euros. Le citoyen a une autre satisfaction : chaque dix minutes, tout coopérateur peut connaître, via internet, la production d'électricité de la ferme... Une ferme qui ne connaît pas les temps morts : les vents sont réguliers, rares en-dessous de quinze km/h et rares au-dessus de 90 km/h. La ferme tourne à 95 %, alimentant à terre sept turbines que se partagent les compagnies danoises de distribution d'électricité.

Cette expérience réussie a enlevé la décision danoise de promouvoir l'éolien : cinq fermes nouvelles devraient être construites dans les prochaines années, pour une production, en 2015, de 2250 MW. En 2030, la moitié de la consommation électrique danoise devrait provenir de l'éolien.



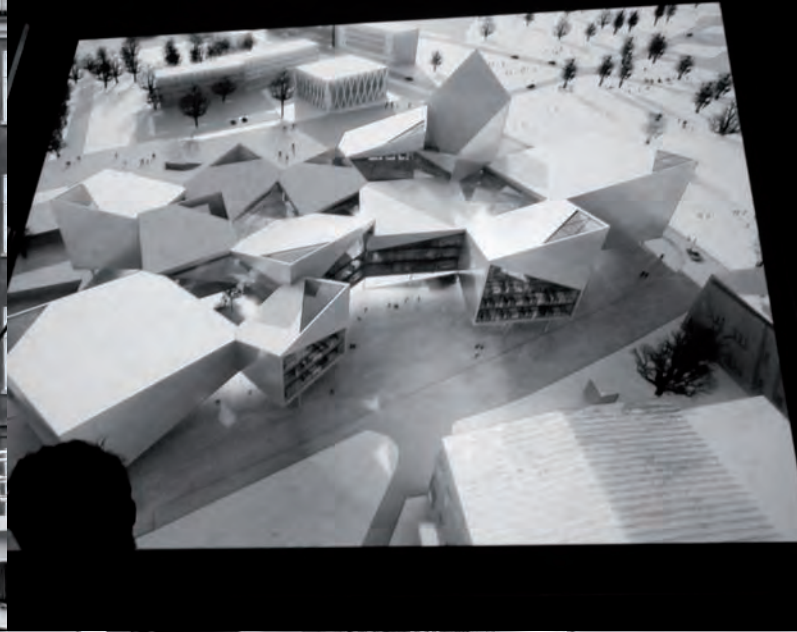
DE COPENHAGUE A STOCKHOLM

1° PAR MALMŒ ET KATRINEHOLM

648 k.; ~~16~~ et ~~55~~ en 13 h. env. (dont 2 de traversée en bateau) par les trains directs (wagon-lits) de 9 h. 50 ou de 10 h. 15 du s.; 35 Kr. 30, 21 Kr. 90, 14 Kr. 90; suppl. pour le wagon-lits, 10 Kr. (1^{re} cl.), 5 Kr. 2^e (cl.).

Le bateau traverse le détroit du Sund, large de 30 k., en se dirigeant au S.-E. pour aborder à (2 h.) Malmœ.

Malmœ (douane suédoise; hôt. : *Savoy*, à la gare, confortable, ch. dep. 2 Kr., dîn. 3 Kr.; *Kramer*, sur le Stortorg, ch. dep. 1 Kr. 50; etc.), V. industrielle de 75,000 hab., est un grand centre d'importation et d'exportation.



Nous nous embarquâmes à Copenhague à neuf heures du matin pour faire voile vers la Suède. [...]

La traversée de Copenhague à Malmö dure moins de deux heures, et cependant on se trouve en pleine mer durant une heure au moins, sans rien voir autre chose que l'immobile azur des cieux reflété dans le mobile azur des flots. Mais peu à peu, sur la ligne où ces deux océans se rejoignent à l'horizon, monte une apparition confuse.

Les côtes de Suède émergent du milieu des vagues ; on voit se dessiner d'abord une grosse tour carrée, puis un dôme, qui signalent au loin la gare et l'église de Malmö.

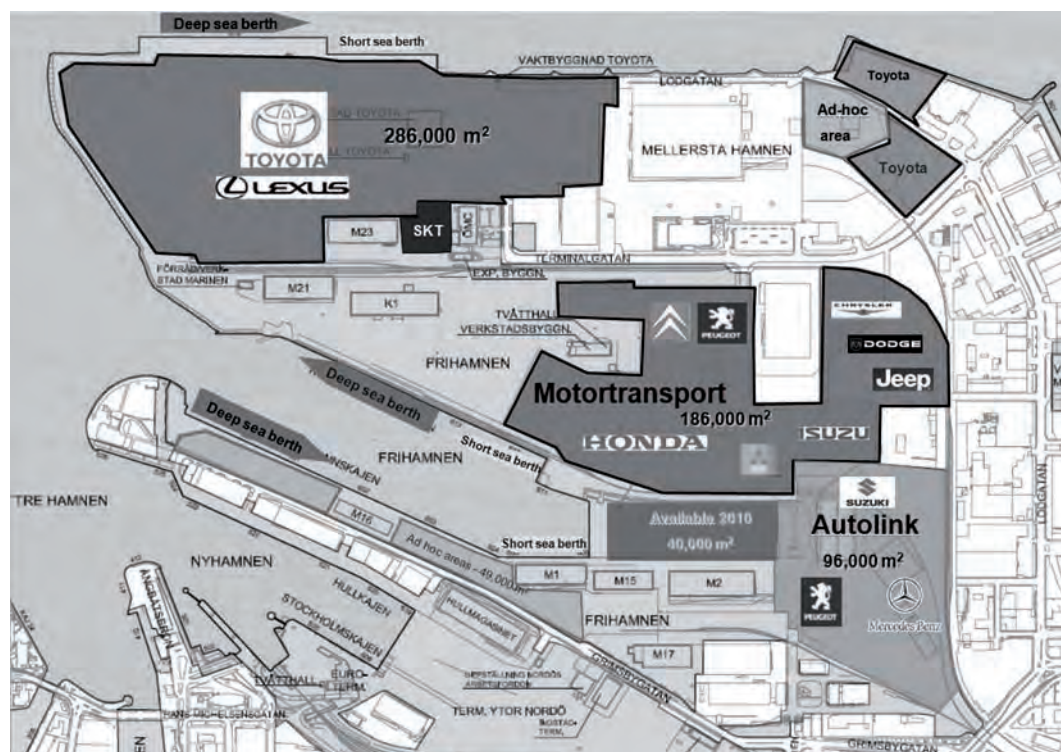
Victor Fournel
Voyages hors de ma chambre, 1878,
G. Charpentier

Malmö-Copenhague : deux villes, un port

La fusion transfrontalière citoyenne ne peut se décréter, contrairement à celle des deux ports, celui de Copenhague et celui de Malmö. Il s'agit désormais d'une structure unique, CMP, qui redonne des couleurs à toute la région, comme « porte de la Baltique » rayonnant, au-delà de la population régionale, sur l'ensemble de la zone, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Danemark, Suède, Pologne, Allemagne... Structure unique et affaire qui marche, avec un résultat net passé, de 2001 à 2009, d'un peu moins d'un million d'euros à quatorze millions d'euros, pour un trafic passé de treize à quinze millions de tonnes : pétrole (30 %), voitures (10 %), conteneurs (26 %).

Insérés dans leurs villes et un peu à l'étroit, les deux ports, en fusionnant et en se rapprochant, notamment grâce au pont, ont changé d'échelle et se sont affirmés comme carrefour des grandes routes maritimes mondiales. Ils se sont développés en attirant le commerce international. Au début des années 90, Malmö était mal en point : dès 1970, les chantiers navals avaient fermé, retirant leur emploi à sept mille salariés. La ville croyait en sa faillite, le marasme était absolu. Le pont, la fusion des deux ports et le développement démographique ont retourné la situation.

L'histoire a commencé avec le choix de Malmö par Toyota, qui réduit le nombre de ses points de livraison en Europe pour se fixer à Malmö. Avec une zone de stockage de 286 000 m², Toyota provoque un profond bouleversement du port, d'abord économique, avec un effet boule de neige auprès des autres marques automobiles, mais aussi social et culturel : la moyenne d'âge des salariés rajeunit, et l'on voit même apparaître, sur le port, des femmes ! Exactement neuf femmes. Il paraît que toute l'ambiance du port s'en trouve changée. Autre « good business », affirme Göran Sjöström, énergique « commercial manager » du port : le pétrole russe, pour lequel Copenhague propose un terminal et Malmö le stockage. Le troisième secteur très actif est celui des croisières, avec des bateaux de plus en plus grands pouvant accueillir sept mille passagers, et qui ont besoin de services – ne serait-ce que pour leur fournir les cinquante-cinq tonnes de



glace qu'ils engloutissent chaque jour. Pétrole, croisières : « les profits qu'ils produisent sont inversement proportionnels au nombre de salariés qu'ils emploient », c'est-à-dire, aujourd'hui, quatre cent cinquante personnes.

L'histoire ne s'arrête pas là, et le port de Malmö nourrit de grandes ambitions, avec la création d'un nouveau port de 1,5 millions de m² qui devrait garantir cinquante ans de croissance ! Ce sens du business s'accommode d'enjeux plus « verts » : Malmö a besoin de retrouver son centre historique et d'être soulagée de la traversée des camions. Le nouveau port est gagné sur la mer, comblé par les déblais du tunnel. Déjà, cinquante entreprises ont réservé des emplacements dans le port nouveau. En échange de ces bouleversements, les communes limitrophes bénéficient de compensations : implantation d'éoliennes et plantation d'arbres, services écologiques... L'ancienne emprise du port est promise à des aménités nouvelles, promenades, centres culturels, activités sportives. Toute l'opération a été conduite par la ville, selon les procédures habituelles de réunions publiques et de concertation dont elle est coutumière.

Malmö : quartiers « verts »

Emblématiques et différents, les deux quartiers exemplaires de Malmö, Boo1 et Augustenborg, témoignent d'une imagination urbaine foisonnante, d'une volonté de la ville de tenir le rang de « laboratoire » de la ville à venir. Boo1, quartier neuf. Augustenborg, quartier en voie de décrépitude, avec chacun son histoire et son devenir.

Ilmar Reepalu, architecte et maire de Malmö depuis 1994, s'est inspiré des décisions de la conférence de Rio pour proposer à sa ville, mal en point, une reconversion verte. Chômage, friches industrielles, abandon. Cité ancienne qui avait connu la prospérité, il lui fallait redémarrer, en préservant les acquis de son histoire et la compacité d'un centre ville qui fonctionnait bien. La grande grue de Copenhague avait été reconvertie en tremplin de saut à l'élastique. La grande grue de Malmö allait-elle suivre le même chemin ? Non, c'est repeinte en rouge qu'elle s'en est allée en Corée, saluée en silence par les ouvriers du port, rebaptisée « la grue des larmes ».

De là je passai à Malmö, Ville plus jolie, & assez régulièrement fortifiée sur le bord de la Mer, mais avec une seule Rade peu profonde & exposée aux injures des vents. On peut voir distinctement de là les Tours de Copenhague. Je ne m'y arrêtai assez long tems pour y faire des Remarques plus particulières.

Aubry de La Mottraye,
(1674 ?-1743)

Voyages du Sr. A. de la Mottraye en Europe, Asie et Afrique. T. 2





Bo01, ancien « port de l'ouest »

La ligne directrice qui s'impose est de reconstruire la ville à partir de ses friches, de « transformer le problème en solution ». Ce sera Bo01, nouveau quartier construit sur les terrains de l'ancienne usine Saab. Le programme, lancé en 2001, est basé sur quelques principes : minimiser les besoins en transport en développant les cheminements piétonniers et cyclistes, utiliser le solaire, le vent, l'eau et le photovoltaïque pour la production d'énergie, trier et traiter les déchets pour produire du biogaz, récupérer les eaux pluviales. L'arctique n'est pas loin : il fait froid, très froid, l'hiver, et chaud l'été. On va donc utiliser le soleil de l'été pour se chauffer l'hiver, en réchauffant de l'eau injectée avant les mauvais jours dans des poches naturelles de calcaire, grandes bouteilles thermos qui restitueront la chaleur en hiver. Une ferme d'éoliennes est également sollicitée pour rendre le quartier énergétiquement autonome.



Reconstruire la ville, c'est aussi faire des choix architecturaux. Le quartier était marqué, avant tout, par la gigantesque grue « Kockum », qui signalait Malmö de loin et dont l'absence, selon le maire, « faisait un trou dans le ciel de Malmö ». Il fallait donc la remplacer par un autre « signal » : ce sera la tour Turning Torso, devenue depuis l'image de marque de la ville, du haut de laquelle le quartier révèle toute sa diversité en un savant entrelacs d'habitat individuel et d'habitat collectif, de même que l'importance attachée à la circulation de l'eau, réservoir de calories. Une quinzaine d'architectes de renom ont contribué à cette diversité. Les trois quarts des logements ont une perspective sur la mer. Longeant cette dernière, les immeubles les plus hauts forment un rempart protecteur pour le jeu de Monopoly du quartier. Jeu de Monopoly en effet : les coûts de construction, nettement plus élevés que la moyenne, ont conduit à commercialiser maisons et logements à des prix élevés, inaccessibles aux ouvriers de l'ancienne usine Saab, et à la *gentrification* du quartier. Le loyer des logements municipaux atteignaient déjà, en 2003, 1800 euros pour 120 m² (contre environ 1000 euros dans le reste de la ville).



Sans doute était-ce le prix à payer pour créer de toutes pièces, dans une petite ville, un lieu pilote de test des technologies permettant d'économiser l'énergie, de maintenir la biodiversité, d'organiser en véritable système tous les ingrédients d'une

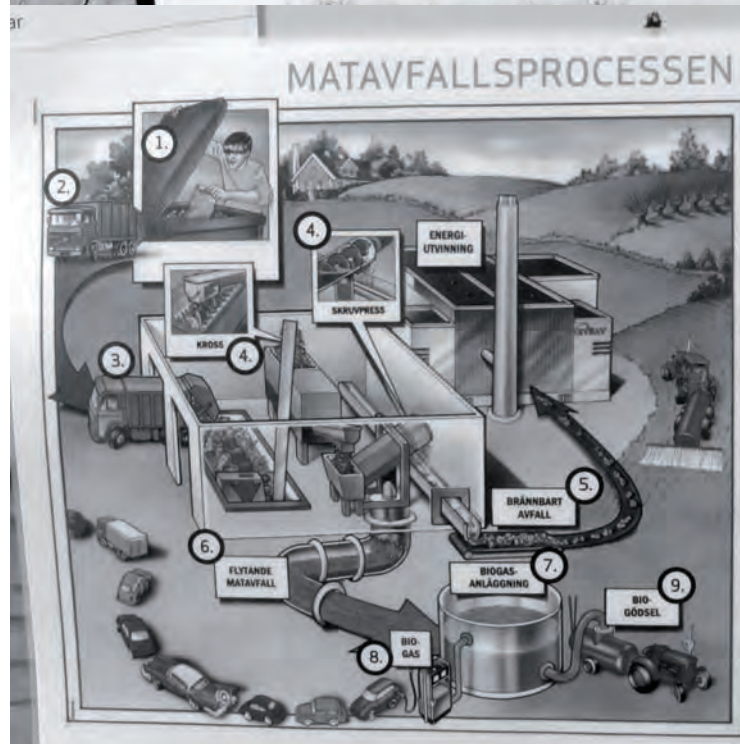
politique environnementale. Mais la municipalité ne semble pas décidée à maintenir en l'état ce « ghetto de riches », et sort de ses tiroirs des projets de partage plus équitable d'un espace public particulièrement soigné : piste de skate-board, piscine chauffée... et entreprises. Autrefois Saab régnait sur six mille emplois, désormais ce sont deux cents entreprises qui proposent huit mille emplois.

- Les chiffres clefs de Boo1
- Rachat du site à Saab : 9 millions €
- Décontamination : 5 millions € (70 % en subvention de l'État suédois)
- Politique énergétique renouvelable : 6 millions € (dont 2 millions provenant de l'Union européenne)

Augustenborg

Dans les terres, cette fois, et aux franges de la ville, Augustenborg présente un tout autre visage, le visage de ces quartiers que l'on appelle « sensibles »... Immeubles un peu chétifs construits dans l'immédiat après-guerre, environnement dégradé, paysage de centre commercial et de station-service. En 1948, tout le monde désirait vivre là, dans ces deux-pièces équipés de sanitaires, plus confortables que les sombres appartements de la ville médiévale. Cinquante ans plus tard, tout le monde fuit, sauf ceux qui ne peuvent faire autrement que de rester. L'entretien est un vieux souvenir. S'installent trafics, drogue et misère. « Une honte », estiment les gestionnaires. À ces malheurs sociaux s'ajoutent les calamités naturelles : construit dans une cuvette, le quartier, lors des orages et des fortes pluies, est totalement inondé. Démolir ? Alors qu'à Boo1 on s'efforce de créer la ville durable, à Augustenborg on décide de rendre la ville durable. Pas de démolition, pas d'interventions intempestives, pas de grand signal à construire qui soit visible de loin : on va travailler, d'abord, avec les habitants. On va fabriquer, ici aussi, mais sur un autre mode, de l'exemplaire.

Il est vrai que la ville rendue durable n'a pas cet aspect spectaculaire du neuf, du beau, du flamboyant. Elle reste modeste, elle joue sur les détails, voire sur les astuces. Il fallait, ici, traiter plusieurs problèmes à la fois : l'isolation des immeubles, la circulation des eaux de pluie, le tri et l'évacuation des déchets. Voilà pour l'environnement. Allait-il être possible de traiter, en même temps, les problèmes sociaux ? Apporter à l'école maternelle les espaces qui lui



faisaient défaut ? Offrir aux personnes âgées un endroit susceptible de les sortir de leur isolement ? Apprendre aux enfants que la rue n'est pas une poubelle ? Créer les conditions de la cohabitation entre dix-sept nationalités et langues différentes ? Aider les mères à ne pas baisser les bras ?

Initiative première, la végétalisation de 9500 m² de toitures : les plantes retiendront une partie des eaux de pluie. Une sorte de laboratoire sur les toits est créé, où sont testées les plantes les plus performantes, les plus isolantes, les plus absorbantes, les plus résistantes : tapis de minuscules mousses et de sedums⁸⁷. On teste les inclinaisons les plus favorables, les couches de drainage les plus légères, les tapis isolants. Au grand étonnement des habitants. Ensuite, on imagine un système capillaire de canaux qui rabattent les eaux de pluie (que n'auront pas retenues les plantes) vers des bassins de rétention, eux-mêmes raccordés aux égouts. C'est à un ingénieur à la retraite, habitant du quartier, qu'est confiée la tâche d'imaginer des canaux qui ne s'embourbent pas : les « gouttières-oignons » de Morten Ovesen devraient faire école.

L'école a besoin d'une classe en plus pour les activités communes ? Soit : est creusé dans la cour un amphithéâtre à ciel ouvert, classe de plein air transformable en bassin les jours de forte pluie. Quant aux déchets, on leur réserve carrément de petits chalets en bois, où les bacs sont de couleurs différentes selon leur contenu : il aura fallu beaucoup de réunions, avec beaucoup de traducteurs, auxquelles étaient conviées les familles. Et c'est en voiture à cheval que l'employé communal vient chercher les bacs, à la grande joie des enfants reconvertis en auxiliaires... Façades ravalées, espaces verts entretenus, plantations nouvelles, équipements publics réhabilités : rien de grandiose, juste du soin, un peu de créativité, et beaucoup de travail avec les habitants, en s'en donnant les moyens. La qualité de vie n'est plus la même, le quartier redevient attractif. Les déchets sont recyclés à 95 %, le gestionnaire a vu chuter la note de chauffage et d'électricité.

Politique des petits pas : le maire qualifie la démarche menée à Augustenborg de « moins chic et plus sauvage ». Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir, à Shanghai, le premier prix des Nations Unies pour le développement durable. La ville n'a pas l'intention de s'en tenir là, et, sa dignité une fois retrouvée, envisage sereinement la création de zones piétonnes, l'alimentation des autobus en biogaz obtenus par la reconversion des déchets organiques, l'accueil d'industries non polluantes...



⁸⁷ Le genre des sedums appartient à la famille des crassulacées et est composé de plus de quatre cents espèces réputées pour leur résistance.

Contrepoint

Pont, tunnel, cluster, architectures nouvelles, innovations techniques... Tout cela fait-il des pays du nord une zone privilégiée ? La vision de ceux à qui tout réussit est-elle celle que partage l'ensemble des citoyens ? L'euphorie des réussites ne saurait masquer les points aveugles du développement, ni l'emballement pour l'écologiquement correct interdire le point de vue critique sur les politiques menées.

Prise de distance

Stefan Anderberg, Lund University

Le pont, à l'unanimité, a permis un dynamisme nouveau dans les régions situées de part et d'autre du détroit. Les deux régions se sont appuyées sur leurs ressemblances – le paysage, la densité de population, une histoire commune jusqu'en 1658, une agriculture prospère, une même industrialisation. Auraient-elles eu, peut-être, intérêt à regarder de plus près leurs différences ? Copenhague est une capitale, Malmö ne l'est pas. Copenhague concentre administrations, finances, commerces, tourisme. Malmö n'a sur son territoire aucun grand organisme d'État. Les entreprises suédoises sont moins performantes que les entreprises danoises. En définitive, c'est au Danemark que le dynamisme nouveau a le plus profité. Désormais c'est au Danemark que les jeunes Suédois, et les jeunes immigrés de Suède, trouvent de l'emploi. Le trafic entre les deux pays a été métamorphosé : les navetteurs ne sont plus les salariés de la finance, les universitaires et les musiciens, mais les employés de la restauration et du commerce.

La modernisation écologique est partout présentée comme exemplaire, et l'Øresund comme une région parmi les plus écologiquement pures. Ce qu'elle était déjà, d'une certaine manière, après le déclin industriel, réduisant l'objectif de pureté superlative à un but somme toute assez peu téméraire. Copenhague a affirmé la première son ambition de capitale internationale du développement durable, et a inspiré Malmö, ville d'action où prévaut l'esprit pratique. Avec des stratégies différentes, les deux villes, en se liant, se sont aussi placées dans une position de concurrence réciproque. Malmö, de son côté, n'est pas restée en marge de l'ambition suédoise, dans les années 70, d'être l'image même de la société idéale.

Mais, parce la coordination régionale n'est pas fortement institutionnalisée, que les politiques régionales respectives des deux pays restent assez floues, les coopérations se maintiennent à un niveau plus faible que celui que l'on serait en droit d'attendre. Développement durable, oui, mais de chaque côté de l'Øresund la circulation automobile augmente fortement, la dispersion urbaine s'accroît, et avec le changement climatique, les côtes se fragilisent. De plus, la politique de durabilité est directement menacée par les contradictions dans le tissu social. À Malmö, une voiture brûle tous les trois jours ; dans les districts de Rosengård et Herrgård, la population, officiellement de cinq mille habitants, en réalité de huit mille, est constituée à 97 % d'immigrés, dont 15 % seulement ont un emploi. Le développement économique a été fantastique, mais les emplois créés ne sont pas occupés par les habitants de Malmö.





Éléments de débat

Peut-on faire du développement durable sans dimension sociale ?

Par nécessité, Malmö aura des projets sociaux, c'est son grand défi. Beaucoup de choses ont été faites, qu'il faut coordonner. Le programme mené à Augustenborg est exemplaire, il est un vrai succès : il s'agit maintenant de le diffuser.

Quelle coordination existe entre les villes de Scanie ?

Des projets communs sont en cours dans le domaine des transports en commun, mais Malmö préfère jouer avec Copenhague qu'avec Lund ou d'autres communes suédoises. Malmö est le moteur de la région, mais exerce un effet d'admiration-répulsion...

Quel est le développement démographique de Malmö ?

Des groupes nouveaux s'installent à Malmö, dont des jeunes gens des régions rurales du nord de la Scanie. Le taux de natalité est le plus élevé de Suède, et la population la plus jeune. À ces groupes s'ajoute l'immigration, avec des familles venant d'Europe de l'est, et des Irakiens. Dans les années 80, les immigrés venaient du Liban, du Kosovo, de Bosnie, de Somalie, d'Albanie. Copenhague connaît une moindre immigration.



À travers les images

Richard Ek, Lund University

De son périple, le voyageur rapporte des images. Parfois, des images d'images : une carte griffonnée sur un coin de table, une affiche publicitaire, la caricature d'un journal... C'est à travers ces représentations proposées au public que Richard Ek pose un regard un peu décalé sur le pont et toutes les conséquences du pont : quelles intentions s'expriment ? Quels desseins ? Quelle vision de la politique et du monde ?



À la fin des années 50, la perspective régionale est celle de l'utopie technologique, positive, enthousiaste : aéroports et énergie nucléaire dominant, mais dans l'image, on ne voit personne, les bénéficiaires du développement sont devenus invisibles. Les années 70, celles du triomphe de l'automobile, montrent des villes congestionnées, enfouies dans les échangeurs : invivables, mais leurs maires sont tout sourire. On y lit : « Les derniers enthousiastes », comme un doigt pointé, ironiquement, sur l'émergence du souci de l'environnement. 1994 : la Suède rejoint l'Europe, et pense que c'est à travers les régions que l'Europe – et donc la Suède – trouvera la compétitivité l'amenant au niveau des États-Unis et du Japon ; à cette époque, un groupe de réflexion sur l'Europe, présidé par Volvo, énonce l'idée de « chaînon manquant » entre Copenhague et Malmö. Chaînon manquant que les universitaires sont priés de représenter, d'argumenter : c'est que Copenhague est en plein marasme économique, et Malmö à l'abandon. Les politiques, les maires, s'y mettent. Le projet, porté par les élites dès le début, a pour principe d'entraîner un maximum d'acteurs économiques. Et voilà bien l'image-symbole : le pont-euro. Un pont qui s'adresse avant tout aux centres décisionnaires de Copenhague et de Malmö, en oubliant les régions périphériques. Un pont qui symbolisera une union, mais qui aura besoin d'une visibilité plus affirmée que les architectes sont invités à produire : on projette d'édifier la plus haute tour d'Europe, qui ne verra pas le jour en raison du 11 septembre, mais se concrétisera tout de même dans la Turning Torso de Malmö. Le discours alors plane à des hauteurs extraordinaires : « Le futur a commencé ». On se serre la main, entre Copenhague et Malmö, comme si la fresque de la chapelle Sixtine s'était déportée en Scandinavie : le pont, ne serait-ce pas la création du monde ? Et voilà qu'il existe, le pont, ramenant les choses à des dimensions plus prosaïquement géographiques : le pont, c'est la mobilité, les routes, les schémas, les tunnels, tous les pré-requis du développement économique. Un développement économique qui mettra la région, précisément, au point de rencontre de l'élan – animal polaire – et de la tour Eiffel...

Tel est le discours des images tenu à la société civile qui, elle, reste indifférente à l'union entre Copenhague et Malmö. Il faut mettre au point des discours aussi convaincants que : « Imaginez que votre appartement soit deux fois plus grand ! ». La population reste indifférente, suscitant la frustration des élites. Comment se fait-il que la proposition de construction d'une région nouvelle tombe dans cette indifférence ? Pas même dans l'hostilité : le citoyen n'est ni pour, ni contre. Arme dernière : solliciter sa participation. On réunit quelques poignées d'habitants pour leur faire trouver un nom à la région nouvelle. Patatras : c'est une agence de publicité britannique qui propose le nom le plus simple : Øresund, le nom du détroit, nom qu'il faut vendre, désormais, à coup d'images de jeunes gens bien élevés transformés en « navetteurs » ou de jeunes femmes faisant indifféremment leur shopping à Copenhague ou Malmö. « Encore une fois, la preuve n'est pas faite que ces images soient partagées par les habitants des lieux ». Dernier recours : en appeler aux enfants, les sensibiliser à leur sort de futurs citoyens transnationaux...

Que disent ces images, sinon que la société civile a été impliquée avant tout comme participant au marketing de toute l'affaire ? À s'en tenir aux images, « les habitants sont avant tout une ressource de légitimation des décisions politiques, une ressource marketing. »



1 JULI ÖPPNAR ÖRESUNDSBRON



Framtiden har börjat.



Royaume de Danemark

Monarchie constitutionnelle

| | |
|-----------------------------|--|
| Superficie : | 43 098 km ² |
| Population : | 5 500 510 habitants |
| Capitale : | Copenhague |
| Langue officielle : | danois |
| Monnaie : | couronne danoise |
| Espérance de vie (2009) : | 78,3 ans |
| Taux d'alphabétisation : | 100 % |
| Religions : | protestants luthériens (85 %), musulmans (3,5 %) |
| IDH (classement ONU 2007) : | 0,955 – 16e |
| PIB (2008) : | 233 Mds € |
| PIB par habitant (2008) : | 42 500 € |
| Taux de croissance : | - 1,1 % (2008) - 5,1 % (2009) 1,3 % (prév.2010) |
| Taux de chômage : | 3,3 % (2008) 4,2 % (fin 2009) 6 % (2011) |
| Solde public : | 3,5 % du PIB (2008) ; - 5,3 % (prév. 2010) |
| Commerce extérieur (2009) : | |
| - exportations : | 66 Mds € |
| - importations : | 59 Mds € |



Deux territoires autonomes sont associés au Danemark, les îles Féroé et le Groenland, qui bénéficie d'un statut d'autonomie renforcé.

Source : France Diplomatie

Royaume de Suède

Monarchie constitutionnelle

| | |
|------------------------------------|---|
| Superficie : | 450 000 km ² |
| Population : | 9 340 000 habitants |
| Capitale : | Stockholm |
| Langue officielle : | suédois |
| Monnaie : | couronne suédoise (SEK) |
| Croissance démographique (2009) : | 0,158 % |
| Espérance de vie : | 80,86 ans |
| Taux d'alphabétisation : | 99 % |
| Religions : | luthériens (87 %) autres religions (13 %) |
| IDH (classement ONU 2007) : | 0,963 – 7e |
| PIB (2008) : 328,3 Mds € - 2009) : | 290,7 Mds € |
| PIB par habitant (2008) : | 35 600 € |
| Taux de croissance (2008) : | - 0,2 % (prév. 2010) : 1,4 % |
| Taux de chômage (2008) : | 6,2 % (prév. 2010) : 10,2 % |
| Solde public (est. 2009) : | -2,1 % |
| Commerce extérieur (2008) : | |
| - exportations : | 124,6 Mds € |
| - importations : | 113,6 Mds € |



Source : France Diplomatie

| | | |
|---------------------|-----------------|--|
| ANGOTTI | Philippe | Chargé de mission à l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) |
| AUBIN | Vincent | Chef du service Solidarité et aménagement – Conseil régional de Basse-Normandie |
| BERNARD | Christophe | Directeur de l'Environnement – Conseil régional Nord-Pas-de-Calais |
| BONAN-RICHARD | Caroline | Responsable de la mission Articulation urbanisme, aménagement et transports – CR IdF |
| BRACHET | Maxence | Directeur de cabinet – CCI Grand Lille |
| BREBANT | Christian | Directeur adjoint de la Communication – Groupe La Poste |
| BRIEN | Yves | Directeur de la FNCAUE |
| CASANOVA | Corinne | Vice-présidente déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et à la politique foncière – Com. agglo lac du Bourget |
| CHIRIER | Alexandre | Directeur du Développement et du marketing – EPARMARNE/EPAFRANCE |
| COLLONNIER | Jean-Christophe | Conseil en management – SYRTYS Conseil |
| DEBEAUMONT | Sébastien | Chargé de mission adjoint au Délégué général de la FNAU |
| DELPLACE | Valérie | Déléguée fédérale Développement durable/Politique économique industrielle – CFTD Chimie Energie |
| DESFOSSEZ | Tania | Directeur de l'Aménagement du territoire – CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin |
| DIDIER | Michel | Mission de la formation, de l'animation des réseaux et des ressources, sec. gal du CIV – Ministère de la Ville |
| DUHORNAY | Sophie | Directrice générale adjointe – Conseil général de Haute-Garonne |
| DUQUESNE | Françoise | Directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais – Caisse des dépôts |
| DUROZOY | Amélie | Chef de cabinet du délégué – DATAR |
| DUVERGER | Jean | Membre du cabinet du président – Conseil régional Rhône-Alpes |
| ETASSE | Elisabeth | Directrice générale adj. - cohésion sociale et culture – Com. urbaine de Dunkerque |
| EXBRAYAT | Hélène | Chef du département Ingénierie et Perspectives économiques – Agence de Dév. éco. de la Corse |
| FESNEAU | Marc | Assistant parlementaire de Jacqueline GOURAULT, sénatrice du Loir-et-Cher |
| FONTENILLE | Jean-Claude | Directeur commercial – Groupe Colas |
| FREYSSELINARD | Eric | Préfet de la Haute-Saône – Ministère de l'intérieur |
| GARCIA | Jean-Louis | Directeur général délégué – Conseil régional du Centre |
| GAUDEAU | Michel | Chargé de mission / négociateur – MRAI du Ministère de la Défense |
| GIBOUDEAUX | Fabienne | Adjointe au maire de Paris, chargée des espaces verts et Conseillère de Paris |
| GODFROID | Sandrine | SGARE Alsace – Préfecture de la région Alsace |
| GOYET | Brigitte | Déléguée du Groupe La Poste Auvergne |
| GRAVAUD-MONROZIER | Marie-Laurence | Chargée de mission du pôle Métropole – Mairie de Paris |
| GUILLEN | Alain | Directeur des Affaires publiques France – Lafarge Ciments |
| HERBAUT | Olivier | Directeur Marché collectivités locales – Bull SAS |
| HILAIRE | Florence | Directrice adjointe du CETE Méditerranée – MEEDDM |
| JACQUIN | Olivier | Agriculteur, Élu, Vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle |
| JOLITON | Damien | Directeur technique – Energies Demain |
| KERMEN | Pierre | Chargé de mission Développement durable – Université Joseph Fourier, Grenoble 1 |
| de LA ROCHETTE | Dominique | Assistante Parlementaire de Pierre JARLIER, sénateur du Cantal |
| LACHEZE | Jean-Michel | Directeur régional Pyrénées Languedoc – DEXIA Crédit Local |
| LAFARGE | Luc | Directeur régional du développement – Auchan France |
| LAFON | Sophie | Attachée de gestion – RTE |
| LAPRAY | Delphine | Directrice de l'économie et du développement territorial – Communauté urbaine Creusot Montceau |
| LE COZ | Guy | Secrétaire général – Conseil général des Côtes d'Armor |
| LECINA | Aurélien | Responsable du pôle Affaires publiques – Ecole de gouvernance et d'économie de Rabat |
| LESIGNE | Jean-François | Attaché Environnement – RTE |
| MALFERE | Vincent | Adjoint au SGAR – Préfecture de région Bretagne |
| MALLET | Philippe | Journaliste France 3 Limousin |
| MARCHAND | Pascal | DGA Attractivité du territoire et Développement durable – Com. Urbaine Marseille Prov. Métropole |
| MERABET CHATER | Ali | Vice-président de la Communauté des Communes du pays d'Olmes |
| MICHEL | Dominique | Directrice des études – Ministère de la Défense |
| NEDONCHELLE | Matthieu | Chef de division Villes et territoires – CETE de l'Ouest – MEEDDM |
| PERRIER-SIEBERT | Christine | Directrice de l'Économie et du développement durable – Conseil Général de l'Allier |
| PICARD | Robert | Directeur général de CALIA Conseil |
| PREVOST | Laurent | Préfet de la Haute-Marne – Ministère de l'intérieur |
| RICHARD | Philippe | Directeur général Immochan Hongrie – Auchan Group |
| RIGNAC | Jean-Paul | Ingénieur chercheur et administrateur salarié EDF Recherche & développement – CGT |
| SANA | Olivier | Directeur Général de la Technopôle Arbois-Méditerranée |
| SANTARELLI | François | Chef de bureau adjoint à la Direction générale de la Gendarmerie nationale |
| STEFANINI-MEYRIGNAC | ODILE | Adj. au commissaire à l'aménagement, à la protection et au dév. du Massif central – DATAR |
| TEMPEZ | Georges | Directeur de la Direction interdépartementale des routes de l'Est – MEEDDM |
| TIPHINEAUD | Fabrice | Directeur Commercial AXIMUM – Groupe Colas |
| VIARD | Sylvain | Chef de projets Habitat-rénovation – EPA Plaine-de-France |
| VINCENT | Delphine | Directrice de l'association ETD |
| WATIEZ | Jean-Charles | Directeur régional Limousin – Caisse des dépôts |
| WEINGERTNER | Patrick | Directeur de la planification de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse |

Les auditeurs 2011



Les intervenants 2011

Danièle Hervieu-Léger

Diplômée de Sciences Po, licenciée en sociologie et en droit, docteur de 3^{ème} cycle en sociologie et docteur d'État ès lettres et sciences humaines, Danièle Hervieu-Léger est directrice d'études (professeur) et elle a été présidente de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de 2004 à 2009.

Après avoir travaillé sur les rapports entre engagement religieux et engagement politique chez les étudiants catholiques, elle a étudié les processus de recomposition utopique des croyances religieuses dans les mouvements anti-institutionnels et communautaires des années 70. Elle a poursuivi ses travaux par l'étude des formes contemporaines de la mobilité religieuse (mobilité des croyances et des pratiques, mobilité des identités, des quêtes du sens), puis, à travers la question des sectes, elle a analysé les formes nouvelles de religiosité et de sociabilité religieuse et leurs implications pour le modèle français de la laïcité. Elle a complété cette description de la modernité religieuse du côté des institutions en montrant l'affaiblissement de la culture catholique en France à partir des mutations culturelles et sociales (la famille, la consommation, le rapport à la nature etc.) qui sapent en profondeur l'organisation symbolique modelée par le catholicisme.

Après divers travaux récents sur les ritualités funéraires et le rapport à la mort dans les sociétés de haute modernité, elle poursuit actuellement une recherche sur les réformes et (re)créations monastiques contemporaines, considérées comme un laboratoire de la confrontation entre religion et modernité.

Publications principales

- Qu'est-ce que mourir ? Le Pommier, 2003 (avec J.Cl. Ameisen et E. Hirsch) ;
- Catholicisme français : la fin d'un monde, Bayard, 2003 ;
- La religion en miettes ou la question des sectes, Calmann-Lévy, 2001 ;
- Sociologies et religion. Approches classiques en sciences sociales des religions (avec J.P. Willaime), PUF, 2001 ;
- Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement, Flammarion, 1999, coll. Champs, 2001 ;
- Les identités religieuses en Europe, (éd., avec G. Davie), La Découverte, 1996 ;
- La religion pour mémoire, Cerf, 1993 ;
- Religion et écologie. (éd.), Cerf, 1993 ;
- La religion au lycée. (éd.), Cerf, 1991 ;
- Christianisme et modernité (éd., avec P. Ladrière), Cerf, 1990b ;
- De l'émotion en religion. (éd. avec F. Champion) Paris, Centurion, 1990a ;
- Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental, Cerf, 1986 ;
- Des communautés pour les temps difficiles. Néo-ruraux ou nouveaux moines (avec Bertrand Hervieu), Centurion, 1983 ;
- Le féminisme en France, Sycomore, 1982 ;
- Le retour à la nature. Au fond de la forêt, l'État. (avec Bertrand Hervieu), Seuil, 1979 ;
- De la mission à la protestation. L'évolution des étudiants chrétiens en France (1965-1970), Cerf, 1973.

Patrick Banon

Écrivain, essayiste, spécialisé en sciences des religions et systèmes de pensée, notamment dans l'étude des monothéismes (EPHE), chercheur affilié à la chaire « Management et Diversité » à l'université de Paris-Dauphine, Patrick Banon est aussi conseiller auprès d'entreprises et d'institutions en gestion de la diversité culturelle et religieuse.

Directeur de l'Institut des Sciences de la Diversité, "think tank" pluri disciplinaire consacré à l'étude des systèmes de pensée contemporains et des relations interculturelles, membre du Conseil d'administration du Centre de Culture Européenne, Patrick Banon anime un cycle sur la Diversité culturelle à l'école polytechnique de l'université d'Orléans et intervient à l'université de Paris-Dauphine dans le cadre du Master en " Management interculturel" ; conseil en gestion de la Diversité culturelle auprès d'entreprises et d'institutions, notamment (L'Oréal, le Groupe La Poste, Bouygues Construction, Kéolis...) Sociétaire de la Société des Gens de Lettres, Patrick Banon écrit des essais, des biographies, des romans historiques, ainsi que des livres de savoir destinés aux adolescents.

Récents ouvrages parus :

- Ces femmes martyres de l'intégrisme (Armand Colin) ;
- La Révolution théoculturelle, Comprendre et gérer la diversité religieuse dans notre société (Presses de la Renaissance) ;
- Dieu et l'Entreprise (Eyrolles) ;
- Flavius Josèphe, un Juif dans l'empire romain (Presses de la Renaissance) ;
- Pour mieux comprendre les religions (Actes Sud), Dico des signes et symboles religieux (Actes Sud), Tabous et interdits (Actes Sud).

Yves Contassot

Responsable du service Développement durable à la Banque de France
Conseiller de Paris (Les Verts)

Né en 1950 je suis père de 3 garçons.

Entré dans la vie professionnelle au lendemain de mon bac, j'ai suivi des études de sciences de l'éducation à la faculté de Vincennes. Mon parcours professionnel s'inscrit au sein de la Banque de France depuis 1969. J'y ai occupé des fonctions diverses, tout en gravissant les échelons hiérarchiques : chargé des comptes de la clientèle, services informatiques, direction des entreprises puis responsable du service marketing. J'ai aussi été permanent syndical à la CFDT pendant 4 ans.

Je suis actuellement responsable du service Développement durable. Dans ces fonctions il me revient non seulement d'impulser la réduction de l'empreinte environnementale de la Banque de France mais aussi de coordonner la relecture de toutes les missions d'une banque centrale à l'aune du développement durable.

J'exerce simultanément des responsabilités électives et politiques au sein du parti les Verts. D'abord élu adjoint au Maire du 3^e arrondissement en 1995, chargé de l'environnement, de l'urbanisme, du cadre de vie, de la voirie, de la circulation et du logement, je siège au Conseil de Paris depuis 2001. J'ai porté la délégation de l'environnement, des espaces verts, de la propreté et du traitement des déchets jusqu'en mars 2008 en tant qu'adjoint au Maire de Paris. Je préside aujourd'hui la SAEMES qui gère une partie des parkings de la Ville de Paris et siège dans plusieurs organismes en charge des questions environnementales (énergie, déchets, eau, pollution atmosphérique, etc.).

Membre du Conseil national et du Conseil politique des Verts.

François Dubet

François Dubet est sociologue, professeur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) de Paris, chercheur au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, CNRS) et membre senior de l'Institut universitaire de France (1992-2003).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les mouvements sociaux, la ville, la marginalité, la jeunesse, l'éducation, le travail, la justice et la théorie sociologique, notamment :

- Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale, (avec M. Duru-Bellat et A. Véréout), Paris, Seuil, 2010 ;
- Les places et les chances, Repenser la justice sociale, Seuil, La République des idées, 2010 ;
- Le travail des sociétés, Seuil, 2009 ;
- Injustices. L'expérience des inégalités au travail, Seuil, 2006 ;
- L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? coll. La République des idées, Seuil, 2004 ;
- Le déclin de l'institution, Seuil, 2002 ;
- Les inégalités multipliées, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 2001 ;
- L'hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique, avec Marie Duru-Bellat, coll. L'épreuve des faits, Seuil, 2000 ;
- Pourquoi changer l'école ? Textuel, 1999 (réédité en 2001) ;
- Dans quelle société vivons-nous ?, avec Danilo Martuccelli, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1998 ;
- À l'école, avec Danilo Martuccelli, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1996 ;
- Sociologie de l'expérience, Seuil, coll. La couleur des idées, 1994 ;
- Les lycéens, Seuil, 1991 (édition de poche en 1992, 1996 et 1998) ;
- La galère : jeunes en survie, Fayard, 1987 (édition de poche en 1993 et 1995).

Philippe Moati

Docteur ès sciences économiques de l'Université de Paris 1, Philippe Moati entre au Crédoc en 1988 en qualité de chargé de recherche au sein du département « Prospective de la consommation ». En 1991, il est nommé directeur de recherche et crée le département « Dynamique des marchés », qui lance le Crédoc sur le créneau des études sectorielles.

En 1994, à l'issue du concours d'agrégation de sciences économiques, il devient professeur des universités. Il exerce pendant quatre ans à l'Université de Poitiers. Depuis 1998, Philippe Moati est professeur à l'Université Paris-Diderot, où il dirige le département d'économie de 1999 à 2002 et crée et dirige le master professionnel « Consultants et chargés d'études socioéconomiques ». Il continue d'exercer la fonction de directeur de recherche au Crédoc. En 2008, il participe à la création du département « Commerce et service », dont il assure la co-direction.

Spécialiste de l'analyse sectorielle, de l'étude des transformations du système productif et du développement local, il participe aux travaux du Groupe de Recherche sur les Mutations Economiques de l'Université Paris Diderot. Auteur de nombreux articles et rapports d'étude et de recherche, ses travaux portent sur l'analyse des transformations du système économique et social (voir bibliographie ci-dessous). Il est co-auteur, avec Robert Rochefort, d'un rapport du Conseil d'analyse économique sur la mesure du pouvoir d'achat qui a inspiré la mise en place par l'Insee de nouveaux indicateurs. Il tient une chronique mensuelle à L'Usine Nouvelle depuis 2006.

Philippe Moati est membre de la Commission des comptes commerciaux de la nation. Il a co-présidé le groupe de travail chargé de proposer une réforme du régime de soldes, installé par Christine Lagarde, Ministre de l'Economie en 2008.

Bibliographie :

- Quel commerce pour demain ? La vision prospective des acteurs du secteur, Moati Ph., Jauneau P., Lourdel V., Cahier de Recherche du Crédoc, n° 271, novembre 2010, 149 pages ;
- Cette crise est aussi une crise du modèle de consommation, Les Temps Modernes, Moati Ph., octobre 2009 ;
- L'économie des bouquets. Les marchés de solutions dans le nouveau capitalisme, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2008, (Prix de l'Académie des sciences commerciales 2009) ;
- Mesurer le pouvoir d'achat (avec Robert Rochefort), rapport du Conseil d'analyse économique, n° 73, La Documentation Française, 2008 ;
- L'entreprise du XXI^e siècle (assisté de S. Loire et L. Pouquet), éd. de l'Aube/Datar, 2002 ;
- L'avenir de la grande distribution, Odile Jacob, Paris, 2001 (Prix de l'Académie des sciences commerciales 2002) ;
- Hétérogénéité des entreprises et échange international, Economica, Paris, 1992.

Direction d'ouvrages collectifs :

- Nouvelles technologies et modes de vie. Aliénation ou hypermodernité ?, éd. de l'Aube, 2005 ;
- Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?, éd. de l'Aube, 2003 ;
- Connaissance et mondialisation, ouvrage collectif édité par M. Delapierre, Ph. Moati, E.M. Mouhoud, *Économica*, 2000 ;
- Le commerce de gros, sous la direction de Michel Legros et Philippe Moati, *Prospective Formation Emploi*, Ministère du travail et des affaires sociales, La Documentation Française, Paris, 1997.

Pierre-Henri Tavoillot

Pierre-Henri Tavoillot est maître de conférences (HDR) en philosophie à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) ; directeur adjoint de l'UFR de philosophie & sociologie, chargé de conférences à l'IEP de Paris, membre du Conseil d'analyse de la société (auprès Premier Ministre) et président du collège de philosophie.

Il collabore à la société de conseil, *Eurogroup Institute*.

Parmi ses ouvrages :

- *Philosophie des âges de la vie*, avec E. Deschavanne, Hachette Pluriel, 2008 ;
- *Le développement durable de la personne. Pour une politique des âges de la vie* (avec E. Deschavanne, La documentation française, 2006).

Jean Viard

Jean Viard est directeur de recherches CNRS au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française) et chargé de cours à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Diplômé en économie (DES Aix-en-Provence), docteur en sociologie (EHESS Paris), ses domaines de spécialisation sont les temps sociaux (vacances, 35 h), l'espace (aménagement, questions agricoles) et le politique. Ancien président des groupes de prospective tourisme au Commissariat au plan et à la Datar, membre du Conseil national du tourisme, président des éditions de l'Aube, dont il est le fondateur avec Marion Hennebert, il réalise aussi du conseil aux entreprises et aux collectivités territoriales. Conférencier, il est également l'auteur de nombreux ouvrages. Conseiller municipal de Marseille, il est Vice-président de Marseille Provence Métropole.

Publications récentes :

- *Fragments d'identité Française*, éditions de l'aube 2010 ;
- *Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable* l'Aube poche, 2009 ;
- *Ce que régions veulent dire. Réponse au rapport Balladur*, entretien avec Alain Rousset, éd. de l'Aube, 2009 ;
- *Le président a promis... Une France qui change*, Seuil, 2007 ;
- *Penser les vacances*, l'Aube poche, 2007 ;
- *Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, éd. de l'Aube, 2006 ;
- *Le nouvel âge du politique*, éditions de l'Aube, 2004 ;
- *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, éditions de l'Aube, 2002 ;
- *L'archipel paysan, la fin de la république agricole*, avec Bertrand Hervieu, éditions de l'Aube, 2001 ;
- *Au bonheur des campagnes*, avec Bertrand Hervieu, éditions de l'Aube, 1996
- *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, éditions de l'Aube, 2000 ;
- *Marseille une ville impossible*, Payot, 1995.

Odile Bovar

Administrateur hors classe de l'Insee, Odile Bovar est titulaire d'un DEA de Politiques économiques et sociales comparées et diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE).

Elle est conseillère à la Diact (délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), responsable de l'Observatoire des territoires depuis décembre 2005.

Elle était entre 2002 et fin 2005 chef de la division Commerce à la direction générale de l'Insee après avoir été directrice adjointe, chef du service des études, à la direction régionale Île-de-France de l'Insee.

Elle a également occupé divers postes à l'Insee et en services statistiques de ministères (Équipement, DGCL, Agriculture ...) ainsi que chargée de mission au Sgar Île-de-France.

Dernière publication :

- *Dynamiques et développement durable des territoires*, Rapport de l'Observatoire des territoires 2008, coordonné par Odile Bovar, La Documentation française, janvier 2009
- Voir la synthèse et le sommaire du rapport sur le site de l'Observatoire des territoires : http://www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/index_fr.php

Frédéric Gilli

Frédéric Gilli, est chercheur à Sciences Po, directeur associé de l'Agence Campana Eleb Sabolic.

Il est diplômé de l'Ensaie, docteur en économie et titulaire d'un DEA de géographie (Université de Paris 1).

Il a travaillé plusieurs années à l'Insee, en tant que responsable du pôle Bassin Parisien, puis à la direction générale du Trésor et de la politique économique, en charge de la politique de la ville et du logement social.

Auteur de plusieurs études pour l'essentiel sur le Bassin Parisien ou la métropole francilienne pour le compte de la Diact, de l'Apur ou de l'Aurif, il a également remis à la Caisse des dépôts un rapport sur la politique de la Ville aux États-Unis.

Publications récentes :

- Paris, métropole hors-les-murs ; aménager et gouverner un Grand Paris, avec Jean-Marc Offner, Les Presses de Sciences Po, 2009 ;
- L'Avenir de Paris, une région de projets, avec Paul Chemetov, La Documentation française, 2006.

Ludovic Halbert

Ludovic Halbert est chargé de recherche CNRS. Docteur en géographie (Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne) et ancien élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-Aux-Roses, agrégé en géographie. Ses thèmes de recherche portent sur les métropoles, les stratégies de localisation des entreprises, l'immobilier de bureaux, les activités de services aux entreprises, les industries culturelles.

- Ludovic Halbert, Villes, réseaux et mondialisation, *Cahiers français*, 328 (2005)
- Frédéric Gilli, Vincent Gollain, Ludovic Halbert, Hélène Perrin Boulonne, 2009, Horizon 2020 : quatre scénarios pour l'économie de la métropole parisienne, La vie des idées, (www.lavidesidees.fr)

Gilles Le Blanc

Directeur du Cerna / École des mines de Paris

Domaines de recherche : économie industrielle, économie numérique (télécoms et Internet) , économie et politique de défense, politique industrielle européenne

Gilles Le Blanc est maître de recherche en économie à l'École nationale supérieure des mines de Paris et directeur du Cerna, le centre de recherche en économie industrielle de l'École. Ses activités d'enseignement, de recherche et de conseil portent principalement sur l'analyse des dynamiques concurrentielles et réglementaires, avec des applications dans les domaines des technologies de l'information, de la réglementation et de la politique de la concurrence, et les secteurs publics (défense, aérospatial, médias). D'un point de vue académique, il travaille sur les théories des structures de marchés et leur déclinaison empirique (par exemple aux problèmes d'entrée, de fusion, de R&D, de différenciation).

Diplômé de l'École polytechnique, il a obtenu un doctorat de l'École des mines de Paris en économie industrielle. Il a été chercheur visiteur (*Marie Curie fellow*) à la London School of Economics de 1999 à 2001.

Il a initié et il supervise le programme de recherche du Cerna sur «l'économie numérique». Cette recherche s'organise autour de quatre grands thèmes : structure de marché et concurrence des industries des technologies de l'information, réglementation et politique de la concurrence, économie géographique des technologies de l'information et *clusters*, politiques publiques associées (recherche, développement local, relations sociales). Ce programme est financé par des contrats de recherche publics, nationaux et européens, et des partenariats industriels. Depuis 2002, les travaux s'intéressent aux enjeux industriels et concurrentiels de la distribution des contenus (œuvres culturelles) numériques, à travers deux programmes de recherche, national (*Contango*) et européen (*Medianet*).

En parallèle, Gilles Le Blanc anime, avec O. Bomsel et P. Friedenson, un séminaire conjoint à l'EHESS d'économie et d'histoire de la numérisation, faisant le bilan de la vague Internet et de la nouvelle économie.

Gilles Le Blanc enseigne à l'École des mines et à l'Université Paris 2. Il dirige également l'option Économie industrielle à l'École des mines. Enfin, il travaille régulièrement pour différents ministères (Défense, Industrie), la Commission européenne (DG Recherche et entreprise), l'OCDE, ainsi que pour des entreprises des secteurs télécoms, aérospatial et technologies de l'information.

Hervé Le Bras

Né à Paris le 6 juin 1943, ancien élève de Polytechnique, diplôme de démographie (mastère), titulaire d'un diplôme d'études approfondies de mathématiques économiques (mastère), Hervé Le Bras est actuellement directeur de recherche de classe exceptionnelle à l'Institut national d'études démographiques (Ined), et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Après un stage d'ethnologie au Tchad, il a commencé son parcours comme chercheur à l'Ined en 1967, et a rejoint l'EHESS en 1980. Il a dirigé le département Méthodes et projections de l'Ined de 1980 à 1992, et le laboratoire de démographie historique de l'EHESS de 1988 à 2008.

Parallèlement, il a mené une carrière d'enseignant : maître de conférences au DEA d'économie de Sciences Po de 1979 à 1990, maître de conférences à Polytechnique de 1974 à 1992, professeur associé aux Beaux-Arts de 1972 à 1990. Il a fondé en 1990 le DEA « démographie et sciences sociales » de l'EHESS dont il a été responsable jusqu'en 1996.

Il a également enseigné dans plusieurs universités étrangères - Michigan (1998), Genève (1996-1997), Charlottesville en Virginie (2000) - et a été invité comme conférencier dans de nombreuses universités françaises et étrangères. Depuis 2002, il est *fellow* du Churchill college (Cambridge).

Depuis 2003, il est expert auprès de la Commission européenne sur les migrations euro-méditerranéennes.

Tout au long de sa carrière, il a assumé de nombreuses responsabilités éditoriales : membre des comités de rédaction de *Histoire et mesure*, *Demographic research*, *Raison présente*, *Autrepart* (revue de l'IRD), *Passages*, *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, *Bretagne(s)*, *Books* ; rédacteur en chef de *Population* (1978-1990), cofondateur et éditeur (1984-1991) de *Mathematical Population Studies* ; chroniqueur au mensuel *La Recherche* (depuis 1995).

Il a aussi été membre de multiples comités et commissions : conseils scientifiques de la Datar (1969-2003 et président 2002-2003), du Plan urbanisme, construction et architecture (Puca, 2000-2004), des actions concertées *Villes et Espace et territoires*

(1998-2005), de la Bibliothèque nationale (1976-80) ; conseils d'administration de l'Institut français d'architecture (Ifa, 1982-86), de Normale sup Ulm (1997-200), de l'EHESS (1992-2000), de l'École d'architecture Paris-Belleville (1998 – 2006), du Haut comité de la Population (1986-1991), du conseil national des sciences sociales (1999-2001), etc. ; membre de la conférence des régions périphériques d'Europe (Union européenne, depuis 1998-), de la commission pour la valorisation de la croissance (commission Attali, 2007-2008), de la commission pour le livre blanc du MAE (commission Juppé-Schweitzer, 2007-2008), de la commission des migrations (commission Mazeaud, 2008), de la mission Wiewiorka sur la diversité (2008), du Cora, le comité d'orientation de la Fédération française des assurances (depuis 2008), du *Think Tank Futurescence* de BNP-Paribas (depuis 2007). Chevalier de la Légion d'honneur, Hervé Le Bras a reçu le prix de géographie Louis Hachette en 1981, et le prix de l'Union rationaliste en 1997.

Principales publications

- The Nature of Demography, Princeton University press, 2008
- Contre le conservatisme démographique français : quatre essais sur la population actuelle de la France, En temps réel, 2008
- Les 4 mystères de la population française, Odile Jacob, 2007
- Entre deux pôles : la démographie entre science et politique, Aux lieux d'être, 2006
- Immigration positive, avec Jack Lang, Odile Jacob, 2006
- La démographie, Odile Jacob, 2005
- L'Europe jusqu'où ?, avec A. Duhamel et P. Moreau-Defarges, éd. de l'Atelier, 2004
- L'adieu aux masses : population et politique, éd. de l'Aube, 2003, rééd. 2006
- Une autre France : votes, réseaux de relations, classes sociales, Odile Jacob, 2002
- Naissance de la mortalité : l'origine politique de la démographie et de la statistique, Gallimard-Le Seuil, 2000
- Le peuplement de l'Europe, La Documentation française, 1996
- Les limites de la planète : mythes de la nature et de la population, Flammarion, 1994, éd. en livre de poche coll. Champs, 1996
- Le sol et le sang : théories de l'invasion au XX^{ème} siècle, éd. de l'Aube, 1993, rééd. 1996, 1998, 2008
- La planète au village, éd. de l'Aube, 1992, rééd. en 1996)

Philippe Perrier-Cornet

Ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche à l'INRA (Moisa, dpt SAE2 sciences sociales), professeur associé à Montpellier Supagro et à l'IAMM.

Principaux thèmes de recherche et d'expertise : dynamique et prospective des espaces ruraux en France et en Europe ; analyse et évaluation des politiques de développement rural.

Expert auprès de la DATAR (prospective, observatoire des territoires, pôles d'excellence rurale), du ministère de l'agriculture (évaluation des programmes de développement rural) et de la Commission européenne (réseau rural).

Sélection de publications :

Ouvrages :

- Perrier-Cornet P. (dir.), 2002 - Repenser les campagnes, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/Datar, 279 p. (Collection bibliothèque des territoires).
- P. Perrier-Cornet, O. Aznar, Ph. Jeannaux (2010, chap. d'ouvrage) : Espaces ruraux et développement durable, in Zuindeau B. (éd.) : Développement durable et territoire, Presses universitaires du Septentrion, Paris.
- P. Perrier-Cornet (2009, chap. d'ouvrage) : Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement ? Un bilan de la littérature contemporaine sur les Syal, in Aubert, F. (Coordinateur) ; Piveteau, V. (Coordinateur) ; Schmitt, B. (Coordinateur). Politiques agricoles et territoires. Editions Quae, Versailles.
- Perrier-Cornet P. (dir.), 2002 – A qui appartient l'espace rural ? La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/Datar, 141 p. (Collection bibliothèque des territoires).

Articles de revues :

- Perrier-Cornet P. (2010) - Le développement rural a-t-il un avenir ? Revue politique et parlementaire, n° 1057, Oct. Déc. 2010.
- Perrier-Cornet, P. (2010) Supporting EU agriculture, forestry and agrifood industries : combining competitiveness and multifunctionality ; EU Rural Review. 2010, (5) : 6-12
- Aubert M, Perrier-Cornet Ph (2009) Is there a future for small farms in developed countries ? Some evidence from the french case. Agricultural Economics, vol. 40 pp.773-787.
- Jeanneaux, P. ; Perrier-Cornet, P. (2009) La contestation locale des décisions publiques et les conflits d'usage dans les espaces ruraux et périurbains français. Economie Appliquée. 2009, 62 (4) : 157-182
- Jeanneaux, P. ; Perrier-Cornet, P. (2008) Les conflits d'usage du cadre de vie dans les espaces ruraux et la décision publique locale : éléments pour une analyse économique. Economie Rurale. 2008, (306) : 39-54
- Aznar, O. ; Guérin, M. ; Perrier-Cornet, P. (2007)- Agriculture de services, services environnementaux et politiques publiques : éléments d'analyse économique. Revue d'Economie Régionale et Urbaine. 2007, (4) : 573-587.
- Perrier-Cornet Ph., 2006- La politique française de développement rural : quelle pertinence par rapport aux mutations et perspectives des espaces ruraux français ? Revue Ingénieries eau-agriculture-territoires, 2006 n°spécial, pp. 227-235.
- Aubert F., Lépicié D., Perrier-Cornet Ph., 2006- Structure économique des territoires : une analyse des disparités micro-régionales à l'échelle des Pays en France, Revue d'économie régionale et urbaine, 2006-2, pp.203-226.
- Léon Y., Perrier-Cornet Ph., Soulard C., 2005- Rural Futures : alternatives scenarios for french rural society to 2020, Eurochoices, vol.4, n°2, pp.12-19.
- Perrier-Cornet Ph., 2005- Rural development policy confronted with changes in and prospects for rural areas in France, XI^o Congress of the European Association of Agricultural Economists, Copenhagen, 24-27/08/05
- Aznar O., Perrier-Cornet Ph.,- 2004- The production of environmental services in rural areas : institutional and local sectors, International Journal of Sustainable Development, vol.7, n°3, pp.257-273.
- Perrier-Cornet Ph., 2004- L'avenir des espaces ruraux français ; dynamiques et prospective à l'horizon 2020, Futuribles, 299,

Magali Talandier

Économiste de formation, docteur en Urbanisme et aménagement du territoire, Magali Talandier occupe depuis plus d'un an un poste de maître de conférences à l'institut de géographie alpine, à l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Rattachée au laboratoire Pacte-Territoires, ses travaux portent sur l'analyse des processus de développement économique territorial. Elle a notamment beaucoup travaillé sur la question du développement résidentiel, présentiel et touristique, sur la durabilité des modèles de développement local ou encore sur l'impact des politiques intercommunales dans le cadre de travaux de recherche ou d'expertises pour différents organismes. Elle porte également un regard attentif sur les questions rurales qui étaient au cœur de sa thèse.

- Talandier (M), 2011, « L'offre de services en milieu rural », revue *POUR*, janvier 2011
- Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Les territoires à base économique résidentielle et touristique ». A paraître dans la revue *Territoires 2040* de la Datar.
- Pecqueur (B.) et Talandier (M), 2011, « Scénarios à l'horizon 2040 pour les territoires à base économique résidentielle et touristique ». A paraître dans la revue *Territoires 2040* de la Datar.
- Talandier (M), Estèbe (P), 2010, *L'intercommunalité face aux enjeux territoriaux. Evaluer l'efficacité d'un objet institutionnel inédit*. Recherche pour le PUCA dans le cadre de la consultation de recherche « L'intercommunalité à l'épreuve des faits », oct. 2010.
- Davezies (L), Talandier (M), 2010, *Le système territorial du Grand Bassin Parisien*, rapport pour la Datar, juil. 2010.
- Davezies (L), Talandier (M), 2010, *Les nouveaux enjeux du développement territorial : La structure économique des zones d'emploi françaises face aux changements* – rapport pour l'ADCF, fev. 2010.
- Talandier (M), Davezies (L), 2009, *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, publié aux éditions du PUCA, Coll. Recherche, 144 p..
- Talandier (M), 2009, « Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus ». Publié dans la revue *Géocarrefour*, Vol. 83-4 : parution avril 2009
- Talandier (M), 2009, « La périurbanisation au secours des espaces ruraux ? ». Publié dans la revue des Ponts et Chaussée, *PCM*, N°5, janvier 2009.
- Talandier (M), 2008, « Le tourisme moteur de la revitalisation des espaces ruraux ? ». Publié dans la revue *Cahiers Espaces*, septembre 2008.

Michel Savy

Professeur des universités
Université de Paris Est Créteil, Institut d'urbanisme de Paris
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex France

Diplômes :

- ingénieur de l'École centrale (Paris)
- docteur d'État en sciences économiques
- diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris

Activités actuelles d'enseignement et de recherche :

- professeur à l'Université Paris Est (à l'Université de Paris Est Créteil et à l'École nationale des ponts et chaussées)
- codirecteur du Centre franco-chinois Ville et Territoire (Université de Paris Est, Université de Nankin)
- directeur de l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, directeur de la revue *Transports/Europe* (26 numéros parus à ce jour, téléchargeable en français et en anglais sur www.cnt.fr)
- chercheur au Lab'Urba de l'Université Paris Est.

Autres responsabilités actuelles :

- membre du conseil d'administration de l'Université de Paris Est Créteil
- membre du conseil scientifique de l'IHEDATE (Institut des hautes études d'aménagement du territoire en Europe)
- membre associé du Conseil général de l'écologie et du développement durable
- membre de la commission des Comptes de transport de la Nation
- membre du Cercle des transports
- président du comité scientifique de l'association Transport, développement, intermodalité, environnement (TDIE)
- président sortant de l'Association française des instituts de transport et de logistique (AFITL)
- membre du comité de rédaction de la Revue d'économie régionale et urbaine, des Cahiers scientifiques du transport, de *Transport Reviews* (Londres), de l'*International Journal of Transport Economics* (Pisa)
- récemment, président du groupe de travail du Conseil d'analyse stratégique «Fret global et changement climatique»

Activités professionnelles antérieures :

- de 1971 à 1978, ingénieur urbaniste à l'OTAM et à Prospective et Aménagement : études de projets d'investissement, d'économie régionale, recherches en transport, prospective territoriale
- de 1978 à 1983, chargé de mission à la DATAR : travaux et publications de prospective, rapporteur du Plan pour l'aménagement du territoire (plus tard, membre du Conseil scientifique de la DATAR)
- simultanément, chargé de cours à l'Université Paris Dauphine (économie spatiale) et à l'École nationale des travaux publics de l'État (option urbanisme)
- de 1983 à 1985, chargé de mission auprès du directeur des affaires économiques, financières et administratives du Ministère

de l'équipement

- de 1985 à 2000, enseignant-chercheur à l'ENPC (professeur) et chargé de cours à l'Université Paris 12 Val de Marne
- de 1992 à 2000, directeur de l'École supérieure des transports
- de 1995 à 2008, enseignant à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (programme anglophone de l'Institut international de management logistique)
- de 1998 à 2002, fondateur et codirecteur de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire (avec Patrick Le Galès) : formation de cadres économiques et sociaux aux questions d'aménagement du territoire, mise en place par la DATAR sur le modèle de l'IHEDN.
- depuis 2000, professeur des universités.

Publications : plus de 200 articles, communications et ouvrages et notamment

- Industries en Europe (avec Paul Hanappe), La Documentation française, 1974.
- Industrial ports and economic transformations, IAPH, Tokyo, 1979.
- Rapport du Comité d'aménagement du territoire du VIIIème Plan (avec Rémy Prud'homme), La Documentation française, 1980.
- Rapport du groupe «Disparités spatiales» du IXème Plan (avec Jean-Pierre Puig), La Documentation française, 1984.
- Gestion de production et transport (avec Patrice Besson, Antoine Valeyre, Pierre Veltz), Caen, Paradigme, 1988.
- La Messagerie express en Europe, Paris - Caen, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées - Paradigme, 1992.
- Les nouveaux Espaces de l'entreprise (dir., avec Pierre Veltz), Paris - La Tour d'Aigues, DATAR - Éditions de l'aube, 1993.
- Logistique et Territoire, Montpellier, GIP-Reclus, 1993.
- Économie globale et réinvention du local, (dir., avec Pierre Veltz), Paris - La Tour d'Aigues, DATAR - Éditions de l'aube, 1995.
- Express Delivery Services in Europe (final report of the action), COST 314, CECA-CE-CEEA, Brussels - Luxembourg 1996.
- Le Rail et la route : le commerce ou la dispute ? Le transport intermodal en Europe, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1997.
- Logistique et territoire, collection Travaux, DIACT, La Documentation française, 2006.
- Le transport de marchandises, Éditions d'Organisation, 2006.
- Économie et gestion du fret (dir.), Éditions Celse, 2007.
- «Transport Management as a Key Logistics Issue», in Perret, F.-L. et al., Essentials of Logistics and Management, EPFL Press, Lausanne, 2nd edition, 2007.
- Les métiers du mouvement et l'économie de la ville, Working on the move and the urban economy, Rapport de synthèse du séminaire international de l'Institut de la ville en mouvement, Paris, 14-15 juin 2007, IVM, 2008.
- Questions clés pour le transport en Europe (dir.), Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, La Documentation française, 2009.
- Le fret mondial et le changement climatique, rapport du groupe de travail présidé par Michel Savy, Centre d'Analyse Stratégique, La Documentation française, 2010.
- Territorial Evolution and Planning Solution : Experiences from China and France (dir., avec WANG Hongyang et ZHAI Guofang), Paris, Atlantis Press, 2010.

Dominique Vernay

Président du pôle de compétitivité SYSTEMATIC

Dominique Vernay est ingénieur (SUPELEC 1972) et a effectué toute sa carrière chez Thomson-CSF maintenant THALES, successivement :

- dans la division Télécommunication (1973-1990) où il a commencé comme ingénieur chercheur dans le domaine des nouvelles technologies puis en tant que chef de projet en charge des nouveaux systèmes de télécom pour l'Armée de l'Air et la Marine, puis en tant que directeur technique (effectif de R&D : 1000 personnes).
- dans la division Systèmes d'entraînement et simulation (1991 à 1996), en tant que directeur général adjoint (2000 personnes CA de 300 M€).
- à la direction générale du Groupe Thales (CA : 11 G€ dont R&D : 2 G€), depuis 1996 où il est directeur recherche et technologie.
- à compter du 1^{er} avril 2009 – conseiller du président de Thales

Il est également :

- Président du conseil scientifique de SUPELEC
- Membre du conseil d'administration de l'INRIA, de l'ONERA, du CNRS
- Président du pôle de compétitivité SYSTEM@TIC PARIS REGION
- Vice-président de la plate-forme ARTEMIS (7^{ème} PCRD)
- Membre du Haut conseil pour la science et la technologie

Antoine Frémont

Antoine Frémont est agrégé de géographie, docteur habilité à diriger des recherches en géographie. Il est directeur de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux. Ses travaux de recherche porte sur l'industrie du transport maritime en lien avec la mondialisation. Il porte une attention particulière au rôle des armateurs de lignes régulières ainsi qu'aux ports maritimes dans le fonctionnement des chaînes internationales de transport.

Bibliographie

- FREMONT A. (2011) Le transport maritime à la croisée des enjeux économiques et environnementaux, in Pierre Jacquet, Rajendra Kumar Pachauri, Laurence Tubiana (Éditeurs), Océans, la nouvelle frontière, Rapport annuel sur le développement durable, Paris, Armand Colin, à paraître.

- FREMONT A. (2009) L'avenir des ports maritimes, *Futuribles*, n°358, décembre, pp.49-69.
- FREMONT A. (2008) Les routes maritimes : nouvel enjeu des relations internationales ? *La Revue internationale et stratégique* (Institut de Relations Internationales et Stratégiques IRIS), n°69, pp.17-28.
- FREMONT A. (2008) Les transports en France, *La documentation photographique*, Paris, La documentation française.
- FREMONT A. (2007) Le monde en boîtes. Conteneurisation et mondialisation, *Synthèse* n°53, Les Collections de l'INRETS, INRETS.

Xavier Lacoste

Âgé de 51 ans, Xavier Lacoste est depuis septembre 2010 directeur général d'Alixio, société de conseil en stratégie sociale, management du changement et communication.

Ingénieur des travaux publics de l'État, docteur en urbanisme, ancien élève de l'ENA (1994), il a débuté sa carrière professionnelle comme chargé de recherche au Laboratoire Techniques, territoires et société (LATTTS) de l'École des ponts (1985-2001).

Administrateur civil au Ministère du travail de 1994 à 1998, il a été chargé de la tutelle de l'ANPE et des programmes en faveur des chômeurs de longue durée, puis de la négociation des interventions publiques dans le cadre des grandes restructurations industrielles à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

En 1998, il a été nommé conseiller pour les affaires sociales auprès du Président de l'Assemblée nationale puis, en 2000, conseiller technique chargé des relations sociales au cabinet du Ministre de l'économie et des finances et directeur adjoint du cabinet du Ministre délégué à l'industrie.

De juin 2002 jusqu'en février 2003, il a été directeur de la stratégie et du développement des ressources humaines du groupe La Poste. En mars 2003, il a rejoint en tant que directeur associé, responsable du pôle réorganisations, mobilité et ingénierie sociale, le cabinet de conseil Altedia, fondé et présidé par Raymond Soubie. Il en est devenu directeur général en juin 2007, fonction qu'il a exercée jusqu'à juin 2010.

Président de SYNTEC conseil en évolution professionnelle de juillet 2004 à juin 2009, il a également exercé le mandat de vice-président du groupement des syndicats Syntec des études et du conseil de juin 2005 à juin 2010.

Gabriel Mergui

Directeur de Genopole® International

Diplômé HEC, Gabriel Mergui possède une expérience acquise dans différentes sphères : la recherche, le commerce international, la valorisation de la recherche, le capital-risque et la gestion d'entreprise.

Après un début de carrière dans la recherche (Laboratoire de recherches économiques sur les IAA – Inra), il devient attaché agricole auprès de l'ambassade de France au Mexique. Par la suite, il est successivement chargé de mission auprès de la direction des relations industrielles et de la valorisation de l'Inra, puis chargé de mission à Idianova, société de capital-risque, et « Venture Manager » pour l'Europe de Euro-America-I (fonds de capital-risque transatlantique).

Directeur financier, puis secrétaire général de Clonatec (tests biomédicaux), il a été également co-fondateur et co-gestionnaire de la société semencière « JTs – Les semences du Jardin Tropical ».

Pierre Veltz

Pierre Veltz, ancien élève de Polytechnique et de l'École des ponts, docteur de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), HDR en sociologie, est actuellement président-directeur général de l'établissement public Paris-Saclay. Il est aussi président du conseil scientifique de l'IHEDATE.

Après un début de carrière classique à la Direction départementale de l'équipement du Nord, suivi d'un passage à la SCET où il mène des études dans les domaines de la planification urbaine, il développe et dirige la recherche à l'École des Ponts. Directeur du Latts (laboratoire pluridisciplinaire de sciences sociales) dans les années 90, il développe des travaux de recherche et de consultance auprès de grandes entreprises industrielles sur des thématiques d'organisation de la production, de gestion et de management. Il pilote aussi les groupes de prospective de la Datar sur la localisation des entreprises et l'économie territoriale.

Nommé directeur de l'École des Ponts en 1999, il préside également ParisTech, fédération des onze principales écoles d'ingénieurs parisiennes. Il a été membre du Conseil national du CNRS et du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie. Il est membre de l'Académie des technologies et du comité de prospective de l'ANR (agence nationale de la recherche)

Ses recherches couvrent deux champs souvent disjoints : les transformations des stratégies et des organisations des firmes engagées dans les mouvements d'internationalisation, et les dynamiques des territoires, à différentes échelles. Il s'intéresse également de près aux processus d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Livres récents :

- *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, avril 2000 (réédition 2008) ;
- *Des lieux et des liens. Politique du territoire à l'heure de la mondialisation*, Ed. de l'Aube, 2002 ;
- *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, PUF, 1996 (nouvelle édition en poche, réactualisée, 2005) ;
- *Le grand tournant : Nord Pas-de-Calais 1975-2005*, avec Davezies L., Ed. de l'Aube, 2005 ;
- *La grande transition. La France dans le monde qui vient*, Seuil, 2008
- *Faut-il sauver les grandes écoles ?* Presses de sciences po, 2008

Vincent Renard

Vincent Renard est diplômé de Sciences-Po et de l'École Nationale de Statistique et d'Administration Économique. Il a la qualité de conseiller scientifique de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe.

Economiste, Vincent Renard est actuellement directeur de recherches au CNRS, conseiller à l'Institut du développement durable et des relations internationales, l'IDDRI-Sciences-Po où il coordonne le programme Fabrique urbaine.

Vincent Renard est spécialisé dans les questions d'économie foncière et immobilière, dans une optique comparative (Union Européenne, Amérique Latine, Asie de l'Est, pays « en transition »). Il enseigne en particulier à l'École nationale des ponts et chaussées (Master AMUR) et à l'Institut d'études politiques de Paris (Cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme). Il a dirigé ou participé à de nombreuses activités d'enseignement, de consultant, ou de coopération dans divers pays en développement. Il a codirigé le Programme interdisciplinaire de recherche du CNRS et du ministère de la Recherche sur le développement urbain durable (PIDUD).

Publications récentes :

- « Grenelle II : la fin de l'étalement urbain ? », Vincent Renard. metropolitiques.eu, 06/06/2011
- « Fiscalité foncière, fiscalité de l'aménagement, financement des équipements », Vincent Renard. 2011
- « Dessiner une ville durable », Vincent Renard. Les Échos Judiciaires Girondins, 04/02/2011
- « Les urbanistes doivent-ils se préoccuper du développement durable ? », Vincent Renard. 2010
- Marchés fonciers et immobiliers, politiques publiques : accorder exigences économiques et politiques publiques, Vincent Renard. Détours prospectifs, 2009

Blaise Desbordes

Blaise Desbordes est directeur du développement durable au sein de la Direction Pilotage stratégique, Développement Durable et Etudes de la Caisse des dépôts et consignations.

Diplômé de l'IEP de Paris et licencié en histoire, Blaise Desbordes est ancien auditeur de l'IHEDATE (promotion 2002) et de l'Institut des Hautes Etudes de l'Entreprise (promotion 2005).

Depuis 2009, Blaise Desbordes est directeur développement durable à la Caisse des Dépôts. Le développement durable constitue l'une des priorités du plan stratégique de l'Établissement Public et du groupe (avec les Universités, les PME et le logement), et intégré dans l'organisation au sein du pôle de pilotage stratégique et financier.

Auparavant directeur des études de Novethic, centre d'expertise sur l'investissement responsable et la responsabilité sociale des entreprises (RSE), il a été conseiller technique au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement chargé de la responsabilité sociale des entreprises, des emplois-jeunes, de l'économie sociale et solidaire, chargé de mission en matière de patrimoine naturel dans le même ministère, assistant parlementaire européen, et responsable d'un projet de coopération en poste à Madagascar.

Jean-Luc Charles

Jean-Luc Charles est Directeur Général de la Samoa - Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique - depuis octobre 2010.

Aménageur ayant en charge le projet urbain de l'Île de Nantes, la Samoa, société publique locale assure la conduite des études pré-opérationnelles, la réalisation des aménagements des espaces et équipements publics, la maîtrise foncière et la réalisation d'opérations de communication.

La Samoa travaille depuis juillet 2010 avec une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine pluridisciplinaire conduite par Marcel Smets et d'Anne Mie Depuydt de l'agence UAPS.

Par ailleurs, la Samoa s'est vue confier en 2004, par le syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire, la mission d'animation de l'Eco métropole Nantes Saint-Nazaire.

Elle assure également l'animation du cluster du Quartier de la création depuis juillet 2011.

Avant d'intégrer la Samoa, Jean-Luc Charles a occupé le poste de Directeur de cabinet à la Ville de Nantes et à Nantes Métropole de 2005 à 2010.

Avant d'être appelé par Jean-Marc Ayrault, Député Maire de Nantes pour travailler à ses côtés, Jean Luc Charles a travaillé au sein du conseil général de l'Essonne de 1999 à 2005 en qualité de conseiller technique chargé de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la recherche et de l'environnement auprès de la présidence puis, en qualité de directeur général adjoint chargé de l'aménagement et du développement économique des territoires, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il a également occupé les fonctions de directeur de la communication de la ville de Blois jusqu'en 1998.

Marcel Smets

Marcel Smets est chargé de la maîtrise d'œuvre du projet urbain « Île de Nantes » depuis l'été 2010 en collaboration avec uapS (pour "urbanisme architecture projetS", plate-forme de compétences constituée autour d'Anne Mie Depuydt, architecte, et Erik Van Daele, architecte et urbaniste).

Né en 1947, professeur d'urbanisme à l'université de Leuven, en Belgique, où il a fondé Projectteam Stadsontwerp, cellule de recherche et de projet, spécialisée dans la réappropriation des friches, il a dirigé la conception et la réalisation du projet urbain (couronnée par les Prix de l'Urbanisme et du Maître d'Ouvrage en 2002) de la reconversion des alentours de la gare de Leuven.

Il est aussi concepteur en chef de projets urbains à Anvers, Hoeilaart, Turnhout en Belgique, mais aussi des quartiers Ouest à Rouen, de plusieurs projets autour du port de Gênes. Tout récemment, il a dirigé le projet lauréat de la reconversion des berges du Douro à Porto. Il oriente à présent ses recherches sur le paysage des infrastructures. Nommé architecte en chef du Gouvernement flamand en 2005, il a été le principal conseiller pour la qualité architecturale, paysagère et urbanistique des commandes publiques en Flandre.

Marcel Smets est un spécialiste de la reconversion des friches urbaines. Il considère la pointe sud-ouest de l'île comme une énorme opportunité pour la ville de Nantes de prolonger son centre-ville et d'en faire un méta-centre : un endroit qui centralise les activités de l'agglomération à proximité du centre-ville.

Il est depuis 2008 membre du conseil scientifique de l'Institut de la Ville en Mouvement (Paris).

Il a notamment publié dans des revues d'architecture et de design et que Topos, Archis, Lotus, Casabella.

Jean Blaise

Jean Blaise est directeur général de la SPL Le Voyage à Nantes.

Jean Blaise, directeur artistique de spectacles est né en 1951 à Alger.

Après des directions de centres culturels, il prend ses quartiers à Nantes avec la création, en 1982 – 1983 de la maison de la culture.

Quelques dates et événements :

- En 1990, créateur du Festival des Allumées à Nantes. En 1997 Le festival Fin de siècle prend le relais des Allumées.
- En 2000, création et direction du Lieu unique, à Nantes.
- En 2002, il devient Directeur artistique de la première Nuit blanche, à Paris.
- En 2007, il crée l'événement culturel Estuaire 2007.
- Il est depuis 2011, le directeur général d'une structure qui fusionne l'office du tourisme et la SEM Nantes Culture et Patrimoine (Château – Les Machines de l'île) et Estuaire.

Benoit Lefèvre

Benoit Lefèvre est directeur du programme Fabrique urbaine de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales depuis janvier 2011.

Benoit Lefèvre est titulaire d'un doctorat en économie à l'École des Mines de Paris (ParisTech-ENSMP) ; il a également réalisé un post-doctorat au Centre for Energy, SIPA (Columbia University). En 2009, il a été *visiting scholar* à l'Institute of Urban and Regional Development à l'Université de Berkeley (Californie, États-Unis).

Benoit Lefèvre a rejoint l'Iddri, Sciences-Po en 2009 afin de développer des activités de recherche et de *think tank* sur les questions urbaines. Il s'intéresse plus particulièrement aux interactions transport-usages des sols, aux processus de structuration urbaine, aux systèmes énergétiques, aux services urbains essentiels, à l'intégration des villes dans les marchés de carbone et les négociations post-Kyoto, et aux simulations prospectives.

Il enseigne dans le master Affaires internationales de Sciences Po Paris et dans le mastère spécialisé AMUR de l'École des Ponts (ParisTech-ENPC).

Il a publié des chapitres de livres et des articles dans *Energy Policy*, *Ciudad y Territorio*, *la Revue d'économie financière*, *Urbanisme*, *Transports urbains*, *les Annales de la recherche urbaine* et *Libération*. En juin 2010, Benoit Lefèvre a été sélectionné comme *Lead Author (LA)* pour la rédaction du 5^e rapport d'évaluation du GIEC à publier en 2013-2014. Il intègre le groupe III qui traite de l'atténuation du changement climatique, et participera à la rédaction du chapitre 16 consacré à «Cross-cutting investment and finance issues».

Stéphane Bois

Stéphane Bois est urbaniste et directeur du syndicat mixte du SCOT de la Métropole Nantes Saint Nazaire depuis janvier 2004

Le syndicat mixte du Scot de la Métropole Nantes Saint Nazaire regroupe six intercommunalités, 61 communes et comptent près de 800 000 habitants. Le scot a été approuvé à l'unanimité en mars 2007 et il est précisé, pour certaines intercommunalités, par des schémas de secteur. Depuis le printemps 2011, les élus du syndicat mixte du Scot se sont engagés dans un processus de transformation du syndicat mixte. Le syndicat mixte organise avec de la Samoa

Avant d'être recruté pour piloter l'élaboration du Scot Nantes//Saint Nazaire, Stéphane Bois a été, de 2000 à 2004 en charge de l'élaboration d et de la révision de Plans Locaux d'Urbanisme au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard.

Il a également fondé et dirigé un bureau d'études en urbanisme de 1997 à 1999 dans la région lyonnaise.

Stanislas Mahé

Stanislas Mahé est Chef de projet Nantes Saint-Nazaire à la Samoa depuis mai 2004.

La Société d'Aménagement de la métropole Ouest Atlantique (SAMOA), est la société publique locale qui conduit le pilotage global du projet Ile de Nantes, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement pour le compte de Nantes Métropole, établie pour une durée de 20 ans.

La SAMOA est également chargée, depuis 2004, par le Syndicat mixte du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire d'assister les élus dans la définition d'une stratégie de développement pour ce grand territoire. Cette mission se traduit notamment par l'organisation des Conférences métropolitaines, le montage et le suivi de candidatures stratégiques (EcoCité, Ville de demain...),

la conception et réalisation d'expositions (Petite Planète).

Depuis sa transformation en SPLA en 2009, la SAMOA assure plusieurs missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets de pôles structurants de la métropole Nantes Saint-Nazaire (Treillières/Grandchamp-des-Fontaines ; Nort-sur-Erdre ; Savenay).

Denis Trassard

Denis Trassard est directeur inter régional adjoint de la Caisse des dépôts et consignations pour la région ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Centre) depuis 2010.

Son parcours à la Caisse des dépôts et consignations l'ont conduit du Secrétariat général à la Direction des prêts et de l'habitat où il a eu en charge divers portefeuilles : responsable du back office prêts logements et collectivités locales, directeur du projet OPERA (réorganisation des services de production bancaire prêts de l'établissement public et refonte du système d'information des prêts), directeur du développement des financements du logement social et des infrastructures de transports.

Denis Trassard est diplômé d'un troisième cycle en sciences économiques.

Maryline Guillard

Maryline Guillard est directrice Energies, Environnement, Risques à Nantes Métropole depuis 2008.

Diplômée de l'INHP (Institut National de l'Horticulture et Paysage) en 1977, Maryline Guillard a une première partie de carrière professionnelle au service des espaces verts de la ville de Nantes. Elle a assuré successivement différentes missions au sein de ce service : études, maîtrise d'œuvre de travaux, gestion différenciée des espaces verts et une démarche originale de management basée sur l'intégration des principes du développement durable dans les activités des agents du service deux ans après la conférence de Rio de 1992.

En 2001, Maryline Guillard est nommée directrice de la nouvelle Mission Environnement de Nantes Métropole, suite à la création de la communauté urbaine, avec une feuille de route visant à traduire à partir des nouvelles compétences communautaires, les actions de protection de l'environnement (restauration des cours, agriculture, espaces naturels...) et de développement durable (agenda 21, plan climat), socle de l'élaboration des politiques publiques correspondantes.

L'agenda 21 communautaire a été approuvé en 2005, primé en 2006 (1^{ère} génération des Rubans du développement durable), le plan climat en constituant l'action n°1.

Depuis 2008, Maryline Guillard est directrice « énergies environnement risques » en charge de la mise en œuvre des politiques transversales du développement durable (agenda 21, plan climat) et de la biodiversité (trame verte et bleue), de la politique de l'énergie (concessions de distribution électricité et gaz, réseaux de chaleur, développement des énergies renouvelables), des risques et pollutions (prévention des risques technologiques et naturels majeurs).

Ronan Dantec

Ronan Dantec est vice-président de Nantes Métropole, adjoint au maire de la ville de Nantes.

Ronan Dantec est élu depuis 2001. Sa fonction communautaire recouvre les compétences « Environnement, Plan climat, Agenda 21, risques et pollutions. Il est président de la Commission Environnement et Développement Durable de l'AFCCRE.

Ronan Dantec "Globe trotteur pour le climat" a porté, pendant toutes les négociations internationales sur le climat, le mandat de négociation de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), l'organisation mondiale des villes, qui a abouti à une reconnaissance du rôle des collectivités locales dans l'accord final de Copenhague en 2009, puis de Cancun en 2010.

Son investissement s'est également concrétisé à travers l'élection de Nantes Métropole au titre de « capitale verte de l'Europe » 2013. Décerné par la Commission européenne, ce prix distingue chaque année une ville engagée de manière exemplaire dans un développement urbain respectueux de l'environnement. Pour Nantes Métropole, il souligne la conduite d'une politique globale ancienne mêlant aménagement urbain et mobilité, une volonté d'innover dans la gestion des déchets et une volonté de préservation du patrimoine naturel autour de l'Estuaire de la Loire.

Par ailleurs, Ronan Dantec est co-président du groupe de travail "EUROCITIES" sur le changement climatique (déclaration des villes d'Europe sur le climat, lien avec l'union européenne) et membre du bureau Climate Alliance – réseau sur le climat en lien avec les relations Nord / Sud.

Joël Batteux

Joël Batteux est maire de Saint Nazaire, président de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire Né en 1943 à Vitré (Ille-et-Vilaine), Joël Batteux est ingénieur chimiste et a eu un parcours de chef d'entreprise puis d'assistant à l'IUT de Saint Nazaire avant de se consacrer pleinement à sa profession d'homme politique.

Joël Batteux est maire de Saint Nazaire depuis 1983, président de Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire depuis 2001. Il a également été vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de l'économie de 2004 à 2010.

Laurent Devisme

Laurent Devisme est directeur du laboratoire Langages Actions Urbaines Altérités – LAUA- à l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Nantes depuis octobre 2002. Le laboratoire est un lieu de formation de recherche pluridisciplinaire (anthropologues, architectes, sociologues, géographes, en majorité), mobilisant des travaux sur les interactions entre l'espace construit et l'espace social.

— Docteur en Aménagement-Urbanisme, Laurent Devisme est responsable scientifique de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines nantaise et également de la recherche portant sur « les formes périurbaines, le gouvernement territorial et les logiques d'acteurs dans la région nantaise.

Par ailleurs, Laurent Devisme est membre du comité de lecture des Annales de la Recherche Urbaine et des Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère.

Ses travaux portent sur l'agir urbanistique et ses référents mobilisent une discussion des théories de l'action urbaine ainsi qu'une réflexion d'ordre épistémologique sur les doctrines urbaines et sur les savoirs relatifs à ce champ : urbanographie, ethno-aménagement... Ses recherches concernent les nouvelles territorialités métropolitaines et leurs objets.

Publications récentes :

- Devisme L., (2010), « Plaidoyer pour une ville intense » in Place Publique n°23, pp21-25.
- Devisme, L., (2009), « De quoi le développement durable est-il le nom ? » in Place Publique n°18, pp21-25.
- Devisme, L., (2007), « Île de Nantes, l'histoire du projet » in Place Publique n°04, pp27-33. Cf. <http://www.revue-placepublique.fr/Sommaires/Articles/histoireduprojet.html>
- Devisme, L., Pasquier, E. (2009), « Du coeur de métier à ses périphéries : l'engagement dans le poste des chargés de quartier à Nantes », colloque IUP-FORS, 20/11/2009.
- Devisme, L., (2009), « Dynamiques centripètes et centrifuges dans la région urbaine nantaise. Questions posées à la gouvernance territoriale » in DESPRES, L. (dir.), L'estuaire de la Loire, un territoire en développement durable ? PUR, pp. 155-170.
- Devisme, L., (2007), « centralité et visibilité dans le projet urbain de l'île de Nantes » in Y.Tsiomis (dir.) Echelles et temporalités des projets urbains, JM Place ed., pp123-142.

Jean-Yves Cochais

Jean-Yves Cochais est DGA Solidarité - Affaires générales depuis 2007 à la Ville de Rezé - 39 000 habitants - Communauté urbaine de Nantes.

Né en 1954, Jean-Yves Cochais est titulaire d'un DEA Littérature française du XVIII^{ème}. Il est depuis 1995 en poste à la Mairie de Rezé où il est entré en tant que DGA Services à la population.

Ayant travaillé sur les discours de presse, il a été sollicité par la revue Place Publique en 2010 pour un travail d'analyse des quotidiens nantais ; Presse-Océan et Ouest-France ont en effet consacré à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes depuis 45 ans plus d'un millier d'articles qui sont un formidable révélateur des débats sur ce territoire et sa gouvernance.

Publication récente :

- «L'aéroport de Notre Dame des Landes dans l'oeil de la presse locale» - Revue Place Publique - mai 2010.

Jean-Claude Hélin

Jean-Claude Hélin est Professeur émérite à l'université de Nantes.

Agrégé de droit public, il a été Commissaire-enquêteur lors d'une des enquêtes publiques sur Notre-Dame-des-Landes.

Publications :

- « L'application des principes généraux du droit de l'environnement au droit de l'urbanisme », in « L'environnement dans le droit de l'urbanisme en Europe », Les Cahiers du GRIDAUH n° 18-2008, p. 54/79.
- « Le schéma de cohérence territoriale et le public (concertation et enquête publique) », in « L'évaluation juridique des premiers schémas de cohérence territoriale », Les Cahiers du GRIDAUH, 2009, p. 57/76.
- « La participation du public : Du flou et du mou », Tribune Libre, AJDA 6 décembre 2010.
- « La loi du 12 juillet 2010 portant « engagement national pour l'environnement et la réforme des enquêtes publiques » n° spécial RJE 2011
- « La loi du 12 juillet 2010 et la participation du public. Entre consécration et régression », à paraître à « Etudes foncières » en septembre 2011

Babette Nieder

Conseiller du maire pour l'énergie et l'innovation Ville de Herten - Rhénanie du Nord Westphalie

Babette Nieder occupe cette fonction depuis 2010, afin de coordonner les différentes politiques d'innovation de la ville de Herten dans les domaines de l'urbanisme, du développement économique et de la régie municipale.

Elle a notamment coordonné le projet « InnovationCity » et la création des « Journées du climat de Herten ». Elle écrit actuellement le plan de développement « Herten 2020 » et le « Masterplan 100 % climat » pour 2050 dans le cadre d'un projet du ministère de l'environnement allemand.

Sa connaissance de la politique européenne de l'énergie et de recherche et son expérience de management de projets sont ainsi mis à la disposition de sa ville d'origine après une carrière en France et dans les instances européennes.

Elle a notamment été le premier membre étranger d'un cabinet ministériel français auprès d'Edith Cresson, ministre des Affaires européennes puis Premier Ministre.

De 1995 à 1999 elle travaille à la Commission européenne avant de diriger l'Office franco-allemand pour la jeunesse et la Maison de l'Europe de Paris.

En 2008/2009 elle fait partie de la promotion Valéry Giscard d'Estaing du Cycle de Hautes Etudes européennes de l'ENA avec le thème particulier de la politique européenne du climat et de l'énergie.

Babette Nieder a publié une thèse sur la comparaison du processus de décision et des choix technologiques du TGV et de l'ICE.

Christophe Bernard

Directeur de l'environnement, Conseil régional Nord-Pas de Calais

Né le 12 avril 1969, je suis diplômé de Sciences Po Paris, de la section Service public (1991), et du DESS en Aménagement, urbanisme et développement local. J'ai commencé mon parcours à la Caisse des Dépôts et Consignations à Mairie-conseils, service à destination des élus ruraux où j'ai réalisé études, enquêtes et accompagnement de groupements de communes dans leur transformation en communauté de communes (contexte de la loi Administration territoriale de la République de 1992). J'ai ensuite rejoint l'Union nationale des acteurs et structures de développement local (UNADEL) pour y exercer de 1993 à 2001, les fonctions de délégué général, avec deux lois (Pasqua en 1995 et Voynet en 1999) qui ont constitué des enjeux forts pour le monde du développement local afin de concilier aménagement du territoire et développement des territoires.

Après avoir passé 13 années à Paris, j'ai organisé un retour dans ma région d'origine. Je suis alors entré au Département du Nord pour y exercer les fonctions de responsable de la Mission Projets de territoire afin d'animer la montée en compétences des équipes sociales, récemment territorialisées, vers le développement social local ainsi que l'engagement du Département dans les politiques urbaines (Grand projet de ville, contrats de ville et d'agglomération). En 2003, j'ai obtenu le 3^{ème} concours d'administrateur territorial. Après 18 mois de formation à l'INET de Strasbourg, je suis entré en mars 2006 au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais pour y exercer jusqu'en décembre 2009, les fonctions de directeur adjoint délégué à la Santé. Le contexte était stimulant puisque la Région s'était portée candidate à une expérimentation sanitaire lui permettant de siéger pour un tiers des voix à l'Agence régionale d'hospitalisation et d'intervenir en matière d'investissements hospitaliers, dans le cadre de son Plan régional de lutte contre les cancers.

Directeur de l'Environnement depuis le 1er janvier 2010, j'anime 50 personnes, mobilisées sur deux axes stratégiques qui sont d'une part, la préservation de la biodiversité, notamment à partir de la Trame verte et bleue régionale, et d'autre part, la lutte contre le changement climatique, à partir d'un Plan climat régional.

Christian Traisnel

Directeur de CD2E

Créateur du cabinet Hexa Stratégie

Créateur du cabinet HEXA CONSEIL en 1984 puis du cabinet HEXA STRATÉGIE jusqu'en 2005, Christian Traisnel s'est spécialisé dans l'accompagnement de dirigeants sur le pilotage de leur PME/PMI ou de leur association, au travers d'interventions directes ou d'actions collectives.

Ses domaines d'intervention étaient orientés autour de la haute stratégie, et du marketing de produits techniques. Ils concernaient le diagnostic et l'accompagnement de redressement de structures en difficulté, et celui de développement et de déploiement d'entreprises et de collectivités.

De formation ingénieur, Christian Traisnel a occupé auparavant des postes de responsabilités durant 10 ans dans l'ingénierie (NEU, Fives CailBabcock) et la teinturerie (D.G. chez SANDER GILLET THAON).

Christian Traisnel est administrateur d'écoles d'ingénieurs ou techniques (ICAM, ENSAIT, OZANAM-EPIL). Il est vice-président du conseil de surveillance de ALTEREOS FLANDRE ATELIERS (SCIC entreprise adaptée de 250 salariés). Il a été vice président puis président national des Scouts de France de 1996 à 2003

Il dirige depuis 2000 le CD2E qu'il a développé avec J.F. CARON, Président.

Le CD2E – animateur du pôle régional des éco industries - est spécialisé dans la création et le développement des Eco Entreprises en Nord Pas-de-Calais. Structure associative de 19 salariés, il développe des actions de veille et d'intelligence économique, des accompagnements de filières spécifiques, et des actions pour soutenir l'innovation et l'exportation.

Le tissu des éco entreprises régionales regroupe plus de 550 unités employant 17.000 salariés. 60 laboratoires universitaires emploient 400 chercheurs dans le secteur de l'environnement.

Il a créé le pôle de compétitivité TEAM² sur le recyclage dans le cadre du CD2E.

Publications

- Entreprises en difficulté, faut-il les reprendre ?
- Comment devenir stratège ?
- L'ARTT, un levier pour le développement des entreprises...

Jean Gadrey

Professeur émérite d'économie à l'Université Lille 1

Coprésident de l'Association FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse)

Membre en 2008-2009 de la « commission Stiglitz-Sen » chargée de proposer de nouveaux indicateurs de progrès

Coprésident du Conseil scientifique des Assises de la transformation écologique et sociale du Nord-Pas de Calais

Jean Gadrey, 68 ans, est Professeur émérite d'économie à l'Université de Lille 1. Son principal domaine de recherche a été celui de la socio-économie des activités de services. Il a sur ces questions publié une vingtaine d'ouvrages, traduits en plusieurs langues. Ces dernières années, il a investi des domaines en partie nouveaux : les inégalités, les « nouveaux indicateurs de richesse » et la critique du culte de la croissance économique.

Il est membre du CNIS (Conseil national de l'information statistique) et de la « commission internationale Stiglitz-Sen » mise en place début 2008 par le président de la République pour définir de nouvelles mesures du progrès économique, social et environnemental

Auteur de tribunes dans « le Monde », il collabore avec le mensuel « Alternatives Economiques », dont le site abrite son blog : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/>

Il a publié au cours des dernières années : Socio-économie des services et (avec Florence Jany-Catrice) Les nouveaux indicateurs de richesse (La Découverte, coll. Repères).
S'y ajoutent En finir avec les inégalités (Mango, 2006) et, en 2010, Adieu à la croissance, bien vivre dans un monde solidaire (Les petits matins/Alternatives économiques).

Jean François CARON

Né le 21 mai 1957 à Loos-en-Gohelle

Marié, trois enfants

Kinésithérapeute, cadre de santé

Activités associatives

- Fondateur de l'Association "la Chaîne des Terrils" et de l'Association des « Naturalistes de la Gohelle »
- Président de l'association Bassin Minier Unesco 2005

Activités politiques

- Conseiller Régional de 1992 à 1998
- A eu en charge la délégation "Emploi-Environnement", la délégation à l'animation de la Conférence Permanente du Bassin Minier, la délégation aux Assises Régionales pour l'Emploi et le Travail.
- Durant ce mandat, a été membre de la Commission "Agriculture et Ruralité", ainsi que membre de la Commission "Ville, Pays, Insertion, Citoyenneté".
- Élu en 1998 sur la liste "Écologie, Solidarité, Démocratie - Les Verts" du Pas-de-Calais.
- Élu 2^e Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais le 30 mars 1998 au Développement Durable, Aménagement du Territoire et Environnement – membre de la Commission Développement Économique
- Élu en 2004 Conseiller Régional, Président du Groupe Régional des Verts
- Président du Centre Ressource du Développement Durable
- Président de l'E.P.F. (Établissement Public Foncier Régional)
- Président du C.D.2.E. (Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises)
- animateur de la Conférence Permanente du Bassin Minier
- Elu en 2010, conseiller régional, président du groupe Europe Ecologie,
- Président de la commission transformation écologique de la région
- Maire de Loos-en-Gohelle depuis mars 2001
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en charge de l'innovation
- Vice-Président du SIZIAF (Syndicat Intercommunal Artois-Flandre)

Pierre Radanne

Expert en politiques énergétiques

Président de l'Association 4D

Ancien président de l'Adème

Pierre Radanne est expert dans les politiques énergétiques nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Son expertise de l'évolution des questions énergétiques face aux défis écologiques le conduit à travailler comme directeur adjoint du cabinet de Dominique Voynet au Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

Il suit depuis le début les négociations internationales sur le climat. Il assiste à la fondation du régime international de protection du climat et participe activement à son édification en 1997 puis à la ratification du Protocole de Kyoto par la France. Il assure la présidence de l'Adème de 1998 à 2003.

De 2003 à 2005, au sein de la Mission interministérielle de l'Effet de serre, il conduit une étude de prospective long terme. Cette mission aboutit aux scénarios dits « Facteur 4 » pour la France et à l'écriture d'un rapport sur lequel s'appuiera la loi POPE (Programme fixant les Orientations de Politiques Énergétiques) de 2005 établissant l'engagement de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en France.

Il fonde en 2004 l'EURL Futur Facteur 4. Cette entreprise se spécialise sur les questions de politiques énergétiques, offre une expertise technique et politique aux collectivités territoriales, et aux grandes entreprises privées désireuses d'adapter leur stratégie au nouveau défi climatique.

Tomas García Azcárate

Conseiller économique pour l'analyse des marchés agricoles, Commission européenne

Né en Espagne en 1954, docteur Es Economie agricole, en poste à la Commission européenne depuis 1986, est depuis 2010 conseiller responsable pour la coordination et l'analyse économique à court terme des marchés agricoles.

Il est par ailleurs, maître de conférences à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles. Cours de politique agricole commune.

Il est membre de l'académie de l'Agriculture de France et de l'academia dei Georgofili et vice-président de l'association espagnole des économistes agricoles.

Serge Gay

Directeur de la centrale d'achats Métiers de bouche
en charge des relations avec le monde agricole

Né en 1961 à Lyon, il tire de sa région d'origine son goût pour la gastronomie et les produits du terroir.

Sa carrière débute en 1984 dans l'entreprise Auchan au magasin de Saint Priest, en tant que stagiaire chef de rayon. Son parcours de plus de 10 ans en magasin à Saint Priest, Vaux en Velin et Avignon, durant lequel il occupe plusieurs fonctions, le conduira en 1994 à Villeneuve d'Ascq aux services centraux en tant qu'acheteur, puis directeur de marché avant de devenir directeur de la centrale d'achats Métiers de Bouche.

Investi dès 1995 de la construction de relations différentes avec les acteurs du monde agricole, il met en œuvre les rapprochements nécessaires à la structuration de la filière des viandes biologiques et recherche le développement de produits spécifiques issus de la production française.

Au titre de l'engagement interprofessionnel, il représentera la FCD à la conférence des présidents d'Interbev pendant 8 ans et contribuera à gérer au mieux les intérêts collectifs dans la crise de l'ESB.

Nommé en complément de ses fonctions de directeur des relations avec le monde agricole en 2003 pour Auchan France, il est dans la continuité de ses actions décoré de l'ordre du mérite agricole en 2004.

Il anime depuis 3 ans un comité regroupant l'ensemble des services d'achats d'Auchan France et travaillant à la mise en œuvre d'actions concrètes au service du développement durable.

Michel Griffon

Agronome, économiste, né en 1948 - Conseiller scientifique de l'Agence nationale de la recherche – Paris - Président du comité scientifique et technique du FFEM, Fonds français pour l'environnement mondial.

Fondateur du campus du Jardin tropical de Paris sur le développement durable

Membre de l'académie d'Agriculture de France

Membre du comité de rédaction et reviewer de la revue *Quarterly Journal of Agricultural Economics* et reviewer des collections *Polycentric circles* (Indiana Un. Elinor Ostrom)

Membre du comité de rédaction de la Revue *Projet* et de la revue *DEMETER*

Membre de « 2020 initiative » Washington. IFPRI

Distinctions : Chevalier de l'Ordre national du mérite

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur

Cursus professionnel :

- 1972-1973 : Nicaragua, Institut de la Réforme agraire
- 1974-1981 : Caisse des dépôts et consignations (études de politique agricole, modèles économiques, recherche sur la recherche) ; création du GRET (groupe de recherche et d'études technologiques)
- 1981-1986 : ministère des Relations extérieures, coopération et développement. Chargé de mission sur la politique de recherche en coopération.
- 1986-2005 : CIRAD. Chargé de mission économie et sciences sociales 1988-94 ; — Directeur de l'UR Prospective et politique agricole 1989-97 ; chef du programme ECOPOP (économie, politiques et marchés) 1997-2000 ; secrétaire du comité sciences de la *CGIAR External Review* ; Chairman : Maurice Strong, vice chair : Bruce Alberts. 1998 ; directeur scientifique du CIRAD. 2000-2004 ; conseiller spécial du directeur général pour le Développement durable 2004.
- 2005-2010 : ANR directeur du département Ecosystèmes, puis directeur général adjoint

Autres activités antérieures :

Membre du conseil scientifique de l'INRA

Membre du conseil scientifique des Centres français de recherche à l'étranger

Recherches :

- Révolution doublement verte et Agriculture écologiquement intensive ; Prospective alimentaire mondiale ; Politiques agricoles ; — Viabilité et développement durable.

Publications

- Articles scientifiques : 25 ; Chapitres d'ouvrages : 6 ; co-édition de colloques scientifiques : 11 ; communications dans des colloques et congrès : 38 ; articles dans des revues diverses : 55 ; rapports d'étude : 30. Nombreuses conférences et participations à des enseignements (Paris 11, IEDES, Agroparistech, Normale Sup).
- *Le développement durable avec M.O. Monchicourt*, Platypuss Press, Paris, 2002
- *Nourrir la Planète*, Odile Jacob, Paris, 2006
- *La planète, les autres, et nous*, avec D. Dupré, Atlantica, Paris, 2008
- *Pour des agricultures écologiquement intensives*, Ed. de l'Aube, 2010
- *L'homme viable*, avec F. Griffon, Odile Jacob, Paris, 2010
- *Pour un monde viable*, avec F. Griffon, Odile Jacob, Paris, 2011

Antoine Herth

Député de la 5^{ème} circonscription du Bas-Rhin

Vice-président du conseil régional

Né en 1963 à Sélestat, marié.

Titulaire d'un BTS agricole, Antoine Herth reprend en 1984 l'exploitation familiale à Artolsheim. Très impliqué dans la vie de sa

commune dont il est conseiller municipal depuis 1995, il a pendant longtemps dirigé la chorale paroissiale.

Parallèlement à ces activités, Antoine Herth a très tôt commencé à militer dans des syndicats professionnels : d'abord, les « Jeunes Agriculteurs » où il occupe diverses fonctions au niveau national et européen et ensuite la FDSEA du Bas-Rhin dont il devient secrétaire général en 1998.

Très attaché au soutien des agriculteurs dans les pays en développement, il était, jusqu'en 2006, président de l'AFDI (Agriculteurs français et développement International). Il a également siégé, de 1995 à 1998, au conseil économique et social où il a été l'auteur d'un rapport sur « L'équilibre alimentaire mondial ».

Le 16 juin 2002, il est élu député à l'âge de 39 ans. Il démissionne alors de son mandat syndical pour se consacrer à sa mission parlementaire.

Au cours de ce premier mandat, il s'engage tout particulièrement sur les dossiers agricoles et environnementaux : membre de la commission des Affaires économiques, il est rapporteur du budget de l'agriculture (2002-2009) et de la loi d'orientation agricole (2005).

En juin 2007, il se représente aux élections législatives et est réélu au premier tour avec un score de 58,01%.

Au sein de l'UMP il est secrétaire national thématique en charge de l'agriculture depuis 2005.

Au cours de ce second mandat, Antoine Herth continue à se consacrer aux questions agricoles et de développement durable en menant, notamment, une mission de contrôle d'application de loi sur l'orientation agricole. Il a également été rapporteur de loi sur les OGM.

Elu au conseil régional d'Alsace en mars 2010, il en devient vice-président en charge des transports et est chargé de l'animation du pôle « Aménagement et développement durable » qui regroupe les commissions Transports et grands équipements, Développement des territoires, Environnement et habitat ainsi que Tourisme.

Bertrand Hervieu

Inspecteur général de l'Agriculture

Né en 1948 dans l'Eure, Bertrand Hervieu est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en sociologie (thèse sous la direction de Henri Mendras). Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'ENGREF, il a occupé plusieurs postes à responsabilité dans l'administration, notamment au ministère de l'Agriculture. Il a été président de l'INRA de 1999 à 2003 et secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de 2003 à 2009. Il a publié, seul ou en collaboration, 11 ouvrages dont « Au bonheur des campagnes » (avec Jean Viard, éditions de l'Aube, 1999), « Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes » (Flammarion, 1996) et « Les champs du futur » (Julliard, 1994).

Bibliographie

- Les mondes agricoles en politique, Presses de Sciences Po, codirection, 2010 ;
- A table ! Peut-on encore bien manger ? sous la direction de Pascal Delannoy et Bertrand Hervieu, éditions de l'Aube, 2003 ;
- L'Archipel Paysan (avec Jean Viard), La Fin de la République Agricole, éditions de l'Aube, 2001 ;
- *Au Bonheur des campagnes*, (avec Jean Viard), éditions de l'Aube, 1996 et 2001 ;
- *Du Droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Paris, Flammarion, 1996 ;
- *Les Agriculteurs*, Paris, PUF 1996, Coll. Que sais-je ? ;
- *Les Champs du Futur*, Paris, éditions François Bourin, 1993, Julliard 1994 ;
- *L'Aménagement de l'espace rural*, ENA - Promotion Léon Gambetta (1991-1993), sous la direction de Bertrand Hervieu, 2 tomes, La Documentation Française, 1993 ;
- *Les Syndicats agricoles en Europe*, sous la direction de Bertrand Hervieu et Rose-Marie Lagrave. Paris, L'Harmattan, 1993 ;
- *Les Agriculteurs français aux urnes*, (études rassemblées par Bertrand Hervieu), Paris, L'Harmattan, 1992 ;
- *Les Agriculteurs et la politique*, (ouvrage collectif, sous la direction de Pierre Coulomb, Hélène Delorme, Bertrand Hervieu, Marcel Jollivet, Philippe Lacombe. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990 ;
- *Des communautés pour les temps difficiles – Néo-Ruraux ou nouveaux moines*, (avec Danièle Léger), Paris, Centurion, 1983 ;
- *Le Retour à la nature – au fond de la forêt, l'Etat...* (avec Danièle Léger), Paris, Seuil, 1979 ;
- *Anciens paysans – Nouveaux ouvriers*, (avec Nicole Eizner), Paris, L'Harmattan, 1979.

Stéphane Le Foll

Député européen

Groupe socialiste au Parlement européen

Membre du Parlement européen

Membre de la Commission de l'agriculture

Membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Membre de la Délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien

Né le : 3 février 1960 au Mans – un enfant. Originaire du canton de Loué

Sportif : foot, vélo...

Études agricoles et universitaires

- DEA en Économie à l'Université de Nantes
- Diplôme Supérieur du CNAM
- Chevalier du Mérite Agricole

Parcours professionnel

- Enseignant au Lycée Agricole de Rouillon
- Enseignant en économie au Lycée de la Ferté Bernard
- Chargé de TD à l'Université de Nantes

Activité Politique

- **De 1983 à 1995** : élu au conseil municipal de Longnes
- **En 1997** : conseiller technique auprès de Louis Le PENSEC (Ministre de l'Agriculture).
- **Depuis Septembre 1997** : directeur de cabinet de François Hollande
- **De 2003 à 2005** : secrétaire national à la coordination
- **Depuis 2001** : membre du Conseil national
- **Depuis 2007** : membre du bureau national du Parti socialiste
- **En 2006** : création du groupe Saint-Germain (regroupant experts, chercheurs et responsables politiques) Groupe de réflexion sur les questions alimentaires et agricoles

Ses mandats

- **Depuis Mars 2001** : conseiller Municipal du Mans
- **Depuis 2001** : vice-président au conseil communautaire, chargé de l'Eau et de l'Assainissement.
- **Depuis 2004** : député européen

Henri Nallet

Ancien ministre

Henri Nallet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et d'Etudes supérieures de droit public et de sciences politiques.

Après avoir dirigé l'équipe nationale de la Jeunesse étudiante chrétienne, il devint animateur de l'Institut de formation des cadres paysans en 1965 puis chargé de mission à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles pour les questions économiques.

Entre 1970 et 1981, Henri Nallet est chargé de cours à la Faculté de droit de Paris I et à l'Institut national agronomique. Durant cette même période, il est également directeur de recherches à l'Institut national de recherche agronomique au département d'économie et de sociologie rurales.

De 1981 à 1985, il est conseiller technique à la présidence de la République, chargé de l'Agriculture et de la Pêche.

Ministre de l'Agriculture à deux reprises, en 1985 et en 1988, il est par la suite ministre de la Justice, en 1990-1992. Député socialiste de l'Yonne de 1986 à 1988 et de 1997 à 1999, il fut également conseiller général de l'Yonne et maire de Tonnerre.

Conseiller d'état à partir de 1992.

Président du conseil des ministres de l'Agriculture de la Communauté européenne (1989), Henri Nallet fut également président du Conseil mondial de l'alimentation à l'ONU (1986), Secrétaire international du Parti socialiste (1997 - 2003) et vice-président du Parti des socialistes européens (1997 - 2003).

Il est, par ailleurs, vice-président de la Fondation Jean Jaurès et président du conseil scientifique de la Fondation européenne d'études progressistes.

Il est auteur de : « L'Europe gardera-t-elle ses paysans ? » - 2010

Daniel Prieur

Président de la chambre d'Agriculture du Doubs

Vice-président de la chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté

Vice-président de la F.D.S.E.A. du Doubs

Secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A.

Président du groupe Monde Rural

Président de Fédération française d'économie montagnarde

Biographie

Daniel Prieur est né le 11 juillet 1961. Il est agriculteur à Pierrefontaine les Varans (chef-lieu de canton du département du Doubs), depuis 1982, après avoir suivi une formation professionnelle agricole à la Maison familiale d'éducation et d'orientation de Pierrefontaine les Varans.

Son exploitation agricole de 60 hectares est constituée essentiellement de prairies et de pâturages dont la production est valorisée par un troupeau de vaches montbéliardes dont le lait est transformé par la coopérative fromagère locale en Comté (fromage sous AOC) ; cette production laitière est complétée par une activité d'élevage spécifique ayant pour objet de mettre sur le marché, chaque année, des génisses (jeunes femelles) montbéliardes dont la commercialisation est assurée par une organisation coopérative en France et à l'export (CEIA/SOCOBEM et COOPEX).

Au titre de ses activités professionnelles, il s'est engagé rapidement dans l'organisation de la profession agricole et plus particulièrement dans le syndicalisme agricole au sein duquel il a exercé différentes responsabilités :

- Trésorier du centre des Jeunes agriculteurs du Doubs de 1984 à 1986, puis président de 1986 à 1988, il a assumé la présidence du centre régional des J.A. de Franche-Comté de 1988 à 1992.
- De 1992 à 2001, il a été président de la Maison familiale de Pierrefontaine les Varans (Association de formation agricole par alternance).
- Secrétaire général de la F.D.S.E.A. du Doubs de 1996 à 2001, il lui en a été confié la présidence de 2001 à 2007.
- Après avoir été élu membre de la chambre d'Agriculture de 1989 à 1995, il a conduit la liste majoritaire aux élections de janvier 2007 et a été élu président de la chambre d'Agriculture du Doubs et 1^{er} vice-président de la chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté.
- Daniel Prieur est secrétaire général adjoint de la FNSEA depuis 2011.

Henri Rouillé d'Orfeuil

Ingénieur agronome et docteur en économie

Henri Rouillé d'Orfeuil, ingénieur agronome et docteur en économie, est coordinateur du campus du Jardin tropical de Paris. Après avoir travaillé au Bénin dans l'enseignement, il a rejoint le ministère des Affaires étrangères comme conseiller pour les affaires agricoles, puis directeur adjoint de la coopération internationale. Il a participé au cabinet du ministre de la coopération. Après un passage à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), il a rejoint la Banque mondiale à Washington où il a suivi les questions de recherche agricole internationale. Enfin, il a rejoint le CIRAD, comme directeur des relations internationales, puis comme conseiller à la direction scientifique. Il a été vice-président du Forum mondial de la recherche agricole (GFAR), président de FINANSOL et président de Coordination SUD, qui regroupe 140 ONG françaises. Il a enseigné dans plusieurs universités, ainsi qu'à l'ENA et à l'EHESS.

Bibliographie :

- Coopérer autrement : l'engagement des organisations non gouvernementales - Edition l'Harmattan, 1984 ; Edition Italienne « *Per una nuova cooperazione in Africa* » - SEI, 1987
- Le Tiers-monde - Edition La Découverte, 1987 - Réédition française en 1989, 1991, 1993, 1995 et 1997 et édition en espagnol en 1994
- La rénovation de la coopération française - Rapport au Premier ministre - La Documentation française, 1991
- Saint-Jules gros orteil - Roman - Edition Desclée de Brouwer – 1998
- Economie, le réveil des citoyens - Editions La Découverte, 2002 ; Edition portugaise « *Economia Cidadã* », Ed. Vozes, 2002
- La diplomatie non gouvernementale – Editions de l'Atelier – 2006 ; Edition espagnole « *La diplomacia no gubernamental* » – Editions LOM, mars 2009

Ihedeate

3 rue de Berri
75008 Paris

Directeur

Philippe Estèbe

Coordination pédagogique

Nathalie Leroux

Secrétariat - Organisation logistique

Anne Oheix

Contact

Nathalie Leroux
Maison des Ponts
15, Rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris
01 44 58 24 40

Conseil scientifique

Pierre Veltz, président
Laurent Davezies
Dominique Dron
Frédéric Gilli
Patrick Le Galès
Vincent Renard
Michel Savy
Martin Vanier

Internet

<http://www.ihedeate.org>

Sources

Source des extraits de récits de voyage
au Danemark et en Suède : site Gallica, BNF

Iconographie

pp. 1-3-9-77-90-110--111-118-140
141-142-144-146-162-163-166-177
181-182-183-184-185-186-188-195, GC
p. 31 : Frédéric Gilli
p. 35 : Hervé Le Bras
p. 37 : Datar
pp. 60-61 : Pierre Veltz
p. 83 : Michaël Van Cutsem
p. 109 : Samoa
p. 113 : Marcel Smets
pp. 114-124 : Estuaite Nantes-Saint-Nazaire
p. 116 : le Voyage à Nantes
p. 165 : geographicus.com et google maps
p. 168 : Hans Ohrt
pp. 182-183 : CMP
pp. 190-191 : Richard Eks





L'aménagement du territoire n'est pas une science exacte. Chaque acteur doit en permanence combiner l'état des connaissances et des prévisions, forcément incertain, avec ses convictions et ses marges de manoeuvre. Et il ne le fait pas seul, mais doit constamment entrer en relation, en négociation, en compromis, avec des parties prenantes toujours plus nombreuses. L'articulation de la prévision, de la conviction et de la négociation fait de l'aménagement du territoire un acte politique par excellence.

Avec une interrogation récurrente : qu'est-ce que le « territoire », à une époque où les mobilités, les réseaux, les organisations de la production semblent se jouer de la géographie pour créer un monde toujours plus fluide et toujours plus délivré des pesanteurs de l'espace ? C'est cette tension que l'IHEDATE — Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe — souhaite traiter : pourquoi, et comment se soucier du territoire alors que les nations elles-mêmes semblent perdre de leur consistance ? Pourquoi réaffirmer le caractère politique de l'aménagement du territoire, alors que les réseaux mondialisés survolent les accidents géographiques ? Parce que le territoire reste irréductible, ne se laisse pas enfermer dans des catégories ou des échantillons. Le territoire, c'est la singularité des sociétés humaines ; c'est la politique aux prises avec le vivant.

L'IHEDATE accompagne, met en débat, capitalise ces démarches. Il réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées. Son objectif est de diffuser les connaissances les plus actuelles, de susciter le croisement d'expériences et la comparaison des politiques et des pratiques françaises à celles conduites dans d'autres pays européens. L'IHEDATE propose un cycle annuel de formation pour des responsables de haut niveau appartenant aux univers politiques, économiques, et administratifs ou à la société civile (associations, syndicats, médias, etc.).

Avec l'Association des auditeurs, l'IHEDATE participe à la constitution d'un réseau d'acteurs d'origines et de sensibilités très diverses s'engageant en faveur d'un développement durable et équilibré des territoires.



Premier ministre

Datar



MAIRIE DE PARIS



Assemblée des
DEPARTEMENTS
DE FRANCE



LE GROUPE LA POSTE

